PU 353

Prix : 30 centimes

LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL

pour l'an de grâce

1895

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE NEUCHATEL

DELACHAUX & NIESTLÉ, éditeurs, NEUCHATEL

ALMANACH DE L'AGRONOME

contenant les travaux du cultivateur et du jardinier pendant chaque mois de l'année.

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme ; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. — Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échalas et les tremper au carbolinéum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles ; les fumer au pied ; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semailles d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Etendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Provigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiels sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver.

Provigner ; déchausser et nettoyer provins d'un an. — Meilleure époque pour la taille. — Finir ratissage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winnigstadt pour choucroûte, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. — Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et d'ornement. — Sarcler légumes

hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semailles d'avoine. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rouler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin. — Herser pommes de terre à fur et mesure de levée.

Finir taille et premier labour. — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbues et boutures, soit chapons.

Labourer carrés d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cresson, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. — Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. — Dépoter et rempoter fleurs et plantes de massifs. — Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eaux d'irrigation et arroser le soir. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim.

Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. — Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramides et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Mêler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier sulfatage contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. — Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyau, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou.

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. —

Pincer melons, courges.— Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts. — Faire conserves et marmelades de fruits. — Marcotter œillets.

AOUT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fèverolles.— Fin du mois semer seigle, fèverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. — Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisiers.— Bouturer fleurs pour garnitures de l'année suivante : géraniums, coléus, bégonias, etc., etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche.— Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. — Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Règler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. Récolter courges, choux pour choucroûte, chicorée.— Cueillir derniers fruits.— Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les près. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à crêches ; commencer affourragement aux betteraves et autres racines ; carottes et fèverolles aux chevaux de ferme. — Hacher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échalas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, caves ou silos.— Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillassons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts.— Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis. — Nettoyer grains.

Report des terres. — Arrachages.

Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propres et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1895.

HIVER

Commencement le 21 décembre de l'année précédente, à 8 h. 57 minutes du soir, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve au 29e degré de la *Balance*, *Mercure* au 18e du *Sagittaire*, *Vénus* au 5e du *Capricorne*, *Mars* au 26e du *Bélier*, *Jupiter* rétrograde au 1er de l'*Ecrevisse*. *Saturne* au 4e du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 26e des *Poissons* et la queue du *Dragon* au 26e de la *Vierge*.

PRINTEMPS

Commencement le 20 mars à 9 h. 48 min. du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 29e degré du *Capricorne*, *Mercure* au 1er des *Poissons*, *Vénus* au 26e du *Bélier*, *Mars* au 10e des *Gémeaux*, *Jupiter* au 27e des *Gémeaux*, *Saturne* rétrograde au 6e *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 21e des *Poissons*, et la queue du *Dragon* au 21e de la *Vierge*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin, à 5 h. 43 minutes du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 13e degré des *Gémeaux*; *Mercure* rétrograde au 14e de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 14e du *Lion*, *Mars* au 6e du *Lion*, *Jupiter* au 13e de l'*Ecrevisse*, *Saturne* rétrograde au 0e du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 16e des *Poissons*, et la queue du *Dragon* au 16e de la *Vierge*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre à 8 h. 9 min. du matin, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 6e degré des *Poissons*, *Mercure* au 0e du *Capricorne*, *Vénus* au 14e du *Scorpion*, *Mars* au 6e du *Sagittaire*, *Jupiter* rétrograde au 8e du *Lion*, *Saturne* au 15e du *Scorpion*, la tête du *Dragon* au 6e des *Poissons* et la queue du *Dragon* au 6e de la *Vierge*.

Le régent de cette année est *Saturne* ♄.

ECLIPSES DE L'AN 1895

Cette année il y aura cinq éclipses, dont trois de soleil et deux de lune ; dans notre contrée les deux éclipses de lune seules seront visibles.

La première éclipse est une totale de lune, le 11 mars, de 2 h. 53 minutes jusqu'à 6 h. 25 du matin. L'éclipse totale durera de 3 h. 51 min. jusqu'à 5 h. 27 minutes. Avant l'entrée de la lune dans l'ombre de la terre et après la sortie on remarquera la pénombre de la terre sur le disque de la lune. On observera cette éclipse dans l'Asie sud-ouest, en Europe, en Afrique, dans la mer atlantique, l'Amérique et la moitié orientale de la mer Pacifique.

La seconde éclipse est une partielle de soleil qui se montrera le 26 mars de 9 h. 39 min. du matin jusqu'à 0 h. 40 min. du soir. On l'observera en Norvège, dans les îles Britanniques, les pointes Nord-Ouest de la France et de l'Espagne, la partie boréale de la mer Atlantique, les côtes nord-est de l'Amérique du Nord et les contrées arctiques limitrophes.

La troisième éclipse est une partielle de soleil qui aura lieu le 20 août, de 1 heure 4 minutes jusqu'à 3 h., 15 min. du soir. Elle sera vue dans la Russie orientale l'Asie nord-ouest et les contrées arctiques limitrophes.

La quatrième éclipse sera une totale de lune qui aura lieu le 4 septembre de 5 h. 0 min. jusqu'à 8 h. 54 min. du matin. L'éclipse sera totale de 6 h. 6 min. jusqu'à 7 heures 47 min. Comme la lune se couchera déjà à 5 h. 47 min., on n'observera dans notre contrée que le commencement de l'éclipse. Avant l'entrée de la lune dans l'ombre de la terre elle restera dans sa pénombre. Cette éclipse sera visible dans les parties occidentales de l'Europe et de l'Afrique, la mer Atlantique, l'Amérique et la mer Pacifique.

La cinquième éclipse sera une partielle de soleil, le 18 septembre, de 7 h. 49 min. jusqu'à 11 h. 28 min. du soir. On l'apercevra dans l'Australie orientale, la Nouvelle-Zélande, la partie sud-ouest de la mer Pacifique et dans la mer antarctique

AGENTS DIPLOMATIQUES SUISSES ET CONSULS

EUROPE

Ministres plénipotentiaires.

PARIS. — Lardy, Charles.
ROME. — Bavier, Siméon.
BERLIN. — Dr Roth, Arnold.
VIENNE. — Dr de Claparède, Alf.
LONDRES. — Dr Bourcart, Ch.-D. chargé-d'affaires.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES.— Rivier, Alph.; c.-g.
ANVERS. — Steinmann, Daniel.
AMSTERDAM. — Hässig, Ferd.
ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.-g.
LEIPZIG. — Hirzel, Henri.
HAMBOURG. — Nölting, Paul-Ed.
BRÊME. — Strauch, Daniel-Friedr.
MUNICH. — Fischer, Gottfried.
STUTTGART.— Kernen, Wilhelm.
FRANCFORT s/M.- de Frisching, C.
KŒNIGSBERG. — Theodor, Oscar, consul.
MANNHEIM. — Hafter, Jean.
LYON. — Vernet, Edmond.
BAYONNE.— Roth, Frédéric, v.-c.
BORDEAUX.— Silliman, Gustave.
BESANÇON. — Grâa, Alfred.
MARSEILLE. — Hofmann, Adolph.
NANCY. — Wild, Emile.
NICE. — Muller, Mayni.
HAVRE. — Wanner, Emile.
LIVERPOOL. — Ehrensperger, Ch.
TRIEST. — Chaudoux, Charles.
PESTH. — Haggenmacher, Henri.
VENISE. — Imhof, Ferdinand.
MILAN. — Cramer, Henri.
TURIN. — Geisser, Ulrich, c.-g.
GÊNES. — Thöni, Jacques.
LIVOURNE. — Lieber, Jacques.
NAPLES.— Meuricoffre, Jean-Georges, c.-g.
ANCONE. — Diethelm, L.
PALERME. — Hirzel, Conrad.
MADRID. — Lardet, Charles, c.-g.
BARCELONE. — Syz, Georges.
LISBONNE.— Ferreira Pinto Basto, G.-J., consul général.
PATRAS. — Hamburger, Alb.
St-PÉTERSBOURG. Dupont, E.,c-g.
MOSCOU.— Luchsinger, Ferdinand
RIGA. — Caviezel, Charles.
ODESSA.— de Freudenreich, Georg.
VARSOVIE. — Bardet, Frédéric.
COPENHAGUE.— Cloëtta, Christ.
STOCKHOLM. — Kramer, Jules-Henri, administ. du consulat.
CHRISTIANIA. — Lunde, Jean.
BUCAREST. — Staub, Jean, c.-g.
GALATZ. — Rychner, Jean.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules.
PHILIPPEVILLE. — Sider, Fréd.
PORT-LOUIS (île Maurice)— Bourguignon, George-Auguste.
CONGO. — Rivier, Alphonse, consul général, à Bruxelles.
PRÉTORIA (Répub. sud-africaine). — Constançon, Edouard.

AMERIQUE

Ministre plénipotentiaire.

WASHINGTON (Etat-Unis).— Vac.
BUÉNOS-AYRES. — Rodé, Emile, ministre résident.

Consuls et vice-consuls.

NEW-YORK. — Bertschmann, Jaq.
PHILADELPHIE. — Koradi, Rodol.
NOUVELLE-ORLÉANS.— Höhn, E.
MONTRÉAL. — Rey, D. L.
KNOXVILLE. — Ducloux, C., a.-c.
CINCINNATI. — Karrer, Charles.
SAINT-LOUIS. — Buff, Jaques.
CHICAGO. — Holinger, Arnold.
SAN FRANCISCO, — Borel, Ant.
GALVESTON.— Muller, Ulrich.
PORTLAND, — Schindler, Gabriel.
St-PAUL. — Dr Stamm, Gottfried.
LOUISVILLE. — Dr Kälin, Louis.
MEXICO.—Grieshaber, Georg., c.-g.
PARA (Brésil). — Da Costa, Frank.
FERNAMBOUC (Brésil). - Falkeisen.
BAHIA (Brésil). — Meister, Emile.
CARAVELLAS (Léopoldina). — Bornand, Louis, v.-c.
RIO JANEIRO (Brésil). — Raffard Eugène-Emile, consul général.
SAO PAOLO.— Wildberger, A., v-c.
RIO GRANDE DO SUL (Brésil). — Luchsinger, Fritz.
VALPARAISO (Chili). — Zürcher, Jean-Ulrich, c.-g.
LIMA (Pérou).— Weiss, Robert.
TRAIGUEN.— Breganti, Célest. v-c.
MONTEVIDEO (Uruguay). - Rappaz.
PAYSANDU. — Kammermann, v. c.
NUEVA HELVECIA.- Imhof, H. v-c.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Chiesa, Achilles, v.-c.
ESPERANZA — (vacant).
CORDOBA. — Kurth, Jean, v.-c.
MENDOZA. — Galletti, Emile, v.-c.
CONCORDIA.— de Coulon, R., v.-c.
ASSOMPTION (Paraguay). - Perret, Frédéric-Aug.
GUATEMALA. — Mægli, Jean.

ASIE

YOKOHAMA.— Ritter, Paul, secrétaire de lég., v -c.
TIFLIS. — Tallichet, Emile.
BATAVIA. — Buss, Eugène.
MANILLE (Philippines).—Sprüngli

AUSTRALIE

MELBOURNE. — Martin, Ch.-P.
ADÉLAIDE.— Page, James, v.-c.
BRISBANE. — Leutenegger, Jacq.

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1895

PAR **ANTOINE SOUCI**, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

FONDÉ EN 1708. — 188me ANNÉE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or 15
Cycle solaire 28
Indiction romaine. . . . 8
Epactes. IV
Quatre temps :
6 Mars.
5 Juin.
18 Septembre.
18 Décembre.
Depuis Noël 1894 jusqu'au Carême 1895 il y a 8 semaine et 5 jours.
Cette année est une année commune de 365 jours.



FÊTES MOBILES

Septuagésime . . 10 Févr.
Mardi gras . . . . 26 Févr.
Les Cendres . . . 27 »
Pâques . . . . . 14 Avril.
Les Rogations . . 19 Mai.
Ascension . . . . 23 »
Pentecôte. . . . . 2 Juin.
La Trinité . . . . 9 »
La Fête-Dieu . . 13 »
Jeûne fédéral . . 15 Sept.
Premier dimanche de l'Avent . . . 1 Déc.
Entre la Trinité et l'Avent il y a 24 dimanches.

A NEUCHATEL, chez **DELACHAUX & NIESTLÉ**, ÉDITEURS.

Ier Mois	JANVIER ☾		Elections	Lunaisons
1 Mardi	Circoncision	3	♃ de retour en ♐	
2 Mercredi	s Abel	15	☾♌ [dist. de la terre	Prem. quartier, le 4, à 8 h. 52 min. du matin. Froid et vent.
3 Jeudi	s Isaac, s Genev.	27	☉ à la plus petite	
4 Vendredi	s Tite, *évêque*	10	8 h. 52 m. du matin.	
5 Samedi	s Siméon	22	☌♂ *Les amis* froid	
2	*Lever du soleil, 8 h. 18 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 59.*	
6 Dimanche	F. Les 3 Rois	5	☌♄ *d'aujour-* ven-	
7 Lundi	s Lucien	18	*d'hui ont beaucoup* teux	Pleine lune, le 11, à 7 h. 50 m. du mat. Neige.
8 Mardi	s Appollin	2	[☿□♂ *de rap-*	
9 Mercredi	s Julien, *l'hôpital*	17	☽☌♃ ☿ en ♑ *port*	
10 Jeudi	s Guillaume	1	☿ dev. ét. du soir.	
11 Vendredi	s Hygin, *pape*	16	7 h. 50 m. du matin	
12 Samedi	s Satyr, *martyr*	2	☌☿ *avec* ☾ Périgée	Dern. quartier, le 17 à 11 h. 55 m. du s. Assez froid.
3	*Lever du soleil, 8 h. 15 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 7.*	
13 Dimanche	F. 1. s Hilaire 20e j.	17	☿□♄ *la* neige	
14 Lundi	s Félix	2	17, ☿□♂ et ♄	
15 Mardi	s Maure	17	*fausse monnaie ;* frais	Nouv. lune, le 25, à 10 h. 26 m. du soir. Temps doux.
16 Mercredi	s Marcel	1	☾☋ ☿ en ♑ *ils*	
17 Jeudi	s Antoine	15	11 h. 55 m. du soir	
18 Vendredi	s Claire, s Pierre	28	☌♄, ☌♂ *en ont le*	
19 Samedi	s Sulpice	11	☌☌♄ *bril-* clair	
4	*Lever du soleil, 8 h. 7 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 17.*	
20 Dimanche	F. 2. s Fabien, s S.	27	♃ direct, ☉ en ♒	JANVIER vient de *Janus*, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.
21 Lundi	s Agnès, *martyr*	7	*lant et le peu de* froid	
22 Mardi	s Vincent	19	☽☌♃ *valeur.* cou-	
23 Mercredi	s Raimond	1	*La pitié est un* vert	
24 Jeudi	s Timothée	13	*sentiment* vent	Le 20 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
25 Vendredi	Convers. s Paul	25	10 h. 26 m. du soir.	
26 Samedi	s Polycarpe	7	☌☿ *mêlé* ☾ Apogée	
5	*Lever du soleil, 8 h. 3 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 27.*	
27 Dimanche	F. 3. s Jean, Cr.	19	☌☿ ♄□☉ *de*	
28 Lundi	s Charlemagne	1	*tristesse et d'a-* doux	Du 1er au 31 janvier, les jours ont crû de 60 minutes.
29 Mardi	s François de S.	12	☾☋ ☿△♃ *mour.*	
30 Mercredi	s Martine, *mart.*	24	☿△♃ *Le* beau	
31 Jeudi	s Pierre Nol	6	*monde n'aime* serein	
			pas qu'on le brave.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau	16	Flawyl, St-Gall	14	Lucerne, chaque mardi.		Sallanches (Hte Savoie)	19
Aarberg, Berne	30	Fribourg (Suisse)	26	Nyon c. Vaud	3	Sion, Valais	26
Berne	chaque mardi.	Genève, mardis et vendr.		Payerne (Vaud)	3	Süs, Grisons	1
Bischoffszell, Thurg.	21	Langenthal (Berne)	15	Romont (Fribourg)	29	Thonon (S.) chaq. lundi.	
Escholzmatt, Lucerne	21	Lausanne (Vaud)	9	Rapperswyl, mercredis.		Vevey tous les mardis.	



Foires du mois de Janvier 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aeschi, Berne		8	Mellingen, Argovie		21
Albeuve, Fribourg		14	Morat, Fribourg	B.	2
Altorf, Uri		31	Neunkirch, Schaffhouse		28
Andelfingen, Zurich	B.	16	Nidau, Berne		29
Appenzell.	9 et	23	Oberstammheim, Z.	B.	28
Baden, Argovie		2	Oensingen, Soleure		21
Berne,	B 2 et	15	Ollon, Vaud		11
Berthoud, Berne	B.	3	Olten, Soleure		28
Bienne, Berne	B.	10	Payerne, Vaud		17
Boltigen, Berne		8	Pfäffikon, Zurich	B.	21
Bremgarten	B.	14	Porrentruy, Berne		21
Brugg, Argovie	B.	8	Romont, Fribourg	8 et B	29
Bulach, Zurich	B.	2	Rougemont, Vaud		17
Bulle, Fribourg		10	Rue, Fribourg		30
Châtel-St-Denis, Frib.		21	Schaffhouse	B. 2 et	15
Chiètres, Fribourg		31	Schiers, Grisons	2 et	21
Coire, Grisons	B.	16	Schupfheim,		7
Dagmersellen, Lucerne		21	Schwytz		28
Delémont, Berne		15	Seengen, Argovie		15
Diessenhofen, Th.	B.	14	Sidwald, St-Gall	B.	10
Eglisau, Zurich	B.	21	Sissach, Bâle		7
Estavayer, Fribourg		9	Soleure		14
Etiswyl, Lucerne		29	Stäfa, Zurich	B.	2
Frauenfeld, Th. B.	7 et	21	Sursee, Lucerne		7
Fribourg (Suisse)	M.	14	Tiefenkastels, Grisons	B	21
Frick, Argovie	B.	14	Turbenthal, Zurich		28
Genève	B.	7	Unterhallau, Schaffh.	B	7
Gossau, St-Gall	B.	7	Uster, Zurich	B	31
Grüningen, Zurich	B.	28	Utznach, St-Gall	B	15
Hutwyl, Berne	B.	2	Vevey, Vaud		29
Ilanz, Grisons		15	Viège, Valais		7
Kriegstetten, Soleure		31	Weinfelden, Th. B.	9 et	30
Landeron-Combes, N.		7	Wilchingen, Schaffh.	B	21
Langenthal, Berne	B.	15	Willisau, Lucerne	B.	31
Langnau, Berne	B.	4	Winterthour Z. B	3 et	17, 31
Lenzbourg, Argovie	B.	10	Zizers, Grisons	B.	8
Liestal, Bâle-C.	B.	9	Zofingue, Argovie		10
Locle, Neuchâtel	B.	7	Zweisimmen, Berne		9
Martigny-bourg, Val.		14			

Guibolard cause avec Gigonet de l'alliance franco-russe :

— Certainement nous devons les considérer comme des frères, car six Russes c'est six slaves ; si s'lavent c'est qui s'nettoient ; si ce n'est toi c'est donc ton frère.

Voir rectification des foires à la dernière page.

IIme Mois	FEVRIER ☾		Elections	Lunaisons
1 Vendredi	s Brigide, s Ign.	18	☿☌♀ *Le* beau	
2 Samedi	Purification N.D.	1	♂♄ ☿ en ♓ *plus*	Prem. quartier, le 3, à 1 h. 16 m. du m. Variable.
6	*Lever du soleil, 7 h. 55 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 38.*	
3 Dimanche	F. 4. s Blaise, *év.*	14	1 h. 16 m. du m. ☌☌	
4 Lundi	s Véronique	27	(♀ en ♓ varia-	
5 Mardi	s Agathe	10	☿△♄, ☌□☉ ble	
6 Mercredi	s Dorothée	25	☾☌♃ ♀△♄ *sou-*	Pleine lune, le 9, à 6 h. 23 m. du soir. Neige.
7 Jeudi	s Hélène	9	[plus gr. élong. *vent*	
8 Vendredi	s Salomon	24	☿ ét. du soir à la	
9 Samedi	s Apolline	10	6 h. 23 d. s. ☾ Pér.	
7	*Lever du soleil, 7 h. 45 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 48.*	Dern. quartier, le 16, à 2 h. 9 m. du s. Eclaircissant.
10 Dimanche	F. Sept. s Schol.	25	☌☿ ☿☌♀ *on*	
11 Lundi	s Severin, *abbé*	10	☾♉, ☌♀ *con-* neige	
12 Mardi	s Damien	25	*naît mieux le* humide	
13 Mercredi	s Jonas, *cast.*	10	*cocher auquel on* pluie	Nouv. lune, le 24, à 4 h. 43 m. du soir. Doux.
14 Jeudi	s Valentin, *mart.*	24	♄ rétr. ♃△☉	
15 Vendredi	s Faustin, *martyr*	7	☾ ☌♄ ☿ rétr.	
16 Samedi	s Julienne	20	2 h. 9 m. d. s. ☌☌	
8	*Lever du soleil, 7 h. 34 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 59.*	
17 Dimanche	F. Six. s Sylvain	3	*confie ses che-* doux	
18 Lundi	s Siméon, *évêque*	16	☌♃☉ en ♓ *vaux,*	
19 Mardi	s Boniface, *évêq.*	28	☾☿✳♂ *que* éclair-	
20 Mercredi	s Constantin	10	*le gendre auquel* cis-	
21 Jeudi	s Léonore	22	*on donne sa fille.* sant	
22 Vendredi	Chaire s Pierre	4	*Il est* beau ☾ Apogée	
23 Samedi	s Josué	16	☿□♃ *facile* clair	
9	*Lever du soleil, 7 h. 21 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 9.*	
24 Dimanche	F. Quinq. s Math.	28	4 h. 43 m. d. s. ☌☿	
25 Lundi	s Victor	9	☿ dev. étoile d. m.	
26 Mardi	Mardi gras s N.	21	☾♋, ☌♀ ♄△☉	
27 Mercredi	Cendres s Sara	3	☿ en ♈, (☿△♄	
28 Jeudi	s Léandre	16	*d'être bon quand* doux	
			on a tout ce qu'on désire en ce monde.	

FÉVRIER vient de *Februare*, qui signifie faire des expiations.

Le 18, le soleil fera son entrée au signe des Poissons.

Depuis le 1er au 28 février les jours ont crû de 86 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Aarberg, Berne	26	Flawyl, St-Gall	11	Nyon (Vaud)	7	Sion (Valais)	23
Aubonne, Vaud	5	Genève, mardi et vendr.		Payerne (Vaud)	7	Schüpfheim, Lucerne	5
Berne, chaque mardi.		Langenthal (Berne)	19	Rapperswyl, St-Gall, les mercredis.		Sus, Grisons	5
Bischoffszell, Thurg.	18	Lausanne (Vaud)	13	Romont (Fribourg)	26	Thonon (H.-S.) les lundis	
Cruseilles (Hte Savoie)	6	Lucerne, chaque mardi.		Sallanches (Hte Savoie	16	Vevey, chaque mardi.	
Escholzmatt, Lucerne	18	Mellingen, Argovie	27				



Foires du mois de Février 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	B. 20	Lenzbourg, Argov.	7
Aarberg, Berne	B et Ch. 13	Lichtensteig, St-Gall	4
Altstätten, St-Gall	7 et 8	Liestal, Bâle campagne	13
Andelfingen, Zurich	B. 20	Locle, Neuchâtel B.	4
Appenzell B.	13 et 27	Lutry, Vaud	28
Avenches, Vaud	8	Maienfeld, Grisons	12
Baden, Argovie B.	5	Martigny-Bourg, Valais	18
Balstall, Soleure	25	Mellingen, Argovie B.	27
Bellinzone, Tessin	4, 5 et 6	Monthey, Valais	1
Berne	5 et B 26	Morat, Fribourg	6
Berthoud, Berne B.	7	Morges, Vaud	6
Bex, Vaud	21	Moudon, Vaud	4
Bienne, Berne	7	Münster, Lucerne	21
Bischofzell, Thurgovie	21	Neunkirch, Schaffh. B	25
Bremgarten, Argovie	18	Oberstammheim, Zur.	25
Brugg. Argovie	12	Onnens, Vaud	15
Bülach, Zurich	B 6 et 26	Orbe, Vaud	11
Bulle, Fribourg	14	Oron, Vaud	6
Büren. Berne	27	Payerne, Vaud	21
Château-d'Œx, Vaud	7	Pfäffikon, Zurich	5 et B. 18
Châtel-St-Denis, Frib.	25	Porrentruy, Berne	18
Coire, Grisons	4 et B 20	Ragatz, St-Gall	5
Cossonay, Vaud	7	Reinach, Argovie B.	7
Delémont, Berne	19	Rolle, Vaud	15
Diessenhofen, Th. B.	4	Romont, Fribourg	5
Echallens, Vaud	21	Rue, Fribourg	27
Eglisau, Zurich	5 et B 18	Saignelégier, Berne	4
Estavayer, Fribourg	13	St-Triphon, Vaud	15
Fenin, Neuchâtel	25	Sargans, St-Gall	26 et 27
Frauenfeld, Th. B.	4 et 18	Seewis, Grisons	6
Fribourg (S.) M.	18, 19 & 20	Sempach, Lucerne	4
Frick, Argovie	25	Sidwald, St-Gall	21
Genève B.	4	Sierre, Valais	25
Gessenay, Berne	12	Sion, Valais	23
Gorgier, Neuchâtel B.	18	Soleure	11
Gossau, St-Gall B.	4	Stäfa, Zurich B	5
Gruningen, Zurich B.	25	Teuffen, Appenzell B.	1
Hérisau, Appenzell	8	Thoune, Berne	20
Hitzkirch, Lucerne	26	Tiefenkastels, Grisons	B 18
Hutwyl, Berne B.	6	Turbenthal, Grisons B	25
Ilanz, Grisons	4 et 19	Unterhallau, Sch. B	4
Kublis, Grisons B.	4	Uster, Zurich B	28
Landeron, Neuchâtel	B 4	Utznach, St-Gall	B 19 M 23
Langenthal, Berne	B. 19		
Langnau, Berne	B. 1 et M 27		
Laufen, Berne	25		

Voir suite après le mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

IIIme Mois	MARS ☾		Elections	Lunaisons
1 Vendredi	s Aubin	28	☌ ♄ *Si presque* so-	Prem. quartier, le 4, à 1 h. 40 m. du s. Humide.
2 Samedi	s Simplice, *pape*	10	☿ en ♌ *toutes* leil	
10	*Lever du soleil, 7 h. 9 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 19.*	
3 Dimanche	F. Inv. s Marin	23	☽ ☌♂ ☿ d. ret. en ♑	
4 Lundi	s Adrien	7	1 h. 40 m. du s. *les*	Pleine lune, le 11, à 4 h. 38 m. du mat. Pluie. Eclipse de lune visib.
5 Mardi	s Eusèbe	20	☾ ☌ ♃ *manières* cou-	
6 Mercredi	4 Temps s Frid.	4	☿ □ ♂ *de dé-* vert	
7 Jeudi	s Thomas d'Aq.	18	*penser l'argent* plu-	
8 Vendredi	s Jonathan	3	*sont agréables,* vieux	
9 Samedi	40 martyrs	18	☌☿ *presque* humide	
11	*Lever du soleil, 6 h. 56m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 29.*	
10 Dimanche	F. Rem. s Franç.	3	☿ dir. ☾ Périgée	Dern. quartier, le 18, à 6 h. 31 m. du mat. Venteux.
11 Lundi	s Cunibert	18	☽ 4 h. 38 m. d. m. ☾☍	
12 Mardi	s Grégoire	3	éclipse de ☾ visible	
13 Mercredi	s Nicéphore, *évêq.*	17	☌☿ *toutes celles* ven-	Nouv. lune, le 26, à 11 h. 25 m. du mat. Orage. Eclipse de soleil invisible.
14 Jeudi	s Mathilde, *reine*	2	☌♄ *de le ga-* teux	
15 Vendredi	s Longin	16	*gner sont pénibles.* tem-	
16 Samedi	s Héribert, *évêque*	29	☌♂ *Les femmes* pête	
12	*Lever du soleil, 6 h. 43 m*		*Coucher du soleil, 6 h. 39.*	
17 Dimanche	F. Oc. Gertrud.	12	☾ ☿ en ♓ *ont* pluie	
18 Lundi	s Gabriel, *arch.*	24	☾ 6 h. 31 m. d. m. ☽	
19 Mardi	s Joseph	7	(☌ ♃ *des yeux* frais	
20 Mercredi	s Joachim	19	☉ en ♈ jour et nuit	
21 Jeudi	s Benoît, *abbé*	1	☿ △ ♄ [égaux	
22 Vendredi	s Nicolas de Flue	12	*tout* vent ☾ Apogée	
23 Samedi	s Théodore	24	☌ ☿ ☿ ✳ ♃ *au-*	
13	*Lever du soleil, 6 h. 29 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 48.*	
24 Dimanche	F. Laet. s Siméon	6	☿ ét. d. m. à la plus	
25 Lundi	Annonciat. N. D.	18	☾ ☊ (gr élong.	
26 Mardi	s César	0	11 h. 25 m. du mat.	
27 Mercredi	s Lydie	12	éclipse de ☉ invisible	
28 Jeudi	s Ruppert	25	24, ☿ en ♉ froid	
29 Vendredi	s Eustase	7	☌☿, ☌♄ ☿ ☌ ♄	
30 Samedi	s Quirin	20	*tour de la tête.* orage	
14	*Lever du soleil, 6 h. 15 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 58.*	
31 Dimanche	F. Jud. s Balbine	3	☿ □ ♂ vent	

MARS était consacré au dieu *Mars* par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.

Le 20 de ce mois le soleil fera son entrée au signe Bélier ; jour et nuit égaux.

Du 1er au 31 mars les jours ont crû de 103 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau	20	Escholzmatt, Luc.	18	Lucerne, chaque mardi.		St-Imier (Berne)	12
Aarberg, Berne	27	Fahrwangen (Arg.)	4	Nyon (Vaud)	7	Schmitten (Fribourg)	4
Berne, chaque mardi.		Flawyl, St-Gall	11	Payerne c. Vaud	7	Schüpfheim, Lucerne	5
Bischoffszell, Thurg.	18	Fribourg (Suisse)	16	Rapperswyl, mercredis.		Sion (Valais)	23
Chaux-de-Fonds, N.	6	Genève, mardi et vendr.		Romont (Fribourg)	26	Thonon (Sav.) les lundis	
Couvet (Neuchâtel)	19	Langenthal (Berne)	19	Sallanches (Hte Savoie)	16	Vevey, chaque mardi.	



Foires du mois de Mars 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédees d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarberg, Bern. B	et chev.	13	Grandson, Vaud		13
Aigle, Vaud		9	Gross-Hochstetten,		13
Altorf, Uri		21	Gruningen, Zurich	B.	25
Andelfingen Zurich	B.	20	Horgen, Zurich	M.	8
Anet, Berne		20	Hutwyl, Berne		13
Appenzell	13 et	27	Ilanz, Grisons		19
Aubonne, Vaud		19	Klein-Lauffenbourg, A.		18
Avenches, Vaud		8	Klingnau, Argovie		6
Baden, Argovie	B.	5	Kloten, Zurich		13
Bâle,	14 et	15	Landeron, Neuchâtel	B.	11
Berchier, Vaud		8	Langenthal, Berne		5
Berthoud, Berne	B 7,	14	Langnau, Berne	B.	1
Bevaix, Neuchâtel		18	Langwies, Grisons	B.	12
Bex, Vaud		21	La Sarraz, Vaud		26
Bienne, Berne. et	Chev.	7	Lausanne, Vaud		13
Bonvillard, Vaud		23	Lenzbourg, Argovie	B.	7
Bözingen, Berne		25	Liestal, Bâle	B.	13
Bremgarten, Arg.	B	11	Lignieres, Neuchâtel		23
Brugg, Argovie	B.	12	Locle, Neuchâtel	B.	4
Bulach, Zurich	B	6	Mallerey, Berne		14
Bulle, Fribourg		7	Martigny-Ville, Valais		25
Carouge, Genève	B.	13	Mellingen, Argovie		19
Cerlier, Berne		27	Mézières, Vaud		27
Chêne-Bourg, Genève		15	Montfaucon, Berne		25
Chiètres, Fribourg		28	Morat, Frib.,		6
Coire	5 et B	20	Morges, Vaud		27
Concise, Vaud		7	Moudon, Vaud		4
Coppet, Vaud		14	Neunkirch, Schaffh.	B.	25
Cortaillod, Neuchâtel		12	Neuveville, Berne		26
Cossonay, Vaud		14	Nidau, Berne		19
Cully, Vaud		1	Nyon, Vaud		7
Delémont, Berne		19	Oberstammheim, Z.	B.	25
Diessenhofen, Th.	B.	11	Oensingen, Soleure		25
Echallens, Vaud		21	Ollon, Vaud		15
Eglisau, Zurich	B.	18	Olten, Soleure		18
Erlenbach, Berne	B.	12	Oron-la-Ville, Vaud		6
Estavayer, Fribourg		13	Payerne, Vaud		21
Fontaines, Neuchatel		18	Pfäffikon, Zurich	B.	18
Frauenfeld, Th. B.	4 et	18	Porrentruy, Berne		18
Fribourg (Suisse) M.	4—6		Pully, Vaud		7
Frick, Argovie		4	Ragatz, St-Gall		25
Frutigen, Berne		29	Rahon, Valais		7
Gais, Appenzell		5	Regensberg, Zurich		19
Gelterkinden, Bâle	C.	6	Rehetobel, Appenzell		29
Genève	B.	4	*Voir suite après le mois de décembre.*		
Gossau, St-Gall	B.	4			

Voir rectification des foires à la dernière page.

IVme Mois	AVRIL	☾		Elections	Lunaisons
1 Lundi	s Hugues, *évêque*	♌	16	☽ ☌ ♂, ☌ ♃ *Les fem-*	
2 Mardi	s Nisier, Fr. Paul	♍	0	10 h. 28 m. du s. *mes*	Prem. quartier, le 2, à 10 h. 28 m. du s. Eclaircissant.
3 Mercredi	s Eugène	♍	14	*ne valent* éclair-	
4 Jeudi	s Isidore, *évêque*	♍	28	*autant que nous* cis-	
5 Vendredi	s Chrétien	♎	13	*que parce qu'elles* sant	
6 Samedi	s Sixte, s Celse	♎	27	*sont autre chose* beau	Pleine lune, le 9, à 2 h. 43 min. du soir. Beau temps.
15	*Lever du soleil, 6 h. 1 m.*			*Coucher du soleil, 7 h. 7.*	
7 Dimanche	F. Rameaux s A.	♏	12	☾ ☍ *que* ☾ Périgée	
8 Lundi	s Prochore	♏	26	(☌ ☿ *nous;* soleil	
9 Mardi	s Dionise	♐	11	2 h. 43 m. du soir	
10 Mercredi	s Ezéchiel	♐	26	☌ ♄ ♃ en ♍ *donc,*	Dern. quart., le 16, à 0 h. 22 m. du mat. Variable.
11 Jeudi	s Cène s Léon	♑	10	☿ □ ♃, ☿ en ♎	
12 Vendredi	Vendredi s. s J.	♑	23	☌ ♀ *il ne faut* doux	
13 Samedi	s Justin, *martyr*	♒	7	*pas plus élever* serein	
16	*Lever du soleil, 5 h. 48 m.*			*Coucher du soleil, 7 h. 17.*	
14 Dimanche	F. Paques s Bél.	♒	20	☽ ☌ ♂, ☌ ♃ *les filles*	
15 Lundi	Lundi s s Olymp.	♓	3	*comme les garçons* con-	Nouv. lune. le 25, à 2 h. 11 du matin. Pluvieux.
16 Mardi	s Daniel	♓	15	☾ *qu'on habille* stant	
17 Mercredi	s Rodolphe	♓	27	0 h. 22 m. du matin	
18 Jeudi	s Apollon	♈	9	☿ ☼ ☉ (♀ en ♉	
19 Vendredi	s Sévère	♈	21	*des* plu- ☾ Apogée	
20 Samedi	s Sulpice	♈	2	☉ en ♈ *gar-* vieux	
17	*Lever du soleil, 5 h. 35 m.*			*Coucher du soleil, 7 h. 26.*	
21 Dimanche	F. Quass Anselm.	♉	14	☾ ☍ *çons comme* va-	
22 Lundi	s Soter et Cajus	♉	29	☿ en ♋ *les* ria-	
23 Mardi	s Georges	♉	9	*filles. Mieux vaut* ble	
24 Mercredi	s Albert	♉	21	☿ ♀ ♄ ☿ ☉	
25 Jeudi	s Marc, *évangél.*	♊	4	2 h. 11 m. d. m. ☿ ♄	
26 Vendredi	s Amélie	♊	17	♃ △ ♄, ☿ △ ♄	
27 Samedi	s Anastase	♋	0	☿ ♀ *s'user* sombre	
18	*Lever du soleil, 5 h. 23 m.*			*Coucher du soleil, 7 h. 35.*	
28 Dimanche	F. Mis. s Vital	♋	14	☿ en ♉ *que* pluie	Du 1er au 30 avril les jours ont crû de 98 minutes.
29 Lundi	s Robert	♋	27	☽ ☌ ♃, ☌ ☌ *se*	
30 Mardi	s Sigismond	♌	11	☿ ✳ ♃, ☿ ☌ ♄ *rouiller.*	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Aarberg, Berne	24	Flawyl, St-Gall	8	Lausanne (Vaud)	10	Romont c. Fribourg	30
Aubonne (Vaud)	2	Fleurier c. Neuchâtel	19	Lucerne, chaque mardi.		Sallanches Hte Savoie	20
Berne, tous les mardis.		Fribourg (Suisse)	13	Mellingen, Argovie	24	Schüpfheim, Lucerne	2
Bischoffszell, Thurg.	15	Genève, mardis et vendr.		Nyon (Vaud)	4	Sion, Valais	27
Chaux-de-Fonds, N.	3	Gimel (Vaud)	8	Payerne (Vaud)	4	Thonon (Sav.) les lundis	
Escholzmatt, Lucerne	15	Langenthal c. Berne	16	Rapperswyl, mercredis.		Vevey, chaque mardi.	



Foires du mois d'Avril 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie 17
Aarberg, Berne B et ch. 10
Aigle c. Vaud 20
Albeuve c. Fribourg 29
Altorf, Uri 24, 25, 26
Andelfingen c. Zurich B 17
Appenzell 10 & 24
Baden c. Argovie 2
Bas-Chatillon c. Valais 22
Bauma c. Zurich 5 et 6
Berne B 2 et 22 jusq. 4 mai.
Berthoud, Berne B 4
Bienne c. Berne au bétail et aux chevaux 4
Bremgarten, Argovie 15
Brigue, Valais 18
Brugg c. Argovie B 9
Bulach c. Zurich B 3
Bulle c. Fribourg 4
Buttes, Neuchâtel B 3
Cernier c. Neuchâtel 15
Château-d'Œx, Vaud 3
Châtel-St-Denis c. Frib. 15
Coffrane, Neuchâtel 22
Coire, Grisons 1 B 17
Conthey c. Valais 23
Courtelary c. Berne 2 et 3
Cossonay c. Vaud 18
Cudrefin c. Vaud 29
Dagmersellen c. Lucern 8
Délémont c. Berne 16
Diessenhofen c. Th. B. 8
Echallens c. Vaud 25
Eglisau c. Zurich B 15, 30
Einsiedeln, Schwytz B 29
Estavayer c. Fribourg 10
Fideris c. Grisons 19
Flawyl, St-Gall 8
Frauenfeld, Th. B 1 & 15
Fribourg en Suisse 1, 2, 3
Frick, Argovie B 8
Gais c. Appenzell 2
Genève B 1
Gessenay, Berne 5
Gossau, St-Gall B 1
Grandson c. Vaud 17
Gross-Laufenbourg, A. 15
Grüningen c. Zurich B 29
Hérisau c. Appenzell 26
Herzogenbuchsee, Bern. 3
Ilanz c. Grisons 16
Kublis c. Grisons 3
Lachen, Schwytz 16
Landeron c. Neuchâtel B 1
Langenthal c. Berne B 16
Langnau, Berne B 5, M 24
La Roche c. Fribourg 29
La Sagne c. Neuchâtel 2
La Sarraz c. Vaud 23
Lenzbourg c. Argovie B 4
Les Bois c. Berne 1
Lichtensteig c. St-Gall 22
Liestal, Bâle B 10
Locle c. Neuc. B et Ch. 1
Martigny-Ville c. Valais 22
Martigny-Bourg c. V. 1
Meilen c. Zurich 25
Mellingen, Argovie B 24
Meyrin, Genève B 20
Monthey, Valais 17
Morat c. Fribourg 3
Mosnang c. St-Gall B 24
Mottiers-Travers c. N. 11
Moudon c. Vaud 8
Neunkirch, Sch. 22 et B 29
Ober-Aegeri, Zug 29
Oberstammheim c. Z. B 29
Oensingen c. Soleure 29
Olten c. Soleure 1
Orbe c. Vaud 1
Oron-la-Ville, Vaud 3
Payerne c. Vaud 18
Pfäffikon, Zurich B 15
Planfayon c. Fribourg 17
Porrentruy, Berne 15
Provence, Vaud 15
Ragatz, St-Gall 29
Rapperswyll, St-Gall 17
Reinach, Argovie 4

Suite à la fin du mois de décembre.

Voir rectfiication des foires à la dernière page.

Vme Mois	MAI	☾		Elections	Lunaisons
1 Mercredi	s Phil. s Jaques	♋	25	*Si la poli-* humide	Prem. quartier le 2, à 4 h. 44 du mat. Inconstant.
2 Jeudi	s Athanase, *évêq.*	♌	9	4 h. 44 m. du matin	
3 Vendredi	Invention s Cr.	♌	23	(☿ ✳ ♂ *tesse* clair	
4 Samedi	s Florian	♌	8	☾ ☌ ♉ *n'ins-* ☾ Périgée	
19	*Lever du soleil 5 h. 13 m.*			*Coucher du soleil, 7 h. 44*	
5 Dimanche	F. Jub. s Pie V, *p.*	♍	22	☿ dev. étoile du soir	Pleine lune le 9, à 0 h. 59 m. du matin. Beau temps.
6 Lundi	s Jean porte lat.	♎	6	*pire pas toujours* in-	
7 Mardi	s Stanislas	♎	20	*la bonté, l'équité,* con-	
8 Mercredi	Appar. s Michel	♏	4	☌ ♄ *la* stant	
9 Jeudi	s Béate	♏	18	0 h. 59 m. d. m. ☌ ☿	
10 Vendredi	s Sophie	♐	2	*complaisance, la* soleil	
11 Samedi	s Mammert, *évêq.*	♐	15	☿ en ♌ *gra-* beau	Dern. quartier le 16, à 6 h. 44 m. du soir. Variable.
20	*Lever du soleil 5 h. 3 m.*			*Coucher du soleil, 7 h. 53*	
12 Dimanche	F. Cant. s Pancr.	♐	28	☾ ☌ ☿, ☌ ♃ *titude,*	
13 Lundi	s Gervais, *évêque*	♑	10	☿ en ♋ *elle*	
14 Mardi	s Boniface	♑	23	☿ △ ♄ *en* con-	
15 Mercredi	s Isidore, *labour.*	♒	5	☾ *donne du* stant	Nouvelle lune le 24, à 1 h. 45 m. du soir. Troublé.
16 Jeudi	s Pérégrin	♒	17	6 h. 44 m. du soir	
17 Vendredi	s Pascal, *évêque*	♒	29	*moins les* (☾ Apogée	
18 Samedi	s Théodose, *cab.*	♓	10	☾ ☌ ☿ ♂ ♃ *ap-*	
21	*Lever du soleil 4 h. 55 m.*			*Coucher du soleil, 8 h. 2.*	
19 Dimanche	F. Rog. s Potent.	♓	22	*parences et fait* serein	Prem. quartier le 31, à 9 h. 48 m. du m. Pluie et vent.
20 Lundi	s Blanche, s Bern.	♈	4	*paraître l'homme* cou-	
21 Mardi	s Constant	♈	17	☉ en ♌ *au* vert	
22 Mercredi	s Julie, *vierge*	♈	29	☌ ♄ *dehors* pluie	
23 Jeudi	Ascension	♉	12	*comme il de-* clair	
24 Vendredi	s Jeanne	♉	25	1 h. 45 m. du soir.	
25 Samedi	s Urbain	♉	9	*vrait être inté-* vent	
22	*Lever du soleil 4 h. 48 m.*			*Coucher du soleil, 8 h. 9.*	
26 Dimanche	F. Ex. s Philip.	♊	23	☽ ☌ ☿ *rieure-* beau	
27 Lundi	s Lucien	♊	7	☌ ♃, ☌ ☿, ☌ ♂	
28 Mardi	s Germain	♊	22	*ment. L'esprit* troublé	
29 Mercredi	s Maximilien	♋	6	☿ en ♊, ☾ Périgée	
30 Jeudi	s Félix, *pape*	♋	20	(☿ △ ♄ *sert à*	
31 Vendredi	s Pétronelle	♌	4	9 h. 48 m. d. m. ☾ ☌	
				tout et ne suffit à rien.	

MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores. Il était le troisième mois.

Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.

Du 1er au 31 les jours ont crû de 79 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg, Berne	29	Flawyl, St-Gall	13	Payerne c. Vaud	2	Sion c. Valais	25
Berne, tous les mardis.		Fribourg en Suisse	18	Pré St-Didier (Aoste)	13	Süs, Grisons	7
Bischofszell, Thurg.	20	Genève, mardi et vendr.		Rapperswyl les mercred.		Thonon chaque lundi	
Chaux-de-Fonds	1	Langenthal c. Berne	21	St-Imier c. Berne	14	Vevey c. Vaud les mardis	
Escholzmatt, Lucerne	20	Lucerne, tous les mardis		Sallanches en Savoie	18		
Fahrwangen, Arg.	27	Nyon c. Vaud	2	Schüpfheim, Lucerne	7		



Foires du mois de Mai 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au betail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie		15	Combremont-le-Grand		15
Aarberg, Berne	B	8	Concise c. Vaud		8
Aigle c. Vaud	B	18	Corcelles c. Neuchâtel		1
Altorf, Uri		15, 16 & 17	Cortaillod c. Neuchâtel		15
Altstædten, St-Gall		2 et 3	Cossonay c. Vaud		30
Andelfingen c. Zurich		15	Couvet c. Neuchâtel		31
Anet c. Berne		29	Davos c. Grisons	M	25
Anniviers c. Valais		31	Délémont c. Berne		21
Appenzell		8 & 22	Diessenhofen, Thur.	B	13
Aubonne c. Vaud		21	Dombresson c. Neuch.		20
Avenches c. Vaud		10	Echallens c. Vaud		29
Baden c. Argovie	B	7	Eglisau c. Zurich	B	20
Bagnes c. Valais		20 & 30	Erlenbach, Berne	B	14
Balstall, Soleure		27	Ernen c. Valais		21
Bassecour c. Berne		14	Escholzmatt c. Lucerne		13
Bayards c. Neuchâtel		6	Estavayer c. Fribourg		8
Begnins c. Vaud		20	Evionnaz c. Valais		21
Bellegarde, Fribourg	B	13	Fiez c. Vaud		25
Berthoud c. Berne	B	2, 30	Frauenfeld c. Th.	B	6 & 20
Bevaix c. Neuchâtel		27	Fribourg en Suisse	M	6-8
Bex c. Vaud		16	Frick c. Argovie		13
Bienne c. Berne		2	Gais c. Appenzell		14
Bière c. Vaud		13	Gampel, Valais		4
Bischofszell c. Thurg.		20	Gelterkinden c. Bâle		8
Boudevilliers c. Neuch.		25	Genève	B	6
Boudry c. Neuchâtel		28	Gersau, Schwytz	M	27
Bœtzen, Argovie		22	Gessenay c. Berne		1
Bœzingen, Berne		20	Gimel c. Vaud		27
Bremgarten, Arg.		13	Glyss c. Valais		22
Breuleux c. Berne		21	Gossau, St-Gall	B	6
Brugg c. Argovie		14	Grabs c. St-Gall		27
Bulach, Zurich	B	1 et 28	Grandfontaine c. Berne		14
Bulle c. Fribourg		9	Grandson, Vaud		29
Buren c. Berne		1	Grüningen, Zurich	B	27
Buttes, Neuchâtel	B	20	Hutwyl, Berne		1
Carouge, Genève	B	13	Ilanz c. Grisons		10
Cerlier c. Berne		8	Kaiserstuhl, Argovie		27
Chaindon, Berne		8 et 9	Kublis, Grisons		30
Champagne c. Vaud		17	Landeron-Combe, N.	B	6
Charbonnières (les)	B	29	Langenbruck Bâle-C.		1
Charmey c. Fribourg		7	Langenthal, Berne		21
Château d'Oex c. Vaud		15	Langnau, Berne	B	3
Châtel-St-Denis c. Fr.		13	La Sarraz, Vaud		28
Chavornay c. Vaud		8	Laufen, Berne		7
Chiètres c. Fribourg		30	Lauen, Berne		2
Coire, Gr.	M	12-17 B 1, 15	*Suite fin décembre.*		

Voir rectification des foires à la dernière page.

VI^me^ Mois	JUIN ☽		Elections	Lunaisons
1 Samedi	s Nicodème	18	*L'amour de la pa-* pluie	Pleine lune le 7, à 11 h. 59 m. du mat. Trouble.
23	*Lever du soleil, 4 h. 44 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 16*	
2 Dimanche	F. Pentecote	2	5, ☿ ét. du soir à la	
3 Lundi	Lundi s. s Eras.	16	*trie* [pl. grande élong.	
4 Mardi	s Edouard	0	☌♄ *et de l'huma-* ven-	Dern. quartier le 15, à 0 h. 27 m. du s. Beau temps.
5 Mercredi	4 Temps s Bon.	14	☿☌☌ *nité con-* teux	
6 Jeudi	s Claude, *évêque*	27	☿□♄, ☌□♄	
7 Vendredi	s Norbert	10	11 h. 59 m. d. matin	
8 Samedi	s Médard	23	☽ ☿☌♃, ☿ en ♌	Nouvelle lune le 22, à 10 h. 51 m. du soir. Variable.
24	*Lever du soleil à 4 h. 41 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 21*	
9 Dimanche	F. s Trinité s F.	6	☌☿, ☌♃ *duit à la*	
10 Lundi	s Marguerite	19	☌ en ♌ *bonté*	
11 Mardi	s Barnabé, *apôtre*	1	*des mœurs* som-	
12 Mercredi	s Léon III, *pape*	13	*et la bonté des mœurs* bre	
13 Jeudi	Fête-Dieu s Ant.	25	*conduit à* ☾Apogée	
14 Vendredi	s Basile, *évêque*	6	☾☌♉ *l'amour* clair	
15 Samedi	s Vite, s Modeste	18	0 h. 27 m. d. soir.	
25	*Lever du soleil à 4 h. 40 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 25*	
16 Dimanche	F. 1 ap. Tr. s B.	0	*de la patrie.* beau	
17 Lundi	s Justine	12	*Moins nous pou-* soleil	
18 Mardi	s Montan, *martyr*	25	☌♄ ☿ rétrogr. *vons*	
19 Mercredi	s Gervais	7	*satisfaire nos pas-* serein	
20 Jeudi	s Sylvère, *pape*	24	22, ♄△☉ [jour	
21 Vendredi	s Louis de Gonz.	4	☉ en ♋, le pl. long	
22 Samedi	s Paulin, *évêque*	18	10 h. 51 m. d. s. ☾	
26	*Lever du soleil 4 h. 41 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 27*	
23 Dimanche	F. 2. s Basile	2	☌☿, ☌♃ *sions parti-*	
24 Lundi	s Jean-Baptiste	17	*culières, plus* varia-	
25 Mardi	s Eloi, s Prosper	2	☌☌ ble ☾Périgée	
26 Mercredi	s Jean et Paul	16	☌☿ *nous nous* beau	
27 Jeudi	7 Dormeurs	1	*livrons aux pas-* doux	
28 Vendredi	s Léon II, *pape*	15	☽☾☌ *sions* chaud	
29 Samedi	s Pierre et Paul	29	3 h. 1 min. du soir.	
27	*Lever du soleil, 4 h. 44 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 26*	
30 Dimanche	F. 3. s Com. d. s P.	13	*générales.* orage	

JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.

Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.

Du 1^er^ au 22 les jours ont crû de 19 m. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.

Aarau c. Argovie	19	Fleurier c. Neuchâtel	7	Lucerne, chaque mardi		St-Imier c. Berne	11
Aarberg, Berne	26	Freiburg i. B.	13	Meyringen, Berne	6	Schupfheim, L., porcs	4
Berne, tous les mardis		Fribourg en Suisse	15	Nyon c. Vaud	6	Sion en Valais	22
Bischofszell, Thurg.	17	Genève, mardi et vendr.		Payerne c. Vaud	6	Süss, Grisons	4
Escholzmatt, Lucerne	17	Langenthal c. Berne	18	Rapperswyll, le mercredi		Thonon chaque lundi	
Flawyl, St-Gall	10	Lausanne c. Vaud	12	Sallanches Ht-Savoie	15	Vevey, V. chaque mardi	



Foires du mois de Juin 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Andelfingen, Zurich	B	19	Monthey c. Valais		5
Appenzell		12 & 26	Morat c.Fribourg		5
Baden, Argovie	B	4	Motiers-Travers c. N.		11
Bagnes c. Valais		14	Moudon c. Vaud		3
Bâle		13 et 14	Münster c. Valais		14
Berthoud, Berne	B	6	Neunkirch, Schaffh.	B	24
Bienne c. Berne		6	Noirmont c. Berne		3
Bischofszell, Thurgovie		20	Oberstammheim c. Z.	B	24
Bremgarten, Argovie		10	Olten c. Soleure		3
Brevrai c. Neuchâtel		8	Oron-la-Ville c. Vaud		5
Brigue c. Valais		4	Orsières c. Valais		4
Brugg c. Argovie		11	Payerne c. Vaud		20
Bulach c. Zurich	B	5	Pfaffikon c. Zurich	B	17
Bulle c. Fribourg		12	Ponte-Campovasto c. G.		7
Courchapoix, Berne	M	4	Porrentruy c. Berne		17
Délémont c. Berne		18	Rapperswyll, St-Gall		5
Diessenhofen, Thurg.	B	10	Regensberg c. Zurich		13
Eglisau c. Zurich	B	17	Richensee, Lucerne		3
Estavayer, Fribourg		12	Romont c. Fribourg		11
Frauenfeld c. Th.	B	3 & 17	Rue c. Fribourg		26
Fribourg (Suisse)		3, 4, 5	St-Aubin c. Neuchâtel		10
Frick c. Argovie	B	10	St-Imier c. Berne		11 et 12
Genève	B	3	Salux, Grisons		11
Gossau, St-Gall	B	3	Saxon c. Valais		7
Grandfontaine, Berne		11	Schaffhouse		4-6
Gross-Laufenbourg, A.		3	Sempach c. Lucerne		3
Grüningen c. Zurich	B	24	Sidwald c. St-Gall		20
Hutwil c. Berne		5	Sion c. Valais		8
Ilanz c. Grisons		6	Sissach, Bâle		26
Lachen, Schwytz		4	Soleure		10
Lajoux c. Berne		11	Stäfa c. Zurich	B	4
Landeron-Combe, N.	B	10	Sursee c. Lucerne		24
Langenthal c. Berne	B	18	Teuffen, Appenzell	B	7
Langnau c. Berne	B	7	Travers c. Neuchâtel		15
Laufen c. Berne		4	Turbenthal, Zurich	B	24
Lenzbourg c. Argovie	B	6	Unterbach, Valais		10
Lichtensteig, St-Gall		10	Unterhallau, Schaffh.	B	3
Liddes, Valais	B	5	Uster, Zurich	B	27
Locle c. Neuchâtel	B	3	Uznach c. St-Gall	B	18
Loëche-Ville c. Valais		1			
Martigny-Bourg c. Val.		10			
Mellingen, Argovie	3 B	26			
Mezières, Vaud		12			
Montfaucon c. Berne		25			

Les Foires étrangères se trouvent à la fin du mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

VII^me^ Mois	JUILLET ☽		Elections	Lunaisons
1 Lundi	s Théobald	27	☌ ♄ ♀ dev. ét. d. m.	Pleine lune le 6, à 7 h. 29 m. du matin. Beau.
2 Mardi	Visitation N. D.	10	☉ à la pl. gr. distance	
3 Mercredi	s Anatole, *évêque*	24	♀ ✳ ♄ (de la terre	
4 Jeudi	s Ulric, *évêque*	7	♄ dir. *Quand* beau	
5 Vendredi	s Zoé	20	☽ *mon ami rit,* soleil	
6 Samedi	s Goar, *solitaire*	2	☌ ☿ ♀ en ♌ *c'est*	Dernier quartier le 15, à 4 h. 31 m. du matin. Soleil.
28	*Lever du soleil 4 h. 49 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 25*	
7 Dimanche	F. 4. s Elisabeth	15	0 h. 29 m. d. m. ☌ ♃	
8 Lundi	s Procope	27	11. ☌ ♀ *à* clair	
9 Mardi	s Zénon, *martyr*	9	☌ ☍ *lui à* chaud	Nouvelle lune le 22, à 6 h. 32 m. du mat. Tempête.
10 Mercredi	7 Frères	21	☿ ✳ ♀, ♃ ☌ ☉	
11 Jeudi	s Pie I, *pape*	3	☾ ♋ ☾ Apogée	
12 Vendredi	s Jean Gualbert	15	♀ étoile du s. à la pl.	
13 Samedi	s Henri, *emper.*	26	☿ dir. (grande élong.	Prem. quartier le 28, à 9 h. 35 minutes du soir Eclaircissant.
29	*Lever du soleil 4 h. 55 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 20*	
14 Dimanche	F. 5. s Bonavent.	8	*m'appren-* nuage	
15 Lundi	s Marguerite	20	4 h. 31 m. du matin	
16 Mardi	Commenc. cannic.	3	☌ ♄ *dre le sujet* som-	
17 Mercredi	s Alexis	16	*de sa joie ; lors-* bre	
18 Jeudi	s Camille	29	*qu'il pleure,* éclair-	
19 Vendredi	s Vincent de P.	12	*c'est à moi à dé-* cis-	
20 Samedi	s Elie, s Marg.	26	☾ ☌ ☿ *couvrir* sant	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.
30	*Lever du soleil 5 h. 2 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 14*	
21 Dimanche	F. 6. s Arbogaste	11	☌ ♃ *la* chaud	
22 Lundi	s Marie-Madel.	26	6 h. 32 m. du matin	
23 Mardi	s Apollinaire	11	☉ en ♌ ☾ Périgée	
24 Mercredi	s Christine, *mart.*	26	☌ ♂ ♄ □ ☉ tem-	
25 Jeudi	s Jacq., s Christ.	10	☾ ♋, ☌ ♀ *cause* pête	Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
26 Vendredi	s Anne	25	23, ☿ ét. du mat. à la	
27 Samedi	s Pantaléon	10	(plus grande élong.	
31	*Lever du soleil 5 h. 10 m.*		*Coucher du soleil, 8 h. 6.*	
28 Dimanche	F. 7. s Victor, *p.*	24	9 h. 35 m. d. s. ☌ ♄	Du 1^er^ au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.
29 Lundi	s Marthe	7	♂ en ♌ *de son*	
30 Mardi	s Ignace de L.	21	*chagrin. Le sage ne* beau	
31 Mercredi	s Germain	4	*condamne jamais,* soleil	
			mais plaint toujours.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Berne	31	Flawyl, St-Gall	8	Meyringen, Berne	4	Schupfheim, L., porcs	2
Aubonne c. Vaud	2	Fribourg (Suisse)	20	Nyon c. Vaud	4	Sion, Valais	27
Berne, tous les mardis		Genève, mardi et vendr.		Payerne c. Vaud	4	Süss, Grisons	2
Bischofszell, Thurg.	15	Langenthal c. Berne	16	Rapperswyl, les mercre.		Thonon. tous les lundis	
Escholzmatt, Lucerne	15	Lucerne, tous les mardis		Sallanches en Savoie	20	Vevey, V. chaque mardi	



Foires du mois de Juillet 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie		17	Lenzbourg, Argovie		18
Aarberg, Berne	B et Ch.	10	Liestal, Bâle	B	3
Andelfingen, Zurich	B	17	Locle, Neuchâtel	B	1
Appenzell		10 et 24	Mellingen, Argovie	B	31
Baden, Argovie	B	2	Morat, Fribourg		3
Bellegarde, Fribourg	B	29	Moudon, Vaud		1
Bellelay, Berne	M	7	Munster, Lucerne		22
Berthoud, Berne	B	4, 11	Neunkirch, Schaffh.	B	29
Bienne, Berne		4	Nidau, Berne		23
Bischofszell, Thurgov.		18	Nyon, Vaud		4
Bœzingen, Berne		15	Oberstammheim, Z.	B	29
Bremgarten, Arg.	B	8	Oensingen, Soleure		15
Brévine, Neuchâtel	M	3	Olten, Soleure		1
Brugg, Argovie	B	9	Orbe, Vaud		8
Bulach, Zurich	B	3	Oron-la-Ville, Vaud		3
Bulle, Fribourg		25	Payerne, Vaud		18
Büren, Berne		10	Pfäffikon, Zurich	B	15
Chiètres, Fribourg		25	Porrentruy, Berne		15
Cossonay, Vaud		11	Reinach, Argovie		4
Davos, Grisons	M	6 et 8	Rheineck, St-Gall		29
Delémont, Berne		16	Romont, Fribourg		9
Diessenhofen, Th.	B	8	Rue, Fribourg		31
Echallens, Vaud		18	Saignelégier, Berne		8
Eglisau, Zurich	B	15	Schaffhouse	B	2 et 16
Estavayer, Fribourg		10	Schleitheim, Schaffh.		1
Fiez, Vand		29	Sempach, Lucerne		15
Frauenfeld, Th.	B	1 et 15	Sidwald, St-Gall		18
Fribourg (Suisse)	M	8-10	Sissach, Bâle		24
Frick, Argovie	B	8	Soleure		8
Gelterkinden, Bâle c.		10	Stäfa, Zurich	B	2
Genève	B	1	Teuffen, Appenzell	B	5
Gimel, Vaud		15	Turbenthal c. Zurich	B	29
Gorgier, Neuchâtel		1	Unterhallau, Schaff.	B	1
Gossau, St-Gall	B	1	Unterkulm, Argovie		12
Gross Hochstetten, Bern		10	Uster, Zurich	B	25
Grüningen, Zurich	B	29	Uznach, St-Gal	B	16
Herzogenbuchsee, Berne		3	Vevey, Vaud		30
Ilanz, Grisons,		27	Weinfelden, Th.	B	10 et 31
Klein-Lauffenburg, Ar.		22	Wilchingen, Schaff.	B	15
Klingnau, Argovie		2	Willisau, Lucerne		25
Landeron-Combe, N.	B	1	Winterthour, Z.	B	4 et 18
Langenthal, Berne		16	Yverdon, Vaud	B	2
Langnau, Berne	B 5 M	17	Zofingue, Argovie		11
Lausanne c. Vaud		10	Zurzach, Argovie		8

Voir rectification des foires à la dernière page.

VIII^e Mois	AOUT ☽		Elections	Lunaisons
1 Jeudi	s Pierre aux liens	17	☽ ☿☌♂☌♃ *La* clair	Pleine lune le 5, à 2 h. 51 min. du soir. Sombre.
2 Vendredi	s Etienne, *pape*	29	*modeste et douce* so-	
3 Samedi	Invention s Et.	12	☌☍♃ *bienveillance* leil	
32	*Lever du soleil 5 h. 19 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 57*	
4 Dimanche	F. 8. s Dominiq.	24	☌☿☿☐♄ *est*	
5 Lundi	s Oswald	6	2 h. 51 m. du soir	Dern. quart. le 13, à 6 h. 18 m. du soir. Pluie.
6 Mardi	Transfig. N. D.	18	(☿ en ♌ *une* som-	
7 Mercredi	s Emma, Gaëtan	0	☌♂ bre ☾ Apogée	
8 Jeudi	s Cyriaque	11	☾☌☿ *vertu qui* cou-	
9 Vendredi	s Romain, *mart.*	23	☌☿ ☿✳♃ vert	
10 Samedi	s Laurent, *mart.*	5	*donne* étoiles filantes	Nouvelle lune le 20, à 1 h. 55 min. du soir. Beau. Eclipse de soleil invisible.
33	*Lever du soleil 5 h. 27 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 47*	
11 Dimanche	F. 9. s Suzanne	17	☿ ét. du s. au pl. gr.	
12 Lundi	s Claire, *v.*	29	☾☌♄ *plus* (éclat	
13 Mardi	s Hippolyte	11	6 h. 18 m. du soir.	
14 Mercredi	s Eusèbe	24	☿ en ♍ *d'amis* plu-	
15 Jeudi	Assomption N. D.	7	*que la richesse* vieux	
16 Vendredi	s Roch. *cap.*	21	◠ *et plus de cré-* vent	
17 Samedi	s Sévère	5	☿ dev. ét. du soir *dit*	
34	*Lever du soleil 5 h. 35 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 35*	
18 Dimanche	F. 10. s Hélène	19	☌♃ 20, ☾ Périgée	
19 Lundi	s Donat, *p.*	4	[écl. de ☉ invisibl.	
20 Mardi	s Bernard, *abbé*	19	1 h. 55 m. d s.☌☿	
21 Mercredi	s Jeanne, *chant.*	4	☾☍, ☌☌ *que le pou-*	
22 Jeudi	s Symphorien	19	☌☿ (☿ en ♎ *voir.*	
23 Vendredi	s Philippe Beniti	4	☉ en ♎ *Les* ton-	
24 Samedi	s Barthélemi, *ap.*	19	*blessures d'un* nerre	
35	*Lever du soleil 5 h. 45 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 22*	
25 Dimanche	F. 11. s Louis, *roi*	3	☌♄ *ami prou-* chaud	
26 Lundi	s Zéphirin	17	♄✳☉ *vent* beau	
27 Mardi	Fin canicules	0	6 h. 43 m. du matin	
28 Mercredi	s Augustin, *évêq.*	14	*sa fidélité. On* sombre	
29 Jeudi	Decollat. s Jean	26	☽ ☿✳♃, ☿ rétr. *peut*	
30 Vendredi	s Benjamin	9	*contrefaire le* humide	
31 Samedi	s Raimond	21	☌♃ *génie.* pluie	AOUT tire son nom d'Auguste qui y est né; on l'appelait avant Sextilis, étant le sixième mois de l'année martiale. Le 23 Août le soleil entrera au signe de la Vierge. Du 1^er au 31 Août les jours ont diminué de 99 minutes

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Aarberg, Berne	28	Flawyl, St-Gall	12	Lucerne, chaque mardi.		Sallanches, H^te-Sav.	17
Aubonne c. de Vaud	6	Fribourg en Suisse	17	Meyringen, Berne	1	Schupfheim, L. porcs	6
Berne, tous les mardis.		Genève, mardi et vendre.		Nyon c. Vaud	1	Sion en Valais	24
Bischofszell, Thurg.	19	Gimel c. Vaud	26	Payerne c. Vaud	1	Süss, Grisons	6
Chaux-de-Fonds c. N	7	Langenthal, Berne	20	Rapperswyl, les mercre.		Thonon, chaque lundi.	
Escholzmatt, Lucerne	19	Lausanne c. Vaud	14	St-Imier c. Berne	13	Vevey, V. chaque mardi	



Foires du mois d'Août 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau	21	Moudon, Vaud	12
Altstætten, St-Gall	19 et 20	Moutier Grandval, Bern.	1
Andelfingen, Zurich	B 21	Neunkirch, Schaffh.	B 26
Anet, Berne	28	Neuveville, Berne	27
Appenzell	14 et 28	Noirmont, Berne	5
Baden, Argovie	B 6	Oberstammheim, Z.	B 26
Begnins, Vaud	B 19	Olten, Soleure	5
Bellelay, Berne, mout.	3!	Oron-la-Vllle, Vaud	7
Berthoud, Berne	B 1	Payerne, Vaud	22
Bienne, Berne	1	Pfäffikon, Zurich	B 19
Bremgarten, Argovie	19	Porrentruy, Berne	19
Brugg, Argovie	13	Rapperswyl, St-Gall	21
Bulach, Zurich	B 7	Regensberg, Zurich	8
Cossonay, Vaud	29	Richensee, Lucerne	10
Delémont, Berne	20	Reinach, Argovie	B 15
Diessenhofen, Thurg.	B 10	Romont, Fribourg	17
Echallens, Vaud	14	Rue, Fribourg	28
Eglisau, Zurich	B 19	Saignelégier, Berne	13
Einsiedeln, Schwyz	26	Schaffhouse	27, 28, 29
Estavayer, Fribourg	14	Seengen, Argovie	20
Frauenfeld, Th.	B 5 et 19	Sidwald, St-Gall	15
Fribourg, Suisse	M 5, 6, 7	Soleure	12
Frick, Argovie	12	Stäfa, Zurich	B 6
Genève	B 5	Sursée, Lucerne	26
Glyss, Valais	14	Teuffen, Appenzell	B 2
Gossau, St-Gall	B 5	Thoune, Berne	28
Grandson, Vaud	28	Turbenthal. Znrich	B 26
Gross Laufenbourg, A.	19	Tourtemagne, Valais	13
Grünigen, Zurich	B 26	Unterhallau, Sch.	B 5, 15
Hutwyl, Berne	28	Urnæsch, Appenz.	12 et 13
Kaiserstuhl, Argovie	5	Uster, Zurich	B 29
Landeron-Combe, N.	B 12	Uznach, St-Gall	B 20
Langnau, Berne	B 2	Val-d'Illiez, Valais	B 19
Laupen c. Berne	29	Valangin, Neuchâtel	B 16
Lenzbourg, Argovie	B 29	Viège, Valais	10
Les Bois, Berne	26	Weinfelden, Th.	B 14 et 28
Liestal, Bâle	14	Wilchingen, Schaff.	B 19
Ligniéres, Neuchâtel	5	Willisau c. Lucerne	29
Locle, Neuchâtel	B 5	Winterthour, Zur.	B 1 et 15
Lucerne	B 6	Wyl, St-Gall	20
Mellingen, Argovie	5	Zofingue, Argovie	8
Mels, St-Gall	29		
Méziéres, Vaud	21		
Morat, Fribourg	7		
Mosses (Les), Vaud	26		

Les Foires étrangères se trouvent à la fin du mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

IX^me^ Mois	SEPTEMBRE ☾		Elections	Lunaisons
36	*Lever du soleil 5 h. 54 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 9*	
1 Dimanche	F. 12. s Gilles, s V.	3	☿☌♂ *La* hu-	Pleine lune le 4, à 6 h. 55 min. du mat. Agréable. Eclipse de lune visible.
2 Lundi	s Juste	15	4, ♃ en ♌ *re-* mide	
3 Mardi	s Rosalie	27	♃□♄, ☾ Apogée	
4 Mercredi	s Esther	8	6 h. 55 m. d. m. ☾☍☉	
5 Jeudi	Jeûne genevois	20	[éclipse de ☾ visible	
6 Vendredi	s Magnus, *abbé*	2	☿ en ♎ (☿☌♀	
7 Samedi	s Gratien, *évêque*	14	5 ☍ ☿, ☍ ♀, ☍♂	Dern. quart. le 12, à 5 h. 51 m. du mat. Beau temps.
37	*Lever du soleil 6 h. 4 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 55*	
8 Dimanche	F. 13. Nativ. N. D.	26	☍♄ ☿ ✳ ♃ *traite,*	
9 Lundi	s Gorgon, *martyr*	8	♀☌♂ *quand* beau	Nouvelle lune le 18, à 9 h. 55 m. du soir. Humide. Eclipse de soleil invisible.
10 Mardi	s Nicolas	21	*la santé n'est* agréa-	
11 Mercredi	s Félix et Regule	3	*pas une loi et* ble	
12 Jeudi	s Tobie, *guide*	16	5 h. 51 m. d. mat. ☊	
13 Vendredi	s Materne	0	♀ de ret. en ♌	
14 Samedi	Exaltation s Cr.	14	♂ en ♎ *une* clair	
38	*Lever du soleil 6 h. 12 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 41*	
15 Dimanche	F. 14. Jeûne fédér.	28	☌♃ *excuse, est* beau	Prem. quart. le 25, à 7 h. 22 m. du soir. Doux.
16 Lundi	s Corneille	12	16 ☌♀ ☾ Périgée	
17 Mardi	s Lambert	27	[éclip. de ☉ invisib.	
18 Mercredi	4 Temps s Ferr.	12	9 h. 55 m. d. s. ☾☍☉	
19 Jeudi	s Janvier	28	☌☍ ♀ devient *un*	
20 Vendredi	s Faustin	13	☌☌ ét. du mat. *com-*	
21 Samedi	s Matthieu	27	☌♄ *mencement* pluie	
39	*Lever du soleil 6 h. 22 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 27*	
22 Dimanche	F. 15. s Maurice	12	*de suicide, et* sombre	
23 Lundi	s Lin, *pape*	26	☉ en ♎, jour et nuit	
24 Mardi	s Gamaliel	9	(égaux *le sui-* vent	
25 Mercredi	s Cyprien, *mart.*	23	7 h. 22 m. du s. ☽	
26 Jeudi	s Justin, *martyr*	5	*cide est une* éclair-	
27 Vendredi	s Cosme et Dam.	18	♃✳☉ *ab-* cissant	
28 Samedi	s Venceslas	0	☍♃☿ en ♋ *sur-*	
40	*Lever du soleil, 6 h. 30 m.*		*Coucher du soleil, 6 h 15*	
29 Dimanche	F. 16. s Michel	12	*dité et un* serein	
30 Lundi	s Jérôme	24	*crime.* doux	

SEPTEMBRE vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.

Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe de la Balance. Jour et nuit égaux.

Du 1^er^ au 30 Septembre les jours ont diminué de 97 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarau c. Argovie	18	Escholzmatt, Lucerne	16	Langenthal c. Berne	17	Sallanches, Faucigny	21
Aarberg, Berne	25	Flawyl, St-Gall	9	Lucerne tous les mardis		Sion c. Valais	28
Berne, chaque mardi.		Fleurier c. Neuchâtel	13	Meiringen c. Berne	5	Süss, Grisons	3
Bischofszell, Thurg.	16	Fahrwangen c. Arg.	2	Nyon c. Vaud	5	Thonon, chaque lundi.	
Chaux-de-Fonds	4	Fribourg en Suisse	14	Payerne c. Vaud	5	Travers c. Neuchâtel	2
Couvet c. Neuchâtel	10	Genève mardi et vendre.		Rapperswyl, les mercre.		Vevey tous les mardis	



Foires du mois de septembre 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarberg, Berne	B 11	Erlenbach, Berne, bétail	
Adelboden, Berne	4	et chevaux	10
Aigle c. Vaud	28	Erschmatt-Feschel, Val.	19
Altorf c. Uri	B 24	Estavayer, Fribourg	11
Amsteg, Uri	26	Etiswyl, Lucerne	17
Andelfingen, Zurich	B 18	Feschel, Valais	19
Annivier, Valais	27	Fontaines, Neuchâtel	12
Appenzell	11 et 25, B 23	Frauenfeld, Th.	B 2 et 16
Aubonne, Vaud	24	Fribourg (Suisse)	M 2, 3, 4
Avenches, Vaud	13	Frick, Argovie	B 9
Baden, Argovie	B 3	Frutigen, Berne	6
Bagnes, Valais	28	Gampel, Valais	25
Bâle,	26 et 27	Gelterkinden, Bâle	11
Bellegarde, Fribourg	B 16	Genève	B 2
Bellinzone, Tessin	2, 3 et 4	Gessenay, Berne	6
Berne	B 3	Gossau, St-Gall	B 2
Berthoud, Berne	B 5	Grabs, St-Gall	19
Bienne et m. aux chev.	12	Grandfontaine, Berne	10
Bischofszell, Thurg.	2	Gross Laufenbourg, A.	30
Bremgarten, Argovie	B 9	Grüningen, Zurich	B 30
Brevine, Neuchâtel	18	Gruyères, Fribourg	30
Brugg, Argovie	B 10	Gryon, Vaud	17
Bulach, Zurich	B 4	Hutwyl, Berne	B 4
Bulle, Fribourg	5	Jenaz, Grisons	B 24
Bullet, Vaud	20	Ilanz, Grisons	23
Buren, Berne	4	Landeron-Combe, N.	B 2
Buttes c. Neuchâtel	16	Langenthal, Berne	17
Cerlier, Berne	11	Langnau, Berne	B 6 et M 18
Chaindon, Berne	2 et 3	Laufen, Berne	3
Chambéry, Valais	16	Lausanne, Vaud	11
Charmey c. Fribourg	30	Lenk, Berne	6
Château-d'Oex, Vaud	25	Lenzbourg, Argovie	26
Châtel-St-Denis, Frib.	9	Locle, Neuch.	B et ch. 2
Châtelet, Berne	B 25	Loëche-ville, Valais	30
Chiètres, Fribourg	5	Lucerne	B 5
Coire, Grisons	B 23	Malleray, Berne	28
Côte-aux-Fées, Neuch.	30	Martigny-ville, Valais	23
Courtelary, Berne	24 et 25	Mellingen, Arg.	B 25
Dagmersellen, Lucerne	9	Mels, St-Gall	26
Davos, Grisons	B 16	Meyringen, Berne	25
Delémont, Berne	17	Montfaucon, Berne	9
Diessenhofen, Th.	B 9	Monthey, Valais	11
Echallens, Vaud	19	Morat, Fribourg	4
Eglisau, Zurich	B 16	Morges, Vaud	18
Einsiedeln, Schwytz	B 24	*Suite à la fin du mois de décembre.*	
Engelberg, Unterw.	24&25		

Voir rectification des foires à la dernière page.

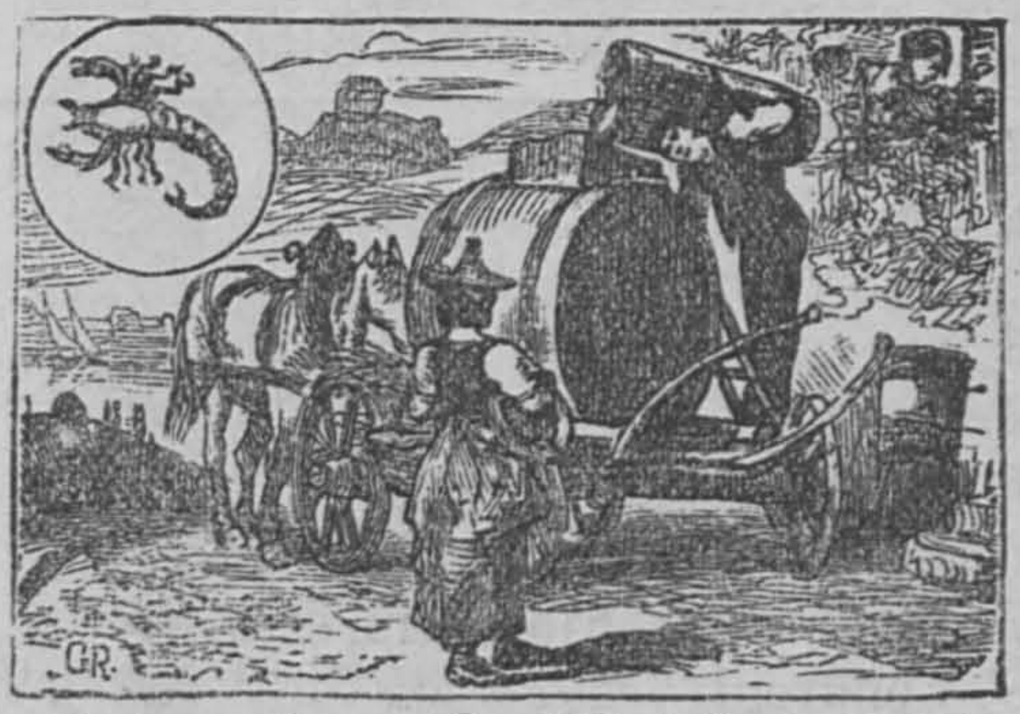
Xme Mois	OCTOBRE ☾		Elections	Lunaisons
1 Mardi	Le s Rosaire	5	☾☌♎ va-	☾ Apogée
2 Mercredi	Anges gardiens	17	(☌☿ *Dans* ria-	
3 Jeudi	s Gérard, *abbé*	29	11 h. 47 m. d s. ble	Pleine lune le 3, à 11 h. 47 m. du soir.
4 Vendredi	s François	11	☌☍ *tout* [gr. élong.	
5 Samedi	s Placide, *mart.*	23	☿, ♀ ét. du soir à la pl.	Temps variable.
41	*Lever du soleil 6 h. 39 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 1.*	
6 Dimanche	F. 17. s Bruno	5	☌☿, ☌♄ *orateur, il*	
7 Lundi	s Judith	18	☿☍♄ *y a un* doux	Dern. quart. le 11, à 3 h. 34 m. du soir. Pluvieux.
8 Mardi	s Alfred	0	*penseur et un* cou-	
9 Mercredi	s Denis	13	*comédien : le* vert	
10 Jeudi	s Gédéon	26	☾ ☿ direct beau	
11 Vendredi	s Firmin	10	3 h. 34 m. du soir	Nouvelle lune le 18, à 7 h. 10 m. du matin. Vent et pluie.
12 Samedi	s Maximilien	23	☍♃ (☍☍☉ *pen-*	
42	*Lever du soleil 6 h. 49 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 47*	
13 Dimanche	F. 18. s Edouard	7	*seur reste, le* pluie	
14 Lundi	s Calixte	22	☿ rétrog. *comé-* som-	Prem. quart. le 25, à 0 h. 4 min. du soir. Eclaircissant.
15 Mardi	s Thérèse, *mart.*	6	☾☌♎, ☍☿ *dien* bre	
16 Mercredi	s Gall, *abbé*	21	*s'en va* ☾ Périgée	
17 Jeudi	s Hedvige, *vier.*	6	*avec l'homme.* vent	
18 Vendredi	s Luc, *évang.*	21	7 h. 10 m. d. m. ☍☍	
19 Samedi	s Pierre d'Alcant	5	☍☿, ☍♄ *Quand les*	
43	*Lever du soleil 6 h. 58 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 35*	
20 Dimanche	F. 19. s Vendelin	20	*grandes passions* pluie	
21 Lundi	s Ursule, *v.*	4	*dorment, les* humide	
22 Mardi	s Colomb	18	☾ *petites se met-* cou-	
23 Mercredi	s Sévérin, *évêque*	1	☉ en ♋ *tent* vert	
24 Jeudi	s Salomé	14	28, ☿ ☍ ☍ doux	
25 Vendredi	s Crépin, *cord.*	26	0 h. 4 m. d. s. ☌♃	
26 Samedi	s Amand, *évêque*	8	☿ dev. ét. du mat. *en*	
44	*Lever du soleil 7 h. 9 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 23*	
27 Dimanche	F. 20. s Frumenc.	20	☿ de retour en ♎	
28 Lundi	s Simon et Judas	1	☾☌♎ *mou-* ☾ Apogée	Du 1er au 31 de ce mois les jours ont diminué de 99 minutes.
29 Mardi	s Narcisse	14	☿ étoile du mat. au pl.	
30 Mercredi	s Lucain, *martyr*	26	☍ en ♋ (gr. éclat	
31 Jeudi	s Quentin, *vig.*	8	♃□☉ 29, ☌☿	
			vement.	

OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8me mois de l'année martiale.

Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Scorpion.

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Berne	30	Fleurier c. Neuchâtel	11	Nyon c. Vaud	3	Schupfheim, L., porcs	1
Berne chaque mardi.		Fribourg en Suisse	19	Payerne c. Vaud	3	Sion en Valais	26
Bischofszell, Th.	21	Genève mardi et vendre.		Romont c. Fribourg	29	Süss, Grisons	1
Chaux-de-Fonds, N.	2	Langenthal c. Berne	15	Rapperswyl, les mercre.		Thonon, les lundis.	
Echolzmatt, Lucerne	21	Lucerne, chaque mardi.		St-Imier c. Berne	8	Vevey tous les mardis	
Flawyl, St-Gall	14	Meiringen c. Berne	3	Sallanches (Hte-Sav).	19		



Foires du mois d'Octobre 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie 16
Adelboden, Berne M 1 et 2
Aigle, Vaud 26
Albeuve, Fribourg 14
Altorf, Uri 9, 10, 11
Andelfingen, Zurich B 16
Anet, Berne 30
Anniviers, Valais 19
Appenzell 9 et 23
Ayent, Valais 14
Baden, Argovie B 1
Bagnes, Valais 25
Bâle, 28 oct. au 10 nov.
Bauma, Zurich 4 et 5
Bayards, Neuchâtel 7
Berchier, Vaud 25
Berne, 1 et B 22
Berthoud, Berne B 3, 23
Bienne, Berne B 10
Bex, Vaud 10
Bière, Vaud 21
Boltigen, Berne 5
Bœzingen, Berne 28
Bonaduz, Grisons 15
Bremgarten, Arg. B 7
Brienz, Berne B 2
Brigue, Valais B 1, 16
Brugg, Argovie B 8
Bulach, Zurich B 2, 29
Bulle, Fribourg 2, 3 et 31
Buren, Berne 30
Cernier, Neuchâtel 14
Chalais, Valais 17
Champéry, Valais 8
Charbonnières (Les), B 9
Châtel-St-Denis, Frib. 21
Chavornay, Vaud 23
Coire, Grisons B 8 et 26
Combremont-le-Grand 23
Conthey, Valais 21
Cossonay, Vaud 10
Cudrefin, Vaud 28
Dagmersellen, Lucerne 28
Davos, Grisons 9 et 10
Delémont, Berne 15
Diesse, Berne 28
Diessenhofen, Thurg. B 14
Echallens, Vaud 17
Eglisau, Zurich B 21
Einsiedeln, Schwyz 7
Elgg, Zurich 2
Erlenbach, Berne B 8
Ernen, Valais 7 et 21
Escholzmatt, Lucerne 21
Estavayer, Fribourg 9
Euseigne, Valais 25
Evionnaz, Valais 22
Evolènaz, Valais 16
Fiesch, Valais 8
Flawyl, St-Gall 7
Fribourg (Suisse) M 7, 8, 9
Frick, Arg. B 14
Frutigen, Berne 22
Gais, Appenzell 7
Genève B 7
Gessenay, Berne 4
Gimel, Vaud 7
Gliss, Valais 30
Gossau, St-Gall B 7
Grabs, St-Gall 19
Grandson, Vaud 2
Grindelwald, Berne 15
Gross Hochstetten 39
Gross Laufenbourg 28
Gruningen, Zurich B 28
Gryon, Vaud B 1
Heiden, Appenzell 11
Hérémence, Valais 25
Hérisau, Appenzell 14 et 15
Hermance, Genève 25
Hitzkirch, Lucerne 28
Huémoz, Vaud 5
Hundwyl, Appenzell 21
Hutwyl, Berne 9
Ilanz, Grisons 22
Kriegstetten, Soleure 31
Kublis, Grisons 14
Lachen, Zurich B 15

Suite à la fin du mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

XI^me^ Mois	NOVEMBRE ☾			Elections	Lunaisons
1 Vendredi	s Toussaints	♑	20	☌☿[☌♄,♄☌☉	
2 Samedi	Les Trépassés	♑	2	4 h. 18 m. d. s. ☌☌	Pleine lune le 2, à 4 h. 18 m. du soir. Beau temps.
45	*Lever du soleil 7 h. 19 m.*			*Coucher du soleil 5 h. 12*	
3 Dimanche	F. 21. s Hubert,	♑	14	☿ direct *Quand* beau	
4 Lundi	s Charles	♑	27	*on est jeune, les* so-	
5 Mardi	s Zacharie	♒	10	*jours sont des* leil	
6 Mercredi	s Léonard, *solit.*	♒	23	☾ *louis qu'on* clair	Dern. quart. le 9, à 0 h. 6 m. du soir. Brouillard.
7 Jeudi	s Florentin, *évêq.*	♏	7	♀ en ♌ *gaspille*	
8 Vendredi	Vénération du S.	♏	20	*comme des* serein	
9 Samedi	s Théodore, *mart.*	♐	4	*sous : quand* ☌♃	Nouvelle lune le 16, à 6 h. 11 min. du soir. Sombre.
46	*Lever du soleil 7 h. 29 m.*			*Coucher du soleil 5 h. 3.*	
10 Dimanche	F. 22. s Triphon	♐	18	☾ 0 h. 6 m. d. m. ☿ ét.	
11 Lundi	s Martin, *évêque*	♐	2	☾♉[d. m. à la pl.	
12 Mardi	s Imier, *évêque*	♑	16	11, ☿ en ♋ [gr. élong.	
13 Mercredi	s Stanislas	♎	0	☌♀ *on* ét. filantes	
14 Jeudi	s Frédéric	♎	15	*est vieux,* ☾ Périgée	
15 Vendredi	s Léopold	♎	29	☌☿,☌♂ *les jours*	
16 Samedi	s Othmar, *abbé*	♋	14	6 h. 11 m. d. s. ☌♄	
47	*Lever du soleil 7 h. 39 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 55*	
17 Dimanche	F. 23. s Grégoire	♋	28	☌☌♄ *sont* brouil-	
18 Lundi	s Odon, *abbé*	♌	12	*des sous qu'on* lard	
19 Mardi	s Elisabeth	♌	26	☾ *économise* cou-	
20 Mercredi	s Félix de Valois	♍	9	☿☌♄ *comme* vert	
21 Jeudi	Présentation N.D.	♍	22	☿□♃, ♀✳♃	
22 Vendredi	s Cécile, *vierge*	♌	4	☌♃☉ en ♌ *des*	
23 Samedi	s Clément, *pape*	♌	16	*louis. La dou-* sombre	
48	*Lever du soleil 7 h. 48 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 49*	
24 Dimanche	F. 24. s Chrysog.	♌	28	8 h. 18 m. d. m. ☾☌☌	
25 Lundi	s Catherine	♍	10	(☿☌☌☾Apog.	
26 Mardi	s Conrade *évêque*	♍	22	♃ rétrog. *leur* vent	
27 Mercredi	s Jérémie	♐	4	*se cache toujours* plu-	
28 Jeudi	s Sosthène	♐	16	☌♀ *derrière* vieux	
29 Vendredi	s Saturnin	♐	29	♀ ét. du mat. à la pl.	
30 Samedi	s André, *apôtre*	♑	10	☌♄ (grande élong.	Du 1^er^ au 30 de ce mois les jours ont diminué de 74 minutes.
				le plaisir.	

NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvième mois de l'année martiale.

Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagittaire.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aarberg, Berne	27	Flawyl, St-Gall	11	Meiringen, Berne	7	Sallanches en Savoie	16
Aubonne c. Vaud	5	Fribourg en Suisse	23	Nyon c. Vaud	7	Sion c. Valais	23
Berne chaque mardi.		Genève mardi et vendre.		Payerne c. Vaud	7	St-Imier c. Berne	12
Bischofszell, Th.	18	Langenthal c. Berne	19	Rapperswyll, le mercre.		Thonon, H. S. les lundis	
Escholzmatt, Lucerne	18	Lucerne chaque mardi.		Romont c. Fribourg	26	Vevey tous les mardis	



Foires du mois de Novembre 1895.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie 20
Aarberg, Berne B et ch. 13
Aeschi, Berne 5
Aigle, Vaud 16
Altorf, Uri 6-8
Andelfingen, Zur. 20
Anniviers, Valais 2
Appenzell 13 et 27
Arbon, Thurgovie M 18
Avenches, Vaud 8
Baar, Zoug 18
Baden, Argovie 5
Balstall, Soleure 4
Begnins, Vaud 11
Berne, M 25 au 7 déc. B 26
Berneck, St-Gall 12
Berthoud, Berne 7
Bex, Vaud 2
Bienne, Berne 14
Bischofszell, Thurgovie 14
Blankenbourg, Berne 16
Bözen, Argovie 6
Boudry, Neuchâtel 6
Breitenbach, Soleure 12
Bremgarten, Argovie 4
Brent, Vaud 13
Brugg, Argovie 12
Brienz, Berne 13 et 14
Bulach, Zurich B 6
Bulle, Fribourg 21
Carouge, Genève B 2
Cerlier, Berne 27
Chaindon, Berne 11 et 12
Château-d'Œx, Vaud 14
Châtel St-Denis, Frib. 18
Chesne-Bourg, Genève 4
Chiètres, Fribourg 28
Coire, Grisons B 19
Coppet, Vaud 14
Cossonay, Vaud 7
Couvet, Neuchâtel B 11
Cully, Vaud 15
Delémont, Berne 19
Diessenhofen, Thurg. 18
Echallens, Vaud 21
Eglisau, Zurich B 18, 26
Einsiedeln, Schwyz 4 et 26
Erlenbach, Berne B 12
Estavayer, Fribourg 13
Frauenfeld, Th. B 4 et 18
Fribourg (Suisse) M 11-13
Frick, Argovie 11
Frutigen, Berne 22
Genève B 4
Gersau, Schwyz 4
Gessenay, Berne 14
Gimel, Vaud 4
Gossau, St-Gall B 4
Grandson, Vaud 20
Grüningen, Zurich B 25
Hérisau, Appenzell 15
Herzogenbuchsee, B. 11
Horgen, Zurich M 15
Hutwyl, Berne B 6
Ilanz, Grisons 16 et 28
Kaiserstuhl, Argovie 11
Klein-Lauffenburg, A. 25
Klingnau, Argovie 26
Kublis, Grisons 5
Lachen, Schwyz 5
Landeron, Neuch. B 11 et 26
Langenthal, Berne 26
Langnau, Berne B 1, M 6
La Roche, Fribourg 25
La Sarraz, Vaud 19
Laupen, Berne 7
Lausanne, Vaud 13
Lenzbourg, Argovie B 21
Lichtensteig, St-Gall 4
Locle, Neuchâtel B 4
Lucens, Vaud 13
Lucerne B 21
Lutry, Vaud 28
Martigny-Ville, Valais 11
Massonger, Valais 28
Meilen, Zurich 5 et 6
Meiringen, Berne 18
Meyrin, Genève B 15
Mézières, Vaud 20

Voir suite après le mois de décembre.

Voir rectfiication des foires à la dernière page.

XII^me^ Mois	DÉCEMBRE ☾		Elections	Lunaisons
49	*Lever du soleil 7 h. 58 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 45*	Pleine lune le 2, à 7 h. 38 m. du matin. Venteux.
1 Dimanche	F. Avent. I. s E.	23	☌☿, ☌♂ ♃△☉	
2 Lundi	s Bibiane	6	7 h. 38 m. du mat.	
3 Mardi	s Lucius, s Xav.	19	☽(♃ □ ♄, ☿ en ♑	
4 Mercredi	s Barbe, *martyr*	3	*L'homme qui* ven-	
5 Jeudi	s Sabbat, *abbé*	17	*s'est laissé vain-* teux	
6 Vendredi	s Nicolas	1	☌♃ *cre une* tempé-	Dern. quart. le 9, à 8 h. 9 m. du matin. Neige.
7 Samedi	s Ambroise, *doct.*	14	*fois par la for-* tueux	
50	*Lever du soleil 8 h. 5 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 43*	
8 Dimanche	F. Avent II. C. N. D.	29	☾☌☽ ☿ en ♏	Nouvelle lune le 16, à 7 h. 30 m. du matin. Mouillé.
9 Lundi	s Joachim	13	8 h. 9 m. du matin.	
10 Mardi	s Valérie, *mart.*	27	*tune et* (☾ Périgée	
11 Mercredi	s Damas, *pape*	11	*qui a eu le des-* neige	
12 Jeudi	s Synèse, *martyr*	25	☌☿ ☌ en ♑ *sous*	Prem. quartier le 24, à 6 h. 21 m. du m. Froid.
13 Vendredi	s Lucie	9	☌♄ *dans le* frais	
14 Samedi	s Nicaise	23	☌☌ *combat de* neige	
51	*Lever du soleil 8 h. 12 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 44*	
15 Dimanche	F. Avent III. s A.	7	*la vie, a bien* pluie	Pleine lune le 31; à 9 h. 30 min. du soir. Brouillard.
16 Lundi	s Adèle	20	7 h. 30 m. d. m. ☽	
17 Mardi	s Lazare	4	(☌☿ *peu de* vent	
18 Mercredi	4 Temps s Unib.	17	*chances de se* mouillé	
19 Jeudi	s Némèse	29	☌♃ ☿ □♃ *remet-*	
20 Vendredi	s Théophile, *m.*	12	☿ dev. étoile du soir	
21 Samedi	s Thomas, *apôtre*	24	☿ en ♐ *tre ja-* pluie	
52	*Lever du soleil 8 h. 15 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 46*	
22 Dimanche	F. Avent IV. s F.	6	☾☌ ☿☌♄ nei-	
23 Lundi	s Dagobert	18	*mais* ge ☾Apogée	
24 Mardi	s Adam et Eve	29	6 h. 21 m. d. m. *à*	
25 Mercredi	NOEL	11	22, ☉ en ♑, le plus	
26 Jeudi	s Etienne, *martyr*	23	(court jour *flot.* clair	
27 Vendredi	s Jean, *évangéliste*	6	*Les bienséances* froid	
28 Samedi	Les Innocents	18	☌☿, ☌♄ *changent*	
53	*Lever du soleil, 8 h. 18 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 51*	
29 Dimanche	F. s Thomas, *év.*	1	☌☌ ☿ ✳ ♄ *tous*	
30 Lundi	s David, *roi*	14	☽ *les siècles.* froid	
31 Mardi	s Sylvestre	28	9 h. 30 min. du soir	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Berne	26	Fribourg en Suisse	14	Meiringen, Berne	5	Sallanches Hte Savoie	21
Berne chaque mardi.		Genève mardi et vendre.		Nyon, Vaud	5	Schmitten c. Fribourg	2
Bischofszell, Th.	16	Langenthal c. Berne	17	Payerne c. Vaud	5	Sion c. Valais	28
Fahrwangen c. Arg.	23	Lausanne c. Vaud	11	Rapperswyl, les mercre.		Thonon, H. S., le lundi.	
Flawyl, St-Gall	9	Lucerne, chaque mardi.		Romont c. Fribourg	31	Vevey	tous les mardis

DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10^me^ mois de l'année martiale.

Le 21 de ce mois, le sofel entre au signe du Capricorne.

Du 1^er^ au 21 de ce mois les jours ont diminué de 18 minutes, et du 21 au 31, ils ont crû de 3 minutes.



Foires du mois de décembre 1895.

Les dates non précedées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	18	Kloten, Zurich	11
Aarberg, Berne	B 11	Lachen, Schwytz	3 et 24
Aigle, Vaud	21	Landeron, Neuchâtel	2
Altorf, Uri	4-6 et 18-20	Langenthal, Berne	31
Attstædten, St-Gall	12et13	Langnau, Berne	B 6 M 11
Andelfingen, Zurich	B 18	Laufen, Berne	3
Appenzell	11 et 25	Laupen, Berne	26
Aubonne, Vaud	3	Lenzbourg, Argovie	12
Baden, Argovie	B 3	Liestal, Bâle-C.	B 4
Bâle	26 et 27	Locle, Neuchâtel	B 2
Berneck, St-Gall	10	Martigny-Bourg, Valais	2
Berthoud, Berne	B 5. 26	Mellingen, Argovie	B 2, 23
Bienne, Berne	B 26	Monthey, Valais	31
Bremgarten, Argovie	16	Morat, Fribourg	4
Brugg, Argovie	10	Morges, Vaud	18
Bulach, Zurich	B 4	Moudon, Vaud	27
Bulle, Fribourg	12	Münster, Lucerne	23
Buren, Berne	11	Neuenkirch, Sch.	9 B 30
Châtel-St-Denis, Frib.	16	Neuveville, Berne	31
Coire, Grisons	18—22	Nidau, Berne	10
Cossonay, Vaud	26	Nyon, Vaud	5
Délémont, Berne	17	Oberstammheim, Z.	B 30
Diessenhofen, Thurg.	B 21	Olten, Soleure	9
Echallens, Vaud	19	Orbe, Vaud	2 et 26
Eglisau, Zurich	B 16	Oron-la-Ville, Vaud	4
Einsiedeln, Schwytz	B 2	Payerne, Vaud	19
Erschweil, Soleure	2	Pfäffikon, Zurich	B 16
Estavayer, Fribourg	11	Porrentruy c. Berne	16
Flawyl, St-Gall	9	Pully, Vaud	12
Frauenfeld, Thurg.	9-10	Ragatz, St-Gall	2
Fribourg (Suisse)	M 2—4	Reichenbach, Berne	10
Frick, Argovie	B 9	Reinach, Argovie	5
Gelterkinden, Bale	11	Romont, Fribourg	3
Genève	B 2	Rue, Fribourg	18
Gossau, St-Gall	2	Saignelégier, Berne	2
Grandson, Vaud	18	Sargans, St-Gall	30 et 31
Gross-Laufenbourg, Arg.	21	Schaffhouse	B 3 et 17
Grüningen, Zurich	B 30	Schwytz	2
Hérisau, Appenzell	20	Seewis, Grisons	12
Hitzkirch, Lucerne	9	Sidwald, St-Gall	12
Hutwyl, Berne	4	Soleure	9
Ilanz, Grisons	10 et 28	Stäfa, Zurich	B 3
Jenaz, Grisons	B 9	Summiswald, Berne	28
Kaiserstuhl, Argovie	6 et 21		
Klingnau, Argovie	28		

Voir suite page 35.

Voir rectification des foires à la dernière page.

SUITE DES FOIRES SUISSES

FEVRIER 1894

Weinfelden, Th. B 13 et 27
Wilchingen, Schaff. B 18
Willisau, Lucerne 25
Winterthour, Z. B 7 et 21
Wyl, St-Gall 12
Yverdon, Vaud 26
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 14
Zoug 26
Zurzach, Argovie B 4
Zweisimmen, Berne 14

MARS

Reichenbach, Berne 19
Richensee, Lucerne 18
Romont, Fribourg 5
Rue, Fribourg 20
St-Aubin, Neuchâtel 25
St-Blaise, Neuchâtel 4
St-Maurice, Valais 5
Saignelégier, Berne 4
Savagnier, Neuchâtel 26
Savigny, Vaud 29
Schaffhouse 5
Schinznach, Argovie 7
Schwyz M 11
Seengen, Argovie 19
Seewis, Grisons 4
Sepey, Vaud 25
Sidwald, St-Gall 14
Signau, Berne 21
Sissach, Bale 27
Soleure 11
Stäfa, Zurich B 5 et 21
Sumiswald, Berne 8
Sursee, Lucerne 6
Teuffen, Appenzell B 1
Tiefenkastels Grisons B 18
Turbenthal, Zurich 25
Unterhallau, Schaff. B 4
Unter-Kulm, Argovie 8
Uster, Zurich B 28
Utznach, St-Gall 23
Vevey, Vaud 26
Villmergen, Argovie 5
Wattwyl, St-Gall 6
Weinfelden, Th. 13 B et 27
Wilchingen, Sch. 4, B 18
Willisau, Lucerne B 28
Winterthour, Z. B 7 et 21
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie B. 14
Zurzach, Argovie 11
Zweisimmen, Berne 14

AVRIL

Rochefort, Neuchâtel 5
Romont, Fribourg 16
Rougemont, Vaud 4
Rue, Fribourg 24
Sarnen, Unterwald B 24
Schaffhouse 2 et 16
Schüpfheim, Lucerne 29
Schwytz B 11
Seengen, Arg. B 16
Seewis, Grisons 1
Sempach, Lucerne 1
Semsales, Fribourg 22
Sépey, Vaud 25
Sidwald, St-Gall 18
Siebenen, Schwytz 29
Sierre, Valais 29
Sissach, Bâle 24
Soleure 8
Stäfa, Zurich B 2
Stanz, Unterwald 18 et 19
Stein am Rhein, Sch. M. 24
Sursee, Lucerne 29
Süss, Grisons B 13
Tavannes, Berne 24
Teuffen, Appenzell B 5
Thoune, Berne 3
Tiefenkastels, Grisons B 15
Tramelan, Berne B 3-6
Travers, Neuchâtel 20
Turbenthal, Zurich B 29
Unterhallau, Sch. 1
Uster, Zurich B 25
Urnäsch, Appenzell 29
Uznach, St-Gall 13
Val d'Illiez, Valais B 15
Vevey, Vaud 30
Viège, Valais 30
Weinfelden, Th. B 10 et 24
Wilchingen, Schaff. B 15
Willisau, Lucerne B 25
Wimmis, Berne 16
Winterthour, Zurich 4 et 18
Yverdon, Vaud 2
et foire aux poulains.
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 18
Zoug 16
Zurich, foire au cuirs 29, 30
Zweisimmen, Berne 11

MAI

Lausanne, Vaud 8
Lenk, Berne 17
Lenzbourg, Argovie 1
Liestal, Bâle-Campagne 29
Lieu (le), Vaud 21
Lignières, Neuchâtel 16
L'Isle, Vaud 21
Locle, Neuchâtel B 6
Loëche-Ville, Valais 1
Lucerne M 13-24 B 14
Marthalen, Zurich 6
Martigny-Bourg, Valais 13
Massonger, Valais 14
Meyringen, Berne 21
Mézières, Vaud 15
Moerel, Valais 2
Montfaucon, Berne 15
Monthey, Valais 15
Montmollin, Neuchâtel 22
Montreux, Vaud 10
Montricher, Vaud 3
Morat, Fribourg 1
Morges, Vaud 15
Moudon, Vaud 6
Mouttier-Grandval 13
Munster, Lucerne 6
Neuchâtel B 16
Neunkirch, Schaffh. B 27
Neuveville, Berne 29
Nods, Berne B 13
Nyon, Vaud 2
Oberstammheim, Z. B 27
Oensingen, Soleure 27
Ollon, Vaud 17
Olten, Soleure 6
Orbe, Vaud 20
Ormond-dessus, Vaud 2
Oron-la-Ville, Vaud 1
Orsières, Valais 16
Payerne, Vaud 16
Pfäffikon, Zurich 7
Pont de Martel, Neuch. 21
Porrentruy, Berne 20
Provence, Vaud 20
Ragatz, St-Gall 20
Rances, Vaud 10
Reconvilliers, Berne 8
Reinach, Argovie B 16
Reineck, St-Gall 13
Rochefort, Neuchâtel 10
Romainmotier, Vaud 17
Romont, Fribourg 14
Rorschach, St-Gall 30
Rue, Fribourg 29
Ruswyl, Lucerne 1
St-Blaise, Neuchâtel 13
Ste-Croix, Vaud 29
St-Léonard, Valais 6
St-Maurice, Valais 25
Saignelégier, Berne 6
Salez, St-Gall 25
Salvan-ville, Valais 15
Sargans, St-Gall 7 et 8
Sarnen, Unterwald 8
Savigny, Vaud 31
Schœftland, Argovie 1
Schwellbrunn, Appenz. 7
Schwytz M 6
Sembrancher, Valais 1 et 24
Sempach, Lucerne 6
Seengen, Argovie 21
Seewis, Grisons 2
Sentier (le), Vaud 17
Sépey, Vaud 11
Sidwald, St-Gall 16
Signau, Berne 2
Sion, Valais 4 et 25
Chevaux 18
Soleure 13
Stäfa, Zurich B 7
Stalden, Valais 14
Sumiswald, Berne 10
Teuffen, Appenzell B 3
Thoune, Berne 8
Tiefenkasten, Grisons B 20
Tinzen, Grisons B 27
Troistorrents, Valais 7
Turbenthal, Zurich B 27
Unterhallau, Sch. B 6, 20
Unterkulm, Argovie 10
Uster, Zurich 30
Uznach, St-Gall B 21
Vallorbes. Vaud 14
Vaulion, Vaud 15
Verrières, Neuchâtel 18
Vionnaz, Valais 6
Vollège, Valais 24
Vouvry, Valais 9
Vuippens, Fribourg 14
Wattwyl, St-Gall 1
Weinfelden, Th. 8, B 29
Wilchingen, Schaff. 20
Willisau, Lucerne 30
Winterthour, Zur. 2, 16
Wyl, St-Gall 7
Yverdon, Vaud 7
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 9
Zurich M et cuirs, 1
Zweisimmen, Berne 2

JUIN

Valangin Neuchâtel B 3
Verrières (les) c. N. 19
Vilmergen c. Argovie 4
Weinfelden, Th. B 12 & 26
Wilchingen, Schaffh. B 17
Willisau, Lucerne B 27
Winterthour, Z. B 6 et 20
Wyl, St-Gall 11
Yverdon c. Vaud 4
Zoug 4
Zurzach, Argovie 10

SEPTEMBRE

Morgins, Valais 14
Mosses (Les), Vaud 25
Motiers-Travers, Neuch. 6
Moudon, Vaud 9
Munster, Lucerne 23
Neuenkirch, Sch. 9 B 30
Nods, Berne B 26
Oberstammheim B 30
Oensingen, Soleure 16
Olten, Soleure 2
Orbe, Vaud 2
Ormond-dessus, V. 2 et 24
Oron, Vaud 4
Payerne, Vaud 19
Pfäffikon, Zurich B 16
Planfayon, Fribourg 11
Pont-de-Martel, Neuch. 3
Porrentruy, Berne 16
Provence, Vaud 16
Ragatz, St-Gall 25
Reconvilliers, Berne 2
Reichenbach, B. B 23 M 24
Richensee, Lucerne 14
Romont, Fribourg 17
Rougemont, Vaud 26
Rue, Fribourg 25

SUITE DES FOIRES SUISSES

SEPTEMBRE *(suite)*.

Ruswil, Lucerne 30
St-Blaise, Neuchâtel 9
St-Cergues, Vaud B 23
Ste-Croix, Vaud 25
St-Nicolas, Valais 21
Saas, Valais 9
Savigny, Vaud 27
Schaffhouse B 3 et 17
Schinznach, Argovie 5
Schwytz 12 et B 23
Seengen, Argovie B 17
Sembrancher, Valais 21
Sepey, Vaud 6
Sidwald, St-Gall 19
Siebenen, Schwitz 23
Simplon, Valais 28
Sissach, Bâle 25
Soleure 9
Spiringen, Uri 23
Stæfa, Zurich B 3
Stalden, Valais 30
Steg, Uri 27
Sumiswald, Berne 27
Tavannes, Berne 11
Teuffen, Appenzell B 6
Thoune, Berne 25
Tourtemagne, Valais 28
Turbenthal, Zurich B 30
Travers, Neuchâtel B 2
Unterægeri, Zoug 2
Unterbæsch, Valais 26
Unterhallau, Schaff. B 2
Uster, Zurich B 26
Val d'Illiez, Valais B 27
Valangin, Neuchâtel B 21
Verrières, Neuchâtel 16
Viège, Valais 27
Villmergen, Argovie B 3
Wædensweil, Z. bœufs 12
Weinfelden, Th. B 11 et 25
Wilchingen, Schaff. B 16
Willisau, Lucerne B 26
Wimmis, Berne 28
Winterthour, Z. B 5 et 19
Yverdon, Vaud 3
Zermatt, Valais 23
Zofingue, Argovie 12
Zurich marchandises 11
» cuirs 30 au 2 oct.
Zurzach, Argovie 2
Zweisimmen, Berne 7

OCTOBRE

La Joux, Berne 14
Landeron, Neuchâtel 7
Langenbruck, Bâle 9
Langnau, Berne B 4
Langwies, Grisons 5
La Roche, Fribourg 21
La Sagne, Neuchâtel 8
La Sarraz, Vaud 15
Laufen. Berne 22
Lausanne, Vaud 9
Lenk, Berne 3
Lenzbourg, Argovie B 31
Leysin, Vaud 14
Liddes, Valais B 2
Liestal, Bâle-Campagne 30
Lieu (le), Vaud 8
Lignières, Neuchâtel 21
L'Isle, Vaud 24
Locle, Neuchâtel B 7
Loëche-V., Valais 14 et 28
Lötschen, Valais 11
Lucerne B 1 M 7 au 18
Lungern, Unterwald 10
Maienfeld, Grisons 11
Martigny-bourg, Valais 21
Mellingen, Argovie 7
Menzingen, Zug 21 et 22
Meyringen, Berne 11 12,30
Mézières, Vaud 16
Mœrel, Valais 15
Monthey, Valais 9
Montreux, Vaud 25
Montricher, Vaud 11
Morat, Fribourg 2
Mosnang, St-Gall B 9
Mottiers-Travers, N. 22
Moudon, Vaud 21
Moutiers-Grandval 21
Munster, Lucerne 21
Munster, Valais 1, 8, 15, 22
Neunkirch, Sch. B 28
Nidau, Berne 29
Nyon, Vaud 3
Oberægeri, Zug 14 et 15
Oensingen, Soleure 28
Ollon, Vaud 11
Olten, Soleure 21
Orbe, Vaud 14
Ormont-dessus, Vaud 10
Oron-la-ville, Vaud 2
Orsières, Valais 7 et 30
Payerne, Vaud 17
Pfæffikon, Zurich B 21
Planfayon, Fribourg 16
Ponte-Campovasto, G. B 3
Porrentruy, Berne 21
Ragatz, St-Gall 21
Regensberg, Zurich 22
Rehetobel, Appenzell 4
Reichenbach, B. B 28 M 22
Reinach, Argovie 10
Ried-Brigue, Valais 1
Romainmotier, Vaud 25
Romont, Fribourg 8
Rougemont, Vaud 3
Rue, Fribourg 30
Saas-Vallée, Valais 12
Saignelégier, Berne 7
Sachseln, Unterwald B 9
Ste-Croix, Vaud 16
St-Gingolph, Valais 3
St-Léonard, Valais 7
St-Martin, Valais 17
St-Maurice, Valais 8
Salvan-ville, Valais 8
Sargans, St-Gall 1, 2 et 15
Sarnen, Unterwald 16
Saxon, Valais 4
Schaffhouse, B 2 et 16
Schœftland, Argovie 23
Schüpfheim, Lucerne 1
Schwellbrunn, Appenz. 1
Schwytz 14
Seewis, Grisons 28
Sempach, Lucerne 28
Semsales, Fribourg 14
Sentier (le), Vaud 4 et 5
Sepey, Vaud 21
Sidwald, St-Gall 24
Siebenen, Schwytz 28
Sierre, Valais 21
Signau, Berne 17
Sion, Valais 5 et 26
Soleure 14
Speicher, Appenzell 3
Stæfa, Zurich B 1
Stein am Rhein, chev. 30
Sursee, Lucerne 14
Teuffen, App. B 4, 28 et 29
Thayngen, Schaffhouse 31
Tiefenkasten, Grisons B 21
Tramelan, B 16 M 17-19
Trogen, Appenzell 14
Turbenthal, Zurich 28
Unterhallau, Sch. B 7
Unterkulm, Argovie 25
Urnæsch, Appenzell 22
Uster, Zurich B 31
Uznach, St-Gall M 19
Val-d'Illiez, Valais . B 28
Vallorbes, Vaud 15
Vaulion, Vaud 9
Verrières, Neuchâtel 14
Vevey, Vaud 29
Vionnaz, Valais 28
Vollège, Valais 12
Vouvry, Valais 8
Vuippens, Fribourg 22
Wattenwyl, Berne 16
Wattwyl, St-Gall 2
Weinfelden, Th. B 9 et 30
Wilchingen Schaff. B 21
Willisau, Lucerne 21
Winterthour B 3 et 17, M 10
Wyl, St-Gall 1
Yverdon, Vaud, foire aux poulains avec primes 29
Zizers, Grisons B 19
Zofingue, Argovie 10
Zurzach, Argovie B 7
Zweisimmen, Berne 24

NOVEMBRE

Monthey, Valais 20
Morat, Fribourg 6
Morges, Vaud 13
Moudon, Vaud 18
Munster, Lucerne 25
Naters, Valais 9 et 29
Neunkirch, Schaff. B 25
Neuveville, Berne 26
Noirmont, Berne 4
Oberstammheim, Z. B 25
Oensingen. Soleure 25
Ollon, Vaud 15
Olten, Soleure 18
Ormont-dessus. Vaud 7
Oron-la-ville, Vaud 6
Payerne, Vaud 21
Pfæffikon, Zurich 5
Porrentruy, Berne 18
Ragaz, St-Gall 4
Rances, Vaud 1
Reconvillier, Berne 11
Rheineck, St-Gall 4
Richterswyl, Z. 12 et 13
Rolle, Vaud 15
Romont, Fribourg 12
Rorschach, St-Gall 7
Rougemont, Vaud 13
Rue, Fribourg 27
St-Aubin, Neuchâtel 4
St-Imier, Berne 12 et 13
St-Maurice, Valais 4
Sargans, St-Gall 7, 8 et 21
Sarnen, Unterwald 20
Savigny, Vaud 1
Schaffhouse 12—14
Schiers, Grisons 20
Schinznach, Argovie 7
Schleitheim, Schaffh. 4
Schupfheim, Lucerne 12
Schwytz 18
Seengen, Argovie 5
Sepey, Vaud 25
Sidwald, St-Gall 14
Siebenen, Schwytz 25
Sierre, Valais 26
Sion, Valais 2, 9, 16 et 23
Sissach, Bâle 13
Soleure 11
Stæfa, Zurich B 5, 21 et 22
Stanz, Unterwald 13 et 14
Steckborn, Thurgovie 14
Sursee, Lucerne 4
Teuffen, Appenzell 25
Thoune, Berne 6
Tiefenskasten, Gr. B 18
Travers, Neuchâtel 1
Turbenthal, Zurich B 25
Unterhallau, Schaffh. 4
Uster, Zurich 28 et 29
Uznach, St-Gall 2, 16 et 30
Vevey, Vaud 26
Vex, Valais 22
Viège, Valais 12
Villeneuve, Vaud 21
Vouvry, Valais 14
Weinfelden, Th. 13 et B 27
Wilchingen, Schaffh. 18
Wildhaus, St-Gall 5 et 6
Willisau, Lucerne B 28
Winterthour, Z. 7 et B 21
Wyl, St-Gall 19
Zizers, Grisons B 26
Zofingue, Argovie 14

Foires suisses.

Novembre *(suite)*

Zug 5
Zurzach, Argovie 4

DÉCEMBRE

Sursée, Lucerne 6
Teuffen, Appenzell B 6
Thoune, Berne 18
Tiefenkasten, Grisons B 16
Troistorrents, Valais 5 et 19
Turbenthal, Zurich 30
Unterhallau, Schaffh. B 2
Uster, Zurich B 26
Utznach, St-G. M 14 & 28
Villmergen, Argovie 3
Wattwyl, St-Gall 4
Weinfelden, Th. 11, B 26
Willisau, Lucerne 23
Wilchingen, Schaffh. B 16
Winterthour, B 5 et 19, 26
Yverdon, Vaud 26
Zizers, Grisons B 11
Zoug 3
Zweisimmen, Berne 19

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1895.

JANVIER

Aix-les-Bains, Sav. 2 et 14
Altkirch, Haut-Rhin 24
Amancey, Doubs 3
Arbois, Jura 1
Arinthod, Jura 1
Baume-les-Dames, Dbs 3
Belfort, Haut-Rhin 7
Besançon, Doubs 14
Bletterans, Jura 15
Bourg, Ain 2 et 16
Bozen, (Bolzano) T. B 7
Champagnole, Jura 19
Clerval, Doubs 8
Coligny, Ain 15
Constance B 2
Dannemarie, H.-Rh. 8
Delle, H.-Rhin 14
Dôle, Jura 10
Epoisses, Côte-d'Or 10
Evian-les-Bains, H-S 2 & 21
Ferrette, Alsace 8
Fraisans, Jura 2
Gaillard, Hte-Savoie 15
Grenoble, 22 au 5 février
Jussey, Hte Saône 28 et 29
Langres, Hte-Marne 7
Le Deschaux, Jura 7
Leipzig 2-15
Les Echelles, Savoie 17
L'Isle, Doubs 7 et 21
Lons-le-Saunier, Jura 3
Maîche, Doubs 17
Megève, Savoie 4
Mirecourt, Vosges 14 et 28
Montbéliard, Doubs 28
Montmélian, Savoie 26
Morteau, 1, B 8, 15, 22 & 29
Morzine, Hte-Savoie 28
Mouttiers, Savoie 7
Mulhouse, Alsace B 2
Neu-Brisach, Ht-Rhin 21
Orchamp, Jura 9
Perouge, Ain 26
Poligny, Jura 28
Pontarlier, Doubs 10 et 24
Pont-de-Roide, Doubs 2
Pont-du-Bourg, Ain B 29
Port-sur-Saône, H.-S. 30
Rigney, Doubs 2
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 12
St-Jeoire, Faucigny 5 et 18
St-Laurent, Ain 5
Ste-Marie-aux-Mines, B 2
St-Vit, Doubs 16
Salins, Jura 21
Sallanches, Hte-Savoie 12
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 9
Tanninges, Savoie 7 et 17
Thonon, Hte-Savoie 30
Valence, Drôme 3, B 7 & 21
Verres, Piémont B 7
Vezelley, Yonne 25

FÉVRIER

Aiguebelle, Savoie 21
Amphion, Savoie 25
Arbois, Jura 5
Arinthod, Jura 5
Ballaison, Hte-Savoie 4
Baume-les-Dames, 7 et 21
Belfort, Ht-Rhin 4
Besançon, Doubs 11
Bletterans, Jura 19
Bourg, Ain 6 et 20
Châlons-sur-Saône 11 et 27
Champagnole, Jura 16
Clerval, Doubs 12
Cluses, Savoie 18
Coligny, Ain 19
Collonges, Ain 15
Constance B 5
Dannemarie, Ht-Rhin 12
Delle, Ht-Rhin 11
Dôle, Jura 14
Donnas, Aoste M 1
Epoisses, Côte-d'Or 7
Ferrette, Ht-Rhin 5
Fraisans, Jura 6
Gaillard, Hte-Savoie 15
Gendrey, Jura 5
Haguenau, Bas-Rhin 5
Jussey, Hte-Saône 25 et 26
Langres, Hte-Marne 15
L'Isle, Doubs 4 et 18
Lons-le-Saunier, Jura 7
Maîche, Doubs 21
Mirecourt, Vosges 11 et 25
Montbéliard, Doubs 25
Montfleur, Jura 20
Montriond, Hte-Sav. 25
Morteau, D. 5, B 12, 19, 26
Moutier, Savoie 25
Mulhouse, Alsace 5
Orchamp, Jura 13
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 12
Poligny, Jura 25
Pontarlier, Doubs 14 et 28
Pont-de-Roide, Doubs 5
Port-sur-Saône, Ht-S. 28
Rigney, Doubs 5
Ruffach, Ht-Rhin 12
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 9
St-Jean-d'Aulph, Ht-S. 4
St-Jean-de-Maurienne 23
St-Laurent, Ain 2 et 21
Ste-Marie-aux-Mines, B 6
St-Paul, Hte-Savoie 4
St-Triviers de C., Ain 18
St-Vit, Doubs 20
Salins, Jura 18
Samoëns, Hte-Savoie 6
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 13
Strasbourg, Bas-Rhin B 20
Tervai, Jura 11
Thonon, Hte-Savoie 14
Verres, Piémont B 4
Vezelley, Yonne 25
Viry, Hte-Savoie 14 et 28
Vius-en-Sallaz, Savoie 4

MARS

Altkirch, Ht-Rh. 7 et 21
Amancey, Doubs 7
Amphion, Savoie 14
Arbois, Jura 5
Aromas, Jura 11
Arinthod, Jura 5
Baume-les-Dames, 7 et 21
Belfort, Haut-Rhin B 4
Bellevaux, Hte-Savoie B 5
Besançon, Doubs 11
Biot (le), Hte-Savoie 15
Bletterans, Jura 19
Boëge, Hte-Savoie 20
Bonneville, Hte-Savoie 14
Bons, Savoie 2
Bouclans, Doubs 8
Bourg, Ain 6 et 20
Bozen, Tyrol 18-31
Châlons-sur-Saône B 30
Champagnole, Jura 16
Châtillon, Aoste 16
Chaumergi, Jura 9
Clerval, Doubs 12
Coligny, Ain 19
Constance B 5
Courtavon, Alsace 4
Dannemarie, Ht-Rhin 12
Delle, Haut-Rhin 11
Dôle, Jura 14
Douvaine, Hte-Savoie 28
Erstein, Alsace 18
Evian-les-Bains, S. 4 et 18
Ferrette, Ht-Rhin 5
Fraisans, Jura 6
Gaillard, Haute-Savoie 21
Gex, Ain 1
Jussey, Hte-Saône 25 et 26
Landser, Ht-Rhin 6
Langres, Hte-Marne 22
Le Deschaux, Jura 18
Les Gets, Savoie 25
L'Isle, Doubs 4 et 18
Lons-le-Saulnier, Jura 7
Maîche, Doubs 21
Mayence, M 18—31
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 11 et 25
Montbéliard, Doubs 25
Montfleur, Jura 22
Montriond, Hte-Savoie 11
Morteau, D. 5, B 12, 19 & 26
Mouttiers, Savoie 4
Mulhouse, Haut-R. 5
Munster, Haut-Rhin 11
Neu-Brisach, Ht-Rhin 25
Orchamps, Jura 13
Poligny, Jura 25
Pontarlier, Doubs 14 et 28
Pont-de-Roide, D. 5 et 19
Pont-du-Bourg, Ain B 15
Port-sur-Saône, Hte S. M 20
Rigney, Doubs 5
Rupt-s Moselle, Vosges 20
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 9
St-Félix, Savoie B 1 et 30
St-Genis, Ain 11
St-Julien, Savoie 4
Ste-Marie-aux-Mines B 6
St-Vit, Doubs 20
Sæckingen, D. de Bade 6
Salins, Jura 18
Sallanches, Hte-Sav. 2 et 23
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Schlettstadt, Bas-Rhin 5
Sellières, Jura 13
Strasbourg, Bas-Rh. B 20
Tanninges, Hte S. 7 et 21
Thônes, Hte-Savoie 18 et 30
Ueberlingen, L.d. Const. 27
Valence, Drôme B 4 & 18
Vercel 1 ch. tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Verres, Piémont B 4
Vezelley, Yonne 14
Villers-Farlay, Jura 30
Vulbens-au-Vuache, S. 16

AVRIL

Abondance, Hte-Savoie 2
Aiguebelle, Savoie 16
Albertville, Savoie 4
Altkirch, Haut-Rhin 4
Annecy, Hte-Savoie 22 & 23
Aoste, Italie 1
Arbois, Jura 2

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

AVRIL *(suite)*

Arinthod, Jura 2
Baume-les-Dames, D. 4 et 18
Belvoir, Doubs 4
Bernex, Hte-Savoie B 15
Besançon, Doubs 8
Biot (le), Savoie 10
Bletterans, Jura 16
Boëge, Hte-Savoie 2 et 30
Bons, Savoie 1
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 3 et 17
Bozen, Tyrol 20
Cercier, Hte-Savoie 15
Challand-St-Anselme, Aoste 22
Châlons-sur-Saône B 26
Champagnole, Jura 20
Clerval, Doubs 9
Cluses, Savoie 1
Coligny, Ain 16
Collonges, Ain 23
Constance B 2, 22—27
Cruseilles, Hte-Savoie B 3
Dannemarie, Ht-R. 9 & 23
Delle, Haut-Rhin 8
Divonne, Ain 16
Dôle, Jura 11
Doucier, Jura 16
Epoisses, Côte-d'Or 19
Faverges, Savoie 3 et 17
Ferrette, Haut-Rhin 2
Fraisans, Jura 3
Francfort s/M 3 au 24
Cuirs 9-13
Gaillard, Hte-Savoie 22
Gendrey, Jura 22
Gex, Ain 29
Grenoble, Isère du 7 au 22
chevaux 8
Gresy, Savoie 25
Grois-le-Plot, Hte-S. 8
Habère-Lullin, Savoie 17
Ingweiler, Bas-Rhin M 2
Jussey, Hte-Saône 29 & 30
Langres, Hte-Marne 11
Leipzig, du 29—18 mai
Les Echelles, Savoie 16
Lons-le-Saunier, Jura 4
L'Isle, Doubs 1 et 15
Maiche, Doubs 18
Megève, Savoie 5
Mirecourt, Vosges 8 et 22
Montbéliard, Doubs 29
Monfleur, Jura 23
Morteau, D. 2, B 9, 16, 23 & 30
Mouttiers, Savoie 1 et 16
Mulhouse, Ht-Rh. B 2 M 16
Nus, Vallée d'Aoste 25
Orchamp, Jura 10
Passy, Hte-Savoie 20
Perouge, Ain 27
Petit-Bornand, Hte-S. 9
Poligny, Jura 22
Pontarlier, Doubs 11 et 25
Pont-de-Roide, Doubs 2
Pont-St-Martin, A. 2 & 3
Port-s/Saône, B 20-22
Rigney, Doubs 2
Rumilly, Savoie 11
Sækingen, D. de Bade 25
St-Amour, Jura 6
St-Claude, Jura 13
St-Genis, Ain 10
St-Gervais, Savoie 8
St-Jean-d'Aulph, Hte-S. 17
St-Jean-de Maurienne 5 & 6
St-Jeoire, Savoie 1 et 12
St-Laurent, Ain 6
Ste-Marie-aux-Mines, B 3
St-Pierre, Aoste 24
St Vincent, Aoste 29
St-Vit, Doubs 17
Salins, Jura 15
Samœns, Hte-Savoie 3
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 10
Septmoncel, Jura 30
Seytroux, Hte-Savoie 30
Strasbourg, Bas-Rhin B 17
Tanninges, Hte-Savoie 25
Thonon, Hte-Savoie 3 et 18
Vacheresse, Hte-Sav. B. 23
Vailly, Hte-Savoie 29
Valpeline, Aoste 17
Veigy-Foncenex, Hte-S. 29
Vercel, tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Verres, Piémont B 1, 2 et 18
Vesoul, Hte Savoie 24
Vezelley, Yonne 16
Villeneuve, Aoste B 22

MAI

Abondance, Hte-Savoie 27
Aiguebelle, Savoie B 7
Aix-les-Bains, Savoie 3
Albertville, Savoie 2 et 16
Allinges, Savoie B 28
Altkirch, Haut-Rhin 27
Amancey, Doubs 2
Antey-St-André, Aoste B 4
Aoste, Italie 13 et 27
Arbois, Jura 7
Arinthod, Jura 7
Aromas, Jura 2
Baume-les-Dames, 2 et 16
Beaucaire, Gard 23
Belfort, Haut-Rhin 6
Bellevaux, Hte-Savoie B 25
Besançon, Doubs 13
Bletterans, Jura 21
Boëge, Hte-Savoie 14 & 28
Bois-d'Amont, Jura 20
Bonnevaux, Hte-Sav. 2
Bonneville, Hte-Savoie 14
Bons, Savoie 1
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 1 et 15
Bozen, Tyrol 1
Chambave, Aoste 27
Chamonix, Hte-Sav. B 15
Champagnole, Jura 18
Chapelle d'Abondance B 16
Chatillon, Aoste 6
Chaumergi, Jura 27
Chevenoz, Hte-Savoie B 8
Clerval, Doubs 14
Coligny, Ain 21
Collonges, Ain 31
Constance, B 7
Dannemarie, Ht-Rhin 14
Delle, Haut-Rhin 13
Divonne, Ain 28
Dôle, Jura 9
Evian-les-Bains, Hte-S. 13
Faverges, H-S. 15, 16, 29, 30
Ferrette, Alsace 7
Flumet, Savoie 28
Fraisans, Jura 1
Frangy, Savoie 3
Fribourg en Brisgau 4-14
Gaillard, Hte-Savoie 15
Gignod, Aoste B 6
Grand-Bornand, H.S. 1 et 29
Haguenau, Bas-Rhin 7
Hôpitaux-Neufs, Doubs 20
Jougne, Doubs 25
Jussey, Hte-Saône 27 et 28
La Baume, Hte-Savoie 15
La Clusaz, Hte-Savoie 31
Langres, Hte-Marne 1
Le Chable s/Beaumont 1
Le Deschaux, Jura 3
Les Fourgs, Doubs 21
Les Rousses, Jura 27
L'Isle, Doubs 6 et 20
Lindau, lac de Const. 3-8
Lons-le-Saunier, Jura 2
Lugrin, Hte-Savoie 3
Lullin, Hte-Savoie 8
Maiche, Doubs 16
Marignier, Hte-Sav. 1 et 15
Megève, Savoie 27
Megevette Hte-Savoie 16
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 13 et 27
Montbéliard, Doubs 27
Montmélian tous les lundis
Morez, Jura 6
Morgex, Aoste 22
Morillon, Hte-Savoie B 13
Morteau 7, B 14, 21 et 28
Mouttiers, Savoie 27
Mulhouse, Ht-Rh B 7
Neu-Brisach, Ht-Rhin 6
Nus, Vallée d'Aoste 2
Orchamp, Jura 8
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 14
Poligny, Jura 27 et 28
Pontarlier, Doubs 9 & 23
Pont-de-Roide, Doubs 7
Pont-du-Bourg, Ain B 18
Pont-St-Martin, A. 18 & 20
Port-sur-Saône, B 11-13
Pougny, Ain B 28
Reignier, Hte-Sav. 10 & 25
Rigney, Doubs 7
Rochette (La), Savoie, B tous les mercredis.
Ruffach, Hte-Rhin 21
Rumilly, Savoie 22
St-Amour, Jura 4
Ste-Claude, Jura 11
St-Genis, Ain 22
St-Jean-de-Gonv., Ain 8
St-Jean-de-Maur. 31 & 1 J,
St-Laurent, Ain 4 et 20
Ste-Marie-aux-Mines B 1
St-Triviers-de-Courtes 6
St-Vit, Doubs 15
Salins, Jura 20
Sallanches, Hte-S. 4 et 25
Samœns, Ht-Savoie 1
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Schlettstadt, Alsace 14 & 28
Sciez, Hte-Savoie 21
Segny, Ain 20
Sellières, Jura 8
Servoz, Hte-Savoie 27
Strasbourg, Bas-R B 22, 23
Tanninges, Hte-Savoie 9
Thoiry, Ain 30
Thônes, Savoie 6 et 18
Ueberlingen, L. de C. 1
Ugine, Hte-Savoie 20
Valence, Drôme 3, B 6 & 20
Valleiry, Hte-Savoie 2
Vercel, Doubs tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Verres, Piémont B 6, 28 & 29
Vesoul, Hte-Saône, tous les samedis jq. l'Ascension.
Vezelley, Yonne 15
Ville-du-Pont, Doubs 17
Villers-Farlay, Jura 30
Vius-en-Sallaz, Savoie 6

JUIN

Abondance, Hte-Savoie 6
Aiguebelle, Savoie B 4 et 6
Aime, Savoie 4
Aix-les-Bains, Savoie 6
Albertville, Savoie 14
Amancy, Doubs 6
Arbois, Jura 4
Arinthod, Jura 4
Aromas (Jura) 10
Baume-les-Dames, 6 et 20
Belfort, Haut-Rhin 3
Besançon, Doubs 10
et du 24 juin au 6 juillet
Biot (Le) Savoie 1 et 15
Bletterans, Jura 18

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

JUIN *(suite)*.

Boëge, Hte-Savoie 11 et 25
Bons, Hte-Savoie 4
Bouclans, Doubs 14
Bourg, Ain 5 et 19
Bozen, Tyrol B 1 M 14-29
Brumath, Bas-Rh. M 26-27
Challand, St-Ansel. 13 et 14
Châlons-sur-Saône 25
Chamonix, Hte-Savoie 15
Champagnole, Jura 15
Chatillon, Aoste 12
Clerval, Doubs 11
Cluses, Savoie 3
Coligny, Ain 18
Colmar, Ht-Rhin 30
Constance B 4
Dannemarie, Ht-Rhin 11
Delle, Haut-Rhin 10
Dôle, Jura 14
Donnas, Aoste 4
Doucier, Jura 17
Douvaine, Hte-Savoie 7
Draillant, Savoie 1 et 15
Epoisses, Côte-d'Or 10
Erstein, Alsace 3
Evian-les-Bains, Hte-S. 3
Feldkirch, Voralberg 17, 18
Ferrette, Alsace 4
Flumet, Savoie 11
Fontainemore, Aoste B 1
Fraisans, Jura 5
Gaillard, Ht-Savoie 11
Gendrey, Jura 3
Gex, Ain 1
Grand-Bornand, Hte-S. 12
Grand-Dessiat, Vosges 25
Grenoble, Isère, chevaux 1
Jussey, Hte-Saône 24 et 25
La Clusaz, Hte-Savoie 1
Langres, Hte-Marne 14
La Roche, chevaux 20
La Rochette, Sav 5, 12, 19
La Salle, Aoste 5 et 20
Les Echelles, Savoie 4
Les Houches, Savoie 6
L'Isle, Doubs 3 et 17
Lons-le-Saunier, Jura 6
Maiche, Doubs 20
Massongy, Savoie 25
Megêve, Savoie 25
Mirecourt, Vosges 10 et 24
Montbéliard, Doubs 24
Montfleur, Jura 7
Morteau, D. , 4 B 11, 18, 25
Morzine, Hte-Sav. 8 et 22
Mouttiers, Savoie 10 & 25
Mulhouse, Alsace 4
Munster, Ht-Rhin 3
Neu-Brisach, Ht-Rhin 24
Orchamps, Jura 12
Poligny, Jura 24
Pontarlier, Doubs 13 & 27
Pont-de-Roide, Doubs 4
Port-sur-Saône B 11-13
Rigney, Doubs 4
Rumilly, Savoie 12
St-Amour, Jura 1
St-Claude, Jura 7
St-Gervais, Savoie 10
St-Jean-de-Maurien. 21-23
St-Jeoire, Hte-Sav. 6 et 14
St-Julien, Savoie 3
St-Laurent, Ain 1
Ste-Marie-aux-Mines, Alsace B 5, M 23 et 24
St-Pierre, Aoste 10
St-Trivier de Courte, Ain 10
St-Vincent, Aoste 5 et 6
St-Vit, Doubs 19
Salins, Jura 17
Samœns, Hte-Savoie 5 et 26
Sancey-le-Grand, Doubs 25
Sellières, Jura 12
Strasbourg, Bas-Rhin B 19
Tanninges, Hte-S. 14 et 27
Termignon, Savoie B 14
Tervai, Jura 10
Thône, Savoie 3 et 15
Ugine, Hte-Savoie 3
Vercel, Doubs 3 et 17
Verres, Piémont B 3
Vezelley, Yonne 15
Viry, Hte-Savoie 25
Vulbens-au-Vuache 7

JUILLET

Aiguebelle, Savoie B 2
Altkirch, Haut-Rhin 1 & 25
Amancy, Doubs 4
Annecy, Savoie chevaux 2
Arbois, Jura 2
Arinthod, Jura 2
Baume-les-Dames, Dbs 4
Beaucaire, Gard 22 au 31
Belfort, Haut-Rhin 1
Bellevaux, Sav. poulains 12
Besançon, Doubs 8
Bletterans, Jura 16
Boëge, Hte-Savoie 9 et 30
Bonneville, Hte-Savoie 9
Bons, Savoie 8
Bornand-le-Grand 27
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 3 et 17
Bregenz, Voralberg 25
Chamonix, Hte-Savoie 1
Champagnole, Jura 20
Chaumergi, Jura 25
Clerval, Doubs 9
Cluses, Savoie 1
Chevaux et mulets.
Coligny, Ain 16
Colmar, Ht-Rhin M 7-28
Constance, D. de Bade B 2
Dannemarie, Ht-Rhin 9
Delle, Haut-Rhin 8
Dôle, Jura 11
Doucier, Jura 16
Evian-les-Bains, Hte-S. 29
Faverges, Hte-Sav. 17 & 31
Ferrette, Alsace 2
Flumet, Savoie 2 & 16
» Poulains, 22
Fraisans, Jura 3
Gaillard, Hte-Savoie 11
Habère-Lullin, Savoie 10
Jussey, Hte-Saône 29 et 30
Langres, Hte-Marne 15
La Roche, Hte-Savoie 4
Les Echelles, Savoie 26
Les Rousses, Jura 15
L'Isle, Doubs 1 et 15
Lons-le-Saunier, Jura 4
Maiche, Doubs 18
Maxilly, Hte-Savoie B 22
Megève, Hte-S. poulains 5
Mirecourt, Vosges 8 et 22
Montbéliard, Doubs 29
Morteau, 2, B 9, 16, 23 & 30
Mouttiers, Savoie 8
Mulhouse, Alsace B 2
Orchamps, Jura 10
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 9
Poligny, Jura 22
Pontarlier, Doubs 18 & 25
Pont-de-Roide, Doubs 2
Port-sur-Saône, B 12 et 13
Publier, Hte-Savoie 31
Rigney, Doubs 2
St-Amour, Jura 6
St-Claude, Jura 13
St-Jeoire, Hte-Sav. 12 et 26
St-Laurent, Ain 6
Ste-Marie-aux-Mines B 3
M 7, 8, 14, 15, 21 & 22
St-Paul, Hte-Savoie 26
St-Trivier-de-Courtes 15
St-Vit, Doubs 17
Salins, Jura 15
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 10
Strasbourg, Alsace B 17
Tanninges, Hte-S. 11 et 25
pour les mulets le 20
Thonon, Hte-Savoie 3 et 18
Valence, Drôme 3 B 1 et 15
Vercel, Doubs 1, 15 et 29
Verres, Piémont B 1
Vezelley, Yonne 23
Ville-du-Pont, Doubs 2
Vinzier, Savoie » B 1
Vius-en-Sallaz, Savoie 1

AOUT

Aiguebelle, Savoie B 6, 22
Albertville, Savoie B 1
Allinges, Savoie B 17
Altkirch, Ht-Rhin 26
Arbois, Jura 6
Arinthod, Jura 6
Aromas, Jura 31
Baume-les-Dames, Dbs 1
Beaume, Doubs 13
Belfort, Ht-Rhin 5
Besançon, Doubs 12
Bletterans, Jura 20
Boëge, Hte-Savoie 13 & 22
Bons, Savoie 9
Bouclans, Doubs 15
Bourg, Ain 7 et 21
Bozen, Tyrol B 26
Brumath, Bas-R. M 24 et 25
Cercier, Ht-Savoie 27
Chalons-sur-Saône, B 5
Champagnole, Jura 17
Chevenoz, Hte-Savoie, poulains et bestiaux 8
Clerval, Doubs 13
Coligny, Ain 20
Collonges, F. de l'Ecluse 31
Constance, D. de B. B 6
Dannemarie, Ht-Rhin 13
Delle, Haut-Rhin 12
Dôle, Jura 8
Douvaine, Hte-Savoie 5
Epoisses, Côte-d'Or 31
Evian-les-Bains, Hte-S. 12
Faverges, Ain 14
Ferrette, Alsace 6
Féterne, Savoie B 16
Fillinges, Savoie B 12
Fraisans, Jura 7
Francfort-sur-le-Main du 28 août au 18 septembre
Gaillard, Hte-Savoie 29
Gendrey, Jura 16
Grand-Bornand, H.-S. 7
Grenoble, Isère 16 au 31
Jougne, Doubs 26
Jussey, Hte-Saône 26 & 27
Ingweiler, Bas-Rhin M 20
Langres, Hte-Marne 19-27
Lemuy, Jura 26
Les Rousses, Jura 5
L'Isle, Doubs 5 et 19
Lons-le-Saunier, Jura 1
Lullin, Hte Savoie 9
Maiche, Doubs 16
Mayence, Ht-Rh. M 12-26
Megève, Savoie 12, 13 & 14
foire aux poulains.
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 12 et 26
Montbéliard, Doubs 26
Montfleur, Jura 13
Morez, Jura 16
Morteau, D. 6, B 13, 20, 27
Mulhouse, Alsace 6-27
Munster, Ht-Rhin 19
Neu-Brisach, Ht-Rhin 26
Nus St-Barthélémy A. 22
Orchamps, Jura 14
Poligny, Jura 26
Pontarlier, Doubs 8 & 22

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

AOUT *(suite)*

Pont-de-Roide, Doubs 6
Pont-du-Bourg, Ain B 20
Port-sur-Saône, Saône 5
Reignier, Hte-Savoie 1&16
Rhèmes, N.D., Aoste B 26
Rigney, Doubs 6
Ruffach, Ht-Rhin 16
Rumilly, Savoie 24
St-Amour, Jura 3
St-Claude, Jura 10
St-Félix, Savoie B 30 et 31
St-Genis, Ain 20
St-Gervais-les-Bains 21
St-Jean-d'Aulph, Sav. 29
St-Jean-de-Maurienne 27
St-Laurent, Ain 3 et 10
Ste-Marie-aux-Mines, B 7
St-Pierre-de-Rumilly, Haute-Savoie B 23
St-Trivier-de-Courtes 19
St-Vit, Doubs 21
Salins, Jura 19
Sallanches, Hte-Sav. 3 et 24
Sancey-le-Gr., Doubs 26
Schlettstadt, Alsace 27
Sciez, Hte-Savoie 23
Selliéres, Jura 14
Septmoncel, Jura 5
Strasbourg, Alsace B 21
Tanninges, Hte-Sav. 8&29
pour les mulets le 14
Tervai, Jura 17
Thônes, Hte-Savoie 19&31
Ueberlingen, Constance 28
Ugine, Hte-Savoie 12 et 26
Valence, Dr. B 5 & 19, 26
Valleiry, Savoie 13
Vercel, Doubs 12 et 26
Verres, Piémont B 5
Vezelley, Yonne 19
Ville-du-Pont, Doubs 13
Villers-Farlay, Jura 30
Vinzier, Savoie B 6
Viry, Hte-Savoie 16
Vulbens-au-Vuache, S. 24

SEPTEMBRE

Aiguebelle, Savoie B 3
Aime, Savoie 30
Aix-les-Bains, Sav. 14&23
Albertville, Savoie 27
Altkirch, Haut-Rhin 30
Amancy, Doubs 5
Annecy, Hte-Sav. 30&1oct.
Aoste, Italie 6
Arbois, Jura 3
Arinthod, Jura 3
Aromas, Jura 30
Ayas, Aoste B 16
Ballaison, Hte-Savoie 16
Baume-les-Dames, Dbs 5
Belfort, Haut-Rhin 2
Bernex, Hte-Savoie 30
Besançon, Doubs 9
Bletterans, Jura 10
Boëge, Savoie 3 et 23
Bois-d'Amont, Jura 16
Bonne, Hte Savoie 4
Bonneville, Hte-Savoie 10
Bons, Hte-Savoie 10
Bourg, Ain 4 et 18
Bozen, Tyrol M 9-21, B 23
Brumath, Bas Rhin M 29
Châlon-sur-Saône, 7
Chamonix Hte-Savoie 30
Champagnole, Jura 21
Chapelle-d'Abondance B19
Châtel-d'Ab., Hte-Sav. B 17
Chaumergi, Jura 24
Clerval, Doubs 10
Cluses. Savoie 16
Coligny, Ain 17
Constance B 3, 16 & 21
Courmayeur, Aoste 4, 5, 29
Cruseille, Hte-Savoie 4
Dannemarie, Ht-Rhin 10
Delle, Ht-Rhin 9
Dôle, Jura 12
Doucier. Jura 16
Feldkirch, Vorarlb. 23&24
Ferrette, Alsace 3
Fillinges, Savoie 9
Fraisans, Jura 4
Francfort s/M., cuirs 2-7
Gaillard, Hte-Savoie 30
Gendrey, Jura 23
Gex, Ain 9
Gignod, Aoste B 14
Grand-Bornand, Savoie 21
Grenoble, Isère chevaux 7
Gressonay St-Jean, A. 21
Grésy s/Isère, Savoie B 16
Habère-Lullin, Savoie 16
Hôpitaux-Neufs, Doubs 28
Jussey, Hte Saône 23 et 24
La Clusaz, Hte-Savoie 14
Langres, Hte-Savoie 30
Lajoux, Jura B 16
La Thuile, Aoste 6 et 7
Le Deschaux, Jura 9
Leipzig du 30 sept. au 19 oct.
Les Gets, Savoie 9
Les Houches, Savoie 12
Les Rousses, Jura B 24
L'Isle, Doubs 2 et 16
Lons-le-Saunier, Jura 5
Lullin, Hte-Savoie 30
Maiche, Doubs 19
Marin, près Thonon B 9
Massongy, Savoie grains 25
Megève, Savoie 6 et 27
Megevette, Hte-Savoie 26
Mirecourt, Vosges 9 et 23
Montbéliard, Doubs 30
Montfleur, Jura 9
Montmélian, Savoie 9&23
Morteau, D. 3, B 10, 17, 24
Mouttiers, Savoie 12 et 23
Mulhouse, Haut-Rhin B 3
Neu Brisach, Ht-Rhin 30
Novel, Hte-Savoie B 24
Orchamps, Jura 11
Passy, Hte-Savoie 24
Poligny, Jura 23
Pontarlier, Doubs 12 & 26
Pont-de-Roide, Doubs 3
Pont-du-Bourg, Ain B 18
Port-s/Saône, H.-S. B 3et4
Rigney, Doubs 3
Ruffach, Ht-Rhin 8
St-Amour, Jura 7
St-Claude, Jura 14
St-Félix, Savoie B 18
St-Gervais, Savoie 14
St-Jean-de-Maurienne, 13
St-Jeoire, Hte-Savoie 2&13
St-Julien, Savoie 2
St-Laurent, Ain 7 et 28
Ste-Marie-aux-Mines B 4
& M 15 16, 22 et 23
St-Trivier-de-Courtes 23
St-Vit, Doubs 18
Salins, Jura 16
Samœns, Hte-Savoie 30
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Saverne, Bas-Rhin 8 au 12
Sellières, Jura 11
Servoz, Hte-Savoie 20
Sixt, Faucigny 16
Strasbourg, Alsace B 18
Tanninges, Hte-Sav. 12, 26
Termignon, Savoie B 30
Thollon, Hte-Savoie 28
Thônes, Sav. poulains 23
Thonon, Savoie 4 et 19
Vailly, Hte-Savoie 20
Valgrisenche, Aoste B 21
Vallorcine, Hte-Savoie B 19
Valpelline, Aoste B 16&17
Vercel, Doubs 9 et 23
Verres, Piémont B 2
Vezelley, Yonne 14
Vius-en-Sallaz, Hte-Sav. 2

OCTOBRE

Abondance, Hte-Savoie 4
Aiguebelle, Savoie B 1
Aime, Savoie 14
Albertville, Savoie 17
Altkirch, Ht-Rhin 24
Amancy, Doubs 3
Annecy, Hte-Savoie 1
Antey-St-André, Aoste B 2
Aoste, Italie 14 et 28
Arbois, Jura 1
Arinthod, Jura 1
Aymaville, Aoste 5
Baume-les-Dames, Dbs 3
Belfort, Ht-Rhin 7
Bellevaux, Savoie B 9
Besançon, Doubs 14
Biot (Le), Savoie 21
Bletterans, Jura 15
Boëge, Savoie 1 et 29
Bons, Hte-Savoie 10
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 2 et 16
Brégenz, Vorarlberg 17
Châlon-sur-Saône 30
Chambave, Aoste 15
Chamonix, Savoie 1 et 25
Champagnole, Jura 19
Chapelle d'Abondance B 29
Châtillon, Aoste 7
Clerval, Doubs 8
Coligny, Ain 15
Cluses, Savoie 21
Constance, D. de B. B 1
Contamine-sur-Arve, S. 7
Courtavon, Alsace 9
Dannemarie, Alsace 8
Delle, Ht-Rhin 14
Dôle, Jura 10
Donnas, Aoste 18
Douvaine, Hte-Savoie 1
Draillant, Savoie 28
Erstein, Alsace 21
Evian-les-Bains, Hte-S. 7
Faverges, Hte-S. 2, 16, 17
Ferrette, Ht-Rhin 1
Flumet, Savoie 1 et 15
Frangy, Hte-Savoie 18
Fraisans, Jura 2
Fribourg en Brisgau 19-30
Gaillard, Hte-Savoie 15
Gex, Ain 16
Grand-Bornand, Hte-S. 2
Grenoble, Isère, chev. 12
Habsheim, Ht-Rhin 28
Haguenau, Bas Rhin 1
Jougne, Doubs 25
Jussey, Hte-Saône 28 et 29
Langres, Hte-Marne 25
La Roche, Savoie 10 et 24
La Rochette, Savoie 28
La Salle, Aoste 11
Le Châble-s/Beaumont 2
Les Fourgs, Doubs 22
Les Gets, Savoie 24
Les Houches, Hte-Sav. 18
L'Isle, Doubs 7 et 21
Lons-le-Saunier, Jura 3
Lugrin, Hte-Savoie 3
Maiche, Doubs 17
Marignier, Hte-Savoie 30
Mieussy, Hte-Savoie 7
Mirecourt, Vosges 14 et 28
Montbéliard, Doubs 28
Montriond, Hte-Savoie 10
Morgex, Aoste 1
Morillon, Hte-Savoie B 14
Morzine, Hte-Savoie 1
Morteau, Doubs 1, B 8 et 15, 22 et 29
Mouttiers, Savoie 21

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

OCTOBRE *(suite).*

Mulhouse, Alsace B 1
Orchamps, Jura 9
Petit-Bornand, H.-Sav. 1
Poligny, Jura 28
Pontarlier, Doubs 10 et 24
Pont-de-Roide, Doubs 1
Port-sur-Saône, Hte-S. 1
Pougny, Ain B 8
Publier, Hte-Savoie 15
Rigney, Doubs 1
Säckingen, D. de Bade 14
St-Amour, Jura 5
St-Claude, Jura 12
St-Gervais, Savoie 4
Ste-Hélène, Savoie 31
St-Jean de Gonv., Ain 11
St-Jean-de-Maur. 30-31
St-Joire, Hte-Sav. 17 & 25
St-Laurent, Ain 5
Ste-Marie-aux-Mines B. 2
St-Pierre, Aoste 7 et 23
St-Vincent, Aoste 24 et 25
St-Vit, Doubs 16
Salins, Jura 21
Sallanches, Hte-Savoie 26
Sancey-le-Gr. Doubs 25
Samœns, Hte-Savoie 16
Segny, Ain 30
Sellières, Jura 9
Septmoncel, Jura 10
Seytroux, Hte-Savoie 30
Strasbourg, Alsace B 16
Taninges, H.-Savoie 3 & 17
Thoiry, Ain 25
Thônes, Hte-Savoie 5
Ueberlingen, lac de C. 23
Vacheresse, Hte-Sav. B 22
Vercel, Doubs 7 et 21
Verres, Piémont M 2 B 7
Vezelley, Yonne 18
Ville-du-Pont Doubs 14
Villeneuve, Aoste B 10 et 24
Villers-Farlay, Jura 30

NOVEMBRE

Abondance N. D. Hte-S. 4
Aiguebelle, Savoie 11
Altkirch, Ht-Rhin 25
Amancey, Doubs 7
Arbois, Jura 5
Arinthod, Jura 5
Baume-les-Dames, Dbs 1
Belfort, Haut-Rhin 4
Besançon, Doubs 11
Biot, (Le) Savoie 21
Bletterans, Jura 19
Boëge, Hte-Savoie 19
Bonneville, Hte-Savoie 11
Bons, Savoie 18
Bourg, Ain 6 et 12
Bozen, Tyrol B 4 et 30
Champagnole, Jura 16
Chatillon, Aoste 15
Clerval, Doubs 12
Coligny, Ain 19
Collonges, fort l'Ecluse 2
Constance B 5, 25-30
Cruseille, Hte-Savoie 6
Dannemarie, Ht-Rhin 12
Delle, Ht-Rhin 11
Divonne, Ain 19
Dôle, Jura 14
Douvaine, Hte-Savoie 7
Evian, Hte-Savoie 4 & 18
Epoisses, Côte d'Or 2
Ferrette, Alsace 5
Flumet, Savoie 5 et 19
Fontainemore, Aoste B 4
Fraisans, Jura 6
Fribourg en Brisgau 9
Gaillard, Hte-Savoie 8
Gignod, Aoste B 11
Grand-Bornand, H.-S. 7
Haguenau, Bas-Rhin 14
Ingweiler, Bas-Rhin M 19
Jussey, Hte-Saône 25 et 26
Langres, Hte-Marne 25
La Rochette, Sav. 13, 20, 27
La Salle, Aoste 11
Le Deschaux, Jura 18
Les Echelles, Savoie 5
Lindau, lac de Constance 8
L'Isle, Doubs 4 et 18
Lons-le-Saulnier, Jura 7
Lullin, Hte-Savoie 4
Maiche Doubs 21
Marignier, Hte-Savoie 13
Mirecourt, Vosges 11 et 25
Montbéliard, Doubs 25
Montfleur, Jura 26
Montméliau, Savoie 25
Morez, Jura 4
Morteau, Dbs 5, B 12, 19, 26
Morzine, Hte-Savoie 8
Mouttiers, Savoie 4
Mulhouse, Ht-Rhin B 5
Nus, Vallée d'Aoste 4 et 21
Neu-Brisach, Ht-Rhin 25
Orchamps, Jura 13
Perouge, Ain 16
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 5
Poligny, Jura 25
Pontarlier, Doubs 14 & 28
Pont-de-Roide, Doubs 5
Pont-St-Martin 11-12 26-27
Port-S/Saône, Hte-S. 5
Rigney, Doubs 5
Ruffach, Ht-Rhin 26
Rumilly, Savoie 23
Sæckingen, Gr.-D.deB. 18
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 9
St-Genis, Ain 22
Ste-Hélène, Savoie 2
St-Jean-de-Gonv., Ain 11
St-Julien, Savoie 4
St-Laurent, Ain 2
Ste-Marie-aux-Mines, B 6
St-Trivier-de-Courte, A. 4
St-Vit, Doubs 20
Salins, Jura 18
Sallanches, Hte-Savoie 16
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Schlettstadt, Bas-Rhin 26
Sellières, Jura 13
Strasbourg, Alsace B 20
Tanninges, Savoie 7 et 21
Tervai, Jura 8
Thônes, Savoie 18 et 30
Ugine, Hte-Savoie 4 et 18
Valence, Dr. B 4, 18 et M 6
Veigy-Fonceney, H.-S. 4
Vercel, Doubs 4, 16 et 30
Verres, Piémont B 4 M 5-6
Vezelley, Yonne 15
Vinzier, Savoie B 12
Viry, Hte-Savoie 5
Vulbens-au-Vuache, S. 27
Westhofen, B.-Rh. 3, 5 & 10

DÉCEMBRE

Aiguebelle, Hte-S. 10 et 24
Albertville, Savoie 5
Altkirch, Ht-Rhin 19
Annecy, Hte-Savoie 2
Arbois, Jura 3
Arinthod, Jura 3
Arlay, Jura 30
Aromas, Jura 2 et 23
Baume-les-Dames, Dbs 5
Belfort, Ht-Rhin 2
Besançon, Doubs 9
Bletterans, Jura 17
Bonne, Hte-Savoie 7
Bons, Savoie 2 et 10
Bourg, Ain 4 et 18
Bozen, Tyrol M 2-16, B 20
Bregenz, Voralberg 5
Chalons-sur-Saône 5
Champagnole, Jura 21
Chaumergi, Jura 18
Clerval, Doubs 10
Cluses, Savoie 2
Coligny, Ain 17 et 18
Constance 2, B 3 et 21
Dannemarie, Ht-Rhin 10
Delle, Ht-Rhin 9
Dôle, Jura 12
Epoisses, Côte-d'Or 10
Erstein, Alsace 16
Feldkirch, Voralberg 16, 17
Ferney-Voltaire, Ain 3
Ferrette, Alsace 3
Fraisans, Jura 4
Gaillard, Hte-Savoie 9
Gendrey, Jura 16
Gex, Ain 2
Grenoble, Isère 4-18
Jussey, Hte-Saône 30 & 31
Kaisersberg, Ht-Rhin 9
Langres, Hte-Marne 16
La Roche, Hte-Sav. 12 & 26
La Rochette, Savoie 4
L'Isle. Doubs 2 et 16
Lons-le-Saunier, Jura 5
Maiche, Doubs 19
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 9 et 23
Montbéliard, Doubs 30
Montmélian, chaque lundi
Morez, Jura 20
Morteau 3, B 10, 17, 24, 31
Morzine, Hte Savoie 28
Mouttiers, Savoie 2
Mulhouse, Ht-Rhin B 3
Münster, Ht-Rhin 16
Orchamps, Jura 11
Poligny, Jura 23
Pontarlier, Doubs 12 et 26
Pont-du-Bourg, Ain B 2
Pont-de-Roide, Doubs 3
Port-sur-Saône, Hte-S. 11
Recologne, Doubs 16
Rigney, Doubs 3
St-Amour, Jura 7
St-Claude, Jura 14
St-Félix, Savoie B 16
St-Laurent, Ain 7
St-Marie-aux-Mines, B 4
St-Trivier-de-C. 18 et 28
Porcs 26
St-Vit, Doubs 18
Salins, Jura 16
Sallanches, Hte Savoie 21
Samœns, Hte-Savoie 18
Sancey-le-Gr., Doubs 26
Sellières, Jura 11
Thonon, Hte-Sav. 2 et 19
Ueberlingen, Lac de C. 11
Verres, Piémont B 2
Vezelley, Yonne 13
Vercel, Doubs 9 et 24
Vius-en-Sallaz, Savoie 6

Les Communes qui apportent des modifications à leurs foires, sont instamment priées d'en aviser immédiatement les éditeurs du présent almanach.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie, le samedi
Aarberg, Berne, mercredi
Aigle, Vaud, le samedi
Altorf, Uri jeudi
Altstätten, St-Gall jeudi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.
Aubonne, Vaud, mardi et samedi
Avenches, Vaud le vendredi
Baden, Argovie, mardi et samedi
Bâle, tous les jours, vendredi marché aux poissons.
Bellinzone, T., mercredi et samedi
Berne, le mardi, jeudi et samedi, mardi marché au blé et au bétail
Berneck, St-Gall mardi
Berthoud, Berne le jeudi
Bex, Vaud, le jeudi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi
Boudry, Neuchâtel, le vendredi
Bozingen, Berne mercredi
Brassus, Vaud le lundi
Brenets, Neuchâtel, le vendredi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi
Buren, Berne le mercredi
Carouge, Genève, mercredi et samedi.
Cerlier, Berne le samedi
Château-d'Œx, Vaud. le jeudi
Châtel-St-Denis, Fribourg lundi
Chaux-de-Fonds, le mercredi grand marché et le vendredi
Cossonay, Vaud, le jeudi
Davos, Grisons mardi
Delémont, le mercredi et samedi
Echallens, Vaud, le jeudi et marché aux grains, si fête, mercre.
Estavayer, Fribourg, le mercredi
Fribourg, Suisse, le samedi
Genève, au gros bétail, mardi et vendredi.
Gessenay, Berne vendredi
Gimel, Vaud, le samedi
Grandson, Vaud vendredi
Granges, Soleure, le dimanche
Heiden, Appenzell, vendredi et marché au bétail.
Langenthal, Berne, le mardi, grd marché aux veaux et porcs.
Langnau, Berne vendredi
Laupen, Berne lundi
Lausanne, lundi, mercredi ; samedi gr. marché et aux grains.
Liestal, Bâle mercredi
Locle, Neuchâtel le samedi
Lucens, Vaud, le samedi
Lucerne, mardi légumes, samedi
Martigny-Bourg, le lundi
Meyringen, Berne jeudi
Monthey, Valais le mercredi
Montreux, lundi, mercr. et vendr.
Morat, Fribourg le mercredi
Morges, Vaud, le mercredi, et marché au grains.
Moudon, Vaud, le lundi et le vendredi. Lundi marché aux grains.
Moutier-Gd-Val, Berne samedi
Neuchâtel, mardi, jeudi grand marché, et samedi.
Neuveville, Berne mercredi
Nidau, Berne le lundi
Noirmont, Berne le mardi
Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi
Olten, Soleure, jeudi marché au petit bétail.
Orbe, Vaud, lundi marché aux grains.
Payerne, jeudi marché aux grains
Porrentruy, Berne, le jeudi
Rapperswyll, St-Gall, le mercredi marché au bétail, si fête mardi.
Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi.
Romanshorn, Thurg., le lundi et marché aux grains.
Romont, Fribourg, le mardi
Rorschach, St-Gall, le jeudi et marché aux grains.
Saignelégier, Berne, le samedi.
Ste-Croix, V., mercredi et samedi
St-Gall, samedi et marché au bétail.
St-Imier, le mardi et le vendredi.
St-Maurice, Valais, le mardi
Schaffhouse, le mardi et samedi
Schwytz, le samedi
Sentier, Vaud, le jeudi
Sépey, Vaud, le vendredi
Sierre, Valais vendredi
Sion, Valais le samedi
Soleure, mercredi et samedi
Sonvilliers, Berne, le vendredi
Stein-a/Rhein, Schaff., mercredi
Sursée, Lucerne, le samedi
Thoune, Berne, le samedi
Tramelan, Berne, le vendredi
Utznach, St-Gall, le samedi
Vallorbes, Vaud, le samedi
Versoix, Vaud, mardi et vendredi
Vevey, Vaud, le mardi gr. marché grains et bétail. Jeudi et samedi petit marché.
Wyl, St-Gall, le mardi avec bétail
Yverdon, Vaud, le mardi et samedi. Mardi grand marché et aux grains.
Zofingue, Argovie, le samedi
Zug, mardi et marché aux grains
Zurich, le mardi ; le vendredi grd marché aux grains, en ville, et au bétail à Unterstrass.
Zweisimmen, Berne jeudi

MARCHÉS HEBDOMADAIRES ÉTRANGERS

Aix-les-Bains, Savoie, le lundi pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, petit marché tous les dimanches.
Albertville, Haute-Savoie, jeudi
Annecy, Savoie, mardi et vendredi
Aoste, Italie mardi
Arbois, Jura, mardi et vendredi
Arinthod, Jura mercredi
Belfort, Alsace, lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
Besançon, Doubs, mardi et vendredi, graines et fourrages.
Boëge, Hte-Savoie mardi
Bonneville, Sav., mardi et vendr.
Bons, Hte-Savoie, vendredi
Bregenz, lac de Const., vendredi lundi et mardi, bétail.
Chambéry, Savoie, samedi marchandises et bestiaux.
Chamonix, Savoie jeudi
Châtillon, Aoste lundi
Cluses, Savoie lundi
Collonges, fort de l'Ecluse, mardi
Colmar, Ht-Rhin jeudi
Constance, mardi et vendredi.
Dole, Jura, mardi, jeudi et samedi
Evian, Hte-Savoie lundi
Francfort s/Mein, lundi
Fribourg en Brisgau, chaque jour, marché principal le samedi.
Gex, Ain lundi et jeudi
Grenoble, Isère samedi
Laroche, Haute-Savoie, jeudi
Lindau, lac de Const., samedi, en été en plus le mardi et jeudi.
L'Isle, Doubs lundi
Lullin, Hte-Savoie mercredi
Megève, Hte-Savoie vendredi
Montbéliard, Doubs samedi
Montmélian, lundi et vendredi
Morez, Jura samedi
Morteau, Doubs mardi
Morzine, Hte-Savoie mercredi
Mouttiers, Savoie lundi
Mulhouse, tous les jours.
Poligny, Jura, lundi et vendredi
Pontarlier, Doubs jeudi
Pont-St-Martin, Aoste, mercredi et samedi.
Rochette (La), Savoie mercredi
St-Amour, Jura samedi
St-Claude, Jura samedi
St-Gervais, Savoie jeudi
St-Jeoire, Hte-Savoie vendredi
St-Julien, Ht-Sav. jeudi et vendr.
Salins, Jura lundi
Sallanches, Hte-Savoie, samedi
Samœns, Hte-Savoie mercredi
Strasbourg, Alsace, mercredi et vendredi gros bétail, lundi et mercredi.
Thônes, Savoie samedi
Thonon, Hte-Savoie, lundi et jeudi
Ugine, Hte-Savoie lundi
Verres, Piémont lundi

Gouvernements et Souverains d'Europe.

Confédération suisse.

Le territoire de la Confédération est divisé en 22 cantons, formant autant d'Etats souverains, liés entre eux par un pacte ou *Constitution fédérale*, dont la dernière revision date de 1874. Sous réserve des droits du peuple et des cantons, l'autorité suprême et législative de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale, qui se divise en deux Conseils :

Le *Conseil national* qui se compose des députés du peuple suisse, élus à raison d'un membre par 20,000 âmes de la population totale (les fractions en sus de *10,000* âmes sont comptées pour 20,000 ; chaque canton et, dans les cantons partagés, chaque demi-canton élit un député au moins) et le *Conseil des Etats* qui se compose de 44 députés des cantons. Chaque canton nomme deux députés, chaque demi-Etat en élit un.

L'autorité exécutive supérieure est exercée par le *Conseil fédéral* (7 membres). Ce Conseil était composé en 1894 comme suit : MM. E. FREI, de Bâle-Campagne, *président* ; SCHENK, C., de Signau, *vice-président ;* DEUCHER, Adolphe, de Steckborn ; Dr ZEMP, d'Entlebuch (Lucerne) ; HAUSER, Walter, de Zurich ; LACHENAL, de Genève ; RUFFY, E., de Lutry.

Les membres du *Conseil national* et ceux du *Conseil fédéral* ne peuvent être députés au *Conseil des Etats*.

Siège des Autorités fédérales : BERNE
Siège du Tribunal fédéral : LAUSANNE

République française
(4 septembre 1870).

Nés.		Elus.
1847	*Casimir-Perier,* président . .	1894

S. S. le Pape.

1810	*Léon XIII* (cardinal Pecci) . .	1878

Empereurs.

1859	*Allemagne,* Guillaume II . .	1888
1830	*Autriche,* François-Joseph Ier, roi de Bohême et de Hongrie	1848
1845	*Russie,* Alexandre III . . .	1881
1842	*Turquie,* sultan Abdul-Hamid-Khan	1876

Rois.

1819	*Grande-Bretagne,* Alexandrine-Victoria (impératrice des Indes)	1837
1859	*Prusse,* Guillaume II . . .	1888
1880	*Pays-Bas,* Wilhelmina-Hélène-Pauline-Marie	1890
1835	*Belgique,* Léopold II . . .	1865
1844	*Italie,* Humbert Ier	1878
1886	*Espagne,* Alphonse XIII . .	1886

Rois (suite).

Nés.		Elus
1863	*Portugal,* Charles Ier . . .	1889
1818	*Danemark,* Christian IX . .	1863
1848	*Bavière,* Othon-Guillaume-Luitpold	1886
1828	*Saxe,* Albert-Frédéric-Auguste	1873
1829	*Suède* et *Norvège,* Oscar II .	1872
1848	*Wurtemberg,* Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric . . .	1891
1845	*Grèce,* George Ier	1863
1839	*Roumanie,* Charles Ier . . .	1866
1876	*Serbie,* Alexandre Ier. . . .	1889

Grands-Ducs et Ducs.

1826	*Bade,* Frédéric-Guillaume-Ls .	1852
1831	*Anhalt,* Léopold-Frédéric . .	1871
1826	*Saxe-Meiningen,* George II .	1866
1844	*Saxe-Cobourg-Gotha,* Alfred-Ernest-Albert	1893
1826	*Saxe-Altenbourg,* Ernest-Frédc	1853
1818	*Saxe-Weimar-Eisenach,* Charles	1853
1868	*Hesse-Grand-Ducale,* Et-Louis	1892
1851	*Mecklembourg-Schwerin,* Frédéric-François III	1883
1819	*Mecklembourg-Strélitz,* Frédéric-Guillaume-Charles . .	1860
1827	*Oldenbourg,* Nicol.-Fréd.-Pier.	1853

Princes.

1865	*Waldeck,* Frédéric-Ad.-Herm.	1893
1840	*Lichtenstein,* Jean II	1858
1824	*Lippe,* Gonthier-Frédéric-Woldemar	1875
1846	*Reuss-Greiz,* Henri XXII . .	1859
1832	*Reuss-Schleiz-Géra,* Henri XIV	1867
1821	*Reuss-Schleiz-Kostritz,* Henri IV	1878
1846	*Schaumbourg-Lippe,* George-Stephan-Albrecht	1893
1830	*Schwarzbourg-Sondershausen,* Charles-Gonthier	1880
1852	*Schwarzbourg-Rudolstadt,* Gonthier-Victor.	1890
1848	*Monaco,* Albert-Honoré-Charles	1889
1841	*Montenegro,* Nicolas Ier . . .	1860

Villes libres anséatiques.

Hambourg, Lubeck et *Brême,* un bourgmestre et un sénat.

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

Du 1er août 1893 au 31 juillet 1894

Ce n'est pas sans un sentiment d'anxiété que nous terminions notre chronique de l'an dernier. Divers sujets d'inquiétude pesaient alors sur les esprits, et nous nous demandions en particulier ce que serait l'hiver dans lequel nous allions entrer, après la période de terrible sécheresse qui avait durement éprouvé notre agriculture. Aujourd'hui, nous pouvons envisager l'avenir avec moins d'appréhension et constater une fois de plus que la protection divine ne nous a pas fait défaut. Notre petit pays a traversé une période relativement calme et heureuse, dont nous allons relater les incidents les plus dignes de remarque. Nous grouperons les diverses manifestations de notre vie nationale sous quelques rubriques qui nous paraissent tout naturellement s'imposer. Nous commencerons par la vie politique, qui a été assez active durant cette année dans notre canton.

* * *

Notons tout d'abord qu'au 1er janvier 1894, le peuple neuchâtelois comptait 1880 âmes de plus qu'au recensement précédent, soit 114,787 habitants. Ils sont gouvernés, à l'heure où nous écrivons, par un Conseil d'Etat dont le président est M. Jules Morel, le vice-président M. F.-A. Monnier et le secrétaire M. John Clerc.

Les vingt mille électeurs que compte à peu près notre canton ont été fréquemment appelés aux urnes, en particulier pour quelques votations fédérales importantes.

Le 20 août 1893, le peuple suisse faisait sa première expérience du droit d'initiative. Il s'agissait de savoir si la Constitution fédérale interdirait le mode d'abatage israélite. La liberté de conscience était intéressée dans ce débat, et le canton de Neuchâtel, avec les autres cantons romands, n'a pas hésité à rejeter, par 5800 voix contre 4800, le nouvel article 25 *bis*, qui malheureusement a été accepté par la majorité du peuple suisse et par la majorité des Etats confédérés.

Le 4 mars 1894, nouvelle votation fédérale sur l'article constitutionnel autorisant la Confédération à légiférer sur les arts et métiers, c'est-à-dire ouvrant la porte à l'établissement des syndicats obligatoires. Ici encore, Neuchâtel s'est montré fidèle à la cause de la liberté : il a rejeté l'article nouveau par 5800 voix contre 3200. Cette fois, notre canton s'est trouvé d'accord avec l'ensemble du peuple suisse et la majorité des cantons.

Il en a été de même dans la question du droit au travail, soumise au peuple le 3 juin 1894. L'initiative socialiste a été condamnée par le peuple neuchâtelois, par 9881 voix contre 3552.

C'est le 29 octobre 1893 qu'ont eu lieu dans toute la Suisse les élections au Conseil national, qui ont occasionné dans notre canton une lutte très vive et des incidents imprévus. Trois listes étaient en présence : la liste *radicale,* portant MM. R. Comtesse, Ch.-E. Tissot, Martin, Jeanhenry et Donat Fer (celui-ci pour rempla-

cer l'honorable M. A. Grosjean, qui déclinait un nouveau mandat); la liste *libérale,* portant deux candidats : MM. Calame-Colin, président de l'Association démocratique libérale, et F. Richard; la liste du *Grutli,* portant aussi deux candidats, MM. Coullery et Furrer. Près de 15,000 électeurs prirent part au scrutin du 29 octobre. Le soir même, on annonçait que M. Comtesse était seul élu et que ses quatre compagnons de liste demeuraient en ballottage. Le lendemain, vérification faite, le Conseil d'Etat publiait un résultat selon lequel M. Fer seul était en ballottage. Le parti libéral tenta auprès du parti radical une démarche pour obtenir que le siège vacant lui fût abandonné, ce qui lui fut refusé. Le 12 novembre eut lieu le scrutin de ballottage, où M. Donat Fer l'emporta de 500 voix sur son concurrent, M. Calame-Colin. Le parti ouvrier avait décidé de s'abstenir.

Quelques jours après, coup de théâtre : on découvrit que, le 29 octobre, M. Comtesse avait été en réalité seul élu; le Conseil d'Etat avait omis d'appliquer l'article 19 de la loi sur les élections fédérales. qui veut qu'on tienne compte des bulletins nuls pour établir le chiffre de la majorité absolue. Or, il y avait eu, le 29 octobre, plus de 400 bulletins annulés, qui avaient été déduits par erreur du chiffre des votants, de sorte que le chiffre de la majorité absolue s'était trouvé abaissé d'autant et que trois des candidats radicaux avaient été indûment proclamés élus.

Malgré les réclamations de la minorité libérale, le Conseil d'Etat ne crut pas pouvoir, de son chef, rectifier le résultat proclamé; il estima qu'il appartenait au Conseil national de trancher la question. Le parti libéral adressa un recours à cette assemblée. Sur ces entrefaites, MM. Jeanhenry, Martin et Tissot déclarèrent refuser leur élection, puisqu'elle était contestée. M. Donat Fer demeurait seul élu, par le scrutin du 12 novembre, et son élection, contestée aussi par l'opposition libérale, fut validée par le Conseil national.

Enfin, le 14 janvier 1894, eut lieu un scrutin de ballottage portant sur les trois sièges encore vacants et auquel prirent part près de 15,300 électeurs : MM. Tissot, Jeanhenry et Martin furent élus par 10 à 11,000 voix; le candidat libéral, M. Calame-Colin, obtint le chiffre considérable de 7,700 suffrages.

Ces opérations, qui s'étaient prolongées pendant près de trois mois, ont suscité une assez vive agitation dans le pays et donné lieu à d'ardentes polémiques de presse. Néanmoins, lorsque vinrent, les 5 et 6 mai 1894, les élections communales, on put voir que le peuple neuchâtelois n'était point sérieusement divisé. En effet, ces élections se passèrent dans un grand calme et partout les diverses nuances d'opinion parvinrent sans trop de peine à obtenir leur part de représentation dans les conseils généraux. Dans plusieurs localités, au Locle, par exemple, à Colombier, à Corcelles, etc., furent élaborées des listes communes et la politique demeura à l'arrière-plan. La lutte fut, en revanche, assez vive à Neuchâtel, où le parti libéral n'obtint que les 15 représentants, sur 40, que le règlement électoral assure à la minorité.

* * *

Les délibérations du Grand Conseil ont été en général fort calmes et courtoises, et ici encore la politique proprement dite n'a tenu qu'une petite place. Nous notons rapidement, par ordre de dates, les divers travaux de notre corps législatif.

Le 25 septembre 1893, il a adopté, à l'unanimité moins une voix, le nouveau code de procédure pénale, qui est l'œuvre de M. Auguste Cornaz. Ce magistrat très capable et très laborieux, au jugement même de ceux qui ne partagent pas ses opinions, a déployé, comme directeur de justice, une activité qui laissera des traces durables dans notre législation. Nommé membre du Tribunal fédéral, il a été l'objet, avant son départ, de nombreuses manifestations. Le 26 septembre 1893,

après la dernière séance du Grand Conseil à laquelle il a pris part, les députés de tous les partis lui ont offert un banquet d'adieu à l'Hôtel du Lac, à Neuchâtel. Le jour même, le Grand Conseil lui avait donné pour successeur au Conseil d'Etat M. F.-A. Monnier, qui fut lui-même remplacé dans le Conseil communal du chef-lieu par M. A. Jeanhenry. Les magistrats et fonctionnaires du département de justice et police ont offert à M. Cornaz de superbes pièces d'argenterie aux armes du canton, et ses collègues du barreau lui ont fait présent d'un charmant paysage de Jeanmaire. A son tour, M. Cornaz, en prenant congé des fonctionnaires judiciaires de la Chaux-de-Fonds, a remis à M. Ch.-U. Sandoz, depuis 20 ans substitut du juge d'instruction, un service à café en argent.

Le 20 novembre 1893 a commencé la session ordinaire d'automne. Le budget de l'Etat, tel qu'il a été adopté, présente, pour les *dépenses,* 3,199,489 fr. 81, et pour les *recettes,* 3,073,924 fr. 70. Le déficit présumé est donc de 125,565 fr. 11.

Le 21 novembre, le Grand Conseil a élu procureur-général, en remplacement de M. Eugène Borel, démissionnaire, M. Albert Calame, avocat à la Chaux-de-Fonds, et il a remplacé celui-ci par M. F. Delachaux comme suppléant du président du tribunal de la Chaux-de-Fonds. M. Gustave Renaud, s'étant aussi démis de ses fonctions de juge d'instruction pour prendre la direction de l'office des étrangers de Neuchâtel, a été remplacé par M. Louis Amiet, député du parti ouvrier. M. Alphonse DuPasquier a été nommé membre de la cour de cassation pénale.

Le 24 novembre a eu lieu une première discussion sur la réorganisation du Gymnase cantonal et de l'Académie; nous reviendrons sur cet objet.

C'est encore dans sa session de novembre que le Grand Conseil a voté l'érection d'une paroisse protestante au Landeron (M. P. Buchenel a été dès lors appelé à la desservir) et a reconnu comme paroisse officielle la communauté catholique-romaine de la Chaux-de-Fonds. C'est un Neuchâtelois, M. Georges Vermot, du Cerneux-Péquignot. qui a été désigné, le 16 mai 1894, comme curé de la nouvelle paroisse.

Le principal objet de la session de mars a été la question du prix du sel et de l'aggravation des droits sur les successions collatérales. Depuis longtemps nos agriculteurs réclamaient la diminution du prix du sel destiné à l'agriculture. Tout le monde était disposé à réduire ce prix de 20 à 15 centimes le kilo, mais on différait sur le moyen de compenser les 60,000 francs dont cette réduction doit priver les finances de l'Etat. Le Conseil d'Etat a proposé de demander cette somme à une augmentation des droits que paient les successions collatérales. La commission du Grand Conseil, entrant dans cette voie, a fixé le droit le plus élevé à 20 %, qui, avec le droit que perçoit la Commune, se montera à 30 %. C'est beaucoup! Le *Messager boiteux* craint de voir tuer la poule aux œufs d'or; mais il craint surtout de voir beaucoup de personnes esquiver la loi et décevoir ainsi les espérances du fisc.

Dans sa courte session des 7 et 8 mai, le Grand Conseil a traité l'importante question, depuis longtemps pendante, de la création d'une caisse d'assurance obligatoire au décès, proposée par le Conseil d'Etat. Pour subvenir à cette assistance, il faudrait 150,000 francs par an, et, plutôt que de demander cette somme aux assurés, le projet instituait un nouvel impôt de 2 ½ % sur les successions directes. Les sociétés mutuelles de secours, qui comptent dans notre canton plus de 8,000 membres, s'élevèrent avec énergie contre ce projet, de même que la minorité libérale, qui lui opposa une motion tendant à subventionner les sociétés libres d'assurance. Le Conseil d'Etat se déclara disposé à une nouvelle étude de la question dans ce sens, et la discussion s'engagea entre socialistes et adversaires du

socialisme d'Etat. Ceux-ci l'ont emporté, et la solution du problème, renvoyé à une commission, sera cherchée sans doute dans la coopération féconde de l'Etat et de l'initiative privée.

Le 8 mai, le Grand Conseil a voté un crédit de 28,000 francs pour la réorganisation du Gymnase cantonal et de l'Académie. Il s'agit de renforcer, par l'adjonction d'une troisième année d'études, le Gymnase cantonal, pour le mettre au niveau des exigences fédérales, et ainsi permettre aux élèves de subir les examens d'entrée à l'Ecole polytechnique et de maturité médicale. Mais, par suite de cette adjonction d'une année, la Faculté des sciences risquerait de péricliter, si on ne la fortifiait de façon à permettre à ses étudiants de subir à Neuchâtel l'examen propédeutique restreint de médecine. Après des débats approfondis, le Grand Conseil a accordé les crédits sans opposition. Le seul point demeuré obscur est le sort que la réorganisation réserve à la Faculté des lettres, qui paraît plus menacée que la Faculté des sciences.

La session de printemps des 22 et 23 mai a été consacrée aux nominations réglementaires. M. Emile Lambelet a été élu président, MM. Ed. Perrochet et L. Martin vice-présidents du Grand Conseil. MM. F.-A. Monnier (en remplacement de M. Cornaz) et Arnold Robert ont été nommés députés au Conseil des Etats.

Dans la session de juillet, a été adoptée une loi sur les sépultures, qui pose entre autres le principe de la gratuité des inhumations et permet l'incinération. Puis le Grand Conseil a accordé à M. F.-L. Barbezat la concession des forces motrices du Doubs. La demande de M. Barbezat se rattache au grand projet de M. G. Ritter, tendant à distribuer l'eau d'alimentation, la force et la lumière à toutes les localités du bassin du Doubs entre Besançon et Goumois.

Il a fallu revenir sur la décision qui plaçait à Rochefort l'hospice des Incurables : l'eau surtout faisait défaut à l'emplacement primitivement adopté. Le Conseil d'Etat propose d'acquérir le domaine de Perreux, près Boudry. Cette affaire a été renvoyée à une commission.

Enfin, le Grand Conseil a voté 87,000 francs pour la construction d'une annexe à l'arsenal de Colombier. Les locaux actuels affectés au logement de la troupe paraissent insuffisants, mais l'Etat a reculé devant la dépense de 420,000 francs que nécessiterait la construction d'une nouvelle caserne.

* * *

Les problèmes sociaux préoccupent, chez nous comme ailleurs, tous les hommes de cœur, mais nous ne sommes, pas plus que d'autres, disposés à tolérer qu'une poignée de gens sans patrie en demandent la solution à la violence. Le 10 décembre dernier, au lendemain de l'attentat commis par Vaillant au Palais-Bourbon, quelques compagnons anarchistes répandaient dans les rues et les cafés de la Chaux-de-Fonds un manifeste, imprimé à Paris, intitulé : *Guerre des pauvres contre les riches,* et invitant les travailleurs à semer la mort dans les rangs des bourgeois. Cinq anarchistes furent arrêtés pour avoir distribué cette aimable prose. C'étaient quatre Suisses : Von Gunten, Monnier, Reuge, Janner, et un Français : Bitterlin. Ils ont été jugés le 19 janvier 1894. Le jury correctionnel du « grand village » n'a pas été tendre à ces personnages, qui n'ont pas eu une attitude très crâne devant la justice. Les témoins les ont d'ailleurs représentés comme des ouvriers rangés et laborieux, et ils paraissent avoir agi moins par conviction que par entraînement. Le tribunal les a condamnés à quatre mois de prison et mille francs d'amende. Le 7 mars, le Grand Conseil, usant de son droit de grâce, leur a fait remise de l'amende.

La célébration du 1er mai n'a donné lieu dans notre canton à aucun incident particulier.

Aux revendications violentes, on aime à opposer les manifestations de la charité et les efforts de la philanthropie. Si nous voulions tracer ici le tableau de la bienfaisance neuchâteloise, notre chronique n'y suffirait pas. Nos journaux ne cessent de publier les rapports, hérissés de chiffres éloquents, où les œuvres les plus diverses, hospices, fondations pieuses, comités de secours, rendent compte de leur activité. Nous renonçons à rassembler tous ces réjouissants détails.

Nous avons mentionné l'an dernier la fondation, dans notre canton, d'une ligue patriotique contre l'alcoolisme, dont MM. F. Soguel et Sauvin, pasteur, ont été les promoteurs. Dès lors, une sous-section a été constituée dans le district de Boudry, et maintenant il en existe dans tous nos districts.

Chaque année, quelques testaments font parler d'eux, soit par leur bizarrerie imprévue, soit par les dispositions charitables qu'ils renferment. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger celui de Mlle Philippine de Pierre-Sergeans, morte à Neuchâtel au commencement de janvier 1894. Cette personne, d'une haute distinction d'esprit et d'une inépuisable bonté de cœur, a fait à divers établissements religieux et de bienfaisance des legs pour environ 50,000 francs. On a plus diversement jugé le singulier testament du « greffier Fornachon », mort le 12 février dernier. Cet original, qui faisait songer à certains types de Balzac, a souvent publié dans nos journaux ses élucubrations, d'une verve pittoresque, sur le port de Neuchâtel, le Seyon, Jean d'Yverdon, le phylloxera, l'impôt, la mort tragique de son chien Tobie; c'était une figure bien connue des habitants du chef-lieu et l'on savait que son testament, de même que l'inventaire de sa fortune, nous réservait des surprises : ce testament, daté de 1884, revu en 1887, instituait comme héritière la ville de Neuchâtel, ou plutôt le Seyon; l'ex-greffier destinait sa fortune aux travaux nécessaires à l'exécution de son idée favorite de détournement du torrent. Puis, en 1891, par un codicille « renversant », le testateur, dont on n'avait pas adopté les projets, annule l'institution d'héritier précédente, et donne sa fortune à la commune de Peseux, dont il est ressortissant, pour être employée à l'entretien des rues, à l'embellissement du village, mais ni à des œuvres pies, ni à l'instruction publique, car Fornachon se défiait également des régents et des ministres.

Ce testament cocasse — qui pour les héritiers naturels du défunt n'était nullement réjouissant — défraya pendant un mois les conversations du chef-lieu. Tout le monde se permit de le juger, oubliant que le droit de tester est souverain et que nul ne rend compte au public de l'usage qu'il en fait.

La fortune de Fornachon se monte à 940,000 francs. L'Etat a perçu le 10 %, soit 94,000 francs, et la commune de Neuchâtel le 5 %, soit 47,000 francs. Constatons en passant que sous le régime de la loi votée en mars, l'Etat aurait retiré 180,000 francs de droits!

* * *

Nous nous sommes involontairement écarté des questions de philanthropie, et c'est y revenir sans doute que de parler de la vie de nos églises. A vrai dire, aucun événement considérable n'a marqué leur paisible existence pendant l'année écoulée. Il y a eu, comme toujours, un certain nombre de pasteurs nationaux soumis à la réélection sexannuelle. Comme toujours aussi, hélas! le clergé neuchâtelois a payé son tribut à la mort : nous renvoyons sur ce funèbre sujet à notre article nécrologique. En revanche, quelques jeunes ministres ont reçu la consécration, à savoir : dans l'Eglise nationale, le 17 mai, MM. Max-Théodore Dessoulavy et Hermann-Auguste Nagel, ce dernier fils du regretté pasteur de Neuchâtel, et dans l'Eglise indépendante, dont le synode s'est réuni dans le temple de Saint-Blaise, le 12 juin, MM. H. Besson, E. Perrenoud, Paul Tripet

et Abel de Meuron. Le synode de la même Eglise a désigné, pour remplacer M. A. Gretillat comme professeur de théologie systématique, M. Georges Godet, qui a été lui-même remplacé, comme professeur d'exégèse et de critique du Nouveau Testament, par M. L. Aubert, pasteur aux Planchettes.

Un quatrième poste de pasteur ayant été créé dans la paroisse nationale de la Chaux-de-Fonds, M. Marc Borel a été appelé à l'occuper.

La conférence des Eglises nationales protestantes de la Suisse a eu lieu au Château de Neuchâtel le 19 juin 1894, sous la présidence de M. le pasteur Du-Bois. Quatorze cantons y étaient représentés. On a discuté sur la fête de la Réformation, qui a été fixée au premier dimanche de novembre, sur l'enseignement religieux dans les gymnases, pour lequel les délégués ont demandé un minimum de deux heures par semaine; enfin la conférence a exprimé le vœu que les écoles professionnelles du dimanche fussent organisées de manière qu'une partie de la jeunesse ne soit pas privée du service divin.

Une vente au profit de la réfection des orgues du Temple du Bas a eu lieu à Neuchâtel le 22 février et a produit la belle somme de 5917 fr. 35.

C'est à Colombier, non loin de la gare du Régional, que les adventistes du septième jour ont dressé leurs tentes en 1894 et tenu leurs grandes assises du 10 au 20 juillet. Leur campement, qui ne comptait pas moins de 34 tentes, offrait le coup d'œil le plus pittoresque. Tout le monde était invité à assister à ces réunions, où se sont fait entendre des orateurs accourus d'Allemagne, de Russie, d'Italie, d'Amérique, etc.

* * *

Dans le domaine de l'instruction publique, nous avons déjà mentionné la réorganisation du Gymnase cantonal et la discussion à laquelle cette mesure a donné lieu. Nous énumérons dans notre article nécrologique les pertes subies par le corps enseignant supérieur. M. Umilta a été remplacé par M. Emm. Junod pour l'économie politique, par M. Amici pour l'italien, et M. Maurice Humbert par MM. Béguelin et Meckenstock. Quant à la chronique de l'enseignement primaire, elle est riche surtout en inaugurations de nouveaux édifices scolaires. Nous craignons d'en omettre; signalons, à la date du 11 septembre, l'inauguration du collège de Bevaix; le 27 septembre, celle de l'annexe du collège des Terreaux de Neuchâtel et d'une spacieuse halle de gymnastique; le 14 octobre, l'inauguration du collège de Serrières; le 21, du collège de Fontaines; le 6 novembre, c'est Rochefort qui inaugure un nouveau bâtiment d'école. En mars, voici le Conseil général des Hauts-Geneveys qui vote la construction d'un collège, devisée à 60,000 francs, puis le Conseil général de Saint-Blaise décide de consacrer 100,000 francs à édifier un nouveau collège en face de l'école actuelle. De même, la Commune de Fontainemelon a voté 100,000 francs pour l'érection d'un nouveau collège, dont la construction est déjà très avancée. Aux Verrières, la Commune vote le 4 mai la création d'une école secondaire, et le même jour celle de Couvet décide de consacrer 65,000 francs à la construction d'un nouveau collège, rendu nécessaire par l'institution de l'école de mécanique, ouverte le 8 janvier 1894. Une maison d'école a été aussi construite à Enges l'été dernier. A Neuchâtel, un comité, qui s'est fait le promoteur d'une école professionnelle de jeunes filles, annonce que l'ouverture aura lieu après les vacances d'été avec la rentrée des classes. M^me^ veuve Légeret, de Genève, a été nommée directrice de cet établissement.

Ne quittons pas le domaine de l'enseignement sans consigner ici les noms de quelques Neuchâtelois qui ont obtenu des grades universitaires. M. Albert Schinz a obtenu de l'Université de Tubingen le titre de docteur en philosophie; M. Charles Roulet, le grade de docteur ès sciences

naturelles de la Faculté des sciences de Genève; MM. Auguste Châtelain, Charles-Edmond Redard, Robert Verdan et Paul Mamie ont subi avec succès les examens fédéraux de médecine.

Le Conseil d'Etat a accordé le 19 mai le brevet de notaire à MM. Edmond Soguel, G. Favre-Bulle et J.-F. Jacot-Descombes.

* * *

Nous dirons des sociétés, si nombreuses et si diverses, répandues dans notre canton, ce que nous avons dit plus haut de nos institutions philanthropiques : cette chronique ne suffirait pas à enregistrer tous les signes d'activité et de vie qu'elles donnent chaque jour. Force nous est de nous restreindre à quelques manifestations d'une importance spéciale.

Dans ce nombre, nous comptons tout d'abord la 9me fête cantonale de gymnastique, dont nous n'avons pu parler il y a un an, bien qu'elle ait eu lieu les 21, 22 et 23 juillet 1893. Fleurier a fait un brillant accueil à 450 gymnastes. Le temps, très défavorable au début, s'est éclairci pour le dimanche et une foule énorme a assisté aux exercices de concours, très animés : 284 gymnastes — chiffre inusité, — ont pris part au concours aux engins, 263 aux jeux nationaux, et 14 sections au concours de sections. Elles ont toutes obtenu des prix couronnés, dans l'ordre suivant : 1. La Chaux-de-Fonds (Ancienne); 2. La Chaux-de-Fonds (Abeille); 3. Le Locle; 4. *Ex æquo :* Fleurier, Neuchâtel; 5. Couvet; 6. Landeron; 7. Noiraigue; 8. Cernier; 9. Buttes; 10. Ponts; 11. Fontainemelon; 12. La Brévine; 13. Verrières.

La Société des Chanteurs neuchâtelois a eu son festival à Neuchâtel, les 15 et 16 juillet 1894. 18 sociétés étaient représentées, formant un total de 600 chanteurs. Les concours d'exécution, qui avaient attiré de nombreux auditeurs, ont montré que des progrès sérieux ont été réalisés depuis la fête de la Chaux-de-Fonds en 1892; de même du concours à vue. Le grand concert au Temple du Bas a consisté en chœurs d'ensemble français et allemands. La pièce de résistance était une cantate de M. Ed. Munzinger, *Le Chemin creux,* texte de M. Jean Berthoud. Chœurs et solistes ont obtenu un vif succès et l'œuvre de M. Munzinger a été également goûtée du public et des connaisseurs. Nous ne pouvons donner ici la liste des récompenses; relevons seulement ce fait caractéristique que le premier prix dans les trois divisions a été remporté par des sociétés de langue allemande. La fête s'est terminée le lundi soir par une charmante soirée vénitienne organisée par la Société nautique.

Nous voudrions parler d'elle, parler aussi du Velo-club, du Photo-club et de tant d'autres clubs qui offrent au public des jouissances variées; du club alpin, qui fait souvent parler de lui et de ses réunions pleines de verve; de nos sociétés d'étudiants, dont les représentations mettent en l'air pendant des semaines les jeunes cervelles du chef-lieu; de la Diana, qui continue à vouer ses soins à la protection des oiseaux, à la répression du braconnage et qui s'est réunie à Neuchâtel le 15 avril; de la Société du Parc du Creux du Van, qui a tenu sa séance d'inauguration le 14 octobre 1893 à la ferme Robert, etc. Il faut nous hâter et omettre bien des faits dignes de remarque. Signalons au moins la fondation de la Corporation des tireurs de Neuchâtel, à laquelle ont adhéré en avril 1894 huit sociétés de tir, et qui a adopté le 21 mai une résolution tendant à obtenir pour Neuchâtel le tir fédéral en 1898. On sait qu'il est question de créer à Neuchâtel une Maison des tireurs, qui leur servira de point de ralliement.

La Société d'histoire n'a pu se réunir en 1893, par suite des gelées et de la sécheresse qui ont éprouvé les villages où elle aurait pu songer à tenir séance. Elle se réunira cette année à Auvernier. La Société n'est du reste pas demeurée inactive. Sur l'initiative de M. F. Soguel, elle a demandé au Conseil d'Etat de mettre à sa disposition le château de Valangin, qui

allait être converti définitivement en prison. Cette requête a été agréée et les salles du vieux château pourront être aménagées dans un style qui lui conservera son caractère de monument historique.

A propos d'histoire, il convient de rappeler ici la visite faite à Neuchâtel, les 11 et 12 août 1893, par une centaine de membres de l'Association française pour l'avancement des sciences. Quelques membres de la section locale d'histoire et quelques professeurs ont organisé en l'honneur de nos hôtes une réception qui les a charmés et dont ils ont consigné les impressions dans un rapport extrêmement flatteur pour Neuchâtel.

* * *

Dans le domaine artistique, nous avons à enregistrer ici un événement dont notre pays peut être fier : nous voulons parler de l'immense succès des peintures de Paul Robert, qui, depuis le 1er avril, décorent l'escalier du Musée de Neuchâtel. Nous reviendrons dans un article spécial sur cette œuvre magistrale, qui a attiré dans notre ville des milliers de visiteurs et en a fait un véritable lieu de pèlerinage. Le Conseil général, sur la proposition du Conseil communal, a décerné, à l'unanimité, l'agrégation d'honneur à la Commune de Neuchâtel à M. Léo-Paul Robert et à ses descendants. Il a, par cette décision, exprimé les sentiments d'admiration et de reconnaissance que le peuple neuchâtelois éprouve pour le pieux et grand artiste.

Le Locle a eu, en juillet de cette année, le Turnus, ou exposition de la Société suisse des Beaux-Arts, où figuraient plusieurs des ouvrages exposés à Berne le mois précédent.

Nos littérateurs ne restent pas plus oisifs que nos peintres, preuve en soit la *Bibliographie* qu'on trouvera plus loin. L'art dramatique même commence à fleurir chez nous : le 30 septembre 1893 a eu lieu dans l'amphithéâtre d'Avenches la première représentation d'un drame de M. Adolphe Ribaux : *Julia Alpinula,* qui a été repris plusieurs fois pendant le mois de juin 1894 et a attiré des foules nombreuses. Le 13 mars 1894, le théâtre de Genève a donné quatre fois avec succès une idylle musicale en trois actes de M. Jaques-Dalcroze, dont le texte a été composé par M. Philippe Godet.

* * *

Mais il faut quitter les sereines régions de l'art et de la poésie, et aborder le domaine de l'industrie. Ici aussi l'activité est grande. On s'est fort occupé dans notre pays de la question des forces motrices de l'Areuse, pour lesquelles la Commune de Travers a voté le 20 janvier un crédit de 62,000 fr., et celle de Couvet, le 26 mars, 250,000 fr. A Neuchâtel, sept projets ont été présentés au concours pour la transmission électrique et l'utilisation des forces hydrauliques de l'Areuse. Le projet de la maison Alioth & Cie, à Bâle, adopté le 30 juillet 1894 par le Conseil général, mettra à la disposition du chef-lieu une force qui permettra de distribuer abondamment la force et la lumière. Le coût des travaux est supputé à 869,100 francs. (Voir plus loin l'article spécial.)

Le 14 avril, les villages de Gorgier et de Chez-le-Bart ont inauguré par une jolie fête un nouveau service d'eau ; on avait établi pour la circonstance, à Chez-le-Bart, un jet d'eau qui dépassait en hauteur les plus hauts peupliers du voisinage.

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur le développement des moyens de transport dans notre canton. Si la navigation à vapeur est trop délaissée sur notre beau lac, dont le niveau instable n'est d'ailleurs guère propre à la favoriser, les régionaux et les tramways font, en revanche, beaucoup parler d'eux.

Au Val-de-Ruz, on espère voir aboutir à une solution heureuse la question du chemin de fer à voie normale Dombresson-Cernier-Hauts-Geneveys, devisé à 950,000 francs. Le fait que la Compagnie du Jura-Neuchâtelois est disposée à se charger de l'exploitation et du déficit éventuel pendant deux ans, rend plus que probable la



LE COLLÈGE DE SERRIÈRES

construction de cette ligne depuis longtemps désirée.

L'Etat est, depuis le 1er juillet 1894, devenu propriétaire du Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, en vertu d'un décret du Grand Conseil autorisant le rachat.

A La Chaux-de-Fonds, la Commune a décidé la démolition de la gare actuelle, devenue insuffisante, et la construction d'une nouvelle gare.

A Neuchâtel, les esprits cruels continuent de s'égayer sur les mésaventures du tramway de Saint-Blaise ; cette entreprise a traversé une série d'infortunes dont nous renonçons à dresser la liste. Au mois d'août 1893, on signalait l'arrivée, longtemps attendue, de la première voiture ; puis commencèrent les courses d'essai. Le wagon automoteur, un peu bruyant, cheminait avec une rapidité presque effrayante ; aussi ne fut-on pas surpris que, le 16 février, il écrasât sur son passage deux chevaux traînant un char de bois. Les chevaux avaient pris peur et s'étaient follement jetés sur le chemin du monstre ; un mois auparavant, au faubourg du Lac, le Régional Neuchâtel-Boudry avait déjà frappé un cheval qu'il fallut abattre... Quant au tramway de Saint-Blaise, on dut reconnaître que le matériel roulant était défectueux, et, en attendant qu'il soit remplacé, on va se résigner à atteler provisoirement des chevaux à des voitures plus légères.

Tandis que partout disparaissent les vieilles diligences, nous notons comme une curiosité le fait que le 1er juin 1894, on a inauguré un service de voiture postale entre le Cachot, le Cerneux-Péquignot et le Locle. Le progrès, comme toute autre chose, est relatif...

Nous consacrons, comme l'an dernier, des chroniques spéciales à l'industrie horlogère, à l'agriculture, à la vigne. Deux faits seulement nous paraissent devoir être consignés ici : le 12 juin, s'est constituée au Locle la Société des fabricants d'horlogerie, qui compte 47 adhérents. La maison Nicolet fils & Cie, de la Chaux-de-Fonds, a obtenu le plus grand nombre de points au concours de chronomètres de l'Observatoire de Kew. Une autre maison de la Chaux-de-Fonds, la fabrique Rozat, suivant de près la première, a aussi devancé les maisons anglaises dans ce tournoi de la haute horlogerie, où il y avait 34 concurrents.

Aux examens de l'école d'agriculture de Cernier, du 24 au 28 mars, 13 élèves sur 15 ont obtenu leur diplôme de sortie. Ajoutons que, grâce à l'excellente direction de cet établissement, il y a chaque année beaucoup plus de demandes d'admission que de places vacantes. Il en vient même de Grèce, de Turquie et d'Egypte. Quant à la viticulture, nous laissons le soin d'en parler à notre chroniqueur. Nous constatons seulement que le vin de 1893 est un des meilleurs que nous ayons récoltés depuis longtemps, et que l'abondance de la vendange en a rendu les prix abordables. Aussi les cœurs neuchâtelois en sont-ils tout réjouis, d'autant plus que la vendange de 1894 s'annonce très belle. Ce qui, en revanche, les attriste, c'est qu'on a découvert en cette dernière année de nouvelles taches phylloxériques sur le territoire de Boudry, puis à Portey, sur le territoire d'Auvernier, cette dernière (trouvée le 29 juin 1894) de 150 ceps. Les fouilles minutieuses de l'année précédente n'avaient rien révélé de suspect à cette place.

La température très douce dont nous avons joui depuis longtemps n'est sans doute pas de nature à faire du tort au vilain insecte, ennemi, ou plutôt trop ami de nos vignes. Il nous paraît intéressant de faire l'historique de la température depuis l'été dernier.

* * *

La sécheresse avait été si prolongée qu'à la fin d'août 1893, le Loclat de Travers se trouvait à sec, comme cela était arrivé déjà dans l'hiver 1856. (Cet étang, qui a 50 mètres de diamètre à la surface, 35 dans le fond, mesure 8 $^1/_2$ mètres environ

de profondeur.) Le Doubs n'avait jamais été aussi bas depuis 1870 ; le 20 septembre, il était encore de 12 mètres plus bas que son niveau moyen. Mais il subit, au commencement d'octobre, une très forte crue et remonta très vite de 6 mètres, si bien qu'on put de nouveau s'embarquer au Pré-du-Lac.

C'est la vigne qui a surtout profité des ardeurs torrides de l'été 1893. Les cas de précocité furent remarquables. A Bevaix, à la communion du 3 septembre, on servit du vin nouveau qu'un propriétaire avait déjà récolté. Puis, le 28 septembre, à la suite de quatre jours de pluies froides, la neige apparut sur Tête-de-Ran. Mais ce n'était qu'une vaine menace. Au même moment, on pouvait admirer à la Chaux-de-Fonds un phénomène bien rare: un cep de vigne, cultivé par un ouvrier, portait une grappe de raisin blanc parfaitement mûr, aux grains de grosseur normale. Du raisin cueilli fin septembre, à 1000 mètres d'altitude, cela fait rêver ! A Clos-Brochet (Neuchâtel), on pouvait voir alors une branche de marronnier en fleurs, et à Tivoli, sous Sauges, un prunier fleuri aussi.

Cependant, le 2 novembre, la neige fait une apparition discrète aux montagnes, mais c'est si peu que rien, et la pluie la remplace aussitôt. Le 18 novembre, baisse sensible du thermomètre ; toutes les hauteurs du Jura sont blanches, et la neige essaie même de prendre pied au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz. Le 4 décembre, le Doubs se couvre d'une légère couche de glace. Puis, aussitôt après le Nouvel-An, le froid devient intense. L'Areuse gèle sur une partie de son cours à Couvet; il souffle une bise enragée; on patine en toute sécurité sur le petit lac de Saint-Blaise et à la pointe de Marin ; le port de Neuchâtel est assez gelé pour que des gamins s'y aventurent... et fassent un plongeon. Aux Brenets, on organise un brillant concours de patinage. Le 8 janvier, la Société du patinage de Fleurier offre à la population une charmante fête vénitienne sur la glace. Le 12 janvier, il neige au Val-de-Ruz, ce qui réjouit fort les agriculteurs. Mais déjà le 17 la température se radoucit ; il tombe un peu de pluie à la Sagne, où d'ailleurs on patine encore sur l'étang des Cœudres. Il y a peu de neige : pas de quoi bloquer le Régional, comme l'hiver précédent. Dès le 18 janvier, il dégèle au Val-de-Ruz, le Seyon grossit, mais non assez pour remettre en activité les scieries de Villiers et de Dombresson, qui chôment depuis dix mois.

Le 5 février, on signale au Val-de-Travers un air plus doux, présage du premier printemps ; le 10, on cueille des violettes au pied d'une haie, près de Saules (Val-de-Ruz); le 14, la sève printanière s'éveille dans la vallée du Doubs, où apparaissent les scilles. Les bourgeons pointent et déjà les morilleurs se mettent en campagne. La pluie a banni la neige, dont il reste peu dans les prés. Le 16 février, un hanneton — bien vivant — est dénoncé aux Brenets. Mais soudain, retour offensif de l'hiver. Le 6 mars, il neige abondamment aux Bayards, à la Chaux-de-Fonds ; la poste venant de Maîche est arrêtée dans sa marche. Un chariot de bois, qui a perdu son chemin, dégringole en bas les roches des Côtes-du-Doubs. Cependant la neige, qui tombe encore le 14 mars jusqu'à Chambrelien, ne dure pas, et il est peu de localités du pays où, de tout l'hiver, on ait passé le triangle.

Le 28 mars, le temps est splendide, les violettes embaument, la végétation fait des progrès sensibles; le 30, à la Chaux-de-Fonds, un pommier, dans un jardin, se met à fleurir. Il est vrai que c'est à la rue... *du Progrès !* Au commencement d'avril, un vigneron découvre à Hauterive, sur un provin, deux grappes parfaitement formées. A Cortaillod, même phénomène dans les vignes de M. Grellet. A Saint-Blaise, le 6 avril, à Neuchâtel, le 11, apparaissent les premières hirondelles. Le 12, orage aux montagnes, pluie, grêle ; la foudre tombe près de Couvet ; il pleut — modérément — au Val-de-Ruz, au Vignoble.

Mais le 30 avril, voici la neige qui reparaît sur les hauteurs environnant le Val-de-Ruz; le 1er mai, la température se refroidit et tout le mois reste gris et pluvieux. Même, le 30 mai, la neige se remet à tomber; aux Bayards, on se dirait en plein hiver. Mais cela ne dure pas. La première quinzaine de juin n'a pas été bien belle non plus, mais la seconde a été magnifique... et très chaude. La série ininterrompue des beaux jours s'est prolongée jusque près du milieu de juillet. Dès lors le temps a été variable; il y a eu des pluies assez froides, et de forts orages, entr'autres celui du 26 juillet, qui a sévi surtout aux Montagnes, avec accompagnement de grêle. La campagne est plus belle que nous ne l'avons jamais vue. 1894 semble vouloir démentir le proverbe: *Année de foin, année de rien.* Il y a eu une quantité considérable de foin, mais toutes les autres récoltes promettent la même abondance.

* * *

Nous ne sortons guère du domaine météorologique en notant, pour les amateurs d'astronomie curieuse, que le 16 février 1894, Vénus a été visible à la fois comme étoile du matin et comme étoile du soir, se levant 43 minutes avant le soleil et se couchant 43 minutes après lui. Il se passera bien des siècles, paraît-il, avant que ce phénomène se reproduise.

Restons au ciel, puisque nous y sommes: M. Spelterini nous y convie. Il convient de rappeler les ascensions qu'a faites à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, dès le dimanche 3 juin, ce hardi nautonier de l'air. Elles ont vivement captivé le public, qui n'a pas manqué de remarquer que l'*Urania* s'en allait régulièrement atterrir dans le canton de Berne, en vertu du principe que l'ours attire tout à lui.

C'est ainsi que l'heure centrale a été en quelque sorte imposée, dès le 1er juin 1894, à la Suisse française, qui ne s'en souciait nullement. Au reste, il n'y a pas grand mal à cette innovation, dont certaines gens se sont beaucoup trop émus. Qu'on se lève plus tôt, qu'on se couche plus tôt: le *Messager boiteux,* homme rangé et vertueux, qui aime à voir lever l'aurore, trouve cela excellent. Il a gaillardement avancé sa montre de 30 minutes, le 1er juin à minuit, et ne s'en trouve pas plus vieux. En général, la nouvelle heure a été purement et simplement adoptée, c'est-à-dire que nous n'avons rien changé à nos horaires administratifs, scolaires et même privés. Quelques particuliers ne veulent rien entendre de l'heure nouvelle; elle se lassera moins vite qu'eux de leur résistance.

* * *

La chronique qu'on vient de lire serait incomplète si elle laissait croire que nous n'avons eu, durant cette année, aucun malheur à déplorer. Sans parler des morts, dont la liste est longue, nous avons quelques désastres à enregistrer. Le plus grave est l'incendie de Savagnier, qui a éclaté vers onze heures du soir, le dimanche 18 février, dans une maison située au-dessus de la poste. Le feu, activé par une bise violente, a dévoré onze maisons et privé d'abri vingt ménages environ. Les pompes accourues de toutes parts ne pouvaient fonctionner utilement à cause du froid : l'eau gelait aussitôt. Cependant, vers trois heures du matin, on était maître du feu, après avoir fait la part du terrible élément. C'est à grand'peine que des femmes, des enfants à peine vêtus, parvenaient à se réfugier chez les voisins, d'où le feu les chassait bientôt. Des souscriptions ont été ouvertes pour venir en aide à ces infortunés, qui n'étaient pas tous au bénéfice de l'assurance.

Des incendies moins graves ont éclaté le 3 novembre à l'asile des vieillards, à Neuchâtel, et le 4 mai au Devens; mais, dans les deux cas, des secours énergiques ont réussi à localiser le fléau. Le 9 mai, à cinq heures du matin, un incendie a détruit la plus vieille maison de Dombresson, appelée le « Couvent », et dont il a été question dans le *Musée neuchâtelois.* Le feu a été mis par un petit garçon, qui a avoué avec

une ingénuité stupéfiante qu'il aimait à voir manœuvrer les pompiers. Le 25 mai, vers trois heures du matin, le feu a éclaté à la Chaux-de-Fonds, dans la maison Wyser, rue du Rocher, et a fait des dégâts considérables au deuxième étage, occupé par l'atelier d'un fabricant de vélocipèdes, ainsi que dans un atelier voisin de polissage de boîtes. Dans le courant de juillet, quatre incendies ont encore eu lieu : le 9, à Noiraigue, dans une fabrique de boîtes de montres, qui a pu, d'ailleurs, être en majeure partie préservée ; dans la nuit du 11 au 12, au Landeron, où une maison, située au bas de la route de Lignières, a été détruite ; dans la matinée du 12, aux Eplatures, où, par un vent violent, le feu a détruit une ancienne maison double, près de l'église, et une autre maison située à une certaine distance du premier foyer. Enfin, le restaurant du Lierre, à Fahys, près Neuchâtel, a brûlé le 14 juillet, à deux heures du matin. Comme on voit, aucun de ces sinistres n'égale en importance celui dont la Chaux-de-Fonds a commémoré l'anniversaire les 21 et 22 juillet 1894, ainsi que nous le rappelons dans un article spécial.

* * *

Nous ne nourrissons point la ridicule prétention d'avoir donné dans ces pages une physionomie complète de la vie neuchâteloise depuis une année. Mille choses mériteraient encore d'être mentionnées ici, et tel lecteur nous reprochera peut-être de graves omissions. Qu'on veuille bien nous les pardonner, en tenant compte de la grande difficulé que présente un travail de ce genre.

Nous ne saurions le clore sans remercier la Providence de la protection qu'elle a accordée à notre petit pays, et sans former le vœu qu'il sache toujours la mériter en demeurant fidèle à ses traditions de travail honnête et de piété solide.

BIBLIOGRAPHIE NEUCHÂTELOISE

Agenda militaire suisse, cinquième année. Neuchâtel, Attinger.

Almanach agricole de la Suisse romande pour 1894. Publié par la Société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Neuchâtel, Attinger.

A l'œuvre. Quelques pages vendues au profit de l'asile de Leysin. In-8. Neuchâtel, Attinger.

Anonyme. — *Guide illustré des Gorges de la Reuse, du Val-de-Travers et environs.* Illustré. In-18. Neuchâtel, Bureau du *Journal des Etrangers.*

— *Notice biographique* sur Aurèle Robert. Fontaines, Ed. Sack.

— *L'Ecole d'horlogerie du Locle et son histoire.* In-12. Neuchâtel, Attinger.

— *Le chemin de fer du Régional du Vignoble.* In-12. Illustré. Neuchâtel, Attinger.

— *Principes d'économie domestique à l'usage des enfants.* 1er cours. In-12. Neuchâtel, Attinger.

— *Henri, ou une heureuse famille,* par l'auteur d'*Une joyeuse veille de Noël.* In-12. Neuchâtel, Attinger.

Bachelin, Léo. — *Castel-Pelesch. Le château royal de Sinaïa. Notice historique et descriptive,* illustrée de 27 eaux-fortes et 38 gravures sur bois. In-4. Paris, Firmin-Didot.

Bachelin, Léo et Brun, J. — Traduction de la *Servitude de Pelesch*, par Carmen Sylva. In-12. Paris, Lemerre.

Beaujon, Georges. — *Un critique neuchâtelois au XVIIIme siècle, Henri-David Chaillet.* 1751 - 1824. Thèse présentée à l'Université de Berne. In-8. Bâle, Frehner.

Boillot-Robert, J. — *Neuchâtel, du lac au Jura et au pays de l'horlogerie.* In-12. Neuchâtel, Office des Etrangers.

— *Noël en prison*. In-12. Neuchâtel, Imprimerie Nouvelle.

Borel, Dr V. — *Nervosisme ou Neurasthénie*. La maladie du siècle et les divers moyens de la combattre. Edition revue et augmentée. In-8. Lausanne, Payot, 1894.

Borel, Louis, ancien pasteur. — *Réflexions sur les Psaumes, avec prières, pour le culte individuel ou domestique*. In-8. Neuchâtel, A.-G. Berthoud.

— *Souvenirs de Colombier de 1849 à 1894*. In-12. Colombier, Henry.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel. Tome XXI. Impr. H. Wolfrath & Cie.

Chabloz, Fritz. — *Les sobriquets de Communes dans la Suisse romande*. Broch. In-12. Gorgier, De Pierre.

Chez les noirs. Glanures dans le champ de la Mission romande. Broch. in-18. Neuchâtel, Attinger.

Chatelain, Chs, pasteur à Cernier. — *L'obéissance de l'enfant*. (1 Sam. II, 27-29.) Sermon prêché à Cernier et publié par le Collège des Anciens de la paroisse de Cernier-Fontainemelon. In-12. Société d'imprimerie de Cernier.

Combe, T. — *Cœurs lassés*. In-12. Neuchâtel, Attinger.

— *Petits miroirs*, No 1. *Vos frères et vos sœurs*. In-12. Neuchâtel, Attinger.

Combe, T. et Deruz, Mme. — *La cuisine de Rose-Marie*. Parties 1 à 6. Broch. in-12. Neuchâtel, Attinger.

Courvoisier, Eug., pasteur. — Traduction de *La Famille chrétienne*, de H.-W.-J. Thiersch, d'après la 8me éd. In-12. Neuchâtel, A.-G. Berthoud.

— Traduction de *Le Mariage*, de E. Schrenk. In-12. Lausanne, Mignot.

Dubois, Mlle E. — Traduction de *John Ward*, de Mrs Margaret et Deland, avec préface de M. A. Glardon. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *La cloche de Noël*. Broch. in-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Durand, H., pasteur. — Traduction du *Roman d'un maître d'école*, de Ed. de Amicis. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Foyer domestique, 6me année. In-4. Attinger.

Godet, prof. Federigo. — *Conferenze apologetiche. Traduzione dal francese di L. V.* In-12. Firenze, Libreria Claudiana.

Godet, Georges. — *Sur quoi repose notre foi*. In-8. Neuchâtel Attinger.

Godet, Philippe. — *La peinture à Lausanne en 1893*. Broch. In-12. Lausanne, Imp. Vincent.

— *Juste Olivier* (Petite Bibliothèque helvétique). Broch. in-12. Genève.

— *Janie*, idylle en trois actes. Musique de Jaques-Dalcroze. In-8. Neuchâtel, Attinger.

— *Les Peintures de Paul Robert dans le grand escalier du Musée de Neuchâtel*, avec 6 dessins de Paul Robert. In-8. Neuchâtel, Attinger.

Grellet Jean. — *Les Ex-libris neuchâtelois*. In-4. Neuchâtel, Institut héraldique.

Gretillat, A. — *Etudes et mélanges*, avec portrait de l'auteur et notice de Philippe Godet. In-12. Neuchâtel, A.-G. Berthoud.

Grillon du Foyer, journal des jeunes, 4me année. Illustré. In-4. Neuchâtel, Attinger.

Guillaume, C. — *Le royaume de Dieu*. Principe social. Fontaines, Ed. Sack.

Henriod, G., pasteur. — *Guérison par la prière*. Sermon prêché davant la Société des pasteurs, le 4 octobre 1893. In-12. Neuchâtel, Attinger.

Houriet-Vuille, L. — *Exposé pratique du repassage, démontage et remontage d'une montre à ancre*. In-12. Neuchâtel, Attinger.

Huguenin, Elise. — *Foi, Espérance et Amour, ou quelle est ma fleur préférée?* In-12. Neuchâtel, Société neuchâteloise d'imprimerie

Hulliger, Em. — *Premières notions de comptabilité à l'usage des écoles secondaires et industrielles.* Neuchâtel. Autolithographie du Pénitencier.

Indicateur de Neuchâtel et du Vignoble pour 1894. In-12 cart. Attinger.

Isely, L. — *L'enseignement des mathématiques dans la première Académie de Neuchâtel.* In-12 (sans nom d'éditeur).

— *Les femmes mathématiciennes.* In-8. Neuchâtel, Imprimerie Nouvelle.

Journal des jeunes filles. Revue illustrée. 1re année. In-4. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent. Notes et souvenirs historiques publiés à l'occasion du centième anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794. Illustré. In-8. La Chaux-de-Fonds, Imp. du *National Suisse.*

— *1794 à 1894. Articles et documents historiques publiés à l'occasion des fêtes du centenaire de la Chaux-de-Fonds des 21 et 22 juillet 1894.* Broch. in-8. Chaux-de-Fonds, impr. du *National suisse,* 1894.

Ladame, Dr Paul. — *Statistique des aliénés, spécialement à Genève et en Suisse.* Broch. in-8. Genève, Eggimann.

Ladame, James. — *Chemin de fer métropolitain de Genève.* Broch. in-8. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Chemin de fer métropolitain de Genève. Réponse aux journaux.* Broch. in-8. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

La Messagère du monde païen, feuille de missions pour la jeunesse. 31me année. Ch. Piton, Neuchâtel.

Lardy, A. — *Un roman au Quartier latin: Le mariage d'une étudiante.* In-12. Neuchâtel, Attinger.

L. C., Mlle. — *Avec Hector.* In-18. Lausanne, Mignot.

Lecoultre, Jules, recteur. — *Du Génie de la langue française comparé à celui de la langue latine.* Discours prononcé le 17 octobre 1893 à l'Académie. In-4. Neuchâtel, Attinger.

Lombard, M. le pasteur. — *Sermon prononcé à Auvernier à l'occasion de nos belles vendanges.* In-12. Neuchâtel. (Distribué gratuitement.)

Meuron, H. de. — *Vocation, service, joie. Sermon prononcé dans le temple de Saint-Blaise, le 12 juin 1894, pour la consécration de quatre candidats au saint-ministère.* In-12. Neuchâtel, Attinger.

Mon, Mme D. — *Album des enfants sages.* Quatre histoires avec gravures. In-8. Neuchâtel, Attinger.

Musée Neuchâtelois, recueil d'histoire nationale et d'archéologie. Tome XXXme. Impr. H. Wolfrath & Cie.

O. D., Mlle. — *La cuisine de la ménagère économe et de la garde malade.* Nouvelle édition, in-12. Fontaines, Ed. Sack.

Paule. *Un homme perdu.* Scène tragi-comique en un acte. In-12. Neuchâtel, Attinger.

Petavell, E. — *The problem of Immortality,* translated by Frederick Ash Freer. Londres, Elliot.

Piaget, E. — *Histoire de l'établissement des Jésuites en France, 1540-1640.* In-8. Leide, Brils.

— *Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus.* In-8. Leide, Brils.

Piaget, P.-A. — *Notes sur quelques abbayes du canton de Neuchâtel et notamment sur celle des Bayards, avec la liste complète de ses membres.* Broch. in-8. Vevey, Intern. artistique.

Plan de la ville de Neuchâtel. Echelle 1:10000. M. Borel, sculpsit. Neuchâtel, A.-G. Berthoud.

Porret, J.-Alf, pasteur. — *Polyeucte. Etude critique.* Broch. in-8. Genève, Robert.

Quartier-la-Tente. — *Le canton de Neuchâtel.* Revue historique et monographique des Communes du canton. 3me série: 2me livraison, Verrières (mairie et commune); 3me livraison, les Bayards; 4me livraison, la Côte-aux-Fées. In-4. Neuchâtel, Attinger.

Quinche, Albert. — *Sieben Lieder*, pour une voix, avec accompagnement de piano. Leipzig et Bâle, Hug.

— *Cinq mélodies*, pour une voix, avec accompagnement de piano. Leipzig et Bâle, Hug.

Ragonod, G.-M., pasteur. — *Autour du foyer domestique*. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Revue des Missions contemporaines, journal mensuel illustré. 6me année. Delachaux & Niestlé.

Ribaux, Adolphe. — *Le cœur ne vieillit pas*. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Ce qu'un arbre de Noël dit à Jean-Pierre*. Broch. in-12. Illustrée. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Julia Alpinula*. Drame en 5 actes. In-12. Lausanne, Mignot.

Rousselot, Gustave. — *Crépuscule*. Poésie avec musique de Frank Rousselot. Zurich, Hug.

Senft, E.-A., pasteur de l'Eglise des Frères. — *75 années parmi les lépreux, avec une lettre préface de M. F. Godet*. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Tribolet, M. de. — *Cours de minéralogie générale professé à l'Académie de Neuchâtel*, deuxième édition revue. In-8. Neuchâtel, Attinger.

Tripet, Maurice. — *Exposé de la Constitution de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, dressé en 1806.

Tripet, Maurice et Colin, J. — *Armoiries Neuchâteloises tirées des Rolles bourgeois et manuscrits de la ville et de la bibliothèque de Neuchâtel*.

— *Calendrier Neuchâtelois pour 1894*, illustré en couleur. Neuchâtel, Attinger.

— *Calendrier Suisse pour 1894*, illustré en couleur (éd. française et allemande). Neuchâtel, Attinger.

Vaucher, E., pasteur. — *Un Noël d'autrefois*. Broch. in-12. Illustrée. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Vuille, Albert. — *Fritz Berthoud* (dans la *Petite Bibliothèque helvétique*). In-12. Genève, Robert.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

Nous avons eu, cette année, des pertes nombreuses à enregistrer, et nous constatons avec un sentiment particulier de tristesse que la mort a frappé plusieurs représentants d'une génération qui bientôt n'en comptera plus guère parmi nous. Nombreux sont les octogénaires que nous avons vus disparaître dans l'espace de temps qui nous sépare de notre dernière nécrologie.

* * *

Le clergé neuchâtelois a perdu quelques-uns de ses plus anciens membres. Et d'abord le doyen de notre corps pastoral, le vénéré pasteur **Jean-Rodolphe Schinz**, qui avait exercé pendant un demi-siècle son ministère dans la paroisse allemande du chef-lieu. Né en 1802, à Zurich, où il avait fait ses études, élevé par une mère excellente, qui lui inculqua, en un temps de froid rationalisme, une piété solide et vivante, il vint à Neuchâtel en 1826, comme suffragant du pasteur Stoll, et lui succéda en 1830. Il était alors le seul pasteur allemand du canton et put, grâce à sa robuste santé, suffire à sa grande tâche. Il la poursuivit vaillamment jusqu'en 1876, secondé par un suffragant qui devint son gendre. M. Schinz était très populaire à Neuchâtel, où on appréciait son actif dévouement, la rare bonté de son cœur, son esprit débonnaire et conciliant. Il est mort le 14 mars 1894, âgé de 92 ans.

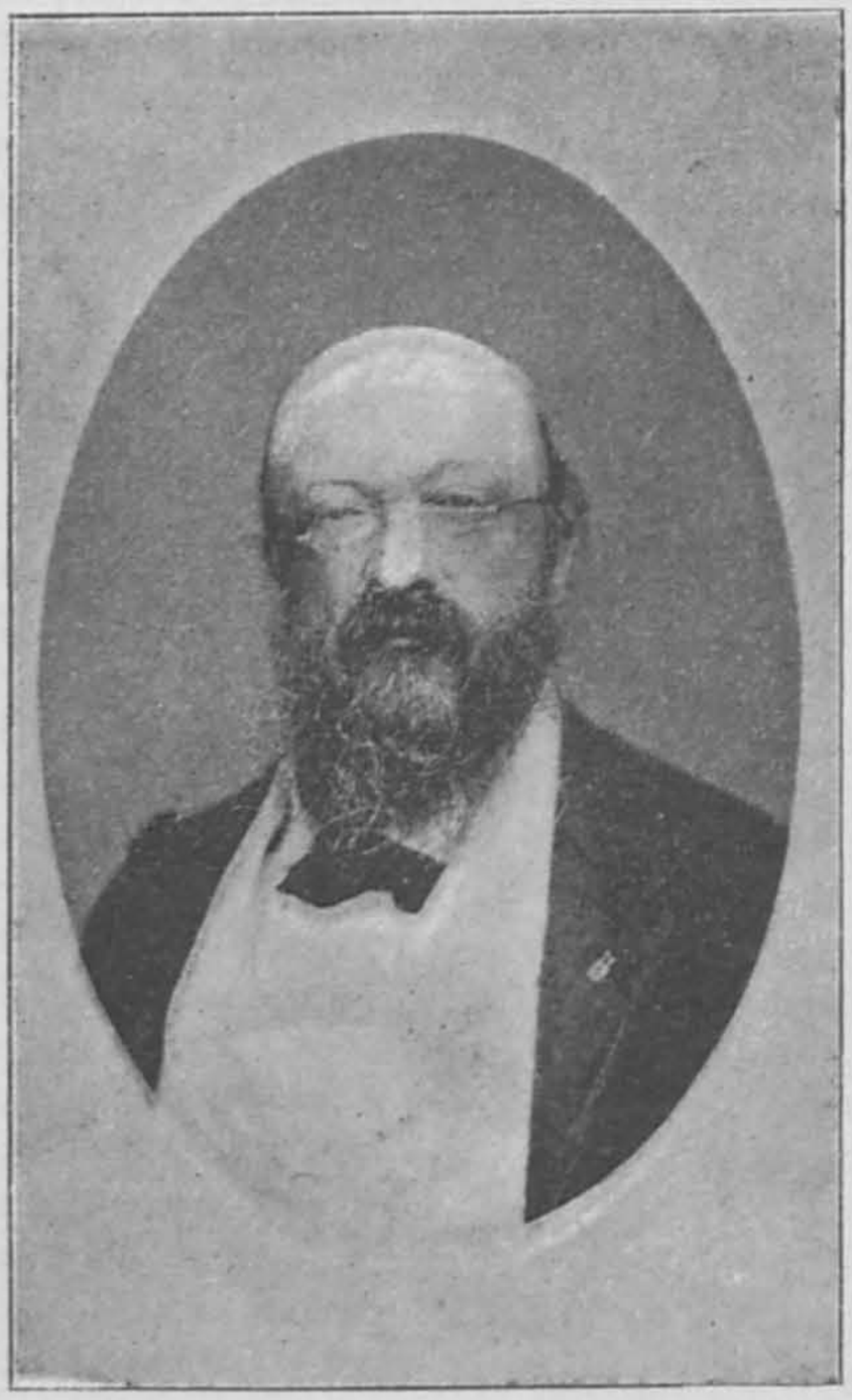
Quelques jours auparavant, on rendait les derniers devoirs à **Henri Gallot**, mort à Colombier le 26 février, dans sa quatre-vingt cinquième année. Né à Neuchâtel en 1809, il était fils du maître-bourgeois Georges-Frédéric Gallot, qui a joué, comme on sait, un rôle important dans l'histoire politique du chef-lieu. Après avoir fait ses études théologiques à Berlin, Henri

Gallot avait été successivement suffragant à Saint-Aubin, pasteur aux Planchettes, puis pasteur au Locle pendant 25 ans. Il avait pris sa retraite en 1870, et acheva à Cortaillod, puis à Colombier, une vieillesse consacrée à des études théologiques et littéraires. Il prenait une part active à la vie de l'Eglise indépendante, à laquelle il s'était rattaché. On lui doit quelques jolies poésies enfantines et un recueil de poésies religieuses, les *Annales poétiques d'Israël.* Un esprit bienveillant, un jugement ferme et solide, une piété profonde distinguaient cet homme excellent.

Victorin-Dieu de Bellefontaine, mort le 18 janvier, était âgé de 86 ans. Il était issu d'une ancienne famille de Normandie. Son père, pasteur à Caen (Calvados), qui était venu s'établir dans notre pays et avait longtemps desservi la cure des Verrières, passait en son temps pour un des plus éloquents prédicateurs de la Suisse romande. Son fils, né aux Verrières en 1808, avait fait d'abord un apprentissage de commerce à Lyon, puis commencé ses études de théologie à 22 ans. Il fut consacré en 1838, et occupa successivement les cures des Bayards, des Ponts et de Serrières. Il se retira en 1883 du ministère actif. Il avait hérité du talent paternel, et sa prédication était tout à fait propre à donner une idée de l'ancienne éloquence, ample et grave. Il représentait à cet égard dans notre clergé une antique tradition, qui a disparu avec lui.

Charles Berthoud était à peu près le contemporain des pasteurs à qui nous venons de rendre hommage; mais il avait depuis plus longtemps qu'eux renoncé au ministère actif. Né en 1813 à Provence, frère aîné de Léon Berthoud, il avait étudié la théologie à Berlin, puis exercé le ministère à Couvet d'abord, comme diacre du Val-de-Travers. Il fut ensuite quelque temps pasteur français à Londres, d'où il revint à Neuchâtel occuper pendant une dizaine d'années dans les Auditoires la chaire de littérature. Cette situation était conforme à ses goûts et répondait à ses vœux. Mais, vers 1860, le désir de connaître l'Italie l'aida à accepter le poste de pasteur français à Florence; il y séjourna quatre ou cinq ans, puis rentra au pays et se fixa à Gingins, où s'est achevée sa carrière le 1er mars 1894. Charles Berthoud, sans attacher son nom à une œuvre maîtresse, a accompli de nombreux travaux littéraires et historiques. Il fut un des collaborateurs assidus de la *Revue suisse* et de la *Bibliothèque universelle.* On lui doit un excellent petit volume sur *Saint-François d'Assise* (d'après Karl Hase), nombre de traductions d'ouvrages allemands et anglais, des biographies d'écrivains et d'artistes nationaux, qui ont paru soit dans le *Musée Neuchâtelois,* soit dans la *Galerie suisse.* Sa meilleure et sa plus importante étude est celle qu'il a consacrée aux *Quatre Petitpierre;* elle constitue un véritable tableau, très riche et très documenté, de la vie neuchâteloise au XVIIIme siècle. L'érudition de Charles Berthoud a été mise souvent à contribution par un des plus éminents écrivains français de ce temps, Sainte-Beuve; il a aussi collaboré pour une part importante au grand *Dictionnaire* de Littré. Il savait énormément de choses et les savait bien; il était une tradition vivante, toujours accessible aux curieux; car son obligeance était aussi grande que sa mémoire était sûre. Ses lettres intimes étaient charmantes de grâce ingénieuse et piquante. La timidité seule, qu'il cachait sous des dehors imposants, l'a empêché de donner toute sa mesure et de prendre dans les lettres romandes la place à laquelle lui donnaient droit son jugement sûr et délicat, l'élégance de son style et l'étendue de son savoir.

C'est un théologien fort distingué que notre pays a perdu en la personne d'**Augustin Gretillat.** Né au Val-de-Ruz en 1837, au sein d'une pieuse famille d'agriculteurs, il fit ses études à Neuchâtel et dans les universités allemandes, puis, sitôt consacré, devint diacre de la Chaux-de-Fonds.



ALEXANDRE DAGUET

Il passa ensuite à Couvet, dont il fut pasteur de 1862 à 1870. A cette date, il fut appelé à enseigner la dogmatique et la morale dans la Faculté de théologie. Lors de la scission ecclésiastique de 1873, il se rattacha à l'Eglise indépendante et demeura professeur jusqu'à sa mort, arrivée le 14 janvier 1894. Il a résumé son enseignement et sa pensée de savant chrétien dans les quatre volumes de sa *Théologie systématique,* œuvre considérable qui a été remarquée et discutée bien au delà de nos modestes frontières. Il avait pris rang parmi les représentants les plus distingués de la théologie évangélique. Tout en poursuivant ses graves études, il ne perdait pas de vue l'activité pratique du ministère. Il a longtemps desservi le poste de chapelain du Landeron; il a dirigé avec zèle les réunions pour ouvriers instituées depuis quelques années dans notre ville. Il prenait intérêt à tout ce qui constitue la vie religieuse et intellectuelle de son petit pays. C'était, en même temps qu'un chrétien conséquent, plein de charité et de fidélité au devoir, un esprit d'une puissante originalité et une plume d'un talent très personnel. Sa famille vient de publier, sous le titre d'*Etudes et Mélanges,* un recueil d'articles et de discours qui donnent la mesure du penseur et de l'écrivain.

Nous devons aussi mentionner, à la date du 27 septembre 1893, la mort d'**Olivier Béguin,** pasteur de la paroisse indépendante de Cernier, où tous, sans distinction d'opinions ecclésiastiques, rendaient justice à sa bonté, à son humilité, à son zèle et à son dévouement. Il n'était que dans sa 38e année, mais son court ministère a laissé un souvenir béni dans sa paroisse. Notons enfin, parmi les pasteurs décédés, le nom de **Samuel Bertin,** Français d'origine, qui, après avoir été diacre à la Chaux-de-Fonds, avait occupé pendant sept ans la cure nationale des Eplatures. Il est mort, à la suite d'une longue maladie, le 4 juillet 1893, à l'âge de 34 ans.

* * *

La Société d'histoire a été frappée aussi dans quelques-uns de ses vétérans. Nous tenons à consacrer une pensée respectueuse à **Ch.-Fréd.-Louis Marthe,** mort le 8 octobre 1893, à Cormondrèche, dans sa 81me année. Cet homme modeste, du caractère le plus affable, était grand collectionneur et très épris d'archéologie; le *Musée Neuchâtelois* lui doit plus d'une notice intéressante; dessinateur de talent, il a formé des élèves qui lui étaient restés profondément attachés. C'est lui — et là est son œuvre la plus intéressante — qui dirigea, avec beaucoup de science et de goût, en 1840, la restauration du monument des comtes dans notre Collégiale et du tombeau de Claude d'Aarberg et Guillemette de Vergy dans le temple de Valangin. Il avait un amour profond pour son pays, et ce fut là le trait dominant de cette sympathique physionomie.

Patriote aussi, patriote par-dessus tout, fut **Alexandre Daguet,** mort à Couvet, le 20 mai dernier, et qui a tenu une grande place dans la vie de la Société d'Histoire depuis près de trente ans. Né à Fribourg en 1816, Daguet y occupa de hautes situations dans l'enseignement public, jusqu'au jour où un revirement politique l'en éloigna. Appelé en 1866 à occuper une chaire à l'Académie de Neuchâtel, il y enseigna pendant vingt-cinq ans. Sa grande popularité date de la publication de son *Histoire de la Confédération suisse,* qui est parvenue à sa 7me édition et a été traduite en diverses langues. Il a beaucoup contribué à vulgariser et répandre la connaissance de l'histoire nationale. Il s'est occupé aussi de pédagogie, a laissé sur cette matière un *Manuel* très estimé, et a longtemps dirigé l'*Educateur,* revue pédagogique de la Suisse française. Pour nous, Neuchâtelois, il était « le père Daguet », c'est-à-dire une figure dont l'apparition était acclamée dans toutes nos fêtes d'histoire et dont la parole, animée d'un patriotisme vibrant, soulevait toujours de chaleureuses acclamations. Il était devenu Neuchâtelois par l'affection qu'il portait à son canton d'a-

doption ; la Société d'Histoire, qu'il avait présidée à deux reprises, l'avait nommé président honoraire, et ce titre n'était point celui dont il faisait le moins de cas, parmi toutes les distinctions qui avaient récompensé une longue vie de labeur consacrée à exalter la patrie.

Nous devons mentionner aussi, parmi les professeurs que l'Académie a vus disparaître, **Maurice Humbert,** Genevois qui a occupé avec beaucoup de conscience pendant dix ans une chaire à la Faculté de droit et qui est mort à Genève, le 10 décembre 1893, dans sa 46me année; puis **Angelo Umiltà,** Italien d'origine, qui, né en 1831, est décédé à Neuchâtel le 15 octobre 1893, laissant vacantes les chaires d'italien et d'économie politique.

Comme Daguet, **Louis de Coulon** était professeur honoraire à l'Académie. Avec lui a disparu, le 13 juin 1894, une figure neuchâteloise aussi originale que vénérable, un de ces hommes qui se plaisent à consacrer au bien public l'activité la plus désintéressée. Fils de Paul-Louis de Coulon, créateur de la Caisse d'Epargne et du Musée d'histoire naturelle, il descendait d'un huguenot cévenol réfugié dans notre pays vers le milieu du siècle dernier. Né à Neuchâtel en 1804, il avait étudié l'histoire naturelle à Paris, puis avait fait partie, à son retour, de l'administration de la ville, comme membre du Conseil des Quarante et du Petit Conseil. Il a rendu de précieux services comme directeur des forêts communales, où il a exécuté d'importants travaux d'aménagement. Il avait été le collaborateur de son père dans l'organisation du Musée ; il en fut le directeur à titre gratuit pendant plus de 60 années, et s'y intéressa avec une sorte de passion jusqu'à ses derniers jours. En 1837, il devint président de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, à la fondation de laquelle il avait pris part en 1832 avec Agassiz, Ladame, Aug. de Montmollin, Joannis et le Dr Borel. Il est resté 45 ans à la tête de cette association; M. le professeur Billetter rappelait sur sa tombe que Louis de Coulon écrivait et portait lui-même à domicile toutes les convocations pour les séances. Car il était de ceux qui ne méprisent aucune besogne, si humble soit-elle. On l'a vu faire les honneurs du Musée à des étrangers qui l'avaient pris, dans son vêtement d'empailleur, pour un simple concierge; il acceptait en souriant et sans fausse honte les pourboires, qu'il réservait pour l'acquisition de quelque pièce nouvelle : « J'ai acheté, disait-il simplement, plusieurs bêtes avec cet argent. » Ce Musée fut sa création et sa vie; il n'a cessé de l'enrichir de ses dons. Un ouvrage spécial était-il trop cher pour les ressources de l'établissement, il le copiait, texte et planche, au prix d'un labeur de plusieurs années. Un Neuchâtelois, négociant ou missionnaire, partait-il pour un continent lointain, Coulon lui mettait sur la conscience de penser au Musée et lui donnait des instructions détaillées sur les espèces qu'il avait chance de rencontrer. Il a, par ce moyen, donné un essor considérable à nos collections et entretenu chez nombre d'exilés le souvenir actif du pays natal. Il s'intéressait surtout aux oiseaux, et grâce à lui notre remarquable collection ornithologique est connue bien au delà des limites de la Suisse. Lorsque la Société des sciences naturelles célébra son cinquantième anniversaire, en 1882, Louis de Coulon fut l'objet d'hommages auxquels sa modestie eut grand'peine à se résigner. Le Conseil d'Etat lui conféra le titre de professeur honoraire à l'Académie, et l'Université de Bâle lui remit le titre de docteur en philosophie. Et le modeste citoyen de s'écrier : « Je n'ai cherché que mon plaisir en servant mon pays : il ne faut donc pas me remercier. » Ce mot suffit à le peindre : le dévouement était un besoin de ce noble cœur. Ajoutez à cela une bonhomie que relevait une pointe d'humour, un bon sens imperturbable, une simplicité vraiment antique de goûts et d'habitudes, le tout ennobli par une piété profonde et

sans phrases. Dans le domaine religieux, son activité au service de l'Eglise n'a pas cessé d'égaler sa sollicitude pour la chose publique. Il nous a laissé l'exemple précieux et respecté de toutes les vertus du bon citoyen et du vrai chrétien.

* * *

C'est aussi un noble exemple de droiture et de patriotisme désintéressé que laisse à ses concitoyens **le commandant Morel,** dont la mort a été entourée des regrets de tous. Pendant sa longue maladie, tous les cœurs étaient émus des souffrances qu'il endurait avec une résignation chrétienne et le courage d'un soldat. Homme d'énergie et d'action, Numa Morel était né en 1825 à la Chaux-de-Fonds, et avait dû, dès l'âge de douze ans, gagner sa vie comme ouvrier graveur. Nommé officier en 1848, et sentant les lacunes d'une instruction fort sommaire, il se remit vaillamment à l'étude. Son avancement fut rapide : major en 1856, il était commandant de bataillon en 1865. Lorsque, en 1870, le bataillon 23 fut appelé à la garde des frontières et resta sept semaines sous les armes, aux avant-postes, par la neige et le froid, c'est alors que le commandant Morel donna la mesure de ses fortes qualités : il se fit chérir des soldats dont il partageait les fatigues et qu'il soutenait par son exemple. Le meilleur tableau militaire de Bachelin a conservé le souvenir de cette martiale figure de soldat. Morel ne quitta le service qu'en 1875, mais continua de se rendre utile dans un autre domaine. Pendant bien des années, il fut à la Chaux-de-Fonds chef du service des incendies, d'autant plus important que la disette d'eau risquait alors de rendre les sinistres plus redoutables. Lorsqu'il vint s'établir à Neuchâtel, il fut investi des mêmes fonctions, auxquelles s'ajoutèrent celles de chef de la garde de la ville. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre savent avec quel dévouement, avec quel haut sentiment du devoir et de l'honneur il s'acquittait de sa tâche. Cet excellent citoyen est mort dans sa 69me année, le 25 janvier 1894.

Par les jours d'hiver les plus froids, on rencontrait à Neuchâtel, dès le petit matin, un homme de haute mine, à l'œil vif, à la démarche alerte, qui s'en allait, la cigarette aux lèvres, sans manteau, sanglé dans son court veston, bravant la bise noire. On le saluait : il répondait par un coup de chapeau d'une élégance et d'une ampleur dont la génération actuelle a perdu le secret. On y sentait la politesse empressée et un peu cérémonieuse du gentilhomme. C'était **Frédéric de Chambrier** — encore une figure caractéristique, — qui est mort en 1894, âgé de 77 ans. Fils du « Président de Chambrier », l'âme de l'ancien gouvernement et l'auteur de l'excellente *Histoire de Neuchâtel,* Frédéric de Chambrier fut quelque temps — après son père — député à la Diète. Puis on lui confia le poste délicat de maire de la Chaux-de-Fonds pendant les années qui précédèrent la révolution. Sa souplesse de caractère le fit agréer même des républicains. Il y avait en lui, par nature et par hérédité, l'étoffe d'un excellent diplomate. Après l'avènement de la République, qui mettait un terme à sa carrière neuchâteloise, il entra dans la diplomatie prussienne et rendit des services très appréciés comme chargé d'affaires à Munich. Une surdité croissante lui fit prendre sa retraite et, jointe à des raisons d'un autre ordre, l'engagea à refuser une importante situation qui lui était offerte en Alsace-Lorraine après l'annexion de 1871. Retiré à Neuchâtel, il suivait avec un intérêt très vif la politique neuchâteloise et se jeta même dans la mêlée avec une vivacité qu'on lui a reprochée. Ses lettres sur *Nos finances cantonales,* sa réfutation des mémoires de L. Grandpierre, intitulée *Mensonges historiques,* ont fait beaucoup de bruit dans notre canton et ont été naturellement jugées de façons fort diverses, selon les points de vue. Mais chacun s'accorde à reconnaître en Frédéric de Chambrier un polémiste habile, à la plume

acérée et courageuse. C'était une intelligence distinguée, à laquelle les circonstances n'ont pas permis de donner toute sa mesure.

* * *

La Chaux-de-Fonds a perdu, le 12 mars 1894, un de ses meilleurs enfants, le sympathique Dr **Louis-Florian Landry.** Né en 1821, il avait suivi les écoles de la Chaux-de-Fonds, puis celles de Bienne, avait étudié la médecine à Berne, où il s'était déjà distingué par sa sollicitude pour l'enfance maladive et avait reçu le surnom de *Kinderarzt.* Il compléta ses études à Vienne, Berlin et Paris, puis s'établit en 1845 dans son village natal. Sa culture classique, son goût pour la vie de société, sa facilité d'élocution, son humour intarissable, qui se répandait souvent en chansons lestement troussées, donnaient à sa physionomie un cachet particulier et le rendaient cher à ses nombreux amis. Parmi ceux qui se groupaient autour de lui, on faisait des vœux ardents pour l'émancipation du canton, et lorsque la colonne républicaine descendit à Neuchâtel le 1er mars 1848, le Dr Landry l'accompagnait comme médecin-chirurgien. Il n'eut heureusement pas à fonctionner en cette qualité. Il fut bientôt élu membre de la Constituante. Plus tard, il se rattacha au parti démocratique-libéral et fut, en 1873, un des fondateurs du *Patriote suisse.* L'année suivante, il perdait sa compagne, née Julie Perregaux, dont le souvenir est demeuré cher aux malheureux qu'elle soulageait avec une bonté égale à celle de son mari. En effet, durant sa longue carrière, il a joint à une science solide et à de rares dons naturels, un dévouement sans bornes, dont l'indigence a reçu d'innombrables témoignages. L'enfance souffrante était demeurée l'objet préféré de sa sollicitude. Florian Landry a bien mérité de la Chaux-de-Fonds, qui ne l'oubliera pas.

Quelques jours après, mourait subitement **Ulysse Nicolet-Calame,** chef d'une importante fabrique de cadrans, homme bienveillant, loyal et généreux, qui faisait partie du Conseil général de la Chaux-de-Fonds et la représentait comme député libéral au Grand Conseil; il a déployé une activité très utile dans le domaine de la philanthropie et de l'épargne populaire.

Au Locle aussi, le *Messager boiteux* rencontre quelques morts dont les noms doivent figurer dans cette rapide revue. Tel est celui d'**Ami-Virgile Favre-Bulle,** qui depuis 1848 avait voué beaucoup de son temps aux affaires publiques. Il a été député radical au Grand Conseil pendant bien des législatures, a fait partie du Conseil général, du Conseil municipal, de la Commission d'éducation, jusqu'au moment où une maladie de cœur, dont il souffrait depuis longtemps, l'obligea à renoncer aux fonctions publiques, dans l'exercice desquelles il s'était fait estimer et aimer par son énergie, sa droiture, son jugement sain et son dévouement désintéressé. Il est mort subitement le 27 septembre 1893, laissant le souvenir d'un citoyen profondément dévoué aux intérêts de son village et de son canton.

Avec **Eugène Huguenin,** mort le 4 février 1894, a disparu encore un des anciens survivants de cette phalange d'hommes énergiques qui ont fondé la République neuchâteloise. Il faisait partie du groupe de citoyens loclois qui s'emparèrent du pouvoir le 29 février 1848. Il fut membre de la première Constituante, puis du Grand Conseil jusqu'en 1858. Président de ce corps en 1856, on raconte qu'il se présenta seul, le matin du 3 septembre, à l'Hôtel-de-Ville du Locle et fit prisonniers les membres du comité royaliste. Il fit partie des autorités locales, et présida le Conseil général du Locle, ainsi que la Commission d'éducation. Il fut mêlé à toutes les œuvres d'utilité publique, et menait de front avec toutes ses fonctions la fabrication de l'horlogerie. En 1875, il accepta la charge de juge de paix, qu'il remplit jusqu'en 1892 à la satisfaction générale. Fils d'agriculteur

et simple ouvrier horloger, il n'avait reçu qu'une instruction élémentaire, mais solide, et il possédait à un haut degré les qualités montagnardes : beaucoup de bon sens, un jugement sûr et rapide et une énergie à toute épreuve. Sa loyauté et sa courtoisie lui avaient assuré l'estime même de ses adversaires politiques.

Henri Perregaux, né au Locle en 1828, se trouva, à 18 ans, par la mort de son père, le capitaine H.-F. Perregaux, à la tête d'une maison d'horlogerie importante. Toutefois, après les événements de 1848, il mit au service de son pays et de son village natal les rares facultés dont il était doué et qu'il avait développées par de bonnes études. Il fut député, membre de la Commission d'Etat pour l'enseignement primaire, de la Commission d'éducation et du Conseil municipal du Locle, chef de police, un des fondateurs de l'hôpital, du bureau de mendicité, de l'Union horlogère, enfin du chemin de fer du Jura industriel, et l'une des 17 cautions du million fédéral.

En 1865, il fondait à Buenos-Ayres une maison de commerce qui l'obligea à de nombreux voyages aux Indes, dans l'Amérique du Nord, aux Antilles. Rentré au pays, il vint s'établir à Corcelles, où il s'éteignit le 8 décembre 1893, après une longue maladie, regretté de ses parents et amis, qui le tenaient en haute estime.

Jules-F.-U. Jurgensen occupait une grande place dans la vie publique et surtout dans la vie sociale du Locle, où il était né en 1838. Il était Danois d'origine, mais reçut la naturalisation d'honneur. Il avait fait son éducation à Genève, dans l'institut Challet-Venel, et était demeuré intimement lié avec le fils de la maison, qui plus tard devint conseiller fédéral. Puis il entra dans la fabrique de chronomètres que son père avait fondée, mais ne renonça point à donner une part de son temps aux occupations intellectuelles qu'il aimait. Passionné de voyages, il visita souvent le Danemark, sa patrie d'origine, noua en France de nombreuses relations artistiques et littéraires et fréquenta assidûment les réunions savantes du département du Doubs, où il comptait de nombreux amis. Il aimait à les recevoir dans sa charmante résidence du Châtelard, près des Brenets, qui s'ouvrait d'ailleurs aves une hospitalité proverbiale toutes les fois qu'il s'agissait de fêter dignement des hôtes de passage dans nos Montagnes. Il a écrit nombre de poésies de circonstances, en a fait imprimer quelques-unes, et a adressé souvent des articles au *Journal de Genève.* Il était chevalier de l'ordre de Danebrog et officier de la Légion d'honneur. En politique neuchâteloise, il se rattachait à la droite radicale et siégea pendant quelques années au Grand Conseil. Il a rempli en outre les fonctions de conseiller général, de président de la Commission scolaire du Locle, de membre de la Commission consultative pour l'enseignement supérieur. Il a pris une part active à la fondation de la Société académique, a présidé la Société d'Histoire aux Ponts, en 1886, a rendu d'éminents services à l'Eglise nationale, après la crise ecclésiastique de 1873. Le Locle surtout se souvient de tout ce que l'industrie horlogère doit à Jurgensen, du zèle qu'il vouait au développement intellectuel de ses concitoyens, qui lui ont dû tant de concerts, de conférences, de délassements artistiques. Déjà gravement malade, il présida encore le comité de réception du tir cantonal de 1892. On comprend que la population du Locle ait fait, le 21 février, de ses funérailles une manifestation imposante à laquelle toutes les sociétés locales ont pris part et où le Conseil d'Etat était représenté par deux de ses membres.

* * *

C'est à l'âge de 32 ans seulement qu'est mort, après une maladie très pénible qui ne put ralentir son ardeur au travail, **Maurice Tripet,** préposé aux archives cantonales. Il s'était voué tout spécialement à la science héraldique, avait publié en 1883 les *Armoiries de Neuchâtel,* opuscule où il réclamait le rétablissement des anciens

chevrons, puis avait donné successivement les *Armoiries et les couleurs de Neuchâtel,* publié aux frais de la Société d'Histoire, les *Armoiries de la Ville de Neuchâtel, Etat actuel des armoiries communales,* etc. Il a collaboré au *Musée Neuchâtelois,* au *National suisse,* et surtout a fondé en 1887 les *Archives héraldiques,* destinées à répandre la connaissance du blason. La Société suisse d'héraldique l'avait eu pour secrétaire dès sa fondation. Il prenait un vif intérêt à toutes les sociétés qui tenaient de près ou de loin à notre vie patriotique et à notre histoire. Il y comptait de nombreux amis, qui l'aimaient pour son caractère jovial et son infatigable obligeance. Il a supporté avec courage les épreuves d'une vie rendue dépendante par la maladie, et a expiré à Neuchâtel, le 16 juillet, avec le regret de ne pouvoir achever les nombreux travaux auxquels il a donné ses dernières pensées.

Nous aurions encore à rappeler les noms de bien des citoyens, qui, sans avoir joué un rôle éminent, ont laissé le souvenir d'une activité utile. **Charles-David Perregaux,** à Boudevilliers. **Eugène Loze,** à la Chaux-de-Fonds, **F. Bauer-Fornachon,** à Neuchâtel, ont, dans des sphères diverses, politique, agriculture, industrie, finance, servi leur pays ou leur localité. Mais il est temps de terminer cette liste toujours trop longue de nos morts. Nous y ajouterons cependant les noms de deux Neuchâtelois décédés à l'étranger.

* * *

Eugène Gacon, né à Neuchâtel en 1834, mort à La Haye en décembre 1893, avait été précepteur en France, puis en Allemagne, et se fixa ensuite en Hollande. Il ne tarda pas à être apprécié à sa valeur dans les premières familles des Pays-Bas. Il eut entr'autres pour élève le prince d'Orange. Nommé professeur au Gymnase de La Haye, il y enseigna près de trente années. On goûtait extrêmement ses leçons aussi consciencieuses qu'attachantes et animées d'un amour chaleureux pour les lettres françaises. Il était mieux qu'un maître, un ami, en qui ses élèves trouvaient, même après avoir quitté le collège, un appui moral, un homme de cœur et de principes, formé par une vie d'épreuves et de luttes, riche en expériences, d'une foi simple et vivante. Il a exercé ainsi une grande et précieuse influence sur nombre de jeunes gens de son pays d'adoption, et laissé le souvenir d'une vie de travail et de dignité. Quant aux Suisses établis en Hollande ou qui y ont séjourné, ils n'oublieront pas le cordial accueil qu'on trouvait toujours au foyer de notre compatriote. Gacon était un lettré délicat, un homme de goût. Il a traduit du hollandais un curieux roman esthétique de Vosmær, intitulé *Amazone.* Il a pris une part considérable à la fondation de l'Alliance française en Hollande, qui doit à son initiative une part de sa rapide extension. Eugène Gacon a honoré notre pays et notre langue en terre étrangère. A notre tour, honorons sa mémoire.

C'est en Belgique qu'était établi le peintre **Charles-Philogène Tchaggeny.** Né en 1815, il était d'origine neuchâteloise et, plus anciennement encore, bernoise. Quoique sa famille eût émigré à Bruxelles, il avait gardé de l'attachement pour Neuchâtel et envoyait toujours quelque toile à nos expositions. Il était un animalier distingué. Notre Musée possède de lui trois tableaux importants. Le plus populaire est la *Planche de salut* (un taureau poursuivant une mère et son enfant); nous préférons pourtant sa spirituelle noce flamande. Son fils est aussi un peintre de mérite.

Nous ne saurions clore cette nécrologie, sans donner un souvenir à un confédéré qui, dans une des crises les plus sérieuses de ce siècle, a été mêlé de très près à notre vie neuchâteloise. Nous voulons parler du **général Herzog,** mort au mois de février dernier. Cette belle figure de soldat est devenue particulièrement populaire dans

notre canton, où l'avait appelé la défense de la frontière, menacée par les armées belligérantes. Nous ne retracerons point l'histoire de cette émouvante époque, mais nous tenons à consigner ici quelques traits qu'un secrétaire d'état-major a communiqués au *National suisse,* et qui caractérisent le brave soldat auquel était confiée la direction de notre armée.

Lors de l'entrée de l'armée de Bourbaki en Suisse, le général Herzog se trouvait aux Verrières, où il s'était rendu en toute hâte avec une partie de l'état-major général. De retour à Neuchâtel, où était le quartier-général, il reçut un jour la visite de quatre officiers français appartenant à la troupe de marine. Ces officiers lui exposèrent qu'ils n'avaient plus d'argent, ayant donné à leurs soldats tout ce qu'ils possédaient, et ils lui demandèrent s'il voudrait bien leur faire l'avance de dix jours de la solde que la Suisse leur paierait. Le général satisfit immédiatement à leur demande et leur serra cordialement la main en leur disant : « A la bonne heure ! Vous êtes de braves officiers, comme je les aime ! » Ils étaient très émus quand ils sortirent.

Quelques officiers payeurs français s'étant installés à Fleurier, où ils occupaient une maison et vivaient grassement avec un cuisinier, en consommant les conserves, le madère et autres délicatesses renfermées dans un des fourgons de l'armée française, le général Herzog donna l'ordre de les interner et de séquestrer le fourgon. On ne put les atteindre qu'à Genève et ils protestèrent alors en se réclamant de leur qualité de non combattants. Le général répondit avec beaucoup de calme : « Oui, je le sais, les officiers payeurs sont neutres, mais seulement quand ils ont rendu leurs comptes. »

∴ L'accomplissement d'un devoir laisse en nous de la fraîcheur, sinon de la joie.

∴ Une seule chose que nous puissions donner sans l'avoir : le bonheur.

A. BARRATIN.

Comment son Patron tuait les Anarchistes

HISTOIRE D'UN APPRENTI

Il est ouvrier depuis l'autre jour, très fier de cette dignité nouvelle, très émerveillé de se voir à la tête de dix-huit francs par semaine, pour commencer. Il a fait cinq années d'apprentissage chez un patron qui le nourrissait, le logeait, l'habillait et le blanchissait, mais non point selon la formule que répètent, dans l'amertume de leur âme déjà rancuneuse, nombre d'apprentis : « Nourri à la cuisine, habillé à la diable, blanchi à la muraille. »

Quand il fut expédié — pauvre petit Jean Maraudet, plus qu'orphelin, car n'est-on pas plus qu'orphelin quand on a un père sous les verrous et une mère qui court le monde ? — quand il fut expédié par le secrétaire communal et livré franco en gare à M. Benoît, fabricant de ressorts, pour être son apprenti et sa chose pendant cinq années, Jean Maraudet, âgé de treize ans, était déjà un fort joli petit anarchiste. Il avait des griefs, réels ou imaginaires, plein l'âme. Enfant de commune, il s'était vu placé chez des gens tantôt vicieux, tantôt simplement égoïstes, qui avaient exploité à fond sa petite enfance, son activité, son intelligence alerte; qui l'avaient traité avec rudesse souvent, toujours comme une petite créature inférieure aux enfants de la famille. Il avala des injustices, il serra cent fois son poing de gamin fluet, il pleura tout seul et personne ne le consola.

Dans la rue, dans un cabaret surtout, où la tutélaire autorité communale l'avait placé — car le propriétaire de l'établissement se chargeait à un prix très modique de l'éducation des orphelins, — il entendit toutes les rengaines anarchistes, et comme il possédait une mémoire excellente, il sut bientôt les répéter couramment. Il

parlait aussi bien qu'un homme des sueurs du peuple, des patrons repus, des grèves et des syndicats, qui ne sont qu'un petit commencement de ce qu'on verra plus tard. Il disait avec accent, ce petit bonhomme, des phrases très sanguinaires, ce qui n'était rien, mais il accumulait en lui-même des rancunes qui pouvaient devenir un moteur de très mauvaises actions. Dans le train qui l'emmenait à la rencontre de M. Benoît, Jean se disait: « Cette fois, c'est un patron pour de bon, un exploiteur; il faudra que je lui gagne de l'argent pendant cinq années... Ah! mais s'il serre trop la vis, c'est moi qui vais mettre en branle les prud'hommes. Je connais mes droits. Et puis j'ai mon idée: dans ce grand village il y a une masse d'apprentis; je fonderai un syndicat d'apprentis pour faire enrager les patrons. On causera d'anarchie. »

Quand il vit M. Benoît qui l'attendait à la gare, il eut un étonnement, car ce patron lui tendit la main, lui demanda cordialement s'il avait fait bon voyage, et la patronne à son tour le reçut maternellement, l'introduisit dans une chambre proprette qu'il devait partager avec le fils aîné de la maison. A table, Jean remarqua qu'on servait les enfants par rang d'âge, et lui aussi à son rang, comme s'il eût été de la famille, après Bernard qui avait quinze ans, avant Louis qui n'en avait que douze. Il y fut sensible. Sensible encore à ne pas voir tomber dans son assiette les morceaux de rebut, tout le gras de la viande, ou la plus grosse portion de fèves réchauffées. Non, chacun s'aida à finir les fèves réchauffées, et chacun ensuite, l'apprenti comme les autres, eut sa part de légumes frais. « Ça me va, pensa-t-il; mais attendons la suite. »

La suite fut un propos extraordinaire que tint le patron dans le cours de l'entretien, auquel les enfants, pas plus l'apprenti que les autres, n'avaient la permission de prendre part. Un cousin soupait avec la famille; il causait des nouvelles du jour et en particulier de certaines mesures de rigueur décrétées en certains pays contre les anarchistes.

— Bah! fit M. Benoît, les gouvernements ne savent pas s'y prendre; moi je tue les anarchistes, mais je les tue tout petits, dans l'œuf.

Il regarda sa femme, qui répondit d'un signe de tête, et le cousin sourit, avec une mine d'approbation. L'un et l'autre comprenaient apparemment ce propos extraordinaire. Jean Maraudet ouvrit de grands yeux, retint son souffle un instant, mais il craignit d'avoir l'air niais et il se composa aussitôt la physionomie d'un jeune homme que rien ne peut étonner.

Après le repas, M. Benoît le conduisit dans les ateliers, déserts à cette heure, deux grandes pièces tout en vitrages; il lui indiqua les noms de quelques outils, lui montra la place où chaque jour de travail, et pendant cinq années, l'apprenti devait s'asseoir; il lui fit une description encourageante de l'ouvrier qu'on lui donnait comme voisin.

— Chez moi, dit le patron, les brimades et les montures aux apprentis sont interdites. On t'appellera « pommeau », on te fera quelques plaisanteries; si tu as pour deux sous d'esprit et de bonne humeur, tu sauras y répondre, et dans quinze jours l'épreuve sera finie.

Il lui expliqua ensuite ses devoirs d'apprenti, les corvées, les nettoyages, dont Bernard, apprenti lui-même de son père, devait faire la moitié.

— Et tu reconnaîtras bientôt, je l'espère, poursuivit M. Benoît, que je suis un homme juste. Même poids, même mesure pour l'apprenti que pour mes enfants. J'apprécie la bonne volonté; les maladresses, je les pardonne; mais il est une chose à laquelle je suis inexorable, c'est le mensonge. Un menteur, chez moi, qu'il soit mon fils ou l'apprenti, est puni de la canne.

Or, Jean Maraudet, dont la morale jusqu'alors avait été celle du sauvage, une morale toute défensive, Jean Maraudet n'était point un prodige de véracité.

Adroit, vif et laborieux, prenant goût dès la première heure à ses outils, à l'air de l'atelier, il n'encourut aucun reproche à l'égard de son travail; sa première faute fut un mensonge, un très gros et absurde mensonge, que le patron perça à jour à l'instant même, par deux ou trois questions tout droit plantées.

— Tu as donc menti, avoue-le, dit-il sévèrement.

— Avouer! ah! bien non, ce serait trop bête! fit Jean Maraudet avec effronterie.

Le mauvais fond du gamin, bravade, méchanceté, défiance, émergeait à la surface.

— Je t'ai averti, poursuivit le patron d'une voix tranquille, mais ferme. Pour un mensonge, c'est la canne.

— Ah! vous ne me toucherez pas, cria Jean bondissant en arrière. Vous n'en avez pas le droit d'abord... Il y a les prud'hommes.

— Comme tu voudras. Le contrat n'est pas encore signé. Désires-tu que je te renvoie à ta commune?

— J'y retournerai bien tout seul, fit l'apprenti d'un ton rogue, mais le cœur serré. Vous n'avez pas le droit de me battre!

— Bernard s'est soumis à ce châtiment, il y a quatre ans de ça. Depuis lors, il n'a jamais menti.

— Ça ne me regarde pas! je ne suis pas votre fils, moi!

— Je te traite pourtant comme si tu l'étais, fit M. Benoît d'un ton plus doux.

Il avait pitié du petit révolté et désirait l'amener à se soumettre de bon cœur.

— Je pourrais, continua-t il, t'empoigner par les épaules, te coucher sur le plancher et t'administrer ta correction. Mais je n'en ferai rien. Réfléchis, et dans une heure viens me dire : J'ai mérité la canne, je l'accepte.

— Jamais! cria l'apprenti avec un juron plus gros que lui. J'aime mieux décamper.

Il saisit son chapeau accroché à un clou et se sauva, la rage dans l'âme. De sa fenêtre, M. Benoît le vit traverser la cour comme un trait, enfiler une ruelle, se diriger vers les prés. A dix minutes de la maison, il y avait un petit bois, quatre ou cinq trembles, des pins, un fourré d'aubépines et d'églantiers tout autour. A la rigueur, on pouvait s'y cacher; la terre, jonchée d'aiguilles, était sèche et douce sous les pins. M. Benoît songea un instant et se dit : « Il faut avoir patience. »

Jean, couché sur le sol, la tête enfouie dans ses bras, s'attendait à être poursuivi et préparait une belle défense. Autour de lui, les dernières mouches de l'été finissant bourdonnaient; il n'entendit aucun autre bruit, sinon le sifflet lointain des fabriques, pendant des heures et des heures. Il essaya de dormir, mais, trop agité de colère, il ne fit que se coucher, s'asseoir, se lever, ruminant toutes les injures que la vie et les hommes lui avaient déjà infligées. A midi, il commença à sentir l'agréable et régulier appétit d'un estomac de treize ans; à trois heures, cet appétit fut moins agréable; à cinq, c'était déjà une petite torture. Jean tâta ses poches : pas un sou. Il mâcha des feuilles d'aubépines et les trouva fades. A sept heures, il n'avait plus de colère, mais une grande faim accompagnée de perplexité, et en même temps une résolution héroïque de ne point se laisser prendre lâchement par la famine. Que faire cependant? passer la nuit dans cette cachette et renvoyer une décision au lendemain matin.

Déjà il rassemblait des aiguilles sèches pour s'en faire une couche et il amusait son estomac en se racontant des histoires de naufragés. Tout à coup, derrière les églantiers, il entendit une voix qui l'appelait : « Hé! Jean! » et Bernard, portant un panier, l'apercevait :

— Voici ton souper, dit-il.

Il avait sa consigne, apparemment, car il ne parla que de choses indifférentes tout en posant à terre une grande tranche de pain frais, un petit pot de café, une assiette couverte d'un linge.

— Des omelettes aux pommes; maman

s'entend fameusement à les faire; seulement elles ne seront plus très chaudes.

— Pourquoi le patron m'envoie-t-il à souper ? demanda l'apprenti étonné et défiant.

— Mais, pour que tu manges, répondit Bernard sans se compromettre.

Mourir de faim eût été noble... Le pain était frais, l'odeur du café montait dans l'air : Jean tomba sur cette nourriture inespérée et au-dedans de lui pensa : « Le patron est juste, après tout; j'ai travaillé pour lui ce matin, il me devait mon repas. »

— Et alors, demanda Bernard emballant la vaisselle dans le panier, que vas-tu faire à présent?

— Dormir. J'ai déjà préparé mon lit, fit-il, indiquant le tas d'aiguilles de pin.

— Mais tu auras froid.

— Ça se pourrait.

Bernard n'insista pas; toujours sa consigne, probablement. Il hésitait néanmoins à s'éloigner; il fit deux pas, puis revint :

— J'ai aussi été « canné », moi, dans le temps. On n'en meurt pas.

— Canné par ton père, c'est bien différent.

— Tu n'as qu'à te figurer que mon père est le tien, fit Bernard.

— Facile à dire !

Des pensées amères montaient comme une vague dans le cœur de ce pauvre mauvais garnement, qui aurait eu besoin en effet d'une forte dose d'imagination pour se figurer qu'un honnête homme était son père.

Bernard était parti, la nuit tombait, épaisse déjà sous les arbres; et comme Jean, pelotonné sous un pin, cherchait à s'endormir, un appel se fit entendre de nouveau : « Jean Maraudet, hé! Jean ! » Cette fois, c'était le patron. Le patron lui-même, qui frottait une allumette-bougie et s'avançait, cette petite lumière à la main, comme pour chercher une épingle.

— Ici, m'sieu! je suis ici, dit Jean qui se leva presque malgré lui.

— Et tu es bien décidé à y rester? demanda M. Benoît de sa voix tranquille.

— Tout ce qu'il y a de plus décidé, oui m'sieu.

— Dans ce cas, voici mon manteau d'hiver que je t'apporte. Tu t'en couvriras.

Le patron s'assit à côté du gamin et parut attendre. On n'y voyait presque plus, mais Jean tâta l'étoffe du manteau et la trouva épaisse, moëlleuse.

— Et si je « levais » avec votre manteau? Je m'en ferais des sous, dit-il audacieusement.

— C'est une idée qui pourrait te venir, en effet, mais tu ne la suivras pas...

— Non, je ne la suivrai pas, fit Jean à voix basse. Ça ne serait pas chic... Mais, reprit-il d'un accent perplexe, je voudrais comprendre. Si vous me laissiez mourir de faim et geler sur place, je me rendrais peut-être. Au lieu de ça, bien nourri, rien à faire, une bonne couverture pour la nuit, c'est une vie de cocagne; j'ai envie de la faire durer.

Sans voir la figure de son patron, Jean devina qu'il riait.

— Je compte un peu sur ta conscience, dit M. Benoît, pour mettre des épines dans cette vie de cocagne... Vois-tu, mon garçon, poursuivit-il d'un accent affectueux, tu as tort d'imaginer que je te veux du mal. Je te veux du bien. Je te veux véridique et droit.

— Faut-il absolument que je sois canné? demanda Jean, qui se figura que le patron parlementait.

— Absolument.

— Ah! bien ! alors, trouvez quelqu'un d'autre.

— Tu as donc bien peur des coups? fit M. Benoît, avec une nuance d'ironie.

— Les coups, je m'en moque. C'est pas ça. Mais je m'étais juré qu'un patron ne me toucherait pas.

— Dans ce cas, tu aurais mieux fait de ne pas mentir. Tu étais averti. Bonsoir donc, mon garçon, conclut-il en se levant.

— Bonsoir, m'sieu.

Jean se roula dans le manteau, s'enfouit sous les aiguilles amoncelées, chercha une place commode pour sa tête, qu'il avait enveloppée de son mouchoir. Oh! la longue nuit, et que d'épines le piquèrent, comme son patron l'avait souhaité... Pourquoi donc avait-il menti, après tout? Stupide idée, stupide habitude! Ah! il eût été plus simple de dire la vérité... Perdre sa place, perdre son apprentissage, quand il avait eu la chance de tomber sur un brave homme de patron, sur une brave femme de patronne... C'était se mettre le doigt dans l'œil jusqu'au coude... Oui, mais les principes, mais la dignité du prolétaire?...

Au matin déjà brillant de soleil, Jean Maraudet s'éveilla étonné, sauta debout, se frotta les yeux et retrouva son problème sans solution, comme la veille.

— Bah! songea-t-il, le plus simple est de retourner dans ma commune; c'est une journée de marche. Ils me trouveront une autre place, et je ferai alors mes conditions au patron.

Il secoua le manteau de M. Benoît pour le débarrasser des aiguilles qui le hérissaient, il le plia soigneusement, le mit sur son bras et sortit du petit bois. Les yeux fixés sur la maison qu'il allait quitter, et où il avait passé après tout la meilleure quinzaine de sa vie, il descendit le sentier.

— Entrez! répondit M. Benoît, matinalement assis devant son bureau, à un coup brusque frappé à la porte. C'est toi, Jean?

— Oui, m'sieu; je vous rapporte votre manteau.

— La nuit a-t-elle porté conseil?

— Je pars, m'sieu, pour ma commune.

— L'estomac vide, pauvre garçon? non pas. Tu déjeuneras encore une fois avec nous, et ma femme te préparera ton petit paquet.

Jean baissa la tête; sa gorge se serrait. Ses yeux... il n'osait plus les lever, de peur qu'on ne vît des larmes dedans. Tout à coup il parla:

— Ecoutez, m'sieu, si vous aviez le temps de me canner à présent?... Ce serait une affaire liquidée.

— Parfaitement, répondit M. Benoît. Et dis-toi bien une chose, fit-il en saisissant son apprenti par les épaules et en le regardant au profond des yeux, c'est que ça me fera plus mal qu'à toi.

Au premier coup, Jean ferma les yeux, serra les lèvres; il ne broncha pas. Quand l'exécution — pas bien longue — fut finie, le patron se pencha vers l'apprenti, lui prit la tête à deux mains, et paternellement l'embrassa. Ni l'un ni l'autre ne prononça une parole. Quelques instants plus tard, ils entraient ensemble dans la grande cuisine où la famille déjeunait. Oui, la main dans la main, ils entraient ensemble; la patronne sourit.

— Tu le vois, dit son mari à voix basse. Encore un petit anarchiste que j'ai tué dans l'œuf.

Jean Maraudet est donc ouvrier aujourd'hui, très habile ouvrier, et il rêve de devenir patron à son tour.

ENCORE LES BACTÉRIES

Le *Messager boiteux* de 1894 a entretenu ses lecteurs de la nature des bactéries, ces organismes infiniment petits appartenant à la classe la plus inférieure du règne végétal, et qui, par myriades, nous entourent et nous pénètrent. Aujourd'hui, fidèle à sa promesse, il vient reprendre et terminer cette étude.

On a jusqu'à présent déterminé et classé plus de deux cents espèces de bactéries ayant chacune ses caractères spéciaux et sa vie propre. Mais, dira-t-on, comment étudier la vie d'être si infiniment petits? C'est cependant fort simple: on les sème, on les cultive et les multiplie comme le jardinier pour les fleurs et les légumes de son jardin.

Pour faire un civet, conseille la sagesse des nations, prenez un lièvre; pour planter des choux, fumez et labourez un coin de terre végétale. Cette terre végétale, en bactériologie, s'appelle le *milieu de culture*, ou le *milieu* tout court, que le savant qui veut élever des bactéries doit d'abord préparer avec un soin extrême, afin que le végétal à ensemencer y trouve la nourriture la plus convenable à son développement. Les milieux sont de diverse nature.

Pasteur, le grand jardinier, employa dans l'origine de l'eau contenant du sucre candi en dissolution. Plus tard, on se servit d'infusion de foin, de préparation facile mais de qualités nutritives assez faibles. Du foin on passa à un milieu plus substantiel, de vrais bouillons de viande de bœuf, de veau, voire de poulet. Ces milieux-là, si succulents qu'ils soient, n'ont cependant, paraît-il, qu'une ressemblance trop lointaine avec les milieux où les bactéries se plaisent le mieux, les sucs même de l'organisme humain ou animal. On ajouta donc à leur menu ordinaire du lait, du serum de sang surtout, et ce dernier fut pendant longtemps le seul milieu où pouvaient se développer certaines bactéries produisant des maladies spéciales.

Mais le maniement d'un terrain de culture liquide n'est pas facile. On chercha donc un sol moins mouvant, et actuellement les bactériologistes se servent surtout de gelées à base de gélatine — du blanc-manger des ménagères, tout simplement, — ou du mucilage de certaines algues marines, en particulier le carragheen ou mousse d'Irlande. Ces gelées préparées avec beaucoup de soins, filtrées plusieurs fois, sont incolores et transparentes, permettant ainsi d'y suivre avec facilité à l'œil nu les altérations dues au développement des bactéries.

Enfin — aucun repas n'est complet s'il manque du précieux tubercule introduit en Europe par Parmentier — on offre aussi aux bactéries des pommes de terre cuites. D'aucuns même y ajoutents un mets qu'en Allemagne mangent seuls les princes et les bactéries... l'œuf de vanneau.

Voilà donc notre terrain soigneusement préparé. Mais si nous nous bornions à l'ensemencer sans autre précaution, nous y verrions se développer, outre nos élèves, quantité de germes étrangers qui s'y trouvaient déjà — comme les graines de mauvaises herbes dans les plates-bandes de nos jardins — et ces intrus empêcheraient absolument l'étude que nous nous proposons d'entreprendre. Il est donc nécessaire de n'ensemencer qu'un terrain indemne de tout germe étranger, et pour atteindre ce but, le seul moyen est de détruire au préalable, sans exception, tous ceux qui pourraient s'y trouver. C'est la *stérilisation* du milieu, qu'on obtient soit en le chauffant dans des appareils spéciaux à une température qui tue les bactéries de hasard, soit en le filtrant, s'il s'agit d'un milieu liquide, à travers un filtre de porcelaine dégourdie. Alors, et seulement alors, on peut être certain que le milieu de culture est absolument stérilisé et qu'il ne s'y produira donc aucun autre phénomène de vie que ceux qu'on jugera bon d'y provoquer. Du bouillon, de l'infusion de foin, du serum sanguin, tous liquides éminemment putrescibles, restent ainsi stérilisés et soustraits au contract de l'air, à peu près indéfiniment frais.

Le milieu de culture ainsi préparé, il ne reste plus qu'à l'ensemencer, et c'est chose facile. Prenons une aiguille de métal — préalablement rougie au blanc afin de détruire les germes qui pourraient y être attachés, — trempons-la dans le liquide contenant les semences — du pus, par exemple, — et enfonçons-la dans le milieu de culture. Bientôt nous le verrons se troubler autour du point piqué, preuve que la germination se fait. C'est ce procédé qu'emploie la mouche venimeuse pour inoculer le charbon à l'homme; c'est encore ce qui se passe quand un étudiant se blesse aux mains en disséquant un cadavre.

Ce point trouble de la culture, qui en s'étendant prend diverses formes, suivant l'espèce de bactérie, s'appelle *colonie*. La bactérie a le caractère sociable; la solitude

lui pèse, et comme pour avoir de nombreux descendants — voir notre premier article — elle n'a nullement besoin de contracter mariage par devant M. l'officier de l'état-civil, au bout de très peu de temps sa progéniture se compte par milliards. Plus le milieu de culture est nutritif, plus la multiplication est rapide.

Mais cette colonie ne présente à l'œil nu qu'un nuage, qu'un flocon, et pour reconnaître l'espèce de bactérie qui la forme, il faut autre chose que l'œil nu. C'est alors que l'observateur appelle à son aide ces merveilleux microscopes qui agrandissent jusqu'à deux mille fois l'objet.

Le microscope, toutefois, se montre souvent insuffisant, parce que les bactéries, incolores par elles-mêmes, déjà si pâles dans l'eau ou les liquides peu denses, se distinguent bien moins encore dans les milieux solides comme la gélatine. Les contours sont alors si peu nets qu'il devient difficile de se rendre un compte exact de leur forme, de leurs dimensions réelles; le dessin en est difficile, la photographie impossible.

Cet écueil est évité par l'emploi de matières colorantes diverses ajoutées en judicieuses proportions à la culture qu'on examine. Comme l'homme, les bactéries ont leurs couleurs de prédilection, dont elles se parent avec avidité, tranchant ainsi nettement sur le milieu resté incolore. Le bacille de la bactérie adore le rouge carmin ; le microcoque de la peumonie, le bleu; d'autres le violet, le brun, etc. Ainsi colorés les microorganismes se voient si bien qu'on peut les dessiner, mieux encore, les photographier aussi nettement que tel objet de dimensions plus tangibles.

Mais la détermination de la bactérie ainsi placée sous les yeux ne suffit pas encore. Le complément indispensable de toute étude d'une espèce quelconque est la recherche de l'action qu'elle peut avoir sur l'organisme animal, pour en tirer ensuite des conclusions dont on conçoit la haute portée hygiénique et thérapeutique.

L'importance de cette recherche est donc surtout évidente pour l'étude des bactéries causes de maladies où elle doit fournir le seul signe absolu, la seule preuve indéniable de la relation de cause à effet qui existe entre le parasite et la maladie. L'organisme animal semble posséder une sorte d'affinité pour certaines espèces auxquelles il offre, dans un mélange de plusieurs, un terrain particulièrement favorable, au détriment des autres. Il se fait ainsi une sorte de triage, de sélection. Telle espèce prédomine bientôt et finit par l'emporter complètement; les autres inoculées avec elle, bien qu'en proportions souvent même plus fortes, disparaissent étouffées par la luxuriante végétation de la première. A ce moment l'organisme infecté offre tous les caractères d'une véritable culture pure, et fournira à son tour une semence véritablement irréprochable.

Cette méthode de culture naturelle est celle de Pasteur, et pour qu'une bactérie déterminée puisse être considérée comme cause d'une maladie spéciale, il faut donc : 1° la trouver dans les tissus ou les liquides de l'organisme d'un individu malade ou mort de cette maladie; 2° l'isoler et l'ensemencer pour en obtenir une culture pure de tout mélange d'autre espèces ; 3° inoculer cette culture à un individu sain qui ne tardera pas à présenter exactement les mêmes symptômes que le premier; enfin 4° retrouver chez lui la bactérie primitive. Ainsi, prenons du sang d'un animal atteint de charbon et inoculons-le à son voisin sain. Celui-ci ne tardera pas à présenter tous les symptômes du charbon et dans son sang nous en retrouverons le bacille spécial.

Il en va ainsi dans toutes les maladies infectieuses, dues à l'introduction dans nos tissus d'une bactérie spéciale. Nommons les principales chez l'homme : la tuberculose, la lèpre, la fièvre typhoïde, le choléra, le charbon, le tétanos, la dyssenterie, la peste, la pneumonie. Moins connues et douteuses encore sont les bactéries de la scarlatine, de la rougeole, de la coqueluche, de la rage, du cancer.

Chez l'animal, on peut mentionner : la morve du cheval, le farcin des bêtes à cornes, le rouget du porc, la clavelée des moutons.

C'est effrayant, et le *Messager* se hâte de remonter le moral de ses lecteurs en ajoutant que l'organisme, même envahi par les bactéries ennemies, n'est pas encore perdu pour cela. Il a des moyens de résistance en quelque sorte automatiques, une action spéciale de certaines cellules, douées au plus haut point de l'instinct de combativité, qui tuent les bactéries ennemies. Mais pour sortir victorieux de cette lutte, il importe que l'organisme soit à ce moment-là dans des conditions tout à fait normales, sinon l'ennemi peut avoir le dessus, et ceci explique pourquoi dans toutes les épidémies, de choléra par exemple, ce sont les individus débiles, fatigués par les privations, par le travail, ou par des excès de tous genres qui fournissent au fléau le plus grand nombre de victimes. Il y avait chez eux une véritable *prédisposition*.

Le froid affaiblit également la force de résistance de l'organisme, et c'est sans doute pourquoi la pneumonie, maladie infectieuse, succède si souvent à un simple refroidissement. Les bactéries, toujours à l'affût, ont profité de l'occasion pour envahir l'organisme.

Le sang lui-même possède des propriétés bactéricides manifestes. Büchner a constaté qu'un millimètre cube de sang de lapin peut détruire un millier de bactéries de la fièvre typhoïde

Enfin nous avons déjà signalé le fait qu'une espèce de bactérie peut en détruire une autre. C'est *l'antagonisme*.

Allons maintenant plus loin pour constater que l'action nuisible des espèces qui produisent les maladies, leur *virulence*, est due très probablement à la sécrétion qu'elles font de substances vénéneuses particulières, les *toxines*. Aussi voit-on que toutes les influences qui atteignent la vitalité de l'espèce diminuent par cela même sa virulence. C'est *l'atténuation* des virus, atténuation qui peut être produite artificiellement dans les laboratoires. Le virus ainsi atténué prend le nom de *vaccin*.

Or les immortelles expériences de Pasteur ont montré qu'en inoculant de ce vaccin de telle ou telle maladie à un animal sain, on rend cet animal réfractaire à cette maladie elle-même. C'est la *vaccination préventive*. Ainsi, prenons deux chiens bien portants; vaccinons en un avec du virus rabique atténué et laissons l'autre intact pour servir de témoin, puis quelques jours plus tard faisons-les mordre tous deux par un troisième chien dûment enragé. Celui qui a été vacciné reste bien portant, l'autre en meurt.

Poursuivant l'expérience, Pasteur a vacciné des chiens *après* qu'ils avaient été mordus par un confrère enragé; et la terrible maladie — qui, comme on le sait, n'apparaît que quelque temps après la morsure, — ne s'est pas développée. C'est ce principe qui est la base même du traitement actuel de la rage, et c'est lui encore que — d'une manière absolument empirique, puisqu'il ne connaissait pas les bactéries, — Jenner appliquait en introduisant la vaccination comme préservatif de la petite vérole.

Et ces vaccinations de Pasteur ne sont pas seulement des expériences de laboratoire. Dans la seule année 1892 il a été vacciné en Hongrie 4000 chevaux, 55000 bêtes à cornes, 264000 brebis et 460000 porcs contre les maladies indiquées plus haut. Or la mortalité a baissé pour les chevaux et les bêtes à cornes de 6 % à 0,16 %; pour les brebis de 11 % à 0,60 % et pour les porcs de 25 % à 0,45 %. Ces chiffres se passent de commentaires.

Un phénomène d'ordre tout à fait analogue à la vaccination artificielle se passe d'ailleurs tous les jours chez les individus atteints de maladies infectieuses. Chacun sait qu'en général ces maladies ne récidivent pas, qu'un homme, par exemple, qui a eu une fois la scarlatine ou la petite vérole demeure presque toujours, dans l'avenir, réfractaire à une nouvelle atteinte. Or, il n'est pas nécessaire pour acquérir cette

immunité que la maladie ait été très violente ; une atteinte même légère la procure tout aussi bien, et c'est alors, on le voit, la vaccination naturelle par un virus atténué.

Avant les découvertes de Pasteur, on avait déjà timidement tenté la vaccination préservatrice dans d'autres maladies que la petite vérole, ainsi dans le typhus. Mais ne connaissant pas l'atténuation des virus, on inoculait dans toute sa violence précisément la maladie qu'on voulait prévenir.

La découverte des bactéries est, on le voit, une des plus considérables que la science ait jamais faites. Bien des points restent encore à éclaircir, mais les progrès qu'elle a déjà fait faire à la médecine dépassent tout ce que l'imagination la plus hardie aurait oser rêver il y a vingt ou trente ans. Le *Messager* ne peut les citer tous et se borne, en terminant, à mentionner, à titre d'exemple, les incroyables opérations que peut se permettre la chirurgie moderne. Toute plaie exposée à l'air chargé de bactéries qui nous entoure, s'enflamme et suppure. Si la surface inflammatoire est considérable ou atteint de certaines régions — les organes abdominaux, le péritoine, par exemple, — le malade succombe à la violence de la réaction. Il y a vingt ans une péritonite, une amputation de la cuisse dans des hôpitaux infectés par des milliards de générations de bactéries, étaient mortelles neuf fois sur dix. Aujourd'hui, grâce aux minutieuses précautions de la désinfection et de la méthode antiseptique qui ne permettent à aucune bactérie d'entrer en contact avec les plus grandes plaies, le chirurgien peut enlever un rein, une partie de l'estomac ou de l'intestin sans beaucoup plus de danger que n'en présente l'extraction d'une dent. De même la fièvre puerpérale doit disparaître du monde. Quand elle se montre, c'est toujours la faute de quelqu'un qui n'a pas fermé la porte aux bactéries infectieuses.

FIGURES DISPARUES

Le pittoresque s'en va. On démolit nos vieilles tours ; la passerelle de fer remplace le pont aux gracieuses ou gigantesques arches ; le bruit sec de la machine à coudre a fait taire le chant du rouet.

Il n'est pas jusqu'aux mendiants qui ne participent aux tendances niveleuses, uniformes et utilitaires de notre fin de siècle. Ils se ressemblent tous, n'avouent plus leur profession, la sachant prohibée, et ne se présentent guère que munis de l'un des trois prétextes connus : manque d'ouvrage, catastrophe de famille, embarras pécuniaire momentané.

Où sont les loqueteux, débris de la grande armée, les petites vieilles un peu folâtres, gaies comme le pinson, et parlant même langage, les innocents, débonnaires et confiants ? Disparus, ils reposent dans leurs tombes ignorées ; leur besace n'a pas trouvé d'héritier. La philanthropie moderne a fondé des refuges, où elle rassemble les misères, pour les soulager ; loin de nous la pensée de médire de ces monuments de la charité prévoyante : les temps ont changé ; les routes sont devenues peu sûres ; le chemin de fer, le tramway, constituent un danger permanent pour les faibles, les sourds, les vieillards. Notre époque réclame l'asile.

Mais qu'y eussent-ils fait, nos amis d'autrefois, ces heureux vagabonds, amateurs des grandes routes, des sentiers fleuris, des chemins sous bois, où l'on s'endort au pied du tronc d'un hêtre, bercé par le bourdonnement des insectes ailés, et réveillé par l'appel du coucou ou le cri de la corneille. Ils aimaient la nature, et elle le leur rendait ; ils avaient leur place au soleil ; c'était pour eux que la plaine se faisait verdoyante et fleurie, sous les premiers souffles tièdes du printemps ; pour eux, pour leur donner du pain, les mois-

sons jaunissaient et s'inclinaient sous la faulx. L'arbre laissait tomber à leurs pieds ses fruits les plus savoureux; la vigne, au bord de la route, les invitait à cueillir la grappe que nul ne refuse au voyageur altéré; c'était pour éclairer leur retour au logis que l'étoile s'allumait, à la nuit tombante. Ils le savaient; ils jouissaient par les yeux et le cœur de toutes ces richesses, dont le reflet donnait à leur sourire cette joyeuse insouciance, qui contraste singulièrement avec le pessimisme de leurs collègues de nos jours.

Puis ils connaissaient les maisons amies, où on les attendait, les comprenait, où l'on s'étonnait d'un retard dans leurs visites. Il me semble les voir encore apparaître à l'angle de notre maison, assurés d'un bon accueil.

C'est Djoset, un rêveur, qui entend des voix et qui leur répond. Tout en cheminant, il siffle, à l'envi du merle; toujours muni d'un couteau ou d'une serpette, il taille dans les branches du saule des flûtes de Pan, des sifflets, qui font la joie de ses petits amis.

C'est la Dorothée, à la robe multicolore, courte et étriquée. Ses bonnets et ses chapeaux, qu'elle surmonte parfois d'un voile, luxe inouï pour l'époque, feraient la joie d'un collectionneur, et figureraient avec avantage dans certaine vitrine du musée historique. La Dorothée danse, tout en tenant les pans de sa robe, et en chantant sur un air de valse:

Un beau capitaine
Qui revient de guerre
Cherchant ses amours;
Les a tant cherchées
Qu'il les a trouvées
Dedans une tour.

— Chante encore, Dorothée, supplient les enfants.

Elle n'est jamais à court; après le:

Dernier chez nous
Vous n'savez pas c'qu'il y a Mesdames,...

elle entonne une ballade de marins bretons. Comment cette complainte a-t-elle trouvé son chemin de l'Armor au pied du Jura? Mystère! Le héros ou l'héroïne conte son histoire:

Je suis né à la Martinique,
Je viens du port de Lorient
Où j'me suis embarqué dedans ce vaisseau...

Puissance magique des mots! ces trois lignes suffisent à évoquer des visions de créoles, de végétation luxuriante, puis de blanches coiffes et de landes où dansent les fées et les korigans.

La Bendidi, émule et contemporaine de la Dorothée, n'a pas sa gaîté; ses visites sont plus rares; elle y supplée en envoyant sur les grands chemins Jacques-Charles, autrement dit le Gros-Bocon, auquel l'unissent des liens de parenté. Le Gros-Bocon est un simple; mais il possède certaines notions de régularité. Il a voué un jour à Saint-Blaise, le jeudi; ce jour-là vous ne le feriez pas aller à Cornaux, et vice-versa; il rayonne ainsi autour de sa petite ville; demandez-lui où il va, il vous répondra invariablement: « A Morat ». Modeste dans ses prétentions, il ne réclame jamais qu'un « bocon de pan »; si vous lui offrez un pain entier, il le refuse. Son sac de toile, qu'il porte au dos en guise de havresac, est rempli, au retour, de morceaux bis et blancs; les mauvaises langues prétendent que l'oncle Balthasar et la Bendidi en engraissent des moutons, dans leur maisonnette, que l'on peut voir encore aujourd'hui, réparée et blanchie, près du lavoir public, au Landeron. La Bendidi, de sa fenêtre, a entendu souvent les jeunes filles rieuses chanter, tout en lavant le linge:

La Bendidi se veut maria,
Son trossi n'est pas fila!
— Fila ou pas fila
To pari è voui m'maria!

Trocadéro, lui, vient des frontières de l'Entlibuch. Il embellit son métier de fleurs! Que de roses des Alpes, plantées sous sa direction, soignées, abritées selon ses conseils, ont péri, tuées par la plaine! Pas une n'a survécu. Trocadéro a fait la

FÊTE DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INCENDIE DE LA CHAUX-DE-FONDS, 1794-1894

(D'APRÈS UN DESSIN DE ED. KAISER)

guerre d'Espagne et bien d'autres, à en juger par son langage bigarré: — Ihr sollt aber nit vergesse de mettre de l'eau... l'acqua... Signora, Madame, Senorita!

La Ledjerette nous laisse, pour tout souvenir, son nom et son profil de grande femme, assise sur un talus de gazon dans la pose classique de Sapho; on eût dit une prophétesse.

Vagabonde aussi, mais non mendiante, arrivait souvent, à l'approche d'un orage, une brune fille à l'abondante chevelure d'un noir de jais. Quel drame passionnel, quelle trahison lui avait fait perdre la raison ? nous l'ignorons. — « Les amies! les amies! il ne faut pas avoir d'amies », soupirait-elle parfois; puis elle chantait:

Ah! Ah! de mon village
Je ne vois plus Paris...

— Rentrez chez vous, ma pauvre fille, lui disait ma grand'mère; il va pleuvoir; on doit être inquiet à votre sujet. — C'est sûr! j'entends d'ici mon père: Où est-elle, cette malheureuse enfant ? — Et ma grand'mère la faisait accompagner sur la route de son village.

Il me souvient aussi d'une petite vieille, sentencieuse, dernière survivante de ces oiseaux de passage. Les préceptes de l'Evangile n'avaient rien perdu à être traduits par elle en patois. Je crois encore l'entendre dire: « On n'djeudje pas. Çui q'djeudje est djà djeudji. » Parole d'or, en échange de notre menue monnaie! Donnant, donnant; d'elle et de nous, qui avait reçu le plus?

Un *Fliegende Blätter :*

En gare. Personnages : le train, son chef et deux voyageuses, une jeune femme et une toute jeune fille.

— Voyons, Mesdames, dit le chef de train, montez, et plus vite que ça, le train va partir.

— Un instant! Un instant! Laissez-moi le temps d'embrasser maman.

— Je m'en charge! montez seulement!

LES FÊTES DU
CENTENAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

(Avec planche)

Remercier Dieu, qui, après les avoir rudement frappés, a inspiré à nos pères l'énergie de réparer les désastres de l'incendie ; célébrer le souvenir de ces hommes simples et courageux auxquels la Chaux-de Fonds doit sa rénovation ; enfin glorifier le travail, instrument unique de la prospérité de notre ville, — telle a été la triple pensée qui a présidé aux fêtes et aux publications du Centenaire.

Ces solennités ont été inaugurées par la cérémonie des promotions, afin de graver dans les cœurs des jeunes générations la reconnaissance qu'elles doivent à ceux qui leur ont préparé et aplani la voie, afin de leur faire apprécier tous les sacrifices faits pour les instruire, toute la sollicitude dont elles sont l'objet. Ce que leurs aînés ont fait grâce à leur persévérance, elles pourront le réaliser mieux encore, avec toutes les ressources d'intelligences plus éclairées et secondées par de solides connaissances théoriques et pratiques.

Le cortège imposant qui ouvrait la marche et guidait vers les temples nos 5000 enfants, les paroles qu'ils ont entendues, tout leur a prouvé, et ils s'en souviendront, qu'il leur est beaucoup donné et qu'ils ont le devoir de tenir d'une main ferme le drapeau de l'honnêteté et du travail, qui a guidé les générations qui se sont succédées depuis 1794.

Une feuille illustrée a été délivrée à tous les enfants en souvenir de cette journée.

La musique, délassement si goûté parmi nous, et que nos longs hivers permettent à de nombreuses sociétés de cultiver, a fourni l'occasion de les entendre toutes, dans un grand concert donné au temple français au profit de la bienfaisance.

Un soleil radieux présida le samedi 21 juillet à la fête des promotions, habituellement contrariée par la pluie. Il en est de même le dimanche 22. Retraite aux flambeaux, diane en musique, volées de coups de canon, tous ces habituels précurseurs des fêtes, préparent la population à la grande journée.

La ville est ornée de drapeaux, les cloches sonnent de toutes parts, et de longues processions se dirigent vers tous les lieux de culte; ils sont bientôt remplis d'une foule recueillie, et les pasteurs de toutes les confessions expriment les actions de grâce et les hautes pensées que leur dicte le reconnaissance envers Dieu pour la protection qu'il a accordée à notre ville, à ses enfants et à leurs entreprises.

Plus considérable encore que celui de la veille, le cortège officiel déroule après midi ses rangs serrés à travers nos rues. De nombreuses bannières flottent sur les têtes, les musiques jouent, des cavaliers aux casaques de couleurs gaies, portent les drapeaux des cantons et ouvrent la marche; les habits de cérémonie alternent avec les fraîches toilettes de la jeunesse féminine, et c'est entre une haie profonde et sympathique de spectateurs que l'on marche vers la vaste plaine qui bientôt sera couverte de 15,000 à 20,000 personnes.

Sagement on a décidé de ne prononcer qu'un seul discours; puis les jeux d'ensemble des gymnastes, des jeunes filles des écoles, les divertissements variés offerts à la jeunesse, les morceaux de musique, les joyeuses collations des familles, les mains tendues vers les amis que l'on rencontre au passage, tout ce gai fourmillement d'une foule heureuse, fait passer rapidement les heures. Partout la bonne humeur, une franche gaîté; pas un cri, pas une note discordante.

Mais une partie des habits noirs quitte la place de fête; il s'agit de consacrer quelques moments à nos hôtes officiels et aux délégués de toutes les Communes du canton. Réunis pour une modeste collation, ils échangent de nombreux discours, jusqu'à ce que se fasse entendre le signal du départ. Retour en cortège en ville, et le soir feu d'artifice à la rue Léopold-Robert. Telle a été la célébration de la fête du relèvement de la Chaux-de-Fonds.

Les heures de fête passent, le souvenir des cortèges et des actes forcément toujours les mêmes de ces journées, se confond avec celui d'autres fêtes déjà célébrées; mais ce qui restera des fêtes du Centenaire, c'est le caractère sérieux et digne qu'elles ont eu, c'est l'esprit d'union qui n'a cessé d'y régner; c'est surtout les publications que chaque famille a sur sa table et que l'on lit le soir, pour les relire encore pendant les longues veillées de l'hiver.

OEuvre due à de nombreux collaborateurs, le volume du Centenaire n'a point eu de prétentions autres que de faire revivre l'ancienne Chaux-de-Fonds; ses divers chapitres exposent ce qu'était le petit village en 1794 et par quelles phases il a passé pour arriver en 1894.

Ce n'est point un livre d'histoire, car on en a exclu à dessein, ce qui était connu déjà, ce qui déjà a été publié et qui aurait fait double emploi; c'est un livre de documents, une suite de descriptions de tous les organes de notre vie locale. Son rapide écoulement, les nouvelles recherches auxquelles il a donné lieu, prouvent que son but est atteint.

Quatre nouvelles publications ont déjà paru depuis les fêtes des 21 et 22 juillet:

1794-1894, articles et documents historiques. Receuil très intéressant contenant entre autres les lettres et rapports échangés en 1794 entre le gouvernement et la cour de Berlin, inédits jusqu'ici et provenant en partie des archives prussiennes.

Les luttes pour l'émancipation, par Numa Droz.

L'horlogerie, notes sur son développement à la Chaux-de-Fonds, par Charles Wuilleumier.

Souvenir des fêtes du Centenaire, discours prononcés dans l'Eglise indépendante.

N'omettons pas en terminant de rappeler la belle médaille frappée à l'occasion du Centenaire.

Puisse notre chère Chaux-de-Fonds continuer à prospérer et à se développer pendant ce second siècle de son relèvement; puissent ceux qui célèbreront son futur centenaire nous juger dignes de leur reconnaissance, comme nous-mêmes l'avons fait pour ceux qui ont jeté les bases de la nouvelle cité sur les ruines de 1794!

CHRONIQUE VITICOLE

L'année 1893 a été une des meilleures du siècle, pour la quantité et la qualité du vin. Il faut remonter à 1884, 1874, 1834, pour trouver une production aussi abondante jointe à une bonne qualité. En 1884, la récolte moyenne par ouvrier de vigne a été dans le canton de Neuchâtel de 2,8 gerles. La vendange s'est vendue à des prix élevés, et cette année-là est celle qui a donné le plus grand produit en argent pour le Vignoble. En 1893, la production moyenne a été de 3,37 gerles par ouvrier, chiffre très élevé si l'on tient compte de la série de mauvaises années qui ont précédé 1893 et pendant lesquelles, par suite du mauvais temps et de l'invasion du mildiou, le rendement des vignes en six ans a varié de 1,12 à 1,30 gerle, et est même tombé en 1891 à 0,42 gerle par ouvrier.

La vigne sortait donc en 1893 d'une période néfaste, elle était affaiblie, ses sarments n'avaient plus la vigueur et la sève d'autrefois, la brusque attaque du mildiou l'avait surprise et avait même compromis son avenir.

Il faut se souvenir du tort que nous a fait cette terrible maladie de 1886 à 1891, de l'inquiétude des vignerons, des bas prix auxquels étaient tombées les vignes.

Heureusement, les années sèches et chaudes de 1892 et 1893 ont réparé le mal; le mildiou, ne trouvant plus des conditions favorables à son développement, a beaucoup diminué, et le soleil s'est chargé du reste. En effet, les bulletins météorologiques nous apprennent que 1893 a été une des plus chaudes du siècle. Les paysans s'en souviennent. La récolte de vin très abondante et de qualité exceptionnelle peut se comparer à celle de 1834.

Le vin blanc de 1893 dose par litre:

	Alcool	Acide tartrique
Terres fortes	9,1 à 9,7 %	6,8 à 7,5 gr.
Terres légères	9,8 à 10,6	6,2 à 6,6 »
Le rouge 1893	11,3 à 12	5,6 à 6,7 »

Les vins blancs de Neuchâtel sont rarement aussi riches en alcool: la moyenne varie de 8 à 9 %. Ils sont par contre très acides en général: 9 à 10 grammes d'acide tartrique par litre, tandis qu'en 1893 l'analyse ne trouve que 6 à 7,5 gr. pour le blanc et 5,6 gr., chiffre le plus bas, pour le rouge. Je ne crois pas qu'on ait jamais trouvé chez nous des vins aussi doux depuis qu'on fait l'analyse des vins. Chacun en a profité pour remplir ses bouteillers.

Les premiers mois de 1894 ont été semblables à ceux de 1893. Hiver sec et doux, très peu de neige. Printemps sec, quelques pluies pendant quatre semaines en mai et en juin, puis beau temps jusqu'aux premiers jours de juillet. La fleur de la vigne a passé rapidement, par des jours très chauds, sans cochilis (ver de la grappe). Tout fait espérer que la récolte sera bonne. Il y a un point noir cependant pour les vignerons: on trouve beaucoup de phylloxéra cette année. Heureusement que les essais de greffage sur plants américans donnent de bons résultats et permettront plus tard de replanter les vignes détruites par le phylloxera.

UN MALHEUREUX

Pour ce qui est d'un homme malheureux, j'en suis un.

Vous croyez peut-être que je suis infirme, malingre, poussif, condamné à courir d'un médecin à l'autre, de la Revalescière à la Polyclinique privée, de Louëche-les-Bains à Leysin, ce qui est bien la plus pitoyable existence que l'on puisse imaginer. — Non, Dieu merci, je suis né robuste et sain, mes nerfs sont sages, j'ai bon teint, bon pied, bon œil, mon estomac digérerait des cailloux, et le seul médecin avec lequel j'aie jamais eu affaire est le visiteur attitré de la *Prévoyance,* qui m'a délivré un certificat au vu duquel j'ai été reçu, à l'unanimité et sans observation, membre de la section de ma ville natale de cette utile mais prudente Société.

Vous vous dites peut-être que c'est parce que mes affaires vont mal. — Rien de semblable. Mon petit commerce d'épicerie chemine lentement mais sûrement; je paie *rectalement* mes fournisseurs, mes clients me restent aussi fidèles que ceux du *Messager boiteux de Neuchâtel,* je ne suis engagé dans aucune faillite ni liquidation véreuse et je me contente d'un gain modeste, mais honnête.

N'allez pas vous imaginer, au moins, que le mal vient de mes parents, ce qui serait leur faire le plus grand tort. Ma bonne mère est morte, il est vrai, emportant tous mes regrets, mais mon père, qui m'a de bonne heure associé à son commerce sous la raison sociale *Malparent père et fils,* est l'homme le plus sociable qu'on puisse imaginer, jovial, point contredisant, heureux de vivre, comme vous le verrez par la suite de ce récit. Quant à mes autres ascendants, je suis dans les meilleurs termes avec eux.

— Mais, direz-vous en baissant la voix, il y a peut-être quelque petit *grain-grain* dans le ménage... votre femme... vous savez... il y en a qui... — Erreur, mon cher, erreur profonde! Ma femme n'a pas sa pareille ici-bas, et si je ne vous savais déjà pourvu, je vous en souhaiterais une comme celle-là, douce, active, discrète, propre... je borne là l'énumération de ses qualités, car si je voulais tout dire, j'en aurais jusqu'au bas de cette page.

Et pourtant c'est d'elle que provient la longue série d'embarras qui font de ma vie actuelle une *embrouille* inextricable. Nouvelle Eve, elle a introduit dans mon existence les situations les plus incroyables, les malentendus les plus fâcheux, les perspectives les plus lamentables.

Ecoutez plutôt.

La famille des Malparent a toujours été, en dépit de ce nom de sinistre augure, des mieux apparentées et conséquemment des plus heureuses. Mon prénom Eugène signifie d'ailleurs *bien-né,* ainsi que je l'ai appris au Gymnase où, dans le temps, on faisait apprendre le grec aux futurs épiciers. Mes camarades m'appelaient *Ugène* et le maître m'avait, par euphémisme sans doute, donné le surnom de *Sans-gêne,* appellation que je voudrais bien justifier aujourd'hui, car si quelqu'un est gêné c'est bien moi, empêtré que je suis dans des circonstances de famille où je suis pris comme une mouche dans une toile d'araignée, sans savoir où donner de la tête ni comment me retourner.

Quel fatal aveuglement a poussé mon père à me gratifier de ce prénom de bon augure, puisque jamais notre nom de famille n'a été mieux porté que par les Thomas, les Sévère, les Lazare et les Jérémie qui abondent dans notre parenté et qui, on le sait, ne rappellent rien de bien consolant? Est-ce à l'accointance de ces deux noms si disparates, Eugène Malparent, bien-né et mal-apparenté, qu'il faut attribuer la fatalité qui me poursuit depuis quelque temps? A-t-elle été l'étincelle qui tombe sur un tonneau de poudre, le flocon

de neige qui met en mouvement l'avalanche dévastatrice? Car enfin, il faut bien trouver une raison à mes embarras actuels.

Dans la famille des Malparent, on se marie jeune et il faut retourner bien loin en arrière pour trouver un Malparent qui ait attendu l'âge de majorité pour se mettre en ménage; la plupart ont eu besoin de l'autorisation paternelle qui, d'ailleurs, n'était jamais refusée, le père sachant bien qu'il l'avait demandée lui-même et avait été heureux de l'obtenir.

Mais qu'on ne vienne plus me dire qu'il est bon de se marier jeune, car cette manie m'a coûté le repos de l'esprit et la tranquillité du cœur. Si mon père ne s'était pas marié jeune, il n'aurait pas eu si tôt un fils en âge de le suivre sur les sentiers fleuris de l'hymen, et moi, hélas! je ne me serais pas tant pressé, quoique, à dire vrai...

Donc, à peine arrivé à l'âge de vingt ans, mon père avait un fils, celui qui a l'honneur de vous conter présentement son histoire, et, pas plus de dix-neuf ans après, le branle-bas du mariage sonnait déjà dans notre paisible intérieur; c'était moi qui, selon l'usage antique et solennel de la famille, faisais le *saut* (d'aucuns écrivent le *sot*).

Ma mère étant morte, nous étions restés seuls, mon père et moi; habitués aux soins prévenants d'une excellente mère de famille, nous étions comme des marins privés de boussole: notre ménage était dans un désordre complet, et la vieille servante que nous avions engagée ne réussissait pas à nous faire oublier la ménagère active, économe, soigneuse, que nous avions perdue. Mon père, regrettant encore trop son épouse défunte, ne pensait pas à un second mariage. Un jour il me dit :

— Ugène, j'avais ton âge quand je me suis marié, et si tu avais quelqu'un en vue, je ne te refuserais pas mon autorisation.

Je ne me le fis pas dire deux fois. Il y avait, pas loin de chez nous, une dame Louise Malenpis, veuve depuis longtemps, mais encore dans les trente, et avec cela bien conservée, accorte et guillerette. Elle s'était mariée à dix-sept ans et avait une fille qui, devenue grande, avait été envoyée *en place* en Angleterre, où elle était encore. Mme Malenpis faisait un petit commerce de modes, comme nous faisions dans l'épicerie, et prenait chez nous les quelques denrées coloniales dont elle faisait sa subsistance. Elle avait toujours habité le quartier et, écolier, je m'étais souvent arrêté à sa porte en revenant du collège pour la regarder, pendant qu'elle ajustait, d'une main diligente, des fleurs sur un chapeau ou des garnitures à une taille. Devenu grand garçon, je n'avais plus osé aller faire le pied de grue à sa porte, mais je la voyais toujours avec un véritable plaisir venir, calme et souriante, se planter devant notre *banque,* et c'était avec un empressement marqué que je lui servais son sucre, son café et son riz, choisissant toujours les meilleures marques, et prenant, autant que possible, le dessus des sacs, qui, comme chacun le sait, est habituellement le meilleur. Plus tard, j'avais pris l'habitude d'aller une ou deux fois par semaine, aux heures où les clients étaient rares de part et d'autre, faire un bout de causette avec elle dans son magasin.

Bref, quand mon père me tendit la perche du mariage, ce fut l'image de la douce dame Malenpis qui vint se crocher aux parois de mon cerveau. Elle avait 36 ans, moi 19; on avait déjà vu des mariages plus disproportionnés... Et quatre semaines après nous célébrions la noce; le premier ami de noce fut un voyageur de commerce de Schaffhouse, qui avait la spécialité des riz, et qui ne manqua pas, tout allemand qu'il était, de faire dans son toast une allusion à la réunion de nos deux noms, Malparent-Malenpis.

Nous réunîmes le magasin de modes de mon épouse à notre épicerie; notre maison prit un nouvel essor et il fallut faire revenir d'Angleterre la fille de ma femme, dont nous pouvions désormais utiliser les services. C'était une grande et belle de-

moiselle de 18 ans, qui s'appelait Louise comme sa mère, mais nous lui disions Miss Louison pour la distinguer de celle-ci. Elle sut bien vite se faire une place dans la maison et nous devint fort utile pour traduire les étiquettes des boîtes de Chicago et les indications des paquets d'aiguilles. Nous ne manquâmes pas d'ailleurs de suspendre à notre devanture un écriteau avec ces mots : « English spoken », ce qui nous attira la clientèle de tous les touristes de passage dans notre ville et nous fit vendre pas mal de chocolat Suchard aux messieurs et de brosses à dents aux dames, tout en faisant enrager les autres épiciers de la ville. Mais ceci n'était qu'un commencement de maux.

Je remarquai bientôt un échange de petites attentions entre mon père et Louison, et un jour que nous étions seuls dans l'arrière-boutique, mon père et moi, à broyer de l'encre pour renouveler notre provision de ce précieux liquide, il me dit :

— Dis-voir, Ugène, ta fille, la fille de ta femme, me plait furieusement et je pourrais bien finir par la demander en mariage.

— Papa, tu n'y penses pas; devenir mon gendre !

— Console-toi, Ugène, tu retrouveras une mère.

En effet, la femme de mon père étant ma mère, c'était une mère que je retrouvais dans ma fille.

Retenez donc un veuf de 39 ans, encore sain et robuste comme nous le sommes tous, et qui a le mariage en tête ! La noce eut lieu, et le facétieux voyageur de Schaffhouse, qui avait ajouté le gros sel à sa spécialité des riz, fit un discours, en allemand cette fois, dans lequel il appela le mariage de mon père avec la jeune Miss *eine Missheirath,* un mariage manqué ; il n'avait, hélas ! que trop raison, et les choses devaient réellement aller *de mal en pis*. Jugez plutôt :

Par ce mariage, Louison devenait ma mère, et sa mère, qui était ma femme, se trouvait être ma grand'mère. Ma femme était ainsi ma grand'mère, et comme le mari de la grand'mère de quelqu'un est son grand-père, je devenais mon propre grand-père.

Moi, un grand-papa, 22 ans à peine et sans un cheveu blanc ou seulement gris ! Et mon propre grand-papa !

Mais que voulez-vous ? Malparent-Malenpis. C'était écrit. *Nomen est omen,* dit le latin, que j'ai aussi appris au Gymnase. Quand le nom y est, la chose n'est pas loin, et si je comprends aussi bien l'allemand que le grec et le latin, le voyageur de Schaffhouse doit avoir répété dans son discours le proverbe allemand qui dit que quand on dessine le diable à la paroi, il est déjà derrière la porte.

Je n'ai pas de cheveux gris, il est vrai, mais je ne voudrais pas jurer qu'un de ces quatre matins je n'en trouverai pas un entre les dents de mon peigne, car ce qui vient de se passer est réellement de nature à me faire blanchir prématurément ; je suis devenu père d'un garçon !

— Ah ! dites-vous, mes félicitations bien sincères ! Et la mère se porte bien ?

— Parfaitement, mais c'est le père qui est à plaindre !

— Allons donc ! Vous voulez plaisanter. Allez-vous faire aussi dans les riz ?

— C'est vous qui plaisantez. Ne voyez-vous pas d'ici les nouvelles complications que la naissance de mon héritier va amener dans une position déjà suffisamment embrouillée ? Ce garçon, il est mon fils, c'est entendu ; mais il est aussi mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère. Et celle-ci, Louison ou maman, comme vous voudrez, ma fille ou ma mère, ne saura plus si elle devra le tenir pour son frère, puisqu'il est le fils de sa mère, ou pour son petit-fils, puisqu'elle est la femme du père de son père.

Mais celui à qui je *corde* le plus l'embarras dans lequel il se trouve, c'est mon propre père, qui, toutes les fois que le petit lui braille à la face, ne sait pas si cela veut dire beau-frère ou grand-papa,

car il est bien son beau-frère, ayant épousé sa sœur. C'est bien son dam !

Et voilà l'ami de Schaffhouse qui se permet de le plaisanter sur sa future progéniture ! Mais savez-vous bien, riz et sel que vous êtes, que la fille de mon père, s'il en a une, ce que je ne lui souhaite pas, sera en même temps ma sœur et ma petite-fille !

Ils haussent les épaules, les malheureux, comme qui dirait : C'est déjà trop tard !

Moi je suis pour me cogner la tête contre les murs, quand je pense aux anomalies, aux incongruités de mon état de famille.

Et si, dans quelque dix-neuf ans d'ici, mon fils venait à s'amouracher de la fille dont, à en croire l'ami de Schaffhouse, la naissance est chose décidée, et que cela finisse par un mariage, à supposer que la loi n'y mette pas bon ordre, je me prends à souhaiter de ne pas voir cela, car ma pauvre tête s'y perdrait infailliblement. En tout cas, je refuserai mon consentement à mon fils, s'il lui prend envie de le faire en état de minorité ; ce sera toujours autant de gagné ! tant pis pour la tradition de famille !

En attendant, et pour parer à toute réclamation, j'ai demandé que la raison sociale de notre maison soit désormais *Malparent, père, fils et compagnie,* car la raison sociale *Malparent père et fils* est un honteux mensonge.

Et dès demain, j'irai consulter un notaire pour savoir si, à la mort de mon père, je devrai réclamer sa succession en qualité de fils ou de beau-père ; cela dépendra probablement des droits de succession qu'il faudra payer dans l'un et l'autre cas, à moins que d'ici là l'Etat ne se décide à tout prendre...

Mais plaignez-moi, lecteur.

Voici trois façons d'écrire la même phrase :

Cet homme est énormément bête.
Cet homme est énorme et m'embête.
Cet homme est ténor mais m'embête.

UNE NOCE

Le samedi, dans la paroisse de ***, est le jour consacré à la bénédiction des mariages. Les noces y viennent de partout, semaines après semaines. Quelquefois elles sont bien belles, à cinq ou six voitures et à grandes toilettes ; mais le plus souvent, ce sont des noces très modestes.

Les époux endimanchés arrivent par le train, ou à pied. L'époux n'a pas de « tube », ni de gants ; l'épouse est sans voile et sans couronne. Ils repartent comme ils sont venus, les uns rayonnants, les autres l'air soucieux et le regard triste. Pour eux, point de voyage de noce ; s'ils viennent se marier le samedi, c'est pour faire un « tour » le dimanche.

Un beau jour de juillet — c'était un samedi, — M. le pasteur attendait des époux. Ils s'étaient annoncés la veille pour l'heure réglementaire de onze heures.

Tout était prêt pour leur arrivée. Onze heures avaient sonné, et le vieux marguillier, comme c'est la coutume le jour des mariages, ébranla la grosse cloche.

Après cinq bonnes minutes, son office terminé, il redescendit du clocher. Il trouva M. le pasteur seul devant l'église, attendant les époux qui n'arrivaient pas.

On examina l'horizon, mais on n'aperçut rien sur la grande route, aucun piéton, aucune voiture. Il était inutile d'attendre.

— Ce sera pour une autre fois, M. le pasteur, dit le vieux marguillier en tirant son bonnet.

Et tous deux rentrèrent chez eux.

Ce même jour, avant onze heures du matin, sur la grande route poudreuse, un homme et une femme avançaient lentement.

C'était Julien et Adrienne Montandon, mariés au civil depuis six semaines, qui venaient, un peu tard, demander la bénédiction de leur union.

Ils ne se disaient rien. Lui, marchait la tête baissée; il avait l'air maussade et ennuyé, les yeux farouches et méchants. Elle avait une expression très douce, et quelque chose de profondément malheureux.

Tous deux étaient misérables dans leurs pauvres habits.

Adrienne avait attendu ce jour avec larmes. Enfin Julien, après les longues supplications de sa femme, avait consenti à la suivre.

Tout en marchant, et en approchant de la cure, la pauvre Adrienne sentait un peu de bonheur.

— Enfin, se disait-elle, je serai mariée devant Dieu, aussi bien que devant les hommes.

Ils avançaient sous les rayons ardents du soleil de juillet. La route était bordée de fermes et de maisonnettes. Sur l'une d'elles était écrit en grosses lettres: *Café-Restaurant*.

Arrivé devant, Julien s'arrêta :

— Je n'en puis plus, attends-moi ici, je reviens, dit-il à sa femme.

— Oh! Julien, n'entre pas, dit Adrienne vivement, nous arrivons.

— Laisse-moi, j'ai soif.

— Je t'en prie, Julien, la cure est à deux pas.

— Rien qu'un verre.

— En repassant par ici, continua la pauvre femme, mais pas maintenant. Voilà la maison du pasteur, on la voit d'ici, écoute-moi !

Et sa voix devenait suppliante.

— Finiras-tu? grommela l'homme avec un jurement. Si je veux entrer, qu'as-tu à grogner ?

En disant ces mots, il ouvrit la porte du débit de vin et disparut.

Voilà ce qui depuis six semaines avait fait verser tant de larmes à Adrienne: c'étaient ces cafés, ces maudites auberges.

Seule sur le chemin, la pauvre femme se mit à pleurer. Elle s'assit sur l'herbe poussiéreuse pour attendre. La tête dans ses mains, elle laissa de longs instants s'écouler sans réfléchir. Tout lui était égal maintenant, elle oubliait tout, même que c'était le jour de sa « noce ».

Soudain, elle prêta l'oreille; un son de cloche doux et clair arrivait jusqu'à elle. Elle leva la tête, et regarda là-bas... le clocher de l'église, qui s'élevait au-dessus d'un groupe de sapins.

Alors, elle se souvint... les cloches sonnaient... et c'était pour elle... et pour Julien.

Ses larmes coulèrent de nouveau ; sa douleur augmentait à ces sons joyeux qui lui déchiraient le cœur.

Elle écouta jusqu'à la fin, et, quand la dernière vibration eut traversé les airs, elle se leva.

Il était onze heures, et le pasteur les attendait; aussi se dirigea-t-elle vers l'auberge pour chercher son mari.

Elle le trouva à moitié endormi devant son verre et sa bouteille, et, bien doucement, elle lui demanda de sortir.

Il ne voulut rien entendre, et, quand elle lui parla du pasteur, il fit le poing et jura :

— Laisse-moi tranquille avec tes mômeries, grommela l'ivrogne.

Et sa tête retomba lourdement sur son bras.

Adrienne ressortit seule du cabaret.

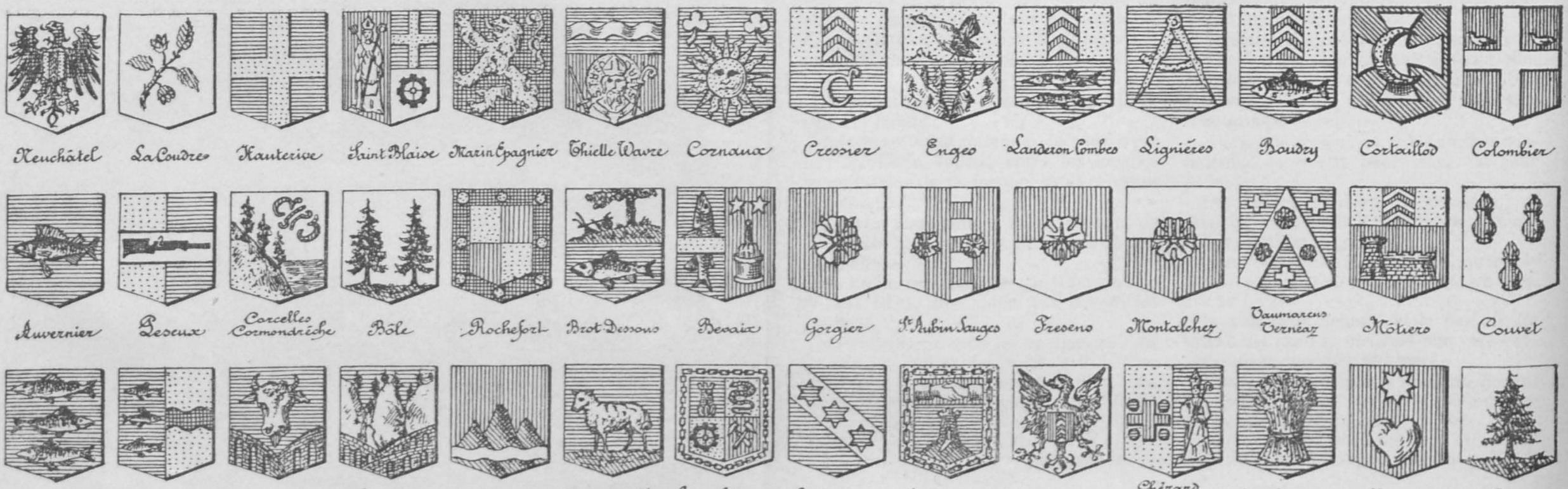
Des larmes brûlantes inondaient son visage et de gros sanglots soulevaient sa poitrine. Dehors, elle se laissa retomber sur le bord du chemin et y resta longtemps.

Enfin la malheureuse sembla prendre une résolution: elle se leva et s'achemina vers la cure.

Ces quelques minutes de marche lui parurent des heures. Ses forces l'abandonnaient. Elle se traina avec peine jusque devant la porte et s'affaissa sur le seuil.

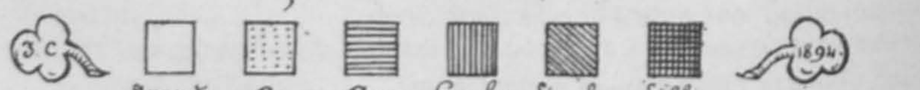
On la trouva là, dans une attitude suppliante, les mains jointes et la tête sur ses genoux.

Avec peine, on la releva pour la faire entrer. Elle se laissait faire, sans articuler une seule parole.



Armoiries des Communes neuchâteloises.

Explication des Couleurs.



Peu à peu, elle se remit, et, au milieu des sanglots, raconta ce qui s'était passé.

Il y avait peu de chose à dire et, quand elle eût fini, elle ajouta d'un accent déchirant, en se tordant les mains:

— Oh! M. le pasteur!... est-ce que vous n'auriez pas... pour moi... toute seule... une petite bénédiction?

UN JOURNAL TROP RENSEIGNÉ

Le compte-rendu anticipé n'est pas sans danger. Un journal de Lyon en a fait la pénible expérience. Il avait raconté à l'avance, pour que les lecteurs ébaubis puissent le lire presque au moment où cela se passait, la soirée du 24 juin, celle où M. Carnot a été assassiné. Voici ce petit morceau, à la fois tragique et comique :

« A 10 heures, dimanche, le président se rend, au milieu d'un concours de population, à la soirée de gala donnée au Grand-Théâtre. On donnait *Andromaque,* avec les artistes de la Comédie-Française.

« M. Carnot, à son entrée, est l'objet d'une longue ovation. Après être resté près d'une heure au théâtre, le président a regagné la préfecture, toujours acclamé.

« Depuis la mémorable journée des Russes, on n'avait pas vu dans les rues de Lyon une foule pareille. Les monuments publics étincelaient de lumière; de nombreuses maisons particulières étaient pavoisées. La rue de la République était surtout splendide à voir; on marchait sous une véritable voûte de lumière.

« En somme, cette première journée de fêtes a été des plus belles *et aucun incident fâcheux n'est venu la troubler.* »

Voilà qui va embarrasser les historiens futurs quand ils auront lu partout ailleurs que M. Carnot fut assassiné à 9 1/4 heures du soir, au moment où, sortant du palais de la Bourse, il se rendait au Grand-Théâtre de Lyon.

LES ARMOIRIES COMMUNALES

(Avec planche)

Nous donnons un tableau contenant les armoiries des soixante-quatre communes du canton. Il sera sans doute le bienvenu, car depuis la réorganisation communale, l'intérêt pour le village, le sentiment local, pour s'être élargi, n'en est devenu que plus intense. Une des preuves en est le désir qu'a éprouvé chaque commune de posséder un symbole bien déterminé pour la représenter. Bon nombre de communes possédaient d'anciennes armoiries; dans quelques-unes, il existait des variantes, dont l'une, après examen, a été définitivement adoptée; enfin, d'autres communes, qui n'avaient pas encore d'emblèmes, se sont mises à l'unisson en s'en donnant par arrêtés des conseils généraux. Ainsi, le système héraldique communal est maintenant complet dans notre pays et d'après le tableau du *Messager boiteux* chacun pourra, lors d'une fête, orner sa maison d'écussons des communes voisines ou de celles dont il est ressortissant, ce qui ne manquera pas d'introduire de la variété dans les décors de nos réjouissances populaires.

Pour les non-initiés, nous ajouterons que les lignes et les points indiquent les couleurs, suivant les explications ajoutées au bas du tableau.

En correctionnelle :

Un jeune filou est accusé d'avoir volé la montre d'un de ses amis.

— Voyons, dit le président, est-ce que vous n'éprouviez pas un certain malaise en volant ainsi la montre de votre pauvre ami?

— Oh! si, monsieur! j'avais peur qu'elle ne fût pas en argent.

L'HORLOGERIE SUISSE

EN 1893

Le *Messager boiteux* pour l'an de grâce 1894 publiait un article intitulé: « l'Horlogerie neuchâteloise en 1892 », dans lequel il constatait l'impossibilité de limiter ses appréciations au seul canton de Neuchâtel, l'industrie horlogère suisse représentant un tout indivisible et les statistiques ne permettant pas de constater l'exportation spéciale d'un canton, mais seulement celle de la Suisse tout entière. Notre chronique industrielle portera donc le titre général de: « l'Horlogerie suisse en 1893 ».

Nous croyons rester dans le vrai en affirmant que la fabrication de la montre occupe environ 40,000 personnes en Suisse. Les centres principaux de cette production sont les Montagnes neuchâteloises et le Jura-Bernois; puis viennent les cantons de Soleure, Bâle-Campagne, Vaud et Genève. La majeure partie de l'exportation se fait du canton de Neuchâtel, et nous croyons ne pas exagérer en disant que la Chaux-de-Fonds, à elle seule, représente du 70 au 80 % des envois faits à l'étranger. Cette place devient toujours plus le centre des grandes affaires et prend un développement considérable.

La statistique fédérale nous fournit les renseignements officiels suivants, concernant l'horlogerie et autres articles rentrant dans la même catégorie:

Exportation totale en 1893	Fr.	89,395,913
» » 1892	»	88,687,973
Différ. en faveur de 1893	Fr.	707,940

En voici les facteurs les plus importants:

En 1893:	Pièces.	Valeur.
Montres métal	1,333,573	Fr. 13,660,642
» argent	2,275,461	» 34,174,356
» or	558,871	» 32,071,049
» compliquées	4,405	» 963,978
Mouvements de m.	210,824	» 2,249,431
Total	4,383,134	pièces.

En 1892:	Pièces.	Valeur.
Montres métal	1,285,365	Fr. 13,379,987
» argent	2,215,398	» 35,536,147
» or	502,699	» 29,739,958
» compliquées	4,088	» 1,004,654
Mouvements de m.	221,284	» 2,451,910
Total	4,228,834	pièces.

Différence en faveur de 1893, 154,300 pièces.

Il nous paraît intéressant d'ajouter à cette statistique le résumé du tableau comparatif des boîtes poinçonnées par les bureaux de contrôle, pendant la même période:

	1893	1892
Boîtes en or	481,880	401,375
» » argent	1,882,188	1,747,154
Total	2,364,068	2,148,529

Différence en faveur de 1893:

Boîtes en or	80,805
» » argent	135,034
Total	215,539

Il résulte des chiffres qui précèdent que la production a été sensiblement plus forte en 1893 qu'en 1892; l'augmentation est de 154,300 montres et mouvements finist en faveur de 1893, que l'on peut considérer comme une année moyenne. Le travail ayant été plus abondant, le gain de la classe ouvrière s'en est ressenti favorablement, moins cependant que cela eût été désirable. En effet, l'exportation en 1893 ne dépasse celle de 1892 que de 707,940 fr. Cette somme n'est pas proportionnée à celle de l'augmentation des

montres fabriquées. C'est donc la preuve que la valeur des produits expédiés est en moyenne inférieure à celle de l'année précédente, ce qui est regrettable.

Cette constatation est frapponte pour ce qui concerne plus spécialement les montres en argent et les pièces compliquées:

En 1893, l'exportation a été de 2,275,461 montres argent, valant 34,174,356 francs.

En 1892, l'exportation a été de 2,215,398 montres argent, valant 35,536,147 francs.

Différence en plus 60,063 montres argent, et en moins 1,361,791 francs pour la valeur.

En 1893, l'exportation a été de 4,405 pièces compliquées diverses, valant 963,978 francs.

En 1892, l'exportation a été de 4,088 pièces compliquées, valant 1,004,654 fr.

Différence en plus, 317 pièces compliquées et en moins 40,676 francs pour la valeur.

Il faut tenir compte du fait que les procédés mécaniques se développent d'année en année, ce qui a pour conséquence une production plus forte et à prix de revient plus réduit, sans cependant que les salaires des ouvriers en aient souffert.

En outre, la baisse énorme du métal argent a eu certainement son influence sur la réduction de la valeur des produits expédiés. — Les pièces compliquées subissent également la transformation qui s'opère dans notre industrie. Il s'est construit ces dernières années, surtout en chronographes et répétitions, des mécanismes très simples et en même temps solides et sûrs, où la machine trouve de nombreuses applications. Cela permettra de vulgariser l'horlogerie compliquée qui, jusqu'ici, était le privilège des acheteurs fortunés.

L'exposition de Chicago a été pour l'horlogerie suisse un succès aussi éclatant qu'incontesté. Les efforts faits par nos industriels pour reconquérir leur suprématie n'ont pas été vains. Nos concurrents américains eux-mêmes ont été forcés de reconnaître que nos producteurs sont arrivés quasi à la perfection comme bien-facture et goût. Soyons-en heureux et fiers; mais ne nous endormons pas sur nos lauriers. C'est en poursuivant avec méthode et intelligence l'ère des progrès accomplis, que nous conserverons la réputation acquise par plusieurs générations de travailleurs. Nos rivaux des Etats-Unis vont sans doute redoubler d'efforts pour reconquérir la situation; nous ne nous laisserons plus devancer et profiterons des expériences faites.

La revision de la Constitution fédérale, dans le but d'arriver à une bonne loi sur les métiers, facilitant les rapports entre patrons et ouvriers, a été rejetée par le peuple suisse à une grande majorité. Cet échec est dû en grande partie à ceux qui ont poussé à l'introduction des syndicats obligatoires dans la loi projetée. Les syndicats obligatoires seraient la pire des tyrannies, le commencement du collectivisme, et auraient pour conséquence la ruine de nos industries. On comprend que le peuple suisse, fier de son indépendance et de sa liberté, ait répondu négativement aux meneurs socialistes. Il est regrettable cependant qu'une loi fédérale sur la matière ne puisse être élaborée. Elle aurait eu sa raison d'être, en présence des transformations que fait subir à notre industrie l'extension toujours plus grande des machines.

L'état des affaires dans nos principaux débouchés laisse toujours à désirer. Le malaise est grand et général. Que nos industriels, patrons et ouvriers, ne se laissent pas décourager par les difficultés de tous genres dont leur route est hérissée.

L'année 1893, quoique loin d'avoir donné de brillants résultats, a été cependant meilleure qu'on osait l'espérer. Ayons donc confiance en l'avenir et surtout continuons à progresser dans les procédés de fabrication mécanique. Les résultats de tant de travail et de persévérance seront favorables à notre industrie horlogère et à tous ceux qui en vivent et lui doivent leur prospérité.

CHEZ NOUS

— Chez nous, au Vallon...

— Tu m'embêtes, à la fin, avec ton Vallon; retournes-y, puisqu'il y fait plus beau qu'ici, vas-y ramasser des morilles et des pives; ce n'est pas moi qui te retiendrai.

Evodie Testaz se redressa de toute sa hauteur, et toisant des pieds à la tête son mari, un petit homme trapu et large d'épaules, qu'elle dépassait de la tête, elle s'écria :

— Certainement que j'y retournerai, et dès demain. Tu m'as mise à la porte de chez toi, cela me suffit.

— Faut pas te fâcher, Evodie. Mais de te voir comme ça tout dénigrer par ici, ça me fait perdre patience; on n'est pas un ange, quoi ?

— Un ange ! Ah ! mais non, que tu n'en es pas un. Et puis, je voudrais bien savoir ce qu'il y a tant à admirer chez vous ?

Le vigneron haussa les épaules, et comme s'il dédaignait de répondre à cette question, prononcée d'une voix qui trahissait un mépris évident, il s'avança vers la porte de la cuisine et l'ouvrit toute grande. Arrivé sur le seuil en molasse dont les effritures témoignaient que bien des générations de Testaz y avaient posé leurs pieds avant lui, il s'arrêta et plongea ses deux mains dans ses poches.

Des deux côtés de la porte, des lauriers roses achevaient de défleurir, et dans la plate-bande, qui séparait la vigne de la cour étroite sur laquelle donnaient toutes les fenêtres de la maison, des chrysanthèmes blancs, jaunes et rouges s'épanouissaient dans toute leur gloire. Au delà du rideau formé par les fleurs aux teintes éclatantes, le grand lac bleu s'endormait, au plein soleil du milieu du jour, baignant d'un côté le pied du vignoble vaudois qui se penchait vers lui, réfléchissant de l'autre les pentes vertes des montagnes de Savoie et leurs sommets, déjà saupoudrés d'une neige légère.

— Elle demande ce qu'elle pourrait admirer ? fit-il enfin, comme s'il se parlait à lui-même, mais en haussant la voix pour qu'aucune de ses paroles n'échappât à sa femme, restée près du foyer. Le lac, les montagnes, les vignes, ça ne lui dit rien : on le comprend, ce n'est pas le Vallon, quoi ? Il lui faudrait des sapins, des pierres, et pas plus de ciel que sur ma main.

— Cesse de m'insulter, Louis Testaz, fit Evodie avec un grand geste impérieux. C'est vrai que les sapins me manquent et que je ne vois rien de beau à vos coquines de vignes, dont le produit ne sert qu'à vous rendre semblables à des bêtes...

— Alors, tu trouves que je suis une bête, moi ?

— Mon père, oui, au moins il ne s'en manque pas de beaucoup, Louis, quand tu as bu, ce qui t'arrive plus souvent qu'à ton tour.

— Comme si ça n'arrivait pas aux gens du Vallon !

— Non, que cela ne leur arrive pas ! Nous sommes une population intelligente, rangée, laborieuse.

— Et nous sommes des paresseux, n'est-ce pas ? Je voudrais les voir travailler la vigne, tes horlogers; quand le soleil leur aurait tapé dans le dos tout le jour, ils boiraient plus que nous, sans compter qu'ils ne s'en font déjà pas faute.

— Tu parles de ce que tu ignores, Louis Testaz, tu ne connais pas le Vallon; les hommes y sont sobres...

— Ta, ta, ta, dis voir pas des bêtises, Evodie ! Les hommes, je te le dis, sont partout les mêmes; d'ailleurs, si ceux de chez vous sont si bons que ça, pourquoi n'en as-tu pas pris un ? Cela aurait tout de même mieux valu pour toi et pour moi.

Evodie devint très rouge et resta silencieuse. Elle aurait donné grand'chose pour oser jeter à la face de son mari que les occasions ne lui avaient pas manqué, mais elle respectait trop sincèrement la vérité

pour se permettre de lui faire cet accroc. Malgré son grand désir d'affirmer qu'elle était restée, par choix, fille jusqu'à la quarantaine bien sonnée, elle n'oubliait pas qu'elle n'avait jamais vu poindre d'épouseur sur le sentier qui conduisait à la Prise Breguet, jusqu'au jour où Louis Testaz y était arrivé par hasard. Il passait alors — il y avait de cela un an et demi, — deux jours au Val-de-Travers pour les affaires d'un pupille à lui, dont la mère, une Neuchâteloise, venait de mourir, et c'est en cherchant un membre de la famille de cette femme qu'il avait pris un sentier pour un autre, erré longtemps à l'aventure et frappé, enfin, à la porte des Breguet.

C'était justement l'heure du dîner, et le frère d'Evodie, un brave homme, toujours le cœur sur la main, avait invité le nouveau venu, qu'à son accent on reconnaissait pour un Vaudois, à s'asseoir à sa table, sans se douter, assurément, qu'en agissant ainsi il décidait du sort de sa sœur.

Il régnait chez les Breguet un ordre minutieux, une exquise propreté, qui frappèrent le vigneron, habitué au désordre qui s'étalait dans sa propre cuisine, et il en fit compliment, après le repas terminé, au maître de céans, en ajoutant :

— On voit que vous avez une femme entendue.

— Ce n'est pas ma femme qui s'occupe du ménage, c'est ma sœur, répondit Breguet en désignant Evodie, très occupée à remettre chaque chose à sa place.

Louis Testaz fit mentalement la réflexion que cette grande personne, si habile, remplacerait avantageusement, chez lui, la vieille servante savoyarde que depuis des années il projetait de renvoyer ; sans compter qu'avec ses cheveux noirs bien lissés et ses belles joues rouges, Evodie était fort agréable à regarder.

« Pourquoi pas ? » fit-il tout bas, et, avec une promptitude dont ne l'auraient jamais cru capable ceux qui ne le jugeaient que d'après son parler un peu lent et traînard, il s'approcha d'Evodie, et lui adressant la parole pour la première fois, il lui dit sans préambule :

— Faites excuse, Mademoiselle, est-ce que vous consentiriez peut-être à venir vivre dans le canton de Vaud ?

— Je n'y ai jamais pensé, répondit Evodie ; qu'irais-je y faire ?

Il continua, poursuivant son idée, et sans paraître s'apercevoir de l'air étonné de son interlocutrice :

— Depuis que je n'ai plus ma mère, tout est allé un peu de travers chez moi ; vous comprenez, une servante, pour bien faire marcher une maison, c'est pas ça qu'il faut, et dans nos villages je n'ai jamais trouvé une femme qui me plaise. Vous pourriez demander des renseignements sur mon compte : partout à Lavaux, chacun connaît Louis Testaz et chacun vous dira que le domaine de vignes que je cultive est parmi les meilleurs, que ma maison, pour la vue, n'a rien à envier aux plus belles du pays et que, pour ce qui est de moi, je suis un bon vigneron et pas méchant du tout. Après ça, si vous vouliez m'épouser, je crois, sans vouloir me vanter, que vous n'auriez pas lieu de vous en repentir, et si vous teniez même à garder une servante, j'aurais bien le moyen de la payer, faudrait pas vous gêner pour le dire.

Louis Testaz s'arrêta pour reprendre haleine, tandis qu'Evodie balbutiait :

— Mon père ! Je suis toute ébaubie ; il faudrait pourtant avoir le temps de réfléchir...

— Réfléchissez seulement, Mademoiselle ; je comprends que vous ne puissiez pas vous décider là, comme ça, tout de suite ; d'ailleurs, il n'y a rien qui presse, j'ai le temps d'attendre.

Et comme pour prouver son dire, il s'était assis résolument sur un tabouret, le dos appuyé au mur de la cuisine, ses mains enfoncées dans ses poches, et il était resté silencieux, les yeux fixés sur Evodie qui, la tête tournée vers son frère, s'écriait :

— Qu'en dis-tu, Dalphon ?

Prudemment, celui-ci refusait de se prononcer :

— Tu as de l'âge, disait-il, décide toi-même.

La belle-sœur, interrogée à son tour, hésitait, partagée qu'elle était entre la crainte de perdre les précieux services d'Evodie et le désir d'échapper à sa férule.

— C'est comme M. Testaz dit, répondit-elle enfin; il faudrait prendre des renseignements, ou au moins le prier de t'expliquer mieux sa situation.

Mais Evodie assurait qu'on pourrait, lui semblait-il, se fier à l'apparence, qui n'est pas toujours si trompeuse qu'on veut bien le dire. M. Testaz, vraiment, avait l'air bien comme il faut, et d'ailleurs... et du reste...

Le fait est que lorsque toute sa vie on a, en vain, désiré se marier et que sur le seuil de la quarantaine on se trouve en face d'une occasion de planter là son célibat, on la saisit aux cheveux, même quand il s'agit d'épouser un inconnu, dont une heure auparavant on ne soupçonnait pas l'existence. Aussi, un mois plus tard, Evodie Breguet disait adieu au Val-de-Travers et faisait, aux côtés de Louis Testaz, devenu son mari, son entrée dans la maison d'où elle devait chasser le désordre, représenté par une vieille Savoyarde mal peignée et mal lavée.

Le miracle espéré par Louis Testaz s'était opéré. Chez lui, tout brillait et resplendissait comme à la Prise Breguet; mais la paix du logis s'en était allée en même temps que la poussière, et maintenant, sous le toit de la vieille maison, posée au cœur du vignoble vaudois, on se querellait, on se querellait sans cesse.

Le mal du pays aidant, Evodie n'avait pas tardé à prendre en grippe sa nouvelle demeure, le pays, les gens, et jusqu'à son mari lui-même, auquel elle reprochait son accent, la boue de ses souliers, la trop grande facilité avec laquelle il invitait les amis à venir boire trois verres à sa cave, que sait-on encore? Rien ne trouvait grâce à ses yeux, elle appelait le lac: « Cette grande chose éblouissante qui vous arrache les yeux »; elle se plaignait de la chaleur de l'été et des brouillards de l'automne; elle trouvait le pressurage une sâleté et le moût dégoûtant; c'est à peine si elle consentait à manger du raisin.

Très pacifique de sa nature, « rien méchant du tout », comme il disait lui-même, Louis Testaz laissait dire sa femme, sans trop répondre quand elle s'en prenait à lui-même; mais quand elle touchait au canton de Vaud, quand elle le critiquait, quand elle répétait son éternel: « Chez nous, au Vallon », il finissait par se fâcher, et c'était alors, entre eux, d'interminables discussions qui, pourtant, finissaient en général à l'amiable.

Mais jamais encore le vigneron n'avait été jusqu'à dire à Evodie: « Retournes-y, dans ton Vallon », et cette parole l'avait blessée jusqu'au fond de l'âme. Elle lui revint à la mémoire quand son mari l'eut quittée pour s'en aller soigner son petit bétail, et soudain elle décida de le prendre au mot et de partir le lendemain, ainsi qu'elle l'en avait menacé.

Elle ne lui parla pas, quand il rentra, du parti qu'elle venait de prendre; elle fut même d'une amabilité inaccoutumée. Aussi fut-il d'autant plus étonné de la voir, le matin suivant, vers les dix heures, sortir de la maison, portant avec peine un gros sac en tapisserie, plein à pouvoir à peine se fermer.

— Où vas-tu avec ce balluchon? lui dit-il.

— A la gare!

— A la gare! Et pourquoi faire?

— Pour prendre le train qui me ramènera au Vallon. Tu m'as renvoyée, je m'en vais.

Louis Testaz resta un moment bouche béante, trop stupéfait pour pouvoir parler. Quand il fut suffisamment remis pour ouvrir la bouche, il ne trouva à prononcer que sa phrase favorite:

— Dis-voir pas des bêtises!

— Il ne s'agit pas de bêtises, Louis Testaz; tu m'as dis: « Retournes-y »: je m'en retourne.

Et il eut beau dire et beau faire: Evodie

tint bon, elle partit pour la gare, sans lui avoir seulement tendu la main. Resté seul, il haussa les épaules, mit ses mains dans ses poches, et s'écria : « Tout de même ! »

* * *

Si Evodie s'était attendue à être reçue à bras ouverts, en arrivant à la Prise Breguet, elle dut éprouver quelque désappointement, car on l'accueillit d'une façon qui manquait quelque peu de chaleur :

— Eh ! grand-père, Evodie, c'est-y bien vous ? fit la belle-sœur en la voyant entrer, très rouge et tout essoufflée, car le sentier était montueux, qui menait chez son frère, et le sac de nuit en tapisserie pesait lourd.

— C'est moi, répondit Evodie, moi qui reviens pour ne plus vous quitter.

Dalphon Breguet, qui travaillait à son établi d'horloger, se retourna brusquement et lui dit d'un ton sec :

— Que s'est-il passé ? ton mari est-il mort ?

— Non, seulement il m'a ordonné de retourner au Vallon, et je l'ai pris au mot.

— Il faut que tu lui en aies fait voir de belles, pour qu'il en soit venu là : un bon enfant comme lui ne se fâche pas pour rien.

— Dalphon ! s'écria Evodie en portant son mouchoir à ses yeux, est-ce ainsi que tu reçois ta sœur unique, quand elle est dans la peine ?

— Ne te mets pas à pleurer ! Bien sûr que je ne veux pas te fermer ma porte. Seulement, je pense que les torts ne sont pas du côté de ton mari, parce que, sans vouloir t'offenser, Evodie, tu n'as jamais eu le caractère commode: tu tiens ça de ta grand'mère, qui était une Robert du Cerneux-Péquignot...

— Allons, Dalphon, ne lui fais pas de peine, interrompit sa femme; moi j'ai toujours dit qu'il nous faut accepter les dispensations, d'où qu'elles viennent, sans murmurer; ainsi, Evodie, soyez la bienvenue.

Evodie serra sans enthousiasme la main qu'on lui tendait, puis elle ôta son châle et son chapeau et jeta un regard scrutateur tout autour d'elle.

— Vous avez changé cette table de place, s'écria-t-elle, et les chaises sont mal alignées; il faudra que je reprenne tout cela en mains.

Et, sans attendre de réponse, elle quitta la chambre pour aller faire l'inspection de la cuisine, où elle ouvrit toutes les armoires, non sans pousser des exclamations qui n'avaient rien de louangeur pour sa belle-sœur.

Celle-ci, pendant ce temps, disait à son mari :

— Tu sais, Dalphon, je n'entends pas qu'elle se remette à tout commander dans la maison, et je prétends continuer à tenir mon ménage, comme j'en ai pris l'habitude.

Et lui répondait :

— Tu auras bien raison, et si elle ne comprend pas la situation, compte sur moi pour la lui expliquer.

Elle la comprit d'elle-même, et très vite. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que déjà elle se sentait dépaysée à la Prise Breguet et qu'elle était obligée de s'avouer qu'il n'y avait plus, désormais, de place pour elle chez son frère. Elle pourrait bien y passer quelques semaines, mais quant à prolonger davantage son séjour, à consentir à ne plus être que tolérée, là où elle avait jadis régné en maîtresse, c'était hors de question. Alors qu'adviendrait-il d'elle ? Elle se le demandait tristement, debout devant l'étroite fenêtre de sa chambre. Vaudrait-il mieux pour elle s'en aller gagner son pain chez des étrangers ou se mettre en pension dans un des villages du Vallon et reprendre le travail de dentelière, auquel elle se livrait autrefois, dans ses moments perdus, et qui rapporte peu, si peu ?

Elle regardait au dehors, tandis qu'elle se laissait aller à ses mélancoliques pensées; et soudain il lui sembla que la forêt de sapins toute voisine était bien noire, et qu'elle aurait voulu la repousser des deux mains pour avoir un peu plus d'es-

pace devant elle. Et le ciel! C'est à peine si on l'entrevoyait; elle ne se souvenait pas que la clairière au milieu de laquelle s'élevait la Prise Breguet fût, au déclin du jour, d'un aspect si austère.

Une voix chevrotante qui chantait sous sa fenêtre la tira de sa rêverie. Elle ouvrit le guichet et pencha la tête en dehors; sur le sentier par lequel on gagnait les monts de Couvet, un homme passait, chancelant à chaque pas. Dalphon, qui justement sortait de la maison, lui cria: « Tu en as de nouveau fait des tiennes, Ulysse »! et l'homme répondit avec un sourire niais: « C'est comme tu dis, ami Dalphon, on a bu de la blanche... »

Sans vouloir en entendre davantage, Evodie referma le guichet, puis elle descendit dans la chambre commune, et ce même soir, dans la conversation, elle se surprit à dire: « Chez nous, à Lavaux... »

Louis Testaz, de son côté, pestait contre les caprices des femmes et, sans vouloir se l'avouer à lui-même, s'ennuyait d'Evodie.

Il faisait sa cuisine tout seul, et ses repas mal servis, sa chambre mal balayée, ses habits mal brossés, ne contribuaient pas à son bien-être. Aussi, un beau jour, marmotta-t-il entre ses dents qu'il était « bien temps que ce commerce finît ». Mais comment s'y prendre pour décider Evodie à revenir, sans trop sacrifier sa propre dignité? Il retourna longtemps ce problème dans sa tête; tout à coup, il partit d'un grand éclat de rire et s'en alla tout joyeux ouvrir son grand secrétaire en noyer ciré, dans lequel il trouva tout ce qu'il lui fallait pour écrire; puis, de sa grosse écriture, bien lisible, il traça les lignes suivantes:

« Ma chère Evodie, la présente est pour te dire que je me porte très bien et que j'espère que ta santé ne va pas mal non plus. Je me suis tout de suite rhabitué à ma vie de garçon, mêmement qu'il me semble que tu n'as jamais été ici; ça fait que tout est pour le mieux comme ça. Les soirs je descends à l'auberge; le jour, l'ouvrage ne manque pas, je n'ai pas du temps pour m'ennuyer. Je pense à reprendre une servante, on m'en a offert une qui est jeune et bien jolie, ma foi; je crois que je vais l'engager.

« Adieu, ma chère Evodie, donne bien le bonjour de ma part à ceux de chez toi.

« Louis Testaz. »

Il relut sa lettre avec des hochements de tête qui prouvaient clairement qu'il en était satisfait, et la mit sous enveloppe, d'un air goguenard. Il se flattait de connaître les femmes, et il estimait avoir fait preuve de profonde diplomatie en comptant sur l'esprit de contradiction de la sienne: « Si je la suppliais de revenir, elle refuserait pour me faire enrager », pensait-il, « mais du moment où elle saura que je me passe d'elle, je jurerais bien qu'elle ne sera plus longtemps absente. »

Il ne se trompait point. Le surlendemain déjà, comme il était occupé dans sa cuisine à préparer son souper, il entendit marcher sur le pavé. Devant la porte, les pas s'arrêtèrent, puis une main hésitante se posa sur la poignée de la serrure.

— Tiens, tiens, Evodie! fit-il quand il la vit surgir devant lui, la tête un peu baissée, plus humble qu'elle ne lui était jamais apparue. Est-ce que, par hasard, tu ne te plaisais plus au Vallon?

— Il ne s'agit pas de savoir si je m'y plaisais ou non, Louis. J'ai compris seulement en lisant ta lettre que la place d'une femme est dans la maison de son mari, et je viens reprendre la mienne.

— Et si moi je ne voulais pas? demanda Louis en s'efforçant de se faire un visage sévère.

Elle ne se méprit pas sur ses intentions, et sans même se donner la peine de lui répondre, elle reprit:

— Je crois qu'au fond nos cantons se valent; les hommes sont aussi mauvais dans l'un que dans l'autre. — Elle s'arrêta un instant, puis très vite elle reprit: Louis, tu ne m'entendras plus dire: « Chez nous, au Vallon », parce que j'ai appris que, maintenant, pour moi, chez nous, c'est ici.



ETUDE par PAUL ROBERT

(PANNEAU CENTRAL — MUSÉE DE NEUCHATEL)

L'ŒUVRE DE PAUL ROBERT

(Avec planche)

Parmi les événements qui ont marqué la vie neuchâteloise durant cette année, l'un des plus remarquables est sans contredit l'achèvement de l'œuvre décorative de Paul Robert, destinée au Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel.

On a tant écrit sur ces peintures, que le *Messager boiteux* peut se dispenser d'en faire à son tour une description détaillée. Au reste, y a-t-il beaucoup de ses lecteurs qui n'aient pas encore fait un pèlerinage au Musée de Neuchâtel? Il suffira donc de marquer ici la pensée générale qui a inspiré l'artiste, la portée de son œuvre et le succès qu'elle a obtenu.

Commençons par détruire, si possible, une erreur qui a cours et qui pourrait nuire à l'intelligence de ces peintures. Nous entendons fréquemment parler de *Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds,* le *Val-de-Ruz,* comme sujets des trois panneaux. Cela est juste en un sens, mais très incomplet; pour ne pas trahir la pensée du peintre, il faut ajouter: la *Vie intellectuelle,* l'*Industrie,* l'*Agriculture.* Voilà, en effet, ce que l'artiste a voulu symboliser; et comme tout symbole doit prendre son point de départ dans la réalité, Robert a pris le sien dans les diverses régions de notre pays, qui lui offraient précisément trois foyers de vie intellectuelle, industrielle et agricole.

Mais — et ceci importe surtout — il n'a nullement prétendu figurer cette triple vie telle qu'elle se manifeste chez nous. Ceux qui, en voyant le charnier de corruption figuré à droite du tableau de Neuchâtel, ou la cohue des passions et des vices déchaînés dans le tableau de l'Industrie, y ont cherché la représentation de ce qui se passerait chez nous, ont commis une grossière erreur. Il ne s'agit pas seulement de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz: il s'agit de l'humanité en général, de l'activité qui remplit la vie de l'homme et des diverses formes qu'elle revêt, non seulement chez nous, mais partout dans le monde.

Or la vie est une lutte: dans l'ordre intellectuel, la lumière est aux prises avec les puissances du mal et des ténèbres; dans le domaine industriel, l'avidité et l'injustice cherchent à confisquer à leur profit l'énergie des travailleurs; la vie champêtre n'est point affranchie non plus des misères du péché: la nature souffre aussi de la corruption générale de l'humanité.

Mais l'amour divin, manifesté par la venue du Christ, rétablira l'ordre sur la terre. Et c'est le rétablissement de l'ordre, la venue du règne de Dieu, que l'artiste a figuré dans ses trois tableaux: dans l'un, le dragon terrassé se tord en des convulsions suprêmes, tandis que le Christ, suivi de son glorieux cortège, apparaît dans le ciel et qu'une foule de jeunes filles vêtues de blanc viennent lui apporter les hommages de l'humanité réconciliée. Dans l'autre, tandis que la foule se rue au gain et au plaisir, l'ange de la justice s'apprête à rendre à chacun ce qui lui est dû et à donner raison au travail honnête et régulier de l'atelier. Enfin, le troisième tableau nous montre la nature bénie et fécondée par la grâce divine, tandis que s'enfuient les puissances malfaisantes.

Nous sommes loin, on le voit, des étroites limites de nos districts; la pensée de l'artiste s'élève plus haut que nos circonstances locales: c'est le salut du monde et la restauration de l'humanité qu'il a voulu figurer à nos yeux.

Il l'a fait avec une puissance d'imagination, une richesse d'images, un talent d'exécution qui ont valu à son œuvre d'innombrables admirateurs. Tout le monde s'accorde à reconnaître en Robert un maître, qui, sans ignorer, ni négliger rien de ce qui s'est fait avant lui, a cependant

trouvé, pour l'expression de sa pensée religieuse, des formules nouvelles et d'une saisissante originalité. Il a été vraiment créateur : il suffit de rappeler son Archange, son Christ, l'Abondance, l'ange de la Justice, etc.

A côté de ces figures de première importance, quelle variété parmi celles qui animent ces scènes grandioses ! La procession des jeunes vierges surtout offre au spectateur attentif le sujet d'une longue et attachante contemplation. Que de grâce, de ferveur et d'innocence dans ces figures qui expriment tous les degrés de l'enthousiasme mystique !

Aussi sommes-nous heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs la reproduction d'une des études qui ont servi pour cette partie du tableau. L'artiste a bien voulu nous y autoriser, et l'on reverra sans doute avec plaisir cette ravissante jeune fille jouant de la viole, dans un sentiment de divine extase.

Le succès de l'œuvre de Paul Robert a dépassé ce qu'on pouvait attendre. Des milliers et des milliers de visiteurs de tous pays ont défilé depuis six mois au Musée de Neuchâtel et sont allés répandre dans le monde le renom de l'artiste et de son œuvre. La gloire en rejaillit sur notre pays, qui était déjà fier du nom de Léopold Robert. C'est donc avec raison que la Commune de Neuchâtel, pour exprimer la reconnaissance enthousiaste de la population tout entière, a décerné à Paul Robert, pour lui et ses descendants, la bourgeoisie d'honneur.

Guibollard interroge sa montre avec anxiété :

— Je ne puis comprendre, dit-il à sa femme, ce qui est arrivé à ma montre ; je crois qu'elle a besoin d'être nettoyée.

— Non, papa, répondit la petite Fanny, je suis sûre qu'elle est propre, parce que Baby et moi nous l'avons lavée dans le bassin.

L'ÉLECTRICITÉ

et le transport des forces de la Reuse

A NEUCHATEL

Dans notre article de l'an passé (voir le *Messager boiteux* de 1894, page 79), nous avons cherché à faire comprendre en principe comment on pouvait *recueillir* l'énergie renfermée dans les eaux de la Reuse, la *transporter* à Neuchâtel et enfin la *distribuer* sous forme de lumière, de force, de chaleur, d'énergie chimique, dans les différents quartiers de la ville.

Il nous reste à étudier d'un peu plus près les constructions, machines et appareils qui seront employés pour réaliser ce triple résultat, à donner une idée de l'importance et de la disposition générale du projet qui a été adopté par les autorités communales de Neuchâtel, et dont l'exécution, en ce qui concerne la partie mécanique et électrique, a commencé au mois de septembre 1894.

Avant de se prononcer en faveur de ce projet, le Conseil communal n'a pas consacré moins de deux années à étudier ou faire étudier historiquement, techniquement et économiquement les conditions du problème qu'il s'agissait de résoudre. Une première commission technique élabora le programme d'un concours général, auquel furent conviées les maisons d'électricité. Sur le rapport du jury d'experts chargé d'apprécier les projets présentés, le premier prix fut attribué à la maison Alioth & C^ie^, de Bâle, qui fut définitivement choisie comme adjudicataire des travaux et avec laquelle une convention en bonne forme fut signée le 27 juillet 1894. Le Conseil général vota le 30 juillet le crédit destiné à faire face aux dépenses nécessitées par l'exécution du projet adopté. Ce dernier avait été auparavant remanié à deux reprises pour

satisfaire aux conditions définitives posées par le Conseil communal et à divers desiderata formulés par une seconde commission technique.

Voici ses grandes lignes :

Le canal de dérivation destiné à amener les eaux de la Reuse au-dessus dee turbines, a son extrémité inférieure située au lieu dit Pré-aux-Clées, bien connu des admirateurs des gorges de la Reuse. Ce canal a été construit de 1892 à 1893; il a une section et une pente capables de livrer passage à 5 mètres cubes d'eau par seconde. Il aboutit à un petit réservoir qui se trouve à 56 mètres au-dessus du niveau auquel seront établis les axes des turbines. Deux conduites paarallèles en tôle d'acier de 1 m, 20 de diamètre intérieur et de 150 mètres de longueur relieront ce réservoir avec la tuyauterie en fonte de fer répartissant l'eau sous pression entre les différentes turbines. Ces dernières, au nombre de cinq d'abord, puis de neuf lorsqu'on aura l'emploi de toute la force disponible, seront à axe horizontal. Chacune d'elles pourra fournir jusqu'à 300 chevaux au maximum, ce qui, pour les cinq turbines du début, correspondra à 1,500 chevaux, et pour les neuf turbines du projet complètement exécuté, à 2,700 chevaux.

Les machines dynamo-électriques génératrices chargées de transformer en énergie électrique l'énergie mécanique des moteurs hydrauliques, seront en nombre égal à celui des turbines, et l'arbre mobile de chacune d'elles sera accouplé directement avec l'arbre de la turbine correspondante. On aura ainsi cinq, et plus tard neuf *groupes-générateurs,* composés chacun d'une turbine et d'une machine électrique.

Ces groupes seront placés les uns à côté des autres sur un même alignement et sur un même plan horizontal, qui ne sera autre chose que le plancher d'une grande halle formant la pièce principale du bâtiment des machines du Pré-aux-Clées. Le sous-sol de ce bâtiment sera occupé par les massifs de maçonnerie servant de fondations aux groupes-générateurs et à la tuyauterie, et par les canaux de fuite de l'eau sortant des turbines. L'étage renfermera les logements des mécaniciens ; deux annexes placées au rez-de-chaussée, à droite et à gauche de la halle des machines, serviront, l'une d'atelier de réparation, l'autre de magasin.

Le courant engendré par la rotation des machines électriques sera à *haute tension* (voir notre article de l'année passée, page 83), afin de franchir sans grande perte d'énergie et économiquement la distance de dix kilomètres qui sépare Neuchâtel du Pré-aux-Clées. Mais avant d'être versé dans les fils de cuivre aboutissant en ville, ce courant traversera divers instruments de contrôle et de réglage, au moyen desquels les électriciens de l'Usine assureront la régularité de sa circulation et qui permettront en outre de proportionner exactement les quantités produites aux quantités absorbées, autrement dit, de suivre, dans toutes ses variations, la consommation du courant en lumière et en force.

Les instruments de contrôle et de réglage seront disposés sur ce que les électriciens ont appelé *tableau de distribution*. Ce dernier consistera en un grand panneau vertical en marbre blanc divisé en autant de compartiments qu'il y aura de groupes-générateurs ; chacun d'eux comprendra les instruments se rapportant au courant fourni par le groupe correspondant.

Il est utile de mentionner ici le fait que, dans le projet adopté, on a séparé l'un de l'autre le courant destiné à distribuer de la lumière et celui destiné à distribuer de la force. Chacun des deux systèmes aura en propre ses groupes-générateurs, ses fils de transport, ses fils de distribution. La principale raison de cette séparation (qui n'existe pas ordinairement dans d'autres installations analogues) est que l'on a voulu éviter d'une manière absolue que la fixité de la lumière fût influencée par les variations très grandes et très brus-

ques qui se produisent nécessairement dans un réseau de distribution de force alimentant de grands moteurs intermittents, tels que ceux de grandes fabriques ou de chemins de fer et tramways.

Il résulte de cette séparation que le tableau de distribution de l'Usine du Préaux-Clées doit lui-même être divisé en deux grandes parties: celle correspondant à la production du courant de force et celle correspondant à la production du courant de lumière.

Les courants à haute tension, après avoir passé dans le tableau de distribution, se rendront à des parafoudres, puis sortiront de l'Usine pour arriver enfin aux fils de transport. Ceux-ci seront au nombre de cinq: deux pour le courant de lumière et trois pour le courant de force (ce dernier triphasé). Chacun de ces cinq fils sera continu jusqu'à Neuchâtel et aura ainsi une longueur de dix kilomètres environ; leurs diamètres seront respectivement de quatre et sept millimètres. Ils seront en cuivre nu et seront supportés de distance en distance par des isolateurs en porcelaine, qui seront eux-mêmes fixés par des tiges en fer à des poteaux de bois communs aux cinq fils. Des précautions minutieuses seront prises pour que, sur tout le parcours de ces fils, les chances d'accidents soient aussi minimes que possible. Les endroits où la ligne électrique croisera soit des lignes de chemins de fer, soit des routes et chemins, seront particulièrement défendus contre la curiosité des passants et contre les conséquences d'une rupture possible des fils.

Avant d'arriver en ville, soit dans le voisinage du funiculaire Ecluse-Plan, les fils de transport aériens entreront dans une guérite d'où ils sortiront *souterrainement,* c'est-à-dire à l'état invisible et inaccessible. A partir de ce point, chacun d'eux s'épanouira, se subdivisera en un grand nombre d'embranchements, de *dérivations,* qui iront mettre le courant à la portée de tous les quartiers, de toutes les rues et de toutes les maisons de la ville.

Toutefois, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre article de l'an passé, on ne peut introduire tels quels les courants à haute tension dans les habitations; il faut auparavant les transformer en courants à basse tension, et pour cela disposer, en différents endroits convenablement choisis, des *transformateurs.* Ces appareils sépareront ainsi en deux parties bien distinctes et absolument isolées l'une de l'autre, le réseau des fils distribuant le courant en ville; l'une d'elles comprendra les fils reliés directement aux fils de transport et sera ainsi parcourue par les courants à haute tension: c'est ce qu'on appelle le *réseau primaire;* l'autre comprendra les fils reliés directement aux appareils d'utilisation et sera parcourue par des courants à basse tension: c'est ce qu'on appelle le *réseau secondaire.* Les transformateurs seront comme des *ponts* permettant au courant de passer de l'un à l'autre réseau sans qu'il y ait danger de mélange entre les hautes et les basses tensions.

De ce que nous avons déjà dit plus haut, il résulte que chacun des deux systèmes de distribution de force et de lumière aura son réseau primaire, ses transformateurs, son réseau secondaire.

Le réseau secondaire pour lumière sera alimenté par 26 transformateurs, dont les uns seront placés dans les galetas de certaines maisons, et les autres dans des tourelles en fer qui seront installées dans les places ou carrefours et qui serviront en même temps de colonnes d'affiches. Les fils du réseau secondaire pour lumière seront en partie souterrains, en partie aériens.

L'éclairage public sera fait au moyen de 317 lampes à incandescence de 25 bougies (dont la plupart seront placées dans les candélabres des becs de gaz actuels), et, dans les artères et places principales, par des lampes à arc à forte intensité lumineuse. Ces dernières, dont le nombre n'est pas encore fixé, seront supportées soit par de hauts et élégants candélabres,

soit par des consoles fixées aux murs, soit par des fils tendus d'une maison à l'autre à travers la rue; quelques-unes couronneront probablement les tourelles de transformateurs dont il vient d'être question.

L'éclairage particulier sera assuré également dans une proportion plus que suffisante par les fils et les transformateurs qui seront installés dès l'origine de l'exploitation, et dont la capacité équivaudra à environ 10,000 lampes à incandescence de 10 bougies. Ce chiffre dit assez que la Commune sera tout de suite en état de répondre à toutes les demandes d'abonnement qui lui seront faites. Si, ce qui est à désirer, les prix d'abonnements sont très abordables, nul doute que parmi les particuliers, administrations, fabriques, magasins, bureaux, hôtels, cafés, etc., qui possèdent des immeubles à Neuchâtel ou en ont en location, on ne trouve de nombreux amateurs d'un éclairage aussi hygiénique, aussi esthétique et d'un maniement aussi commode que celui fourni par les lampes électriques à incandescence.

Quelques mots encore au sujet de l'emploi du courant comme force motrice. Ce seront avant tout les établissements industriels grands et petits de Neuchâtel-Serrières, qui seront sans doute les principaux preneurs de cette force. Toutefois, cette application sera loin d'absorber à elle seule avec l'éclairage, toute l'énergie recueillie au bord de la Reuse. Aussi a-t-on, dès le début, prévu l'application du courant électrique à la traction des voitures circulant sur les lignes du régional Neuchâtel - Boudry et du tramway de Saint-Blaise. On a même examiné sérieusement la possibilité de remplacer sur la ligne du Jura-Neuchâtelois la traction à vapeur par la traction électrique. Non seulement cette possibilité existe, ainsi que cela résulte d'un premier avant-projet élaboré par les soins de l'auteur de ces lignes, mais il y a de fortes raisons d'admettre que le nouveau mode de traction procurerait à la compagnie d'exploitation, d'une part une économie dans les dépenses annuelles, d'autre part une augmentation de recettes; ce dernier avantage découlerait surtout du fait qu'avec la traction électrique, le nombre des trains journaliers pouvant être augmenté dans une grande mesure sans accroissement proportionnel des frais, les départs fréquents de trains légers et rapides offriraient aux populations des facilités de circulation dont elles ne manqueraient pas de profiter.

Les plans financiers des projets de traction électrique appliquée aux différents chemins de fer de notre canton, ne pourront d'ailleurs être établis définitivement que lorsque les autorités concessionnaires des forces de la Reuse auront pu elles-mêmes fixer le tarif des abonnements de force motrice.

Les brèves considérations qui précèdent ne forment qu'une minime partie des réflexions qui se présentent à l'esprit lorsqu'on essaie de deviner les conséquences qu'aura pour notre ville et pour notre pays l'exécution du projet que nous venons d'esquisser à grands traits. D'une manière générale, on peut affirmer que le nouveau facteur de progrès qui est caractérisé par ces mots: *l'énergie sous toutes ses formes mise en grande quantité à notre disposition immédiate* — exercera sur la vie, les mœurs et le développement de notre ville, une influence considérable.

Puisse celle-ci être aussi bienfaisante que possible, matériellement et moralement.

Un grand-père se promène avec son petit-fils au bord de la mer en lui racontant des légendes bibliques. L'enfant, avide de savoir, accumule questions sur questions.

— Est-ce que vous étiez aussi, grand-père, avec les autres... dans l'arche de Noé ?

Le grand-père. — Mais non, mon ami, je n'y étais pas !

L'enfant. — Alors, comment ça se fait que vous n'avez pas été noyé ?

ENTRE BALAYEURS

Il est une ruelle qu'on pourrait appeler le quartier-général des balayeurs. C'est là que les tombereaux, contenant les détritus de tout genre de la ville, sont conduits pour subir une révision, ordinairement opérée par deux fonctionnaires du balai, qui accomplissent leur œuvre avec le sérieux des chercheurs de diamants dans les alluvions aurifères.

Quel résumé de la vie sociale se trouve ainsi étalée aux regards des passants! C'est là que viennent aboutir, comme dans un cimetière, non seulement la poussière et les ordures des rues, mais les balayures des maisons, des humbles logements d'ouvriers, des salons opulents, des ateliers, des bureaux des banques, des cabarets de bas étage, des cabinets des lettrés et des savants. Les guirlandes qui ont orné les salles des banquets et des fêtes s'y entassent avec les bouquets de bal, les fleurs de funérailles, les bouts de ruban, de dentelle, la vaisselle cassée à la cuisine, les joujoux démantibulés, quelquefois même les billets doux et les lettres anonymes.

Il est rare que les objets de quelque valeur qui échouent dans les balayures, où ils sont généralement jetés par les enfants, ne se retrouvent pas. Chacun sait que les balais municipaux sont confiés à des mains honnêtes; ils signalent à la police non seulement les cuillers d'argent et les jattes de confitures, mais les fausses tresses, les dents postiches et les objets qui parfois mettent en émoi tout un quartier et font lever vers le ciel les mains des sensibles commères et des oisifs qui accourent avec des cris d'horreur. Ils sont là tous rangés en cercle, les yeux fixés sur un être qui doit mettre sur la trace d'un crime abominable. Un médecin est mandé en hâte; il arrive, regarde et pouffe de rire : « Laissez-moi donc tranquille, ne voyez-vous pas que c'est un singe conservé dans l'esprit de vin? Cela doit provenir du Musée. » — Personne n'osera les railler de cette erreur, lorsqu'on saura que, l'année dernière, dans une grande ville que je ne nommerai pas, un médecin a fait un rapport médico-légal très savant à propos d'une trouvaille faite par les balayeurs et qui était, selon lui, une jambe de femme, écorchée, à moitié cuite, et ayant dû servir au repas d'un cannibale. Jacques l'écorcheur, de macabre mémoire, était dépassé de cent piques. — Vérification faite, il s'agissait de la moitié du train de derrière *d'un ours* qu'un mar-chand de comestibles avait reçu de Russie, pour combler les vœux de quelques opulents gourmets. Après en avoir détaché de nombreux bifstecks, mis en honneur par Al. Dumas, père, il avait jeté les os dénudes aux ordures. Cette aventure fit grand bruit et le savant docteur eut un succès de fou-rire.

Je faisais ces réflexions en voyant les deux balayeurs-visiteurs tenant chacun par un bout, dans une attitude admirative toute fraternelle, un numéro du *Figaro-Salon,* dont les luxueuses gravures contrastaient avec les immondices sans nom d'où ils venaient de les sortir. Ces paysages superbes, ces portraits, ces figures délicates, ces lèvres souriantes dans leurs mains malpropres auraient pu suggérer de philosophiques remarques sur les antithèses des choses humaines, sur l'inégale répartition des richesses, sur tous les thèmes qui courent le monde.

— Regarde voir ça, disait l'un, c'est mon Frédéric qui serait content d'avoir ces jolies demoiselles qui semblent faites au tour.

— Oui, c'est tout ce qu'on peut voir de beau, c'est *chic* comme des poupées.

— Ça doit coûter rudement cher ce journal, *je m'étonne* d'où il sort?

— Bien sûr qu'on achèterait un tas de bouteilles de bon vin avec le prix de l'abonnement.

— Et de la *blanche* aussi. Mais je pense que la moitié de ces feuilles ferait aussi

plaisir à ma Jeanne, elle aime les planches avec des couleurs; quand elle en a, elle est assez heureuse; elle reste alors tranquille des heures entières.

— Prends tout ce que tu voudras; elle va faire de beaux cris quand elle verra ça, tout comme mon Frédéric qui veut être un *dessineur*.

Le partage se fit équitablement, sans un mot de travers; chacun mit en souriant de satisfaction intime une moitié des feuilles dans sa poche, et ils continuèrent leur triage de cet air détaché que donne la pratique prolongée d'un métier, et celui de balayeur a sa physionomie particulière bien marquée. Seuls, les arbres de la promenade, témoins muets de cet échange d'égards fraternels, applaudirent en agitant leur feuillage et en livrant leurs parfums les plus doux.

Un riche bourgeois vient de donner un dîner pour célébrer les fiançailles de sa fille. Au dessert, un valet apporte une bouteille de Chambertin, religieusement couchée dans un panier.

— Mes chers convives, dit l'amphitryon, en versant le précieux liquide, je vous recommande ce vin. Il date de la naissance de ma fille.

Le fiancé en boit une gorgée avec componction et dit :

— C'est un nectar ! Comme on sent que c'est vieux !

La fiancée a eu un sourire jaune.

—

M. Paul commence à savoir lire; hier, son oncle lui demande :

— Quels livres veux-tu que je t'achète?

Et M. Paul sans hésiter :

— Deux livres de pralines au chocolat.

—

Un bon paysan se paie l'Opéra. Il en sort absolument désillusionné et rend compte de ses impressions à un copain :

— Leur fameux ténor ! C'est moins que rien. Il y a des moments où ils sont obligés de se mettre trois ou quatre à chanter avec lui pour l'aider.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les effets désastreux causés par la sécheresse signalée dans notre chronique de l'année dernière se sont encore fait sentir pendant tout l'hiver; malgré la grande quantité de bétail abattu ou vendu, les campagnards, n'ayant récolté que très peu de fourrages, ont dû en acheter jusqu'au printemps pour nourrir les animaux qui leur restaient. C'est alors surtout qu'on a pu apprécier l'utilité du service des approvisionnements agricoles décrété par le Conseil d'Etat et dont l'organisation fut confiée par lui au Comité de la Société cantonale d'agriculture.

Ce service des approvisionnements agricoles a acheté et distribué, au prix de revient, dans les diverses localités du canton, les marchandises énumérées dans le tableau ci-après :

Avoine	Kilos	99,800
Farine pour le bétail		812,500
Son		330,584
Tourteaux		192,327
Maïs en grains pour le bétail .		580,400
Foin		533,236
Paille		885,023
Tourbe-litière		128,925
Coques de riz pour litière . .		5,000
Engrais chimiques		6,100
Semences diverses pour fourrages verts		26,485

Soit un total de 3,600,380 kilogrammes de marchandises agricoles, arrivées dans 437 wagons et ayant coûté 480,557 francs 82 centimes.

Déduction faite des bonifications réparties aux acheteurs à la fin de la campagne, ces marchandises ont été livrées franco dans toutes les gares du canton aux prix suivants :

Avoine	Fr. 19 —	les 100 kilos
Farine pour bétail	» 14 50	»
Son	» 12 75	»
Tourteaux . . .	» 17 —	»
Maïs en grains. .	» 14 50	»
Foin	» 14 50	»
Paille	» 8 80	»
Tourbe-litière . .	» 4 50	»

En plus des marchandises fournies par le service cantonal des approvisionnements agricoles, on peut bien compter que les divers négociants qui alimentent le pays en ont livré pour une somme équivalente, ce qui porterait la valeur des fourrages importés l'année dernière dans le canton de Neuchâtel à environ *un million de francs*.

Le printemps ayant été très beau et tout faisant prévoir une forte récolte de fourrages, le bétail bovin est monté à des prix exorbitants; à partir du mois d'avril, les bonnes vaches laitières sont à peu près introuvables et se vendent depuis 500 ou 600 francs jusqu'à 1000 et 1200 francs pour les beaux spécimens. Le bétail de boucherie devient aussi très rare et se paye à de certains moments jusqu'à 95 fr. les 100 kilos, poids vif.

Par suite de la rupture des relations commerciales avec la France, nos bouchers sont obligés de s'approvisionner en Italie, en Autriche et en Hongrie; on signale même des arrivages d'excellents bœufs d'Amérique, qui, malgré les grands frais de transport dont ils sont grevés, peuvent encore être vendus aux prix ci-dessus indiqués.

Par le fait des hauts prix actuels du bétail, les paysans qui ont préféré garder leurs animaux et acheter des fourrages pour les nourrir ont fait une meilleure affaire que ceux qui ont vendu à vil prix l'année dernière; c'était à prévoir et c'est pour cela que le Comité de la Société cantonale d'agriculture a travaillé de tout son pouvoir, pour engager les agriculteurs à se procurer des fourrages.

Pour terminer ce qui concerne la crise agricole, ajoutons encore que la Société cantonale d'agriculture a fait donner pendant l'hiver et dans la plupart des localités agricoles du canton, une série de conférences sur l'alimentation rationnelle du bétail. Ces conférences, très suivies, avaient surtout pour but d'indiquer aux campagnards la manière la plus judicieuse de remédier à la pénurie du foin et du regain en utilisant les fourrages concentrés tels que maïs, farine, son, tourteaux, etc., fournis par le service cantonal des approvisionnements agricoles. Nous faisons bien des vœux pour que l'expérience acquise l'année dernière soit profitable et que nos paysans renoncent une fois pour toutes à cette déplorable habitude de fourrager foin et regain à pleins rateliers.

Bien que toutes les récoltes ne soient pas rentrées au moment où nous écrivons ces lignes, on peut hardiment dire qu'au point de vue agricole, l'année 1894 sera excellente. Il y a eu abondante récolte de fourrages; les blés ont donné beaucoup de gerbes et, bien que le rendement en grains soit passablement diminué par la verse, la production sera encore bonne. — Les arrivages des pays d'outre-mer continuent dans des conditions inconnues jusqu'ici; les prix tendent de plus en plus à la baisse et sont descendus jusqu'à 14 ou 15 francs les 100 kilos. Quelques journaux indiquent même 13 fr. A ce taux-là, il est évident que la culture du froment n'est plus rémunératrice pour le cultivateur suisse.

Les cultures sarclées, pommes de terre, betteraves, carottes, etc., promettent une abondante récolte; il en est de même pour les arbres fruitiers.

La vigne, qui avait fort belle apparence au printemps, n'a pas eu une végétation aussi avantageuse qu'on aurait pu le supposer. Les nombreux retours de froid et les fréquentes pluies de l'été ont entravé le développement des raisins et facilité la végétation du *mildiou* (champignon microscopique qui depuis quelques années cause beaucoup de ravages dans nos vignobles). Les vignerons qui n'ont pas eu

soin de traiter leurs vignes au sulfate de cuivre récolteront peu, et pour comble de malheur, si le beau temps ne se met pas de la partie pour la fin de septembre, il est fort à craindre que le vin ne soit pas de bien bonne qualité.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la sécheresse et les chaleurs torrides de l'année dernière ont favorisé le développement du phylloxera ; les recherches de cette année-ci ont fait constater une grande recrudescence dans les ravages du redoutable puceron. Dans ces conditions, la lutte par extinction devient impossible dans nos vignobles neuchâtelois et la seule planche de salut parait être désormais la reconstitution par les plants américains sur lesquels on greffe nos vieux cépages du pays. Les expériences faites jusqu'ici paraissent démontrer le bon résultat de ce système. Dieu veuille qu'il n'y ait pas de déceptions plus tard.

Au tribunal :

— Prévenu, avez-vous quelque chose à ajouter ?

— Non, mon président, je m'en remets à l'*équitation* du jury.

— Vous avez raison, car nous autres, nous sommes toujours à cheval sur la loi !

—

Examen d'histoire :

— A quelle époque David tuait-il le géant Goliath ?

— A l'époque de la Fronde.

A AUVERNIER

Le *Messager boiteux* ne raconte guère les événements de l'année passée au-delà du 30 août... et encore. Nous ne pouvons cependant remettre à l'année prochaine le plaisir de remercier la population d'Auvernier, qui a reçu le 12 septembre la Société d'histoire avec une cordialité particulière.

Nous avons rarement vu un de nos villages plus joliment décoré. Oh ! les jolis bouquets de roseaux ornant les fontaines, et, devant l'Ecole de viticulture, l'imposant trophée formé de gerles et de brandes ! Et que de drapeaux flottant au soleil, dans la longue rue du village, dont chaque maison avait fait sa toilette ! Et que de jolis minois aux fenêtres ! Et quel accueil plein de bonhomie ! Et que de bondelles ! Et de quels bons vins elles furent arrosées ! La population d'Auvernier y avait mis le meilleur de son cœur... et de ses caves !

La Société d'histoire ne l'oubliera jamais. Le *Musée neuchâtelois* a raconté à ses lecteurs le détail de cette charmante journée. Ici, nous ne pouvons — car l'almanach va paraître — glisser qu'un mot, mais qui dit tant et que nous tenons à imprimer en lettres grasses : **Merci !**

RECTIFICATION DES FOIRES ET MARCHÉS POUR 1895

Altorf (Uri). Les *29* et *30 mai,* au lieu des 15 et 16. — **Aubonne** (Vaud). *2 juillet* et *5 novembre,* foires nouvelles. — **Biére** (Vaud). Le *20 mai,* au lieu du 13. — **Châtel-St-Denis** (Fribourg). *18 mars,* foire omise. — **Fribourg** (Suisse). Le *11 février* au lieu du 18. Le *11 mars* au lieu du 4. Le *10 juin* au lieu du 3. — **Les Mosses** (Vaud). Le *30 septembre* au lieu du 25. — **Martigny-Ville** (Valais). Le *26 mars* au lieu du 25. — **Valangin** (Neuchâtel). Le *dernier vendredi de février,* le *29 mars,* le *26 avril,* le *31 mai, foires nouvelles.* Pas de foire au mois de juin. Le *30 août* au lieu du 16. Le *27 septembre* au lieu du 21. Le *25 octobre, foire nouvelle.*

Cruseilles (Hte-Savoie). *Foires nouvelles :* Le *2* janvier, *6* février, *6* mars, *3* avril, *8* mai, *5* juin, *7* août et *2* octobre. — **Taninges** (Hte-Savoie). Le *15 juillet* au lieu du 20, foire aux mulets. Le 11 juillet et 26 septembre, pas de foire.


CHOCOLAT
PH. SUCHARD
NEUCHATEL
SUISSE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Old England

GENÈVE

9 & 11, Fusterie; 1, rue du Marché

BRITISH TAILORS — VÊTEMENTS SUR MESURE

Costumes et Manteaux pour Dames

TOUTES LES DERNIÈRES

Nouveautés en Tissus pour Robes

BAS - GANTS - CHEMISES - CRAVATES, &c.

TRÈS GRAND ASSORTIMENT DE

Tapis, calicot, flanelle, linoléum, toile cirée, &c.

CHALES DE VOYAGE - PLAIDS ÉCOSSAIS - COUVERTURES

Articles anglais en tous genres

CATALOGUE & ÉCHANTILLONS FRANCO

Toute commande par correspondance est exécutée avec soin et promptitude.

(H-3199-J)

N.-B. Nos magasins sont fermés à 5 heures du soir le jeudi.

ENTRE DEUX AMIS

Mon ami a-t-il raison ou ai-je raison moi-même? Il prétend que les bons exemples sont comme des phares qui permettent aux navires longtemps ballottés par la tempête de trouver un refuge dans le port.

Pour moi, je maintiens que les phares sont plutôt comme les *mauvais* exemples; car ils servent surtout à éloigner les marins du lieu où ils se trouvent. Vous déciderez entre nous. Peut-être trouverez-vous qu'il y a du vrai et du faux dans les deux opinions. En tout cas le résultat pratique est bien plus important que la théorie. Qu'il attire ou qu'il éloigne, le phare a droit à notre reconnaissance, car il nous indique la route à suivre.

Voici, d'ailleurs, une lettre qui semble écrite exprès pour servir d'exemple dans ce cas. Le signataire en est M. Bardey, bijoutier à Fraisans, petit village du Jura. Il n'a jamais rien eu à faire avec la mer. Mais sur terre on est obligé comme sur mer d'avoir des points de repère pour s'orienter.

Il paraît que M. Bardey traversa une période de douleurs rhumatismales terribles. Si tous ceux qui souffrent de la même manière se mettaient tout d'un coup en tête de vouloir voyager sur mer, tout le tonnage de notre nouvelle marine ne suffirait pas pour les contenir. Enfin, c'est une question qui ne doit pas nous troubler beaucoup. Ceux qui souffrent chroniquement de rhumatisme préfèrent le coin du feu aux voyages au long cours.

« Chez moi, dit M. Bardey, le mal n'avait pas de siège fixe. Les douleurs semblaient se promener par tout le corps. Parfois elles descendaient dans les jambes et alors la marche me devenait impossible; ou bien je souffrais dans les bras ou aux côtés, et dans ce dernier cas j'avais beaucoup de peine à respirer. De tous les remèdes que j'employai, de tous les modes de traitement auxquels j'eus recours, aucun ne me fit de bien, excepté le vôtre. Grâce à votre remède, toutes ces douleurs qui faisaient de moi, en pratique, un infirme, ont entièrement disparu, malgré les fatigues que j'ai à endurer. Veuillez croire à l'expression de ma reconnaissance. Bien à vous. (Signé) Bardey, le 9 juillet 1893. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus, de M. Bardey, bijoutier, résidant dans ce village, Fraisans, le 10 juillet 1893. (Timbre de la Mairie). Le Maire (Signé), Lardères.»

« Pendant huit ans, écrit un autre correspondant, j'ai souffert de douleurs rhumatismales. Plusieurs médecins m'assurèrent qu'on ne pouvait rien faire pour me soulager. J'employai des sinapismes et des cataplasmes; je pris de l'huile de ricin comme purgatif, mais aucun de ces remèdes ne put me soulager. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que deux flacons de votre remède m'ont entièrement guéri. Je voudrais que tous ceux qui souffrent de rhumatismes pussent s'en servir. car je puis en attester les effets bienfaisants. (Signé) Barbaise, à Sormonne par Lonny (Ardennes), le 17 septembre 1892. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus, de M. Barbaise. Sormonne, le 17 septembre 1892. Le Maire (Signé), Beglot. »

« Je vous remercie beaucoup, écrit un troisième, d'avoir cherché un remède pour mon mal, dont je souffrais depuis neuf ou dix mois. Je consultai trois médecins qui ne purent rien faire pour moi. Je souffrais de névralgies et de douleurs rhumatismales. Parfois, pendant toute une semaine, je ne parvenais pas à fermer l'œil de la nuit. Il m'arrivait souvent même de ne pas me coucher du tout. Boire et manger étaient devenus pour moi presque impossible, Après avoir pris votre remède pendant deux ou trois jours, une amélioration eut lieu dans mon état, et en moins de deux semaines je fus complètement guéri. (Signé) Pruvost Zéphir, cultivateur à Erny Saint-Julien, canton de Fauquembergues (Pas-de-Calais), le 28 juin 1893. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus. Le Maire (Signé), Cappe de Baillon. »

Voyons maintenant si le remède qui a guéri ces braves gens n'était pas comme un phare qui leur montrait l'entrée du port de la Bonne Santé! Ou bien les mauvais remèdes n'étaient-ils pas des signaux pour les empêcher de jeter leur argent et de perdre leur temps à se les procurer? Répondez vous-même de la manière qui vous paraîtra la plus juste. Le remède qui guérit ce mal terrible est la Tisane américaine des Shakers, et les lettres de reconnaissance étaient adressées à celui qui a importé d'Amérique ce remède pour le vendre à des milliers de gens en France: M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), qui vous adressera sans frais, sur votre demande, une brochure expliquant pourquoi la Tisane guérit les rhumatismes ainsi que bien d'autres maux.

Dépôt dans les principales pharmacies; dépôt général pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille.

(H-3349-J)

LAUSANNE

Fœtisch Frères

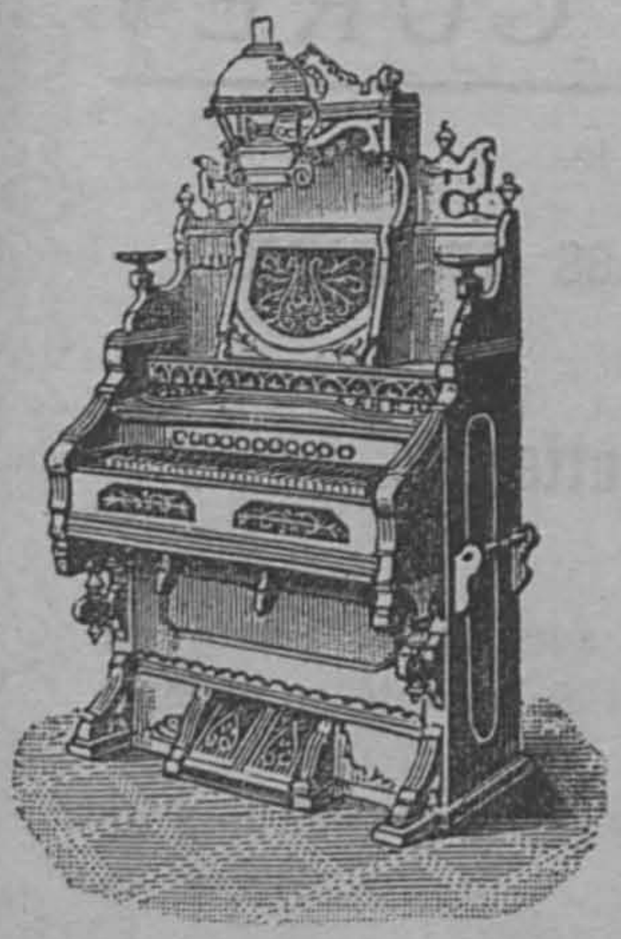
VEVEY

MAGASIN DE MUSIQUE

ET

INSTRUMENTS

en tous genres





PIANOS

Neufs, depuis. . . . . Fr. 575
D'occasion, depuis . . . . . » 200

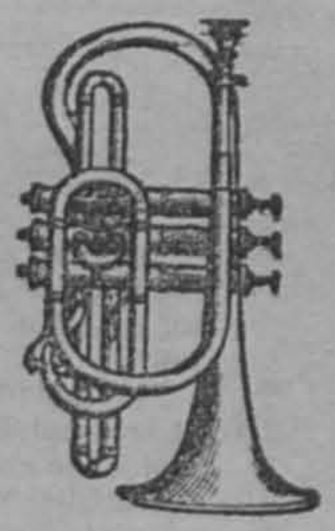
Harmoniums

depuis 135 francs.

ATELIER de LUTHERIE

Fabrication & réparation (H-5095-J)

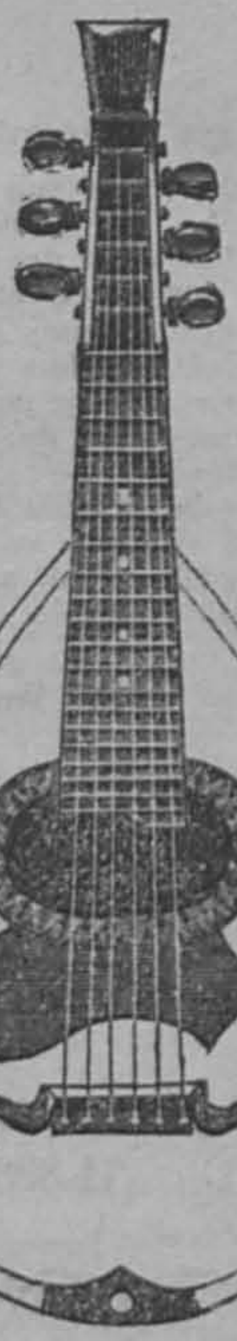
d'instruments à cordes.

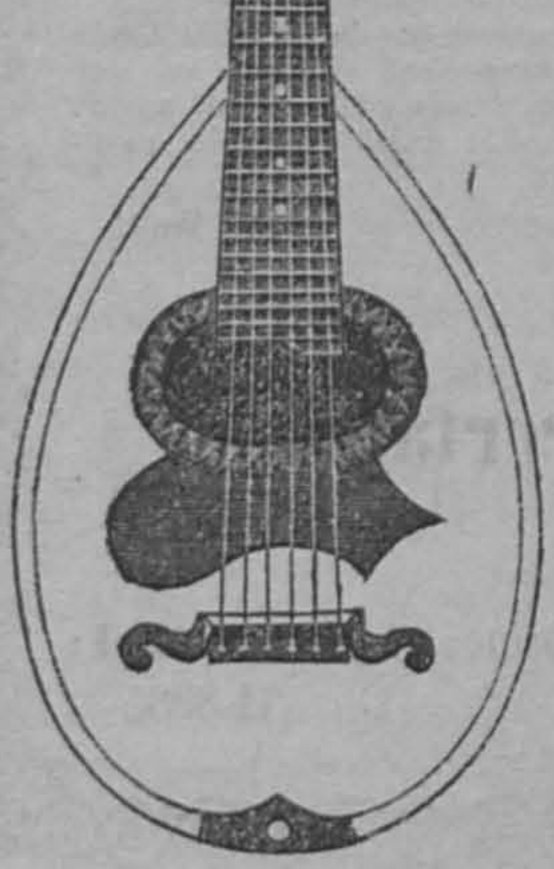


ABONNEMENTS A LA LECTURE MUSICALE

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Toutes les dernières nouveautés.









Spécialité:

MANDOLINES

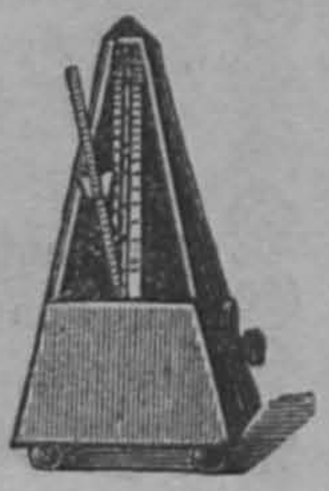
Guitares

ACCORDÉONS

ET

OCARINES

ITALIENNES



AIDE DANS LE BESOIN

LA « WARNER SAFE CURE »

est le seul remède efficace contre toutes les

Maladies des reins, du foie, des organes urinaires

et de leurs suites, comme

Jaunisse, maux d'estomac, rhumatisme, goutte, etc.

Quand les reins et le foie fonctionnent normalement et sont sains, le sang, la source de la vie, est alors sain et vigoureux, l'appétit normal et la santé en général parfaite.

La Warner Safe Cure est un remède éprouvé, qui a guéri des milliers de gens, qui avaient tout essayé inutilement.

L'honorable jugement de nos semblables

Albeuve (Fribourg).

Je vous annonce que votre remède *Safe Cure de Warner* a eu un très bon résultat dans ma maladie.

Ma maladie est de longue date et très opiniâtre, et j'espère néanmoins qu'en continuant l'usage de vos médicaments, j'arriverai à une guérison complète.

Déjà la seconde bouteille me fit sentir la merveilleuse vertu curative de vos médicaments, je les ai déjà recommandés à beaucoup d'amis et connaissances.

Joseph Amez,
conseiller communal.

Dannemarie (Alsace-Haut-Rhin).

J'étais atteint d'une violente maladie des reins, à laquelle aucun secours médical n'était apporté.

J'entendis un jour parler du *Warner Safe Cure* et en employai environ sept flacons qui me guérirent entièrement et pour lesquels j'exprime ma plus vive reconnaissance.

C'est avec plaisir que je recommande cet excellent remède à toutes les personnes souffrantes et je suis prêt à donner d'autres renseignements qu'on pourrait me demander.

Georg Hug,
Photographe.

Kreuzlingen (Thurgovie).

J'ai pu constater et je suis bien persuadé que le *Safe Cure de Warner* et les *Safe Pills de Warner* ont guéri complètement ma femme qui souffrait depuis longtemps d'une maladie du foie et de la jaunisse, de sorte que je ne puis que recommander autant que possible ces médicaments.

Aucun remède ne lui avait donné de soulagement, jusqu'à ce que l'emploi de ces médicaments amena un résultat aussi favorable qu'inattendu.

J.-H. Welti.

Ce remède est d'une efficacité certaine

Prix: 5 fr. le flacon

En vente: Pharmacies A. Guebhardt, Dardel, Bourgeois, Donner, à **Neuchâtel;** Pharmacie Zintgraff, à **Saint-Blaise.**

(H-3935-J)

A. TZAUT & HOSTACHE

Place du Flon ingénieurs LAUSANNE

Applications générales de l'électricité

INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE & DE TRANSPORT DE FORCE

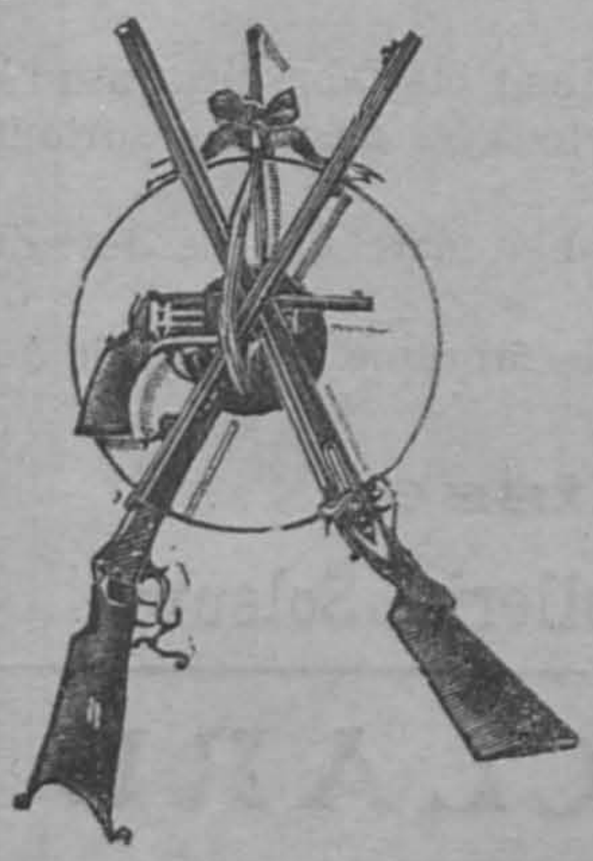
Téléphones — Sonneries

Argenture — Nickelage — Dorure

MOTEURS à GAZ et à PÉTROLE

LES PLUS SIMPLES, LES MEILLEUR MARCHÉ, LES PLUS ÉCONOMIQUES

LOCOMOBILES A VAPEUR (H-5006-J)



FABRIQUE

ET

Magasin d'armes

G. MAYOR

armurier

2 RUE DE LA LOUVE 2

Lausanne.

REPRÉSENTANT

de la maison

A^te^ FRANCOTTE

à LIÈGE

Spécialité de fusils

de chasse.

Carabines Martini, cal. 7,5, avec boîte de culasse perfect.

Solidité et précision garanties.

Carabines & pistolets Flobert.

REVOLVERS en tous genres.

ARTICLES DE CHASSE. FEUX D'ARTIFICE

Munitions. Réparations. (H-5004-J)

Transformation de Martini 10,4 en 7,5.

Trois fois médaillé: Paris, Espagne, Besançon.

FABRIQUE DE PIGNONS ET PIVOTAGES

Spécialité soignée

J.-M.-Adolphe CHEVANCE

LA FRASSE, par Arâches (Haute-Savoie)

Atelier de pivotages depuis 7 lignes, en tous genres, pièces compliquées, genre anglais. Renvois, tiges d'ancre, tenons. Outils et fournitures de rhabillagee et fabrication. (H-5003-J)

Commission — Exportation

Filature de laine

FABRIQUE DE DRAPS ET MILAINES

à BOUDRY, près NEUCHATEL

DÉTAIL

Filage de laines. Fabrication de draps et milaines à façon. Milaines et draps au détail, de 3 à 10 fr. le mètre, double largeur. Laines à tricoter, de 1 à 4 bouts, première qualité, de 6 à 9 fr. le kilo. (H-5005-J)

Se recommande,

GYGAX-VIOGET, fabricant.

INSTITUT MÉDICAL (14^e^ Année)

MEYZIEU (Isère) près LYON

Installation spéciale pour le traitement des

MALADIES du SYSTÈME NERVEUX

et Affections chroniques

Propriété de 6 hectares permettant un classement des pensionnaires suivant l'âge, le sexe ou la maladie, dans des bâtiments séparés par des cours et des jardins avec services distincts. Bains, douches, électricité médicale, etc.

Renseignem. 14, r. de la Barre, Lyon

Annexes pour les infirmes, incurables et **enfants arriérés.**

Soins spéciaux pour les névroses par intoxication: morphine, cocaïne, alcool, etc. **Neurasthénie.**

POUR PARENTS & PENSIONNATS

Les personnes désirant faire de la publicité pour placer ou prendre des jeunes gens en

PENSION

peuvent s'adresser, pour tous renseignements, à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

CHAUX-DE-FONDS, NEUCHATEL, etc., etc.

Expédition d'annonces à tous les journaux suisses et étrangers. — Prix originaux. — Devis de frais et tous renseignements à disposition.

LES CAFÉS DE MALT

Wyss-Kneipp

KATHREINER-KNEIPP

sont certainement les **meilleurs** succédanés du café ordinaire qui aient été fabriqués jusqu'à ce jour. Le **Café de Malt** est chaleureusement recommandé par tous les médecins, surtout aux personnes nerveuses et anémiques.

Le **Café de Malt** est très hygiénique, d'un goût excellent et bon marché; il ne devrait manquer dans aucun ménage.

Tous nos paquets sont plombés et portent, comme marque de fabrique, le portrait du révérend curé Kneipp.

Seule fabrique en Suisse.

(H-4090-J) **Malterie et Gruellerie, Soleure.**



U. PÉCLARD

YVERDON

SAVONNERIE & CRISTAUX DE SOUDE

Fabrique de savons blancs, extra & courants. Savons marbrés. Savons de résine extra. Savons mous

*Suif de cave — **Brandt** jaune et aromatisé*

FABRIQUE DE BOUGIES GARANTIES PREMIÈRE QUALITÉ, PURE STÉARINE

Seul fabricant de la lessive grasse concentrée

Ce produit spécial, soigné, pour lessiver et blanchir le linge sans l'attaquer, remplace avantageusement le savon.

Pour faire une lessive, vous délayez la poudre dans de l'eau chaude; vous obtenez ainsi une lessive plus ou moins forte, suivant la quantité de poudre que vous servez. Cette quantité varie suivant l'usage que vous voulez faire de la lessive; en effet, si vous voulez laver de simples cotonnades, il faut faire une lessive plus faible en mettant moins de poudre que si, par exemple, vous avez à laver des ustensiles ou des corps graisseux.

Sert au lavage du linge, des laines et tissus divers, des habillements, des peintures à l'huile, des parquets, de la vaisselle, des métaux, des meubles, bois, marbres, etc., etc.

Cette lessive grasse concentrée facilité le travail, constitue une économie d'argent et de temps, sans risquer de brûler le linge ou de détruire les étoffes; elle s'ajoute aux cendres des lessives et les remplace au besoin. — Par litre de lessive, il faut compter 15 à 30 grammes de poudre, suivant la force qu'on veut obtenir.

(H-3703-J)



Aux lecteurs du „Messager boiteux"

Chaque fois que vous serez appelés à faire une **annonce** ou **réclame** dans n'importe quel **journal politique, spécial, almanach, guide de chemins de fer, livre d'adresses,**

demandez

avant de vous adresser directement à toute autre entremise, **renseignements, prix et conditions, à la plus ancienne agence de publicité**

Haasenstein & Vogler

Chaux-de-Fonds, Locle, Neuchâtel, etc., etc.

Fermière des annonces du Véritable MESSAGER BOITEUX

MAISON FONDÉE EN 1858

Vous trouverez toujours avantages en profitant **régulièrement** de ses bonnes et longues relations avec toutes les publications suisses et étrangères.

! Discrétion !

Succursales et agences dans les principales villes du monde.



(H-3465-J)

Fabrication de

FOURNEAUX en PIERRE OLLAIRE

de toutes formes et dimensions,
garanti meilleur système de chauffage.

DIPLOME ET MÉDAILLE D'OR
à l'Exposition internationale de Tunis, 1893.

Gard frères & Cie

à BAGNES (Valais) (H-4726-J)

Garantie absolue pour accord le plus pur.

FOURNISSEUR H-4725-J
des musiques d'églises, de théâtres & militaires

La première et plus grande
FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE & DE CORDES

Hermann TRAPP
Wildstein, près Eger (Bohême)



Il y a, dans cette contrée, près de dix mille ouvriers sur les articles de musique, à même d'exécuter tous les instruments connus et leurs accessoires, et aucun musicien ou amateur qui désire acheter un instrument, des cordes ou tous articles analogues, ne doit négliger de demander préalablement prix-courant, qui est envoyé gratis et franco.

La meilleure marché et la plus discrète des sources d'achat.

Louis COURSI

CORCELLES, près NEUCHATEL

Appareillage et ferblanterie

Entreprise à forfait avec communes et particuliers

INSTALLATION DE CHAMBRES DE BAINS

Pose de conduites en fonte à haute pression

VANNES. HYDRANTES

Conduites particulières en fer étiré noir
ET GALVANISÉ

Robinetterie en tous genres

FOURNITURES & POSE D'APPAREILS DE CHASSE

TÉLÉPHONE (H-4900-J)

JULES SOUTTER

Fabricant de Draps, AIGLE

SPÉCIALITÉ DE (H-4901-J)

DRAPS DE MONTAGNE

et d'étoffes d'hiver

QUALITÉS GARANTIES

Maison fondée en 1856

Lames sapin rabotées, rainées et crêtées

LAMES AVEC MOULURE

Soubassements. Caisses d'emballages. Liteaux à gypser

GENOUD & PEYRAUD

Usine hydraulique et à vapeur (H-4902-J)

A TOUR-DE-TRÊME, près BULLE (Suisse)

Applications générales de la chaleur à l'industrie & aux édifices

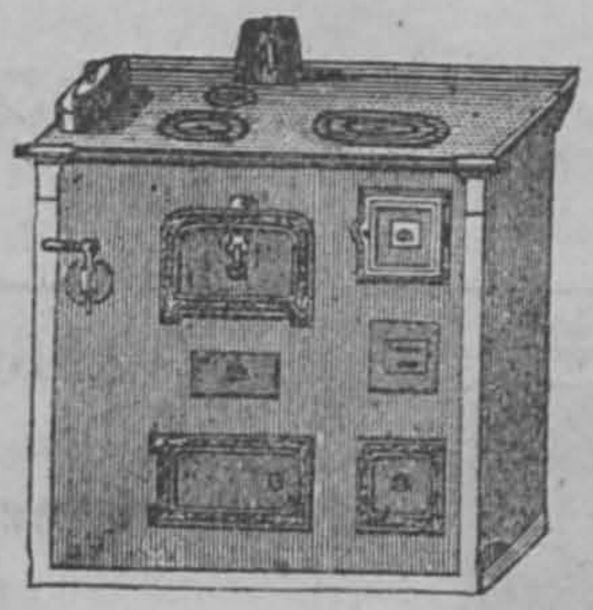
CHAUFFAGES GÉNÉRAUX PAR L'AIR, L'EAU ET LA VAPEUR

Ventilation. Désinfection



BAINS — BUANDERIES

Séchoirs pour tous produits



Installations complètes de

CUISINES POUR HOTELS

Communautés, Maisons bourgeoises

POUILLE FILS AINÉ

Ingénieur-constructeur breveté S. G. D. G. (H-3809-J)

Rue des Pâquis 23 GENÈVE Rue de l'Ecole 9

Société Mutuelle Suisse

POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER CONTRE L'INCENDIE, A BERNE

Fondée en 1826 par la Société suisse d'Utilité publique

Fonds de réserve: Fr. 3,563,058. — Capital d'assurance: Fr. 1,550,000,000.

Cette Société, en activité depuis 67 ans et très répandue dans toute la Suisse, assure contre l'incendie, la foudre, les explosions de gaz et de chaudières à vapeur.

Le mobilier des maisons, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, des marchandises de toute nature, des machines et ustensiles de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens meubles.

Dans le cas d'incendie, la Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances.

Comme la Société est fondée sur la mutualité, ses primes sont les plus basses possibles.

Agents de districts dans le canton de Neuchâtel:

A Neuchâtel: M. Rod. Schinz, rue du Seyon.
A Fleurier (Val-de-Travers): M. W. Sutter.
A la Chaux-de-Fonds: M. Albert Ducommun, rue de la Promenade 3.
Au Locle: M. Lucien Sandoz, rue du Marais.

— *Sous-agences dans les Communes.* — (H-3210-J)

GRAND BAZAR PARISIEN

CHAUX-DE-FONDS

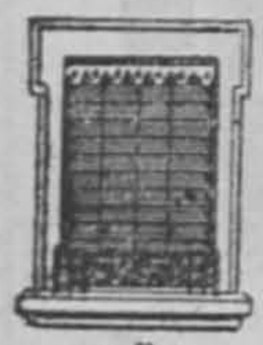
Rue Léopold Robert 46. — **Succursale :** Rue Neuve 2 et Place Neuve

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

Chapellerie. — Casquettes. — Cannes et Parapluies. — Bonneterie. — Ganterie. — Lingerie. — Maroquinerie. — Brosserie. — Coutellerie. — Articles de voyage. — Verrerie et Cristaux. — Faïence et Porcelaine. — Ferblanterie. — Fer émaillé. — Lampisterie. — Articles de ménage. — Jeux et Jouets.

(H-3948-J)

A. Grellinger.



FABRIQUE DE STORES A PALETTES & JONCS

DITS ITALIENS

Stores nouveau système, à engrenage, se remontant sans cordes

Transformation d'anciens systèmes

CYLINDRES EN VERRE POUR PENDULES

ronds, ovales, carrés, verres bombés (H-4656-J)

Georges PICCO & FILS, quai des Bergues 27, Genève

Téléphone 441 MAISON FONDÉE EN 1819 Téléphone 441

Diplôme Zurich 1883. Diplôme Amsterdam 1879.





Maison fondée en 1882, par J.-L. Demaurex

DEMAUREX & Cie

SUCCESSEURS DE Félix DEMAUREX & FILS

Fabricants d'instruments et appareils de chirurgie. Fournisseurs des hôpitaux, cliniques et chemins de fer. (H-4089-J)

BANDAGES HERNIAIRES. — MEMBRES ARTIFICIELS.

Appareils pour l'électricité médicale. — Objets de pansement.

Meubles pour malades.

Grand choix d'irrigateurs, injecteurs, douches, etc. Torches et matelas en caoutchouc. Articles divers pour malades et blessés; béquilles, gouttières, brancards, etc. Bas pour varices. Ceintures hypogastriques et pour grossesses. Des dames sont à la disposition de nos clientes pour les mesures et les applications. — Magasins et ateliers avec moteur hydraulique.

10, PLACE DE LA FUSTERIE, 10 — GENÈVE

Adresse télégraphique : DEMAUREX, Genève

LOCATION TÉLÉPHONE 62 RÉPARATIONS

AVIS IMPORTANT

VIN ARTIFICIEL Ia blancs, de raisins secs, à **23** francs les 100 litres, franco toute gare suisse, contre remboursement.

Fûts de 100, 120, 150, 200 et 300 litres à la disposition des acheteurs. — Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Echantillons gratis et franco.

Oscar ROGGEN, fabrique de vin,

(H-3193-J) MORAT (Suisse).

Demandez échantillons

Meilleurs MILAINES

et toutes sortes

Toiles en fil et en coton, à

Walther GYGAX

fabricant (H-3195-J)

BLEIENBACH (Berne)

CHEZ

MM. HENCHOZ FRÈRES

Rue des Envers, LOCLE

à côté de l'Eglise indépendante

- VENTE AU DÉTAIL -

MONTRES or, argent, métal.

BIJOUTERIE or 18 k., et argent **contrôlée.**

ORFÈVRERIE arg., nouveauté,

ÉCRINS riches et ordinaires depuis **5 fr.** (H-3702-J)

ALLIANCES.

ENVOI AU DEHORS

Sérieuses Garanties

Prix bien inférieurs à ceux des magasins

---

40 Ans de Succès **LINIMENT GÉNEAU**

Plus de FEU — Plus de TARES



MARQUE DE FABRIQUE

Seul TOPIQUE remplaçant le ***FEU*** sans douleur ni chute du poil. Guérison rapide et sûre des ***Boiteries, Molettes***, Ecarts, ***Foulures***, Vessigons, Engorgements des jambes, ***Suros***, Eparvins, etc.

Fbe GÉNEAU, 275, r. St-Honoré, Paris. Env. *fco* contre mandat-poste de **6 fr.**

(H-4204-J)

Parqueterie d'Aigle

AIGLE (Vaud)

— FONDÉE EN 1855 —

Représentant:

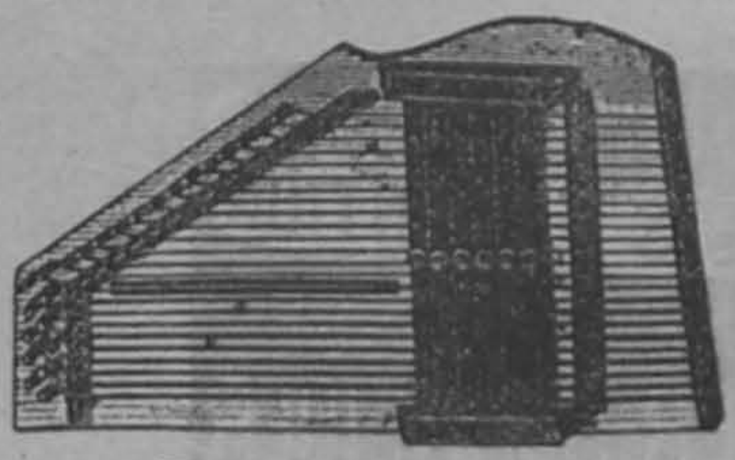
Gustave MENTH

entrepreneur de menuiserie en bâtiment

Faubourg de l'Hôpital 36, Neuchâtel

Album et prix-courant à disposition de toute personne qui en fera la demande. (H-4657-J)

L'instrument préféré, ZITHER-ACCORD



peut être apprise par chacun, sans connaissances préliminaires en 1 h. de temps. Son magnifique, doux et fort. — Prix, bien accordée, avec anneau, clef, méthode et 12 chansons, en étui, **seulement 20 francs.**

Prospectus gratis & franco

J.-G. KROMPHOLZ — BERNE

Commerce d'instruments de musique (H-4199-J)

Pratique — Economique — Exquis

Un véritable bienfait pour tous

indisposés ou malades, est

● L'EXTRAIT DE VIANDE MAGGI ●

en rations de 15 et 10 cent.

unique en son genre pour réconforter le corps et l'esprit. — Tonique sans pareil. — Apéritif par excellence. — Où on ne trouve pas l'Extrait de viande Maggi dans la localité même, s'adresser directement à la fabrique, à **Kemptthal,** en Suisse. (H-3203-J)

Que tous ceux qui ont besoin de

BONNES CHAUSSURES

durables, et qui désirent en même temps faire une économie sur les prix habituels, s'adressent à

M. Fr. Brühlmann-Huggenberger, expéditeur

Tœss-Winterthour

Forts souliers pour hommes .	depuis Fr.	7 30
Bottines pour dames	» »	6 60
Bottines pour hommes . . .	» »	8 80

Expédition franco contre remboursement

Tout ce qui ne convient pas est immédiatement changé ou le prix en est remboursé. Plus de 300 articles divers. (H-3466-J)

Dessins de style pour découpages à la scie, sculpture, brûlure et peinture du bois. 1000 numéros à 19 cent. Prix-courant avec 1200 illustrations, aussi sur outils et matériel, 40 cent. en timbres-poste. (H-3200-J)

Mey & Widmayer

MUNICH — Amalienstrasse 7

BUREAU INTERNATIONAL DE
BREVETS D'INVENTION
GENÈVE : SUISSE
E. JMER-SCHNEIDER

(H-4085-J)

AUCUNE MÈRE DE FAMILLE

ne devrait tarder d'examiner mes riches collections de **Toiles de coton. Exclusivement** qualités de **première matière, souple** à travailler et **gagnant** fort au lavage. **Prix de fabrique** par demi-pièce de 35 m. **Cretonnes** pr chemises, depuis **30 cent.,** jusqu'aux **Renforcés** les plus fins. **Toiles fortes** pr draps, **180 cm.** dep. **85 cent.** On change ce qui ne convient pas. Echantillons et envois franco. (H-3202-J)

JACQUES BECKER

Dépôt de fabrique — **Ennenda** (ct. de Glaris).

Pharmacie B. Reber

E. REGARD, successeur

7 — BOULEVARD JAMES FAZY — 7

GENÈVE

Guérison des **maladies de l'estomac** par l'Extrait fluide spécial de

Condurango Reber

recommandé par de nombreux médecins dans les cas de **gastrites, gastralgies, manque d'appétit, mauvaise digestion, affections chroniques** et **cancer** de l'estomac. Flacon 3 fr., demi-flacon 2. fr.

Thé diurétique et dépuratif

très agréable au goût. — Guérit promptement **échauffement, constipation, névralgie** et **maladies du système nerveux.** Le paquet 1 fr. 50.

Pastilles Thuya

contre **rhume, toux, enrouement, catarrhe** et **maux de gorge.** Recommandé par les autorités médicales. L'étui, 1 fr. 50. (H-4106-J)

Envoi contre remboursement

Knodaline Siegfried

LE MEILLEUR INSECTICIDE

pour habitations, plantes & arbres

S'emploie après addition de 20 à 30 parties d'eau. Prix 2 fr. 50 le litre pris à la fabrique.

B. Siegfried

ZOFINGUE (Suisse)

Fabrique de Produits chimiques et Commerce de Drogueries (H-4105-J)

Primé: Paris 1889, Gand 1889, Bruxelles 1891, Vienne 1891, Magdebourg 1893, Chicago 1893, London 1893

Poudre stomacale universelle

de P.-F.-W. BARELLA, à Berlin S W, Friedrichstrasse 220 I

Membre de Sociétés médicales de France (H-3206-J)

Recommandé par les médecins. — Succès extraordinaires même dans des cas d'affections très anciennes. —.Envoi d'échantillons de mon dépôt général de Berlin contre remise du port. — Informations gratuites. — Dépôts: à Berne, pharmacie **zu Rebleuten**; à la Chaux-de-Fonds, pharmacie **Léon Parel**; à Genève, pharmacie du **Lac**. — Seulement en boîtes à **2 fr.** et **3 fr. 20.**

Découpage

Grand assortiment d'outils, bois, dessins, machines, vernis, etc.

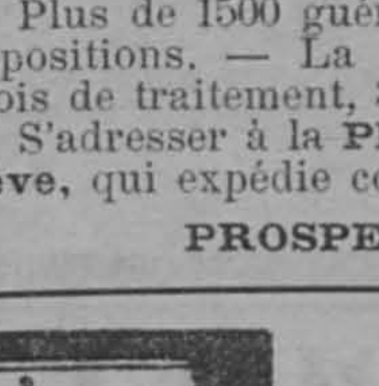
Fournitures complètes pour le montage des objets en bois découpé. (H-3810-J)

Ancienne maison S. DELAPIERRE

E. REYMOND & Cie

Quai des Bergues 1, Genève

CATALOGUES GRATUITS



Die zur Bereitungeines kräftigen und gesunden

HAUSTRUNKS!

nöthigen Substanzen liefert ohne Zucker, franco 3 fr. 85, vollst. ausreichend zu 150 Liter,

Apoth. Hartmann

STECKBORN (Schweiz) — KONSTANZ (Baden).

Vor schlechten Nachahmungen wird ausdrücklich gewarnt! Zeugnisse gratis und franco zu Diensten.

Man achte auf die Schutzmarke (H-3190-J)

O. PRÊTRE

à Neuchâtel

Matériaux de construction

Bois de chauffage

ET (H-3530-J)

Combustibles en tous genres

AUX PERSONNES AYANT DES

Varices

et souffrant de

MAUX DE JAMBES

nous recommandons l'emploi des nouvelles compresses Müller, qui sont uniques et supérieures à tous les produits connus jusqu'alors.

Plus de 1500 guérisons. — Médailles d'or aux expositions. — La bouteille suffisant pour un mois de traitement, 3 fr.

S'adresser à la **Pharmacie du Théâtre, Genève,** qui expédie contre remboursement.

PROSPECTUS GRATIS (H-3201-J)

Ce Cirage

contenant beaucoup de matières grasses, conserve la chaussure. Il est aussi très avantageux, puisqu'il faut le délayer avec beaucoup d'eau, en outre, il brille plus vite que tous les autres

Cirages



Emballage

en boîtes de bois, en boîtes de fer blanc, en verres à boire et en pots. (H-3897-J)

SE VEND PARTOUT

Maison fondée en 1858

Exiger la marque

Sutter-Krauss & Cie

✖ VIN DE VIAL ✖

TONIQUE

ANALEPTIQUE

RECONSTITUANT



AU QUINA

SUC DE VIANDE

PHOSPHATE de CHAUX

LE TONIQUE le plus énergique que doivent employer convalescents, vieillards, femmes et enfants débiles, et toutes les personnes délicates.

COMPOSÉ des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

LE VIN DE VIAL

est l'heureuse Association des médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Dispepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences, le Diabète, etc. En un mot, tout état de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux caractérisé par la perte de l'appétit et des forces. (H-3253-J)

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue Victor Hugo, 14 — LYON

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies

Remise d'usage aux ecclésiastiques et maisons religieuses

1866 Nombre de médailles

PRÉPARATIONS AU MALT

1866 Nombre de médailles

du Dr G. WANDER, à Berne

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie. — 2. *Extrait de Malt à la Pepsine diastasée.* L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif. — 3. *Extrait de Malt ferrugineux.* Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité. — 4. *Extrait de Malt au Iodure de fer.* Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules. — 5. *Extrait de Malt à la Quinine.* Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes. — 6. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc. 7. *Extrait de Malt à la Santoline.* Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge. — 8. *Extrait de Malt à l'Huile de foie de morue.* Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée. — 9. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace. — *Sucre et bonbons de Malt du Dr Wander.* Sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H-3250-J)

Prière de faire attention à la marque de fabrique. — Dépôt dans toutes les pharmacies de la Suisse.

POUR L'AMÉRIQUE

Toutes les semaines, départ de nombreuses Sociétés, **aux meilleures conditions, avec accompagnement jusqu'au port.**

PAIEMENTS EN AMÉRIQUE franco domicile, contre quittance originale au payeur.

EXPÉDITION DE MARCHANDISES

au tarif le plus bas, de toute nature et de toute quantité, de et pour tous les pays, **par la plus ancienne et la plus importante Agence générale** (H-3192-J)

ZWILCHENBART

BALE, Centralbahnplatz 9 (Fondée en 1834) **NEW-YORK, Greenwichstrett 61**

OU A SES AGENTS EN SUISSE

SEULE AGENCE D'ÉMIGRATION ayant elle-même un bureau à New-York pour la réexpédition de ses passagers qui vont plus loin



•MARQUE-DE-FABRIQUE•

ÉLIXIR suisse

de Louis Graillat, Genève

Ce spécifique populaire, si connu, est d'un goût parfait. Il est souverain dans tous les cas de difficultés digestives, maux de cœur, syncopes, etc. Bon remède contre l'épilepsie, et, en voyage, comme tonique réconfortant. Ses applications sont indiquées en une brochure remise gratis. Prix des flacons : 2 et 4 fr.

Dépôts : **Locle,** pharmacie Caselmann; **Chaux-de-Fonds,** Charles Kohler, tabacs, rue Léopold Robert; **Brévine,** magasin Tièche. (H-4091-J)

NOURRITURE A BON MARCHÉ DU BÉTAIL

Provende laitière. Augmente considérablement la production du lait et facilite l'engraissement du bétail. En sacs de 50 et de 100 kg.

Lactina Suisse. Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. En sacs de 5 kg. à 3 fr 25 de 10 kg. à 6 fr. 50, de 25 kg. à 15 fr

Porcine Reputée la meilleure farine pour la nourriture et l'engrais des porcs. Augmente considérablement la production du lait chez les truies nourrices En sacs de 50 et de 100 kg.

Aliment de basse-cour. Permet de nourrir une poule pour un centime par jour. En sacs de 10 et 25 kg.

A. PANCHAUD, à Vevey.

(H-3204-J)



COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Paris — Rue de Richelieu 87 — Paris

Fondée en 1819 (H-4104-J)

La plus ancienne des Compagnies françaises

FONDS DE GARANTIE : 585 MILLIONS

Assurances en cas de dédès - Rentes viagères

S'adr. pr renseignements à

M. Adolphe STEBLER, directeur particulier

Paix 27 — CHAUX-DE-FONDS

F. JELMOLI

Dépôt de fabrique, ZURICH

recommande à d. prix tr. avantag. et en bonne qual.:

Etoffes p. **dames,** ca. 3000 dessins différents	dès	**0.75**	p. m.
Cachemire et **Mérinos** noir, grande largeur, pure laine	»	**1.15**	»
Etoffes p. **confection,** noir et coul.	»	**1.55**	»
Moiré et **Etoffes** p. jupons, grands assortiments	»	**0.75**	»
Peluches et **Velours** de soie, pour garnitures et manteaux	»	**2.45**	»
Draps et **Vêtements** pour messieurs et garçons	»	**2.45**	»
Milaine s. fil, **Lastings, Panama Retors,** pour ouvriers	»	**1.65**	»
Toiles coton, écrues et blanches, 75 cm. à 200 cm.	»	**0.28**	»
Vichy, Cretonne, Impressions de Mulhouse	»	**0.45**	»
Duvet croisé, Limoge et **Fleurette** pour fourres de duvets	»	**0.65**	»
Flanelle molleton, flanelle chemises, laine et coton	»	**0.65**	»
Bazin, Piqué blanc et molletonné, **Vareuse,** etc.	»	**0.85**	»
Nappes mi-fil, **Serviettes** assorties, **Essuie-mains**	»	**0.45**	»
Couvert. de chevaux et de **bétail,** occasions	»	**1.55**	p. pce
Couvert. de lit en toutes grd. et qual.	»	**4.50**	»

N.-B. — Echantil. de tous les articles à qui dem. par retour. Marchandise fco, grav. gratis. (H 3866 J)

Matériaux de construction

Pascal MARONI

ENTREPRENEUR

86 — rue Léopold Robert — 86

CHAUX-DE-FONDS

Entreprise de toute sorte de maçonnerie

et de cimentages

VENTE & POSE de CARRELAGES

Vente en gros et au détail de

CIMENTS SUISSES ET ÉTRANGERS

CHAUX, GYPS, etc.

Travaux garantis (H-5097-J)

TÉLÉPHONE **TÉLÉPHONE**

Fournitures pour fabriques

A.-S. TRINKARD, Vevey

Courroies en cuir, coton, caoutchouc, huiles et graisses industrielles, minérales et végétales, garnitures de tous systèmes, mastic pour joints de tous genres, graisse à robinets, déchets de cotons, burettes, lanières, agrafes, boulons, caoutchouc en plaques, bandages de scies à rubans, graisseurs. (H-5058-J)

Articles techniques de Paris, outils, etc.

Carrières d'ardoises

DE MEX

Dépôt et GARE de SAINT-MAURICE (Valais)

Qualité garantie

Plus de trente ans d'expérience

Prix avantageux. Prompte exécution

Pour toutes les commandes, s'adresser à la

SOCIÉTÉ DES ARDOISIÈRES DE MEX

Saint-Maurice (Valais) (H-5096-J)

Eug.-F. LECOULTRE, négt

BRASSUS

Manufacture suisse de

JEUX & JOUETS

Force motrice. Procédés mécaniques.

La maison se charge de fournir tous objets en bois, plans et devis sur demande.

Fabricant de l'**Indispensable du Montagnard**, graisse imperméable pour la chaussure, ainsi que du cirage **Eclair-Eclair**, cirage imperméable pour chaussures. (H-5057-J)

Encres et cires diverses.

Fabrique de

PIERRES FINES

Jules Mojonny

A VUGELLES (Vaud, Suisse)

Vente de Rubis, Saphirs, Chrysolites et Grenats

Exportation pour le rhabillage (H-4903-J)

MAISON FONDÉE EN 1883

Bougies diplômées

MARQUES

Belle Suisse. Diamant. Brillant.

SAVONS: blanc 60 % d'huile; marbré, rose ou bleu; jaune résine; mou liquide.



SUIFS COMESTIBLES. Suif de cave et suif pour machines. Saindoux.

GRAISSE BLANCHE

alimentaire (H-4899-J)

Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70

Nécessaire complet d'écriture ou

PAPETERIE A 2 Francs

Contenu	Prix ordin.
Une belle et forte boîte	Fr. 0.40
100 feuilles doubles de papier à lettre	» 2.—
100 fines enveloppes, en deux grandeurs	» 1.—
12 bonnes plumes d'acier	» 0.30
1 manche de plume	» 0.10
1 crayon	» 0.10
1 flacon d'encre de bureau, très noire	» 0.30
1 morceau de gomme élastique .	» 0.20
1 bâton de cire à cacheter. . . .	» 0.20
3 feuilles de papier buvard . . .	» 0.10
Prix de vente ordinaire	Fr. 4.70

Tous ces objets, placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée, ont une valeur réelle de 4 fr. 70 et sont vendus pour 2 fr. (H-5284-J)

Papeterie A. Niederhäuser

GRANGES (Soleure)

Fabrique de timbres en caoutchouc

en tous genres

Marques à feu, cachets à cire, festonneurs, dâteurs. — Timbres et encre à marquer le linge. — Boîtes à tampon et encre, composteurs, tampons permanents. — Reproduction de marques de fabrique, d'armoiries.

Marchandise de première qualité. — Prix modérés. (H-5282-J)

J.-E. PFISTER, fabricant

Pilons 295, LE LOCLE

Fabrique et retaillage de limes

LIMES NEUVES & RETAILLAGE GARANTIS

aux plus bas prix

A. RAGGENBASS

Fribourg (H-5283-J)

Médailles de vermeil et d'argent

AGUARDIENTE de CANNA

Sagoua la grande

(RHUM Blanc)

Importé directement de l'île de Cuba

2 fr. le cruchon (H-5121-J)

F. ROBERT

Parc 47 **Chaux-de-Fonds** Parc 47

THERGOLITHE

Nouvelle invention d'un usage domestique et industriel pour le nettoyage chimique des habillements et des housses de meubles, de toutes les étoffes, chapeaux de feutre, cravates de soie, rubans, gants glacés et de peau, pour effacer les taches d'encre, d'huile, de goudron, de résine et autres, ainsi que pour le lavage des chemises et caleçons de laine. (H-5281-J)

Vente en détail, chez: M. Ch.-Fs REDARD, épicicier, rue du Parc, Chaux-de-Fonds; Mme J. BOILLAT, rue de la Demoiselle; M. Georges JEANNERET, rue des Terreaux. — D'autres dépôts sont demandés pour Chaux-de-Fonds, par le *Dépôt général pour la Suisse:*

C.-R. ZIEGLER, à Berne.

EXPLOITATION DE

DALLES & ARDOISES

Matériaux de construction

MERMOUD & CIE

SAXON (Valais) (H 5328 J)



CONTRE L'ANÉMIE

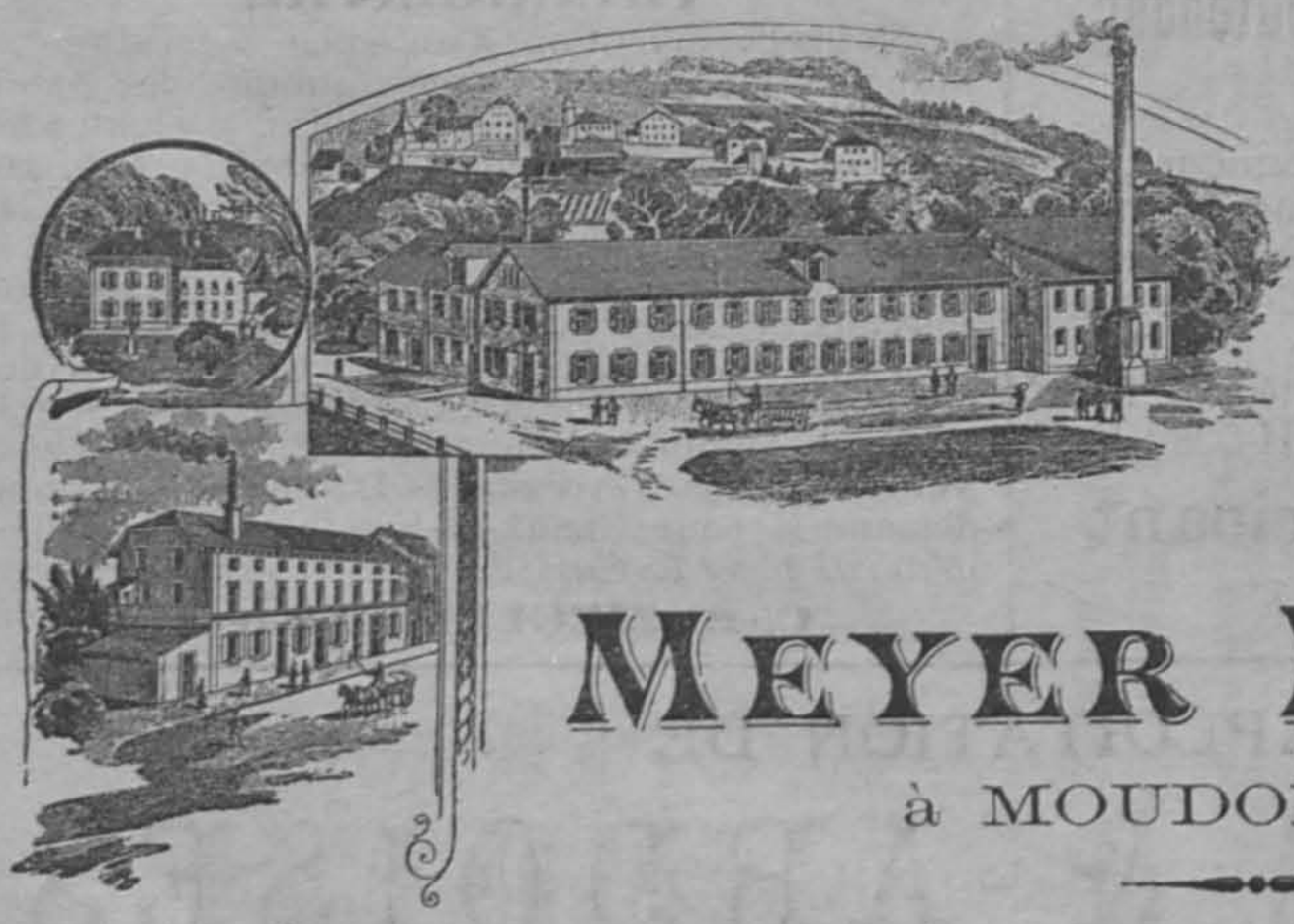
Ces pilules, très apéritives et très assimilables, sont toniques et reconstituantes; elles ne constipent jamais et sont supportées par les estomacs les plus délicats.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

PRIX. N° 1 et N° 2: le demi-flacon, **2** fr.; le flacon, **4** fr. N° 3: le demi-flacon, **2** fr. **50**; le flacon entier, **5** fr. (H 5317 J)

Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse par

Ch. GŒTZ, pharmacien, à Genève.



MÉDAILLE DE VERMEIL

à l'Exposition cantonale vaudoise, Yverdon 1894

MANUFACTURE

DE

Draps & Milaines

MEYER FRÈRES

à MOUDON (Vaud)

TEINTURE — FILATURE — TISSAGE — APPRÊTAGE

Draps unis et façonnés — Milaines unis et façonnés

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

TRAVAIL à façon très SOIGNÉ (H 5318 J)

Commerce de Graines en tous genres et Oignons à fleurs

MAISON PRIMÉE PAR DES PREMIERS PRIX A PLUSIEURS EXPOSITIONS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Ferdinand HOCH, Neuchâtel

8, PLACE DU MARCHÉ, 8

Graines potagères, fourragères, forestières. Semences diverses pour la grande culture et graines de fleurs. Spécialités de graminées pour prairies et gazons. Oignons à fleurs de Hollande. Plants d'asperges. Raphia pour attacher les plantes et la vigne. Diverses graines pour nourrir les oiseaux.

GROS ET DÉTAIL **MAISON FONDÉE EN 1870** GROS ET DÉTAIL

N.B. — *Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis.*

Les catalogues sont envoyés franco et gratis sur demande

TUILERIE & BRIQUETERIE
NEUCHATEL



MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZURICH 1883

PRIX-COURANT A DISPOSITION

S'adresser à la **SOCIÉTÉ TECHNIQUE A NEUCHATEL**

SPICHIGER & BURGER

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5

NEUCHATEL

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure pour hommes & enfants

TAPIS EN TOUS GENRES

Ancienne maison A. Courvoisier

Fondée en 1848

PAUL TRIPET, successeur

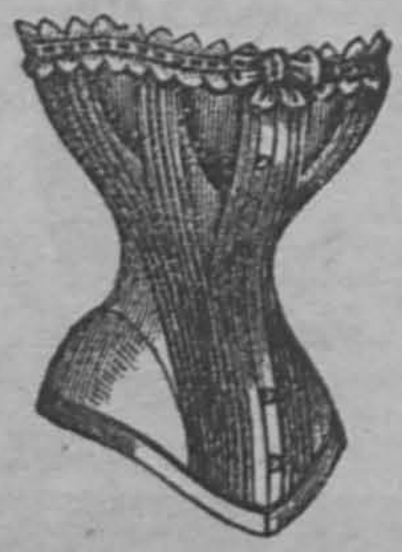
— NEUCHATEL —

Porcelaine. Faïence. Verrerie & Cristaux.
Articles d'éclairage.

Spécialité d'articles pour hôtels, restaurants et pensions.

Ganterie soignée,
Bas, Laines & Lainages,
Châles russes, Gilets de chasse,
Spécialité de Corsets.

PRIX MODÉRÉS



TÉLÉPHONE

Costumes d'enfants, Berrets,
Sous-vêtements en tous genres,
Cravates, Tabliers, Mercerie

MARCHANDISES DE 1er CHOIX

SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHATEL

ÉPICERIE FINE

CONSERVES ALIMENTAIRES

Vins Fins

SPECIALITÉ DE BISCUITS ANGLAIS

ALFRED ZIMMERMANN

NEUCHATEL

DROGUERIE INDUSTRIELLE

COULEURS - VERNIS - PINCEAUX

TÉLÉPHONE

FABRIQUE de TÉLÉGRAPHES

ET

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Fondée par M. Hipp en 1860

PEYER, FAVARGER & Cie

SUCCESSEURS

NEUCHATEL, SUISSE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de Paris 1889

Installations complètes de
sonneries électriques pour appartements.
Appareils de sûreté contre l'effraction.
Appareils téléphoniques.
Horloges électriques.
Paratonnerres. Batteries électriques, etc.

Monuments funéraires

ALBERT CUSTOR

Sculpteur-Marbrier

Successeur de J.-Antoine Custor, père.

MAISON FONDÉE EN 1851

MALADIÈRE 8 b, en face de l'Eglise catholique.

Dessins, devis
et renseignements à disposition.

ENTREPRISES
DE TOUS LES TRAVAUX DE SCULPTURE
ET MARBRERIE POUR BATIMENTS.

Appareils de chauffage

A. LŒRSCH

A

NEUCHATEL

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 12



Articles d'éclairage

Bicyclettes

ADOLPHE RYCHNER

ENTREPRENEUR

Faubourg de l'Hôpital 19a et 19b — **NEUCHATEL** — Dépôt : Gare de La Chaux-de-Fonds

— Usine mécanique à la gare —

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX EN ASPHALTE

COULÉ ET COMPRIMÉ

TOITURES EN CIMENT LIGNEUX — CIMENTS & BÉTONS

VENTE ET APPLICATION

Spécialité de dallages et carrelages en tous genres, cuisines, caves, corridors, péristyles, chaussées, terrasses, brasseries, écuries, remises, trottoirs, chapes de voûtes et fondations, plaques d'isolation.

Tuyaux en ciment portatifs et moulés dans la fouille, tuyaux en grès et drainages. Conduites d'eau, égouts, fontaines, réservoirs et citernes, jets d'eau.

Bassins, mangeoires, couvertes de murs et d'espaliers, balustres, catelles de faïence, fromagères, cloisons et autres travaux en ciment moulé.

Pressoirs, cuves à vins. Bordures de jardin, cheminées hors du toit, escaliers, encadrements de fenêtres et portes. Planchers en béton entre rails ou poutrelles. Hourdis. Vente des ciments de Saint-Sulpice, Noiraigue et Grenoble. Gyps et chaux blutée. Sable et gravier de jardin. Carbolineum. Briques en ciment et en escarbilles. Parquets en tous genres, parquets sur bitume, garantis même dans les endroits les plus humides. Papiers peints.

Télégrammes : RYCHNER, entrepreneur, Neuchâtel. — Téléphone.

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue de la Treille

Nouveautés de la saison

Chapellerie & Modes. — Bonneterie, Ganterie, Maroquinerie. — Articles de voyage. — Verrerie & Cristaux. — Faïence & Porcelaine. — Spécialité de Chaussures en tous genres.

JEUX & JOUETS

HALLE AUX CHAUSSURES

2 Rue du Bassin 2

NEUCHATEL **C. BERNARD.**

COMESTIBLES

SEINET & FILS

Neuchâtel — Montreux

Expéditions soignées
par poste et par chemin de fer.

Volaille de Bresse, premier choix.
Gibier de toutes sortes.
Poissons du lac et **Marée.**
Conserves alimentaires, de **viandes, poissons et légumes.**
Pour dîners de Nouvel-an, repas de noce et grands dîners, passer les commandes quelques jours d'avance.

Grand assortiment de vins et liqueurs.

Verre perdu

Vermouth de Turin, véritable, le litre		1.20
Rhum Tafia,	la bout.	1.75
Cognac vieux,	»	2.— et 2.50
Eau de cerises d'Evian,	»	2.50 » 3.25
Malaga brun Misa,	»	1.40
Malaga doré Misa,	»	1.40
Marsala Florio,	»	1.75
Madère de l'Ile,	»	2.50

Achetez

VOS

Services de table, Couteaux de poche,
Ciseaux, Rasoirs, etc.,

A LA

Coutellerie Jacot

H. LUTHI, successeur

Neuchâtel — Rue du Temple-Neuf 15

et vous serez bien servis.

MARCHANDISES GARANTIES

✣ Ameublements ✣ Literie ✣

C. STRŒLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie 4

NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

Salon et magasin spécial de coiffure pour Dames

Mme HEDIGER

Place du Port, Neuchâtel

Spécialité et grand choix dans les articles suivants : parfumerie et savonnerie fine ; peignes en écaille, ivoire, buffle, etc. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à peignes et à habits.

Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires. — Gants anglais pour toilette. — Parures en tous genres. — Vente de lampes et fers à friser.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.

Ancienne Maison Borel-Wittnauer

ERNEST MORTHIER

Successeur

Rue de l'Hôpital 15, Neuchâtel

ÉPICERIE FINE — DENRÉES COLONIALES
CONSERVES
FRUITS DU MIDI — VINS FINS — LIQUEURS
BISCUITS ANGLAIS — BISCOMES AUX AMANDES
VERRES A VITRES — BOUTEILLES
ARMES A FEU ET ARTICLES DE CHASSE

Dépôt du *Carbolineum Avenarius*, produit préservant le bois contre la décomposition et la moisissure.



Lunetterie. Optique

HORLOGERIE. FOURNITURES

Bonne qualité. Prix très bas

ENVOIS A CHOIX. RÉPARATIONS

Sérieuse garantie

PERRET-PÉTER

9, Epancheurs, 9 — Neuchâtel

Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ, Neuchâtel

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Connaissances usuelles à fr. 2 le volume.

Basse-cour, pigeons, lapins.
Manuel du bouvier.
Canotage, voile et aviron.
Manuel du capitaliste et de l'escompte.
Chansons, romances et chansonnettes.
Manuel du chasseur.
Chiens de chasse, de luxe et de garde.
Manuel du cocher.
Recueil de compliments.
Cubage des bois, tarif des fers.
Cuisinière des restes.
Traité du dessin.
Traité d'équitation.
Graphologie.
Traité de gymnastique.
Hygiène du mariage.
Manuel du jardinier.
Jeux et exercices physiques.
Manuel des jeux de cartes.
Laiterie modèle, fromages, etc.
Langage des fleurs, bouquets coloriés.
Magnétisme et hypnotisme.
Médecine usuelle.
Traité de natation.
Oracle des Dames.
Traité du patinage.
Pêche à la ligne.
Traité de photographie.
Secrétaire général.
Secrétaire des amoureux.
Clef des songes.
Tenue des livres en partie simple et double.
Recueil de tours de physique amusante.
Manuel du vélocipédiste.
Manuel du vétérinaire.
Politesse et savoir-vivre

Collection in-18 à fr. 1.25.

Grand traité des songes.
Secrétaire des amants.
Académie des jeux.
L'art du pêcheur.
La basse-cour.
Taille des arbres.
Plantes d'appartement.
Oiseaux de cage et volière.
Nouveau recueil de compliments
Jardinier.
Devinettes et calembours.
Oracle des Dames.
Art de tirer les cartes.
Prophéties.
Le docteur Gall.

Ouvrages usuels illustrés à prix divers.

La cuisinière des ménages, par R. Blanquet, 3 50.
Le livre de la ménagère, par la même, 2 50.
La cuisinière modèle par E.-H. Gabrielle, 2 50.
La cuisine de tous les jours, par V. Provence, 1 25.
Le jardinier moderne, par V. Fournier et L. Bailleul, cartonné, 6 —.
Le jardinier pratique, par H. Rousselon, cartonné, 3 50.
Le jardinier fleuriste, par V. Fournier, 3 —.
Le jardinier des petits jardins, par Rousselon, 2 50.
Le jardinier des Dames, par C. Fleuriot, 2 50.
Le jardinier potager, par V. Fournier, 1 50.
L'arboriculture moderne, par L. Bailleul, 1 50.
Nouveau livre de compliments en vers et en prose, par Z. Fleurentin, 2 —.
Petit livre de compliments, 50 cts.
Le secrétaire de tout le monde, par E. Hocquart, 2 50.
Petit secrétaire de tout le monde, 60 cts.
Le menuisier pratique par Delamarre, 3 —.
Le vétérinaire pratique, par E. Hocquart, 2 50.
Le langage des fleurs, par E. Faucon, 2 50.
L'art d'élever les oiseaux en cage et en volière, par C. Fleuriot, 2 50.
La petite poste des amoureux, 2 50.
Traité de la pêche, par René, 2 —.
Traité de la chasse, par René, 2 —.
La vraie clef des songes, par Lacinius, 1 25.
La clef des songes, 50 cts.
Oracle infaillible des demoiselles par Marius, 1 25.
Oracle des dames et des demoiselles, 50 cts.
Petit langage des fleurs, 50 cts.

LIBRAIRIE DELACHAUX ET NIESTLÉ

NEUCHATEL

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU FOYER

Collection de bons ouvrages pour adultes et jeunes gens

Prix : 1 fr. 50 le volume

Alpes et Jura (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.

Amour mortel. Nouvelle, par Albert Vuille, pasteur.

Autour du foyer (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.

Avant la gloire ou J.-J. Rousseau et Voltaire enfants. Nouvelle et saynète par Berthe Vadier.

Aventures de ma vie, par G.-J. Braun.

Brise de mai, ou les trappeurs de l'Hudson, par V. Lamy.

Calme après l'orage, le. Nouvelle par R.-L. Grey.

Capitaine de l'écume, le, traduit de H. Ballantyne.

Carnet d'un touriste, par Azeline.

Cas de conscience, un, par Hesba Stretton.

Chillon, ou les protestants du 16e siècle. Nouvelle historique par Jane-Louisa Williams, 2 v.

Comtesse Kate, la, par l'auteur de l'Héritier de Redclyffe.

Contez-nous ça! par Ennis Graham. Traduit de l'anglais.

Coups d'épingle, par Mme Beecher Stowe.

Courses lointaines (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.

Deux femmes célèbres, par V. Lamy, précédé d'une lettre de E. de Pressensé.

Deux héroïnes de la foi: Blanche Gamond, Jeanne Terrasson, par Th. Claparède et Ed. Goty.

Deux méprises, par Mme Bonzon de Gardonne.

Deux sœurs, les, par Miss Prosser.

De Genève à Suez, par G. Revilliod.

Echos du passé, par Ed. Huguenin.

Elise ou *sans boussole.* Imité de l'allemand.

En Orient. Drames et paysages, par Mme Lydie Paschkoff.

Femmes de la chrétienté, les, par l'auteur des Chroniques de la famille Schœnberg-Cotta, traduit par Mme de Witt-Guizot.

Ferme de Hillside, la, par Miss Buckland.

Fleurs des Pampas, par Beck-Bernard.

Fleurette. Nouvelle par Mme M. C.

Forêt vierge, la, et *le Sahara,* par E. Desor, avec planches et carte.

Gardien, le, par Antony Trollope. Traduit de l'anglais.

Grèce et Turquie. Notes de voyage par A. Gilliéron, avec illustrations.

Gouttes de pluie, par Gévelin de Vich.

Hélène ou Comtesse et Paysan, 1541-1514, par G. Guillaume.

Histoires et légendes pour la jeunesse. par Mme William Monod.

Hygiène du Petit-Poucet, l', par le Docteur Galopin.

Idée de Jeannette, l'. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.

Jean-Christophe Blumhardt. par F. Grin.

Jenny de Rothenbühl, par Paul Flavien.

Jet Conyngham, par M. Edwardes. Traduit de l'anglais par Amy Davy.

Joies et souffrances d'un maître d'école, 2 vol. par Jérémias Gotthelf.

Jolie Ida, la, par Mme W. de Coninck, illustré.

Jouets et leçons (Muse des enfants), par Augusta Coupey.

Journée d'Emilie, la, par Mlle Louise Fleur.

Lac de la fiancée, le, par L. Gérald.

Lieutenant de Valery, le. Episode des guerres de l'indépendance du pays de Vaud, par J. Grandjean.

Lilla, par F.-R. Havergal.

Mademoiselle Mori. Esquisses de la vie romaine, 2 vol.

Maison d'Erasme, la, par A. Bachelin.

Marcelle ou les préludes de la Révolution française. Traduit par Mme Arbousse Bastide.

Marguerite Sandol, par J. de Sinn.

Marielle, par Augusta Coupey.

Mas d'Azil, le. Nouvelle historique traduite de Ebrard, par Chaptal.

Mine, la, ou ténèbres et lumière, par Elise Autran.

Mistress Margery, traduit par Mlle M. Tabarié.

Nouvelles et fantaisies, par Albert Vuille, pasteur.

Nouvelles villageoises de la Forêt-Noire, par Auerbach.

Œil pour œil, par Anthony Trollope.

Par monts et vaux. Souvenirs d'un alpiniste, par Azeline.

Parias de France, les, par E. Autran.

Passereaux de Maman Corneille, les, traduit de l'anglais par Mlle M. Tabarié.

Pays de l'or, le, par J. Grandjean.

Peu s'en fallut, par Mme Jenkin.

Portraits historiques, par H. Draussin.

Prédicateurs pionniers de l'Ouest américain, les, par M. Lelièvre, pasteur.

Proscrit, le, par A.-F. d'Aulnoy.

Reine et Berthe, par Léonie Chavannes.

Ruines d'Eulenbourg, les, par Mme de Coninck.

Ruth, une histoire de la Nouvelle-Angleterre, par E. Prentiss.

Sarah Wemyss, par A. Bachelin.

Secret de Sylvio, le, par Mme Abric-Encontre.

Silence Jardine, par l'auteur de John Halifax, 2 vol.

Sœurs, les, par G. Ebers, traduit de l'allemand.

Souvenirs de jeunesse d'un vieillard, par Wilhelm von Kugelgen.

Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris et la Commune, par G. Guillaume, 2 vol.
Ire partie : la Capitulation.
IIme partie : l'Insurrection.

Thécla ou le sac de Stanz, par G. Guillaume.

Triomphe (le) de Marie.

Trois ou quatre camarades, par Mlle Tabarié.

Une Fortune. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.

Veillées du chalet, les, traduit par G. Revilliod.

Veillées du dimanche, par Germain.

Vrai gentleman, un, traduit de l'anglais par J.-G.

Xénia, par J. de Sinn.

FABRIQUE SUISSE

DE

Meubles

JULES PERRENOUD & Cie

Usine et Atelier

A

CERNIER

(Neuchâtel)

Mêmes Maisons

A

Chaux-de-Fonds

Rue Léopold Robert

ET A

Neuchâtel

SALLES DE VENTES

21, Faubourg du Lac, 21

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

ENTIÈREMENT MEUBLANT

EN VENTE

CHEZ

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

et chez tous les libraires

On trouve à la même librairie : Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne. — Tous les articles de papeterie fine et ordinaire, buvards, portefeuilles, carnets de poche, enveloppes de lettres. — Albums de dessin et de timbres, etc., etc.

1																		
2	2 4																	
3	2 6	3 9																
4	2 8	3 12	4 16															
5	2 10	3 15	4 20	5 25														
6	2 12	3 18	4 24	5 30	6 36													
7	2 14	3 21	4 28	5 35	6 42	7 49												
8	2 16	3 24	4 32	5 40	6 48	7 56	8 64											
9	2 18	3 27	4 36	5 45	6 54	7 63	8 72	9 81										
10	2 20	3 30	4 40	5 50	6 60	7 70	8 80	9 90	10 100									
11	2 22	3 33	4 44	5 55	6 66	7 77	8 88	9 99	10 110	11 121								
12	2 24	3 36	4 48	5 60	6 72	7 84	8 96	9 108	10 120	11 132	12 144							
13	2 26	3 39	4 52	5 65	6 78	7 91	8 104	9 117	10 130	11 143	12 156	13 169						
14	2 28	3 42	4 56	5 70	6 84	7 98	8 112	9 126	10 140	11 154	12 168	13 182	14 196					
15	2 30	3 45	4 60	5 75	6 90	7 105	8 120	9 135	10 150	11 165	12 180	13 195	14 210	15 225				
16	2 32	3 48	4 64	5 80	6 96	7 112	8 128	9 144	10 160	11 176	12 192	13 208	14 224	15 240	16 256			
17	2 34	3 51	4 68	5 85	6 102	7 119	8 136	9 153	10 170	11 187	12 204	13 221	14 238	15 255	16 272	17 289		
18	2 36	3 54	4 72	5 90	6 108	7 126	8 144	9 162	10 180	11 198	12 216	13 234	14 252	15 270	16 288	17 306	18 324	
19	2 38	3 57	4 76	5 95	6 114	7 133	8 152	9 171	10 190	11 209	12 228	13 247	14 266	15 285	16 304	17 323	18 342	19 361
20	2 40	3 60	4 80	5 100	6 120	7 140	8 160	9 180	10 200	11 220	12 240	13 260	14 280	15 300	16 320	17 340	18 360	19 380	20 400

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

A la même librairie : Nouveautés littéraires et abonnements aux publications périodiques. Livres d'étrennes de tous prix. Albums et alphabets illustrés, livres de gravures. Albums photographiques et autres. Pressse-lettres, portemonnaie. — Boîtes de couleurs, Calendriers, etc., etc.

Imprimerie de H. WOLFRATH & Cie, à Neuchâtel